

TOME 2

2021

**PROGRAMME
NATIONAL OFFICIEL**

DES COURSES PLATES
HIPPODROMES PREMIUM



FRANCE
GALOP

DU 1^{er} JUIN AU 31 AOÛT 2021



NE MANQUEZ PAS VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC L'ARC

DIMANCHE
3 OCTOBRE 2021

QATAR PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

CLÔTURE D'ENGAGEMENT : MERCREDI 12 MAI - 10H30

CONTACT : Armelle Nadeau Russell - anrussell@france-galop.com




**FRANCE
GALOP**

Dimanche 3 octobre 2021

ENGAGEMENTS

PARISLONGCHAMP

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0001 276

536 QATAR PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE **2400 m** Mercredi 12 mai 2021 à 10h30
(Groupe I - Mâles et Femelles)

5 000 000 €

(2857000, 1143000, 571500, 285500, 143000)

La prime aux propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve et les primes aux éleveurs sont fixées comme suit :

135.000 (1^{er}), 54.000 (2^e), 27.000 (3^e), 13.500 (4^e), 6.750 (5^e).

Pour chevaux entiers et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 56 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 59 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 8.300 à l'engagement le mercredi 12 mai ou 120.000 à l'engagement supplémentaire le 29 septembre.

Forfait initial : Lundi 27 septembre à 11h30.

La course sera précédée d'un défilé.

ATTENTION: Les déclarations (forfait 2, partants probables, engagements supplémentaires, annulations de partants) sont avancées d'un jour par rapport aux autres courses de la réunion.

Le nombre de partants sera réduit en éliminant les chevaux auxquels le service des handicapeurs de FRANCE GALOP aura attribué les valeurs Handicap les plus faibles.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 27 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Forfait 2 :	Mardi 28 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Mercredi 29 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 29 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 30 septembre 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 30 septembre 2021	12 h30 Boulogne

Lundi 7 juin 2021 à 10h30

839 HARAS DE BOUQUETOT -
CRITERIUM ARQANA **1 600 m**
(Classe 2)

200 000 €

(100 000, 52 000, 28 000, 12 000, 2 000, 2 000, 2 000, 2 000)

COURSE A CONDITIONS

La prime aux propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve et les primes à l'éleveur sont fixées comme suit :

2 330 (1^{er}), 885 (2^e), 775 (3^e), 445 (4^e), 275 (5^e au 8^e).

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été présentés lors des ventes de Yearlings ARQANA en 2020 (Vente de Sélection Septembre, Vente d'Octobre avec Osarus, Vente d'Automne - Yearling Plat). **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 1 k. ; d'une Listed Race, 2 k. ; d'une course de Groupe, 3 k.

Conformément aux conditions de l'ensemble des Classe 2 pour 2 ans, les remises de poids aux Femmes jockeys et aux apprentis et jeunes jockeys ne sont pas applicables.

Sont réputés régulièrement engagés les chevaux figurant sur la liste arrêtée au 7 juin 2021 par ARQANA et remplissant les conditions de qualification pour courir dans une course publique à la date de l'engagement. Cette liste sera transmise à France Galop et publiée sur le site internet de France Galop.

Pour cette course :

Versement à la Poule des Propriétaires : 650 Euros à l'engagement le 7 juin, 10h30

Forfaits gratuits le mardi 28 septembre à 11h30 à FRANCE GALOP.

Versement de 500 euros à la clôture définitive des partants : jeudi 30 septembre, 10h30. Cette somme sera prélevée par débit du compte du ou des propriétaires de tout cheval déclaré partant dans la course.

Dans cette épreuve, en cas d'élimination, les chevaux inédits seront éliminés en priorité, ensuite les éliminations s'effectueront dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places (sommés reçues dans les courses A Réclamer et Handicaps exceptés).

Un trophée sera remis par Monsieur Eric HOYEAU, Président d'ARQANA, Monsieur Benoît JEFFROY, Directeur du HARAS DE BOUQUETOT et Monsieur Loïc MALIVET, Vice-Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Parcours n° Q1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 28 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 29 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 29 septembre 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 30 septembre 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 30 septembre 2021	12 h30 Boulogne



2021

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX EN FRANCE

MAI

02	Prix Ganay	300,000 €	ParisLongchamp
16	Emirates Poule d'Essai des Poulains	600,000 €	ParisLongchamp
16	Emirates Poule d'Essai des Pouliches	500,000 €	ParisLongchamp
24	Saxon Warrior Coolmore Prix Saint-Alary	250,000 €	ParisLongchamp
30	Prix d'Ispahan	250,000 €	ParisLongchamp

JUIN

06	Prix du Jockey Club	1,500,000 €	Chantilly
20	Prix de Diane Longines	1,000,000 €	Chantilly

JUILLET

04	Grand Prix de Saint-Cloud	400,000 €	Saint-Cloud
11	Prix Jean Prat	400,000 €	Deauville
14	Grand Prix de Paris	600,000 €	ParisLongchamp

AOÛT

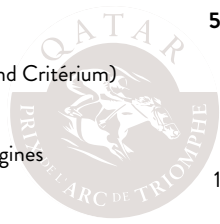
03	Prix Rothschild	300,000 €	Deauville
08	LARC Prix Maurice de Gheest	380,000 €	Deauville
15	Prix du Haras de Fresnay-Le-Buffard Jacques Le Marois	1,000,000 €	Deauville
22	Darley Prix Morny	350,000 €	Deauville
22	Darley Prix Jean Romanet	250,000 €	Deauville

SEPTEMBRE

05	Prix du Moulin de Longchamp	450,000 €	ParisLongchamp
12	Qatar Prix Vermeille	600,000 €	ParisLongchamp

OCTOBRE

02	Qatar Prix du Cadran	300,000 €	ParisLongchamp
02	Qatar Prix de Royallieu	300,000 €	ParisLongchamp
03	Qatar Prix de l'Arc de Triomphe	5,000,000 €	ParisLongchamp
03	Prix de l'Opéra Longines	500,000 €	ParisLongchamp
03	Qatar Prix Jean-Luc Lagardère (Grand Critérium)	400,000 €	ParisLongchamp
03	Qatar Prix Marcel Bousnac	400,000 €	ParisLongchamp
03	Qatar Prix de La Forêt	350,000 €	ParisLongchamp
03	Prix de L'Abbaye de Longchamp Longines	350,000 €	ParisLongchamp
03	Qatar Arabian World Cup (G1 - PA)	1,000,000 €	ParisLongchamp
23	Critérium de Saint-Cloud	250,000 €	Saint-Cloud
23	Critérium International	250,000 €	Saint-Cloud
24	Prix Royal-Oak	350,000 €	ParisLongchamp



Programme approuvé par :

FRANCE GALOP

46, place Abel Gance

92655 Boulogne Cedex

Sous réserve de l'approbation
du Ministère de l'Agriculture

Service Technique

Téléphone : 01.49.10.20.30

© 2021 - France Galop

N° Éditeur : 1241-2678

AVERTISSEMENT

PROGRAMME NATIONAL

La brochure PROGRAMME comprend la totalité des courses des hippodromes organisant au moins 1 réunion complète Premium, y compris lorsque ces hippodromes organisent des réunions PMH.

Un marquage Réunion PREMIUM ÉQUIDIA indique en haut de page les réunions Premium avec diffusion Équidia.

La totalité des courses de cette brochure sont considérées comme Premium pour la qualification des Handicaps et sont qualificatives pour les Handicaps Premium.

Le doublement des indemnités de transport ne s'applique que sur les courses des réunions Premium.

Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées.

En ligne sur le site de FRANCE GALOP

www2.france-galop.com

Espace Professionnel

Rubrique: Courses - Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter. (Article premier du Code des Courses au Galop).

Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils délèguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :

www2.france-galop.com (espace professionnel)

Rubriques :

- Courses / Par date et hippodrome
- Courses / Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

Allocations

Depuis le 1^{er} mars 2021, suite à la décision du Conseil d'Administration de France Galop, le montant des allocations versées est plafonné :

– 84 % pour les courses d'un montant supérieur à 7 500 € en plat et 8 000 € en obstacle ;
– 95 % pour les courses d'un montant inférieur ou égal à 7 500 € en plat et 8 000 € en obstacle

Et il pourra au cours de l'année 2021 évoluer à la hausse ou à la baisse. En revanche, au plan technique, le montant des allocations publiées aux programmes officiels et sur le site internet de France Galop sera bien celui pris en compte pour les conditions de qualification et de surcharges des chevaux.

Selon l'évolution de la situation sanitaire et des enjeux des paris hippiques dans les semaines qui suivront la publication de cette brochure, le Conseil d'Administration de France Galop peut être amené à mettre en place une retenue lors du paiement des allocations indiquées dans cette brochure.

Si cette retenue était mise en place, les conditions de qualification et l'application des surcharges continueront de se faire sur la base de l'allocation initialement programmée dans cette brochure.

Agenda

Les Agendas sont désormais disponible en ligne gratuitement. Vous pouvez les télécharger sur le site de France Galop à partir de la docuthèque, rubrique « programmes des courses et agendas ».

<https://www.france-galop.com/fr/content/programme-des-courses-agenda>

CLASSIFICATION DES COURSES

1 - Courses de 2 ans et 3 ans

Type de courses	Classification
Inédit	Non classés
Maiden	
Réclamer	
Handicap	
Conditions	Classe 1
	Classe 2
	Classe 3

Courses à l'étranger

Dotation > 26 k€ : Classe 1

Dotation ≤ 26 k€ : Classe 2

Principe les courses sont classées dans l'ordre suivant :

C3 < C2 < C1 < Listed < Groupe

2 - Courses de 4 ans et + ; de 3 ans et + ; 2 ans et +

Tableau Équivalence	FRANCE		ÉTRANGER
Classification	Conditions Valeur Totale	Handicaps et Réclameurs + Course val. Handicap Valeur Totale	Toutes courses Valeur Totale
Classe 1	≥ 29 000	> 60 000	> 12 000
Classe 2	20 000 à 28 000	29 000 à 60 000	≤ 12 000
Classe 3	10 000 à 19 000	15 000 à 28 900	
Classe 4	< 10 000	< 15 000	

Courses à l'étranger

Dotation > 12 k€ : Classe 1

Dotation ≤ 12 k€ : Classe 2

Principe les courses sont classées dans l'ordre suivant :

C3 < C2 < C1 < Listed < Groupe

Épreuves Handicaps prévues comme support Événement

Les conditions de qualification, ci-après, sont à rajouter à celles inscrites pour chacune des épreuves concernées.

1. Courses pour 3 ans

Ayant couru au moins 3 fois et ayant, été classés en France, soit :

- dans les **7** premiers d'une course à conditions de Classe 2 au moins ;
- dans les **5** premiers d'une course support de paris enregistrés sur le plan National ou du Programme National.

- 2. Courses pour :**
- 3 ans et au-dessus
 - 4 ans
 - 4 ans et au-dessus
 - 5 ans et au-dessus

Ayant couru depuis 6 mois inclus




Les Conditions de qualification pour les handicaps support d'événement pour les chevaux d'âge ont été assouplies à compter du 1^{er} mars 2021.

Tableau de répartition des partants dans les handicap divisés support Événement à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Les différents cas de figures sont détaillées pages 57 et 58 des Conditions Générales de France Galop

PROGRAMME PREMIUM - PLAT 2021

du 1^{er} juin au 31 août 2021

		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS				2 ANS			
JUN		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ma 01/06	STRASB. 		3000 3000		2100 Va <35			2350			1400 <32	2000 (P)			
Me 02/06	ST-CLOUD 		2000 F 2000 F 2400 <25	2800 (P) (A.J.J)	3000 (C2)		2000					2000 2800 (P)			
Je 03/06	PARIS LONGCHAMP  (Semi-Noct.)		1800 1800	2000 (P)				2250 (C3)	1400 2100		1400 (C1)				1300
	LYON PARILLY		1350 <32 1350 <32		2200 (C2)						1600 <34				
Ve 04/06	COMPIEGNE				1800 (C2)				1800 M 1800 F	2000 M 2000 F	1800 <32 1800 (C1)				1400 (P)
	TOULOUSE (Semi-Noct.)				2100 F (AP)		2000 (AA)		2400 2000 (AP)						
Sa 05/06	SALON DE PROVENCE		2400 <32 2400 <32	1800 (P)	2000 (C3)						1100 (Ref. +25) 2000 <34			1100	

4 ANS et AU-DESSUS			3 ANS						2 ANS					
	Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Di 06/06	G2 2400	2400< (1 ^h) Gd Hand.		1200 Va <36 (GR) (LD)	G1 2100 G2 1000 + (LD) G2 1600 F G3 2400 F L 1200 (LD)							L 1000 (LD)	1100 M I (LD)	
Lu 07/06		2400 <32 2400 <32					2400	1600					1400	
	MARSEILLE VIVAUX (Semi-Noct.) (PSF)	1500 1500 (Réf. +27)	2600 (P) (AJJ)					1500		1500 <32 2600 <32	2000 (P)			
Ma 08/06	ST-CLOUD ⚡	2400 (2 ^e) 2400 (3 ^e)				2400					1600		1200 M 1200 F 1400 (G2)	
Me 09/06	LA TESTE	1400 1400 (Réf. +26)		1900 (AF)			1100 + (LD)						1100 M 1100 F (LD x2)	
	LYON PARILLY (Semi-Noct.)	2200 2200 (Réf. +28)	1600 (P)	1600 (C3)				1600 2400			1600 (P)		1200 (G2)	
Je 10/06	PARIS LONGCHAMP ⚡ (Semi-Noct.)	2800 <29 2800 <29		1300 (C2)			2000						1000 (LD)	



		4 ANS et AU-DESSUS					3 ANS					2 ANS			
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ve	11/06		2000 2000 2000 (Réf. +24)						2400	1600		1800 (P) (A.JJ) 2400		1400 * M i 1400 * F i	
			1600 1600 (Réf. +25) 3400 (Réf. +32)					1600	2000		2400 (Réf. +27)			1350 <	1200 (P)
Sa	12/06		3000 (Réf. +31)		2300 * F (4-5) (AA)				1500 M 1500 F 2100 2100 * F (AA)		2300 (Réf. +25)				
			2600 <25 1500 <25	2000 (P) (A.JJ)	2600 (C3)			3100 (C3)				2600 (P) 1500 (P)			
Di	13/06		1400 1400 2400 <31 2400 <31 (4)	1700 (G)	2100 Va <34	L 1600 F L 2100 F L 2000 M									
			1800 1800 (Réf. +28) 2500 (Réf. +35)		1800 (C3) (A.JJ)						1800 <30	2500 (P)			
					3000 (A.Q.P.S)									1200	
Lu	14/06		1100 1100 (Réf. +26) 2000 2000 (Réf. +28)						1800					1100	1100 (P)


		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS				2 ANS			
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ma	15/06		1600 <30 1600 <30 1600 <30		2400 (C2)			2000 (C3)			1600 1600	1400 (P)			
Me	16/06			2400	1600 Va <34				1600 M 1600 F		2000 2000 3000 (Réf. +26)			1200 (C2)	
Je	17/06		3000 (Réf. +28)		1650 (4) Va <32			2400 * (AQFS)	2200 M 2200 F					1300 i	
			1800 1800	2400 (P)	1600 (C2)			1600			1800 (Réf.+26)			1100 (C2) (LD)	1400 (P)
Ve	18/06		1600 <25	1900 (P)	1600 Va <32 3000 Va <32 2400 * (AA)				1800		1400 (Réf. +26)			1400 M 1400 F	
				1100 (LD)				1400 (C3)	3000		1100 <33 (LD)			1100 (Fille) (LD)	





		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Ve 25/06	CHANTILLY	L 3000	1200 1200 (Relais) (LD)			L 1000 + 2000 (G1-PA)	1800	1200 (LD)						1200 M 1200 F (LD x2)		
	DAX (Semi-Noct.)		1400 <25		1400 (AF) 1400 (C3) 2300 * (AA)				1400			2100 (P)				
Sa 26/06	COMPIEGNE ⚡	L 2000	2800 2800						1800 M 1800 F	2000	1400 (Réf. +29) 1800 <31				1400	
	LE LION d'ANGERS		1400 1400 (Réf. +27)					2000			2400 <34			1400 (C2)		
Di 27/06	LYON PARILLY	L 2400						2200	1600		2200 (Réf. +26)			1350 (C2)		
Lu 28/06	LYON PARILLY ⚡		2000 2000 2400 2400 (Réf. +27)		1350 (C3)				2200		1350 <33			1350		
Ma 29/06	SENONNES (Semi-Noct.)		2100 <25						1350 2300		2100 <31			1200		
Me 30/06	MARSEILLE BORELY (Semi-Noct.)		1600 1600 (Réf. +27)				2000		2000		2600 <33			1200 (C2)	1200 (P)	




		4 ANS et AU-DESSUS					3 ANS					2 ANS												
		Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	A Réclamer	Handicap	Handicap	A Réclamer	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden	Classé 2	Classé 1	Groupes Listed	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden	Condition	A Réclamer		
JUILLET																								
Je	01/07	PARIS LONGCHAMP (Semi-Noct.) 🇫🇷	1800	1400 1400 1400	1800 (C1)	1800	G3 1400 +								1300			1400 (G)						
Ve	02/07	COMPIEGNE	2000 (P) (4) (AJJ)	1800 <33 1800 <33 1800 <33				2000	2000	1600						2400 (Réf. +24)		2000			1400 <			
Sa	03/07	CHANTILLY (Semi-Noct.)			1200 (C2) 1600 Va <34 (GR)		L 1600 M L 1600 F			1600						1600 <32 1600 <32		1300 (P) PSF						
Di	04/07	ST-CLOUD 🇫🇷	2100 (G)	2400 2100-225	1600 (C3)		G2 2000	2400		2000														
		ST-MALO (PMH)	2500 (P)		1800 (C4)					1800											1600		1100 (P)	
		VITTEL (PMH)	2400* (P) (GR/CAV)	1600 <28 (GR/CAV)						1600 *												1300		
Lu	05/07	DIEPPE (Semi-Noct.)		1100 <29 1100 <29					2200 (C3)	2400 M 2400 F						1100 <32							1100 1400 (P)	
Ma	06/07	COMPIEGNE	2400 (P) (J) 1400 (P)	2800 <29 2800 <29	2000 (C3)				1800 (C3)									2000 (P) 1600 (P)						
		LA TESTE (Semi-Noct.)	1900 (AP) 1900 (Réf. +26)	1900 (AP) 1900 (AP)				1600		1400 (AP)											1200 (C2)			

		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupé Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupé Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupé Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Me	07/07		2000 2000 (Ref. +28)								1800 (Ref. +32)	2500 (P)		1200	1200 (P)	
			2100 <30 2100 <30 1300 <29 1300 <29 (PSF X 4)		1600 (C2)						1900 (C1) (PSF)			1400 M i 1400 F i 1200 (Filliere) (LD)		
Je	08/07		2400 <32 2400 <32 1600 <25				2400 (Ouverte)	1600				1400 (P)		1400 i	1400 (P)	
			1700 <32 1700 <32 (4)	1400 (G)	2250 (C1)			1400 (C3)			1800 1800				1300	
Ve	09/07		2000 2000 (Relais) 1600 <25	3100 (P) 2000 (P) (5+) (AJU)	1300 (C3)		2000		3000					1200 i		
Sa	10/07		1950 <30 1950 <30		2700 (C3) 2700 F (4) (AQPS)				2700							
			2400 <33 2400 <33 (4)	2400 1600 (P) (4) 1600 (P) (5+), (J)	2800 (C2)			2400				2400 (P)				

		4 ANS et AU-DESSUS					3 ANS					2 ANS		
		Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Di 11/07	DEAUVILLE 	1200 1200 (LD)			G1 1400 G3 1200 + L 1200 L1400F (LD x 4)							L 1000 L 1400 (LD x 2)		
	DAX (Semi-Noct.)	1400 1400 (Réf.+26)					2300			2300 (Réf.+26)			1400 M 1400 F	
	SENONNES			1350 (C3) 2100 (C3)				2100 M 2100 F					1350	
	AIX LES BAINS (PMH)	1800 (Réf.+26)		2500 (4) (C3)						2500 <31 1200+ (Réf. +26; + 28,5)	2000 (P)			
Lu 12/07	CLAIREFON.	2400 <30 2400 <30 (5+)					1600		2400 M 2400 F	2900 (Réf. +26)	1600 (A.JJ)			
Ma 13/07	DEAUVILLE 	1900 <30 1900 <30 (PSF)								1300 1300 (LD)			1200 (C2) 1200 (C2) (LD x2) 1500 M 1500 F	
	LE LION d'ANGERS (Semi-Noct.)	1400 <32 1400 <32			2400 (G3-AQPS)		2400			1400 <32			1400 (C2)	

		4 ANS et AU-DESSUS					3 ANS					2 ANS		
		Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Malden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Malden Condition	A Réclamer
Me 14/07	PARIS LONGCHAMP  (Semi-Noct.)	1600 1600			G1 2400 G2 2400 F								1300 M 1300 F 1000 (Hp) (LD)	
	AIX LES BAINS	2500 2500 (Réf. +28)		2000 (C2) 1200 (C3)				1800 2500						
	DIEPPE			3400 (GR/CAV) (Fillière Obst.)										
	VITTEL (PMH)			2400 (AQPS)				2400 (AQPS)						
Je 15/07	CHANTILLY	1600 <31 1600 <31 (5+)					2100			2100 2100 (Réf. +28) 1600 F<33			1400 M (C2) 1400 F (C2)	
Ve 16/07	LA TESTE			1900 F (AP) 1900 Va <42	1900 M (AP) 1900 F (AP)			1900 (AP)		1100 + (Réf.+24 +26) (LD)			1200	
Sa 17/07	VITTEL	2100 2100 (Réf. +30) 1600 <29		2400 Va <28						2100 (Réf. +29)				
	MONT DE MARSAN	2000 <25 3000 (Réf.+30)					2150 * (AA) 2150 * (AA)	2450 1400		1600 (Réf.+27)			1400 (C2)	
	DIEPPE (Semi-Noct.)							1100 (LD) 1400 1800 M 1800 F 2200			1100 (LD)		1100 M 1100 F (LD x2)	



		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupe Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupe Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inélit	Handicap	A Réclamer	Groupe Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Di 18/07	CHANTILLY 	L 2100 F	2200 2200			G3 1600 + G3 1800 F		1200 (LD)			2000 F<32 1400 (C1)		G2 1200 (LD)			
Lu 19/07	VICHY		1600 1600 1600 (Réf. +26)	2400		L 2400						1850 (P)		1600	1400 (P)	
	ARGENTAN (Semi-Noct.)		1200 <28 1200 <28	2500 (P) (J)	2100 (C3)						2500 <30	1900 (P)		1200 <		
Ma 20/07	VICHY 	L 2400	3000 3000						2000 M 2000 F		1600 1600 (Réf. + 24)				1000 (P)	
	ST-MALO (Semi-Noct.)		2500 <25	2500 (P)	1800 (C3)				1800 2500 2500 * (AQPS)		2500 <32			1600		
Me 21/07	MONT DE MARSAN		2450 2450 (Réf. +26)		2450 * (AA)			1400 2000 1600 (AP)				2450 (P)				
	VICHY  (Nocturne)	2400 * (4-5) (AQPS)		1850 (P) (GR/CAV)		G3 2000 +							L 1400	1400 M 1400 F		
Je 22/07	VICHY		1000 1000 (Réf +24)	1400 (P)		L 2000 F					2000 2000 (Réf. + 24)	1000 (P)		1000 (C2)		
	PARIS LONGCHAMP  (Semi-Noct.)		1900 F 1900 F Grand Prix Femmes Jockeys 2250 <29 2250 <29				1600	2800			1800 <32 1800 <32					




4 ANS et AU-DESSUS				3 ANS					2 ANS					
	Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ve 23/07	VICHY L 1600	2000 2000 2000 (Réf. +25)					1600			1850 F <32	1400 (P)		1400 (Hp)	
Sa 24/07	CHATEAUBT.	1950 <32 1950 <32					1950			1950 <33			1100 (C2)	
Di 25/07	LA TESTE 	2000 2000		1600 (C1)	L 1600 F					1900 (Réf.+26)		L 1200	1400 M 1400 F	
	VITTEL (PMH)			2100 Va <28 (GR/CAV)						1600 (Réf.+26)	2100 (P)		1300	
Lu 26/07	DIEPPE 	2400 (5+) 2400 (5+)					1800		1800	2400 F<32			1400 M i 1400 F i	1100 (LD)
	LA TESTE (Semi-Noct.)	1600 1600 (Réf.+26)		2400 (AA) (4-5)			1800 (C3)	1900 M (AP) 1900 F (AP)					1400 M i 1400 F i	
Ma 27/07	COMPIEGNE 	1800 1800	1400 (P) (AJJ)		L 2000 M					1400 1400 (Réf.+26)			1400 M 1400 F	
	LES SABLES d'OLONNE (Semi-Noct.)	2700 <32 2700 <32 1950 <25		1950 (4) (C3)				2700 * M (AGPS)						


		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Me	28/07	ARGENTAN	2100 <25 2100 <25	2500 (P) (GR-CAV)	2800 (AQPS) (4-5)				1200			1200 (P) 2100 (P) (J)				
		ST-MALO (Semi-Noct.)	1800 <25	1800 (P)	2500 (4) (C3)							2500 (P)		1100 <		
Je	29/07	LE LION d'ANGERS			1400 (C3) 3000 * (4) (AQPS)		2000 (Ouvverte)		3000					1400 i		
Ve	30/07	MONT DE MARSAN	2450 <25 1400 <25	2000 * (P)					2100 2700			2000 (P)		1400 (Fillère)	1400 (P)	
		LE TOUQUET	1300 <25 1300 <25 2700 <25 2700 <25												1300 (P)	
Sa	31/07	LA TESTE	1900 <25	2400	1900 (C3)			2400 (C3) 1100 + (LD)	1600 2100		1400 <32					
		AOUT														
Di	01/08	CLAIREFON. ⚡	2400 (4) 2400 (4)			L 2400								2200 <32 2200 <32		
		LA TESTE (Semi-Noct.)			1600 (AP) (4) 1400 (C3) 2400 (C3)			1200 (C3)						1400 (C2) 1600 M 1600 F 1200		



		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupé Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupé Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupé Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Lu	02/08				1100 (C2) (LD) 2400 (C2)						1800 1800 3000 (Réf. +26)	1400 (P)		1100 (LD)	1400	
			1400 1400 (Réf. +28)					2400 * (AQPS)	1600 2400							
Ma	03/08	L 3000	1300 1300 (PSF)			G1 1600 F+ (LD) G3 2000 F							G3 1400 F G3 1200 (LD)	1200 (Hp) (LD)		
Me	04/08		1400 <31 1400 <31				1400		2400 * F (AQPS)		1400 <32			1400		
			2400 <28 2400 <28 (5+)						1600 M 1600 F	2400 M 2400 F		2400 (P)		1400 (C2)		
Je	05/08		1800 <31 1800 <31								1800 <31	1800 (P)		1600 (C2)		
					2000 (C2)	L 1000 + L 1600 M	1900 (PSF)							1200 M i 1200 F i (LD x2)		
											1200 1200 (LD)					



			4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS					2 ANS		
			Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ve	06/08	VICHY		2400 2400 (Réf. +28)		1600 C2 2600* (4-5) (AQPS)			2000				1600 M 1600 F	1400 (P)		
		CLAIREFON.		2400 <31 2400 <31 (4) 1600 <25 (GR)				2400 M 2400 F			1600 (A.JJ)					
Sa	07/08	DEAUVILLE 🇫🇷		1900 > 1900 Gd. Hand (PSF) 3400 <25 (GR) (PSF)		1500 (C3) (CAV) (PSF)			1950			1400 F <33 (LD) 1600 (C1) (LD)	1400 M 1400 F			
		CHATEAUBT.				1950 (C3) 2650* (4) (AQPS)		2650								
Di	08/08	DEAUVILLE 🇫🇷				2000 (C3) (CAV) (LD) 2500 (C3) (GR/CAV) L 1200 (PSF)						1600 > + (1%) Gd Hand. (LD)	1500 M ! 1500 F ! 1200 (C2) (LD)			
		ARGENTAN (Semi-Noct.)		1200 <25 2100 <25				2500* M (AQPS)				1900 <30 (J)	1200 <	1200 (P)		
Lu	09/08	CLAIREFON. 🇫🇷		2200 2200									1600 <31 1600 <31			
		VITTEL		2400 2400 (Réf. +30)					1600 *			2400 (Réf. +30)				




		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer		
Ma 10/08	DEAUVILLE 	1300 <28 1300 <28 (PSF)			2000 (G1-AP)					1600 + (2*) 1600 + (3*) (LD)			1500 M (C2) 1500 F (C2)			
	DAX (Semi-Noct.)	2300 2300 (Réf. +26) 1400 <25						1400 2300 2300 (AP) 2300 * (AA)					1400			
Me 11/08	CLAIREFON.	1600 <30 1600 <30 (4)		2900 Va <34 2400* (AQPS)			1600 2200				2200 (P) (A.J.J.)			1600 (P)		
	VICHY (Semi-Noct.)	2000 2000 2000 (Réf. +26)	2400							2000 2000 (Réf. +25)	2400 (P) 2000 1600 (P)					
Je 12/08	VICHY	1850 <25 2400 <25	1850 (P)	2000 (C3)						1600 <33 2400 <32	1000 + (P)			1000 (P)		
	DEAUVILLE (Semi-Noct.) (PSF)	1900 <35 (3*) 1900 <35 (4*) 1900 <35 (5*)					1300			1900 <32 1900 <32 1300 <32				1300 (P)		
Ve 13/08	CLAIREFON.	2900 <28		2900 (C2)			2200 (C3)	1800 M 1800 F			1800 (G)					
	PORNICHET (Semi-Noct.) (PSF)	1700 <28 1700 <28 2400 <25		2400 (C3)				1700 2100 M 2100 F								
Sa 14/08	DEAUVILLE 	1900 <35 (1*) 1900 <35 (2*) (PSF)		1300 (C1) (PSF)	G2 2000 G3 1600 F L 2800					2500 2500	1900 (P) (PSF)					

		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS					2 ANS		
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inéfit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Di	15/08	DEAUVILLE 	G3 2000	1500 <29 1500 <29 (PSF)		G1 1600 + (LD) G3 2500 F L 2000							G3 1400 (LD)		
		WICHY (Semi-Noct.)		1400 <25	2400 (C2) 2000 (AF)			2000	1400 (AP)		1850 F<31				1600 (P)
		VITTEL (PMH)							2100 *			1600 (P)		1600 (C2)	
Lu	16/08	CLAIREFON. 		1800 1800 2200 <25 2200 <25				1400 (C3)				1600			1600
		MOULINS (Semi-Noct.)		2200 <25 1000 <25 (LD)	1600 (C3)				1400 2800			2200 (P)		1400 M 1400 F	
Ma	17/08	DEAUVILLE 		2500 (P) (PSF)	1900 Va <32 (PSF)		1400 (LD)					1300 (PSF)		1300 M i 1300 F i (LD x 2)	
		LE LION d'ANGERS (Semi-Noct.)		2400 <32 2400 <32	1400 (C3)					2400 * i (AQPS)		2000 (P)			

		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer		
Me 18/08	DAX	1400 1400 (Réf.+26) 3000 (Réf.+30)	2100				2100 2300* (AA)			1400 (Réf.+26)				1400 (P)		
	CLAIREFON.	1600 <29 1600 <29 (5*) 2200 F (Réf.+27)	2900 (P)	1400 Va <33		2400		2200 M 2200 F								
	VICHY (Semi-Noct.)	1400 1400 (Réf.+27)	1600		G3 2400 (AQPS)		2400	1850		1400 F<32	1850 (P)					
Je 19/08	DEAUVILLE  (Semi-Noct.)	2500 2500	1900 (PSF)					1100 (LD) 1500 (PSF)			1500 (P) (PSF)		1500 (Fillière) (PSF)	1300 (PSF)		
Je 19/08	ST-MALO	1100 <27		1800 Va <30			1800	2500					1100 1600			
Ve 20/08	LA TESTE	1900 F (4) (AP) 2400 <25		1900 Va <40 2400 + F (4-5) (AA)			1900 (AP)	1800		1800 (Réf.+26)			1600 i			
	CLAIREFON.	1800 <29 (4) 2200 <29 (4) 3400 <26	2200 (P) (AJJ)	2200 (C2) 1600 (C3)			1800 (C3)			2200 F <33	2200					

		4 ANS et AU-DESSUS				3 ANS						2 ANS			
		Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inéfit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Sa 21/08	DEAUVILLE 		2500 <25 (PSF)	1500 (G) (PSF)		G2 2000 F G3 1600					1400 1400 (LD)		G2 1400 F (LD) L 1600	1400 (LD)	
	LE TOUQUET		1300 <25 2100 <25		1300 (C3) 2100 (C3) (J)							1300 (P) 2100 (P) (J)			1300 (P)
	LA TESTE (Semi-Noct.)		1800 1800 (Réf.+25)				1600 2200* (AA) 2200* (AA)				1100 + (Réf.+25 ; + 26)			1600 M 1600 F	
Di 22/08	DEAUVILLE 	G1 2000 F	1900 1900 (PSF)		1600 (C2)	G2 3000 + G2 2500 F+							G1 1200 (LD)	1600 M i 1600 F i	
	LE LION d'ANGERS (Semi-Noct.)		3000 <28 (GR/CAV)		3000* (4) (AQPS)				3000 *		1400 <30			1400	
	VITTEL (PMH)				2100 (4) (C4) (GR/CAV) 3400 (4+5) (AQPS) (GR/CAV)				2400 2400* (AQPS)						
Lu 23/08	CLAIRFON.								2900 M 2900 F			2400 (P)		1400 (Hp)	

4 ANS et AU-DESSUS				3 ANS					2 ANS					
	Groupes Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupes Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupes Listed	Maiden Condition	A Réclamer
Ma 24/08	DEAUVILLE 	2000 2000	1300 (PSF)							3000 (Réf. +26) 2000 (C1)			1600 M (C2) 1600 F (C2) 1200 (LD)	
	VICHY (Semi-Noct.)	1850 1850 (Réf. +28) 3000 (Réf. + 29)					1600	2400		1850 (Réf. +27)			1600 1600 C2	
Me 25/08	CLAIREFON.	2400 <28 2400 <28 (5+) 1600 <25	1800	2200 Va <33						2200 <32 2200 <32	1800			
	DAX	2100 2100 (Réf. +26) 1400 <25					2300 +			2300 (Réf. +26)	2100 (P)		1400 (C2) 1400 <	
Je 26/08	CHATEAUBT.	1950 1950 (Réf +28)		2650 (C2) 2650* (4-5) (AQPS)				2650		1950 <31				
	DEAUVILLE 	1300 <28 (PSF)				1200 (LD)				3200 + 3200 + 1300 <32 (PSF)			1300 (C2) (LD) 1600 M 1600 F	
Ve 27/08	CLAIREFON.	2400 <31 2400 <31 (4)	1600 (P) (AJJ) 2200					1800		1600 <32 2400 (C1)				1600

		4 ANS et AU-DESSUS						3 ANS						2 ANS		
		Groupé Listed	Handicap	A Réclamer	Condition (C1) (C2) (C3) (C4)	Groupé Listed	Classe 1	Classe 2	Maiden	Inédit	Handicap	A Réclamer	Groupé Listed	Maiden Condition	A Réclamer	
Sa 28/08	DEAUVILLE 		1900 <29 1900 <29 (PSF)		1300 (C2) (PSF) 1900 (C3) (PSF)			1500 (PSF)	2500 (PSF)		1900 1900 (PSF)	1500 (PSF)				
Di 29/08	DEAUVILLE 	G3 1600 (LD)	1500 1500 1500 (PSF)		2000 (C2) 1500 <28 <i>Entraîneurs</i> (PSF)	G2 2500 + G3 1200 + (LD)		2000				2500 (PSF)				
	LES SABLES d'OLONNE (Semi-Noct.)		2700 <25	1950 (P) 2700 (P)	1950 (C3) 2700 (4-5) (AQPS)				1950		2700 <30					
Lu 30/08	ARGENTAN		1200 <25 2100 <25 2800 <25	1900 (P) (J)					1200			2800 (P) (J)			1200 (P)	
	MOULINS (Semi-Noct.)		2200 2200 (Réf. +28)						2400* (AQPS)		2200 (Réf. +26)					
Ma 31/08	DIEPPE 				2400 (C3)			2200 (C3)			1100 + 1100 + (LD) 1100 <32 (LD)	1400 1800 (P)		1100 < (LD)		

	Course support d'enjeux PMH
CAV	Course réservée aux Cavaliers.
G.R.	Course réservée aux Gentlemen-Riders.
GR-CAV	Course réservée aux Gentlemen-Riders et Cavaliers.
AJJ	Course réservée aux Apprentis et Jeunes Jockeys.
J	Course réservée aux Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas gagné 10 courses cette année (France et Etranger).
*	Course réservée aux chevaux nés et élevés en France.
**	Course réservée à des chevaux soit issus d'étalons ayant fait la monte en France, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 38.000 euros.
(P)	Course à réclamer "petit taux"
(G)	Course à réclamer "gros taux"
+	Course de chevaux de 3 ans et plus.
<27	Course réservée à des chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 27.
>27	Course réservée à des chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur supérieure ou égale à 27.
Va <27	Course à conditions avec valeur handicap
+27	La référence applicable dans ce handicap sera +27
C1	Course à conditions pour 2 et 3 ans de Classe 1
C2	Course à conditions pour 2 et 3 ans de Classe 2
C3	Course à conditions pour 3 ans de Classe 3
F	Course réservée aux Femelles
M	Course réservée aux Mâles ou Mâles et Hongres
AQ	Course réservée aux chevaux Autres Que de Pur Sang
AA	Course réservée aux chevaux Anglo-Arabs
AP/PA	Course réservée aux Chevaux Arabes Pura
Fillière Obst.	Course de la Filière Obstacle
C. à D.	Parcours Corde à Droite
C. à G.	Parcours Corde à Gauche
L.D.	Parcours Ligne Droite
PSF	Piste en Sable Fibré

Mardi 1^{er} juin 2021

ENGAGEMENTS

STRASBOURG

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0907 152

5555 PRIX DE LA MUSIQUE

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

3000 m **Mardi 25 mai 2021** à 10 h 30

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 25 mai 2021 à 15 h 30

5552 PRIX ROCK'N ROLL

(Classe 2)

2350 m

22000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

Mardi 25 mai 2021 à 10 h 30

5557 PRIX DU JAZZ 1 400 m
(Handicap de catégorie)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 25 mai 2021 à 15 h 30

5553 PRIX DE LA VALSE 2 000 m
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum**5554 PRIX NATHANAELLE ARTU** 2 100 m
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 35 k. et n'ayant pas, depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus: 1 k. par 5.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Mardi 1^{er} juin 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

5556 PRIX DE LA VILLE DE STRASBOURG **3000 m** **Mardi 25 mai 2021** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 5555

Forfaits :	Jeudi 27 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 28 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 28 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 29 mai 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 29 mai 2021	12 h 30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 153

Mardi 25 mai 2021 à 10h30

545 PRIX MAGIC NIGHT **2 000 m**
 (Handicap divisé - Femelles)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 2 décembre 2020 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 25 mai 2021 à 15 h 30

546 PRIX RELIANCE **2 000 m**
 (Classe 1)

35 000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 2 décembre 2020 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant à 2 ans, depuis le 2 décembre 2020 inclus, d'une Classe 2 ou, cette année, d'une Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum

547 PRIX DE BERNAY
(À réclamer)**2000 m** Mardi 25 mai 2021 à 10 h 30**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum**548 PRIX DE CHAVILLE**
(À réclamer)**2800 m****19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 12 18 partants maximum**549 PRIX GEORGE STERN**
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)**2800 m**

(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 12 18 partants maximum

Mardi 25 mai 2021 à 10 h 30

550 PRIX FLYING DUTCHMAN 3000 m

(Classe 2)

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 2 juin 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 2 décembre 2020 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 2 mars 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 2 décembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 16 18 partants maximum

551 PRIX DE HUEZ 2400 m

(Handicap de catégorie)

(Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 25 mai 2021 à 15 h 30

552 PRIX CARLING 2000 m

(Handicap divisé - Femelles)

(Classe 2)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 2 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 545

Forfaits:	Vendredi 28 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 29 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 29 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 31 mai 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Lundi 31 mai 2021	12 h 30 Boulogne

Jeudi 3 juin 2021

ENGAGEMENTS

LYON-PARILLY

(Pôle National)

Diurne

0712 154

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5343 PRIX TORNIBUSH
(Handicap de catégorie)

1600 m Mercredi 26 mai 2021 à 10h30

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 26 mai 2021 à 15 h 30

5344 PRIX PHILIPPE ET EMMANUEL TASSIN
(Classe 2)

2200 m

20000 €

(10000, 3800, 2800, 1600, 800, 600, 400) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids: 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 3 décembre de l'année dernière inclus (A réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés): 1 k. par 9.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Mercredi 26 mai 2021 à 10 h 30

5345 PRIX DES BALANCES **1 350 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 26 mai 2021 à 15 h 30

5346 PRIX DU PAVILLON **1 350 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5345

Forfaits:	Samedi 29 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 31 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 31 mai 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 1 ^{er} juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 1 ^{er} juin 2021	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 154

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

553 PRIX DE L'ILE DE LA CITE 1800 m Mercredi 26 mai 2021 à 10h30
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 3 décembre 2020 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 26 mai 2021 à 15 h 30

554 PRIX DU MONTPARNASSE 1300 m
(À réclamer)

24000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

555 PRIX DE L'OPERA COMIQUE 1400 m
(Maiden)

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

Mercredi 26 mai 2021 à 10h30

556 PRIX DE TREVISE 2 100 m

(Maiden)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M6 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

557 PRIX DU PONT ALEXANDRE III 1 400 m

(Handicap)

40 000 €

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à condition Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 26 mai 2021 à 15 h 30

558 PRIX DE L'AQUEDUC 2 250 m

(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

559 PRIX DU VAL DE GRACE
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 3)

2000 m Mercredi 26 mai 2021 à 10h30

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 3 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° I1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

560 PRIX DE L'ILE SAINT-LOUIS
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1800 m

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 3 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 553

Forfaits :	Samedi 29 mai 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Lundi 31 mai 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 31 mai 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	12 h30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 155

Jeudi 27 mai 2021 à 10 h 30

4537 PRIX DE BETHISY SAINT-PIERRE **1 400 m**
(À réclamer)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum**4538** PRIX DE TRACY-LE-MONT **2 000 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)**27 000 €**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**4539** PRIX DE VIGNEMONT **2 000 m**
(Femelles)
(Inédits)**27 000 €**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4540 PRIX DE LA FONTAINE ROCH **1800 m** Jeudi 27 mai 2021 à 10h30
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

4541 PRIX DE FRANCIERES **1800 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

4542 PRIX DE LA CLAIRIERE DE L'ARMISTICE **1800 m**
 (Handicap)

40 000 €

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à condition Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 mai 2021 à 15 h 30

Jeudi 27 mai 2021 à 10 h 30

4543 PRIX DU MONT SAINT-MARD **1 800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 mai 2021 à 15 h 30

4544 PRIX DU MONT GANELON **1 800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4543

4545 PRIX DE SAINT-JUST EN CHAUSSEE
(Classe 2)**1800 m** Jeudi 27 mai 2021 à 10h30**28000 €**

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 4 juin 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 4 décembre 2020 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 4 mars 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 4 décembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 31 mai 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 2 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 2 juin 2021	12 h30 Boulogne

TOULOUSE**(Pôle National)****Semi-Nocturne**

0545 155

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5015** PRIX DU BOULINGRIN
(Maiden)**2400 m****19000 €**

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

Jeudi 27 mai 2021 à 10h30

5018 PRIX DES MINIMES **1 600 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 mai 2021 à 15 h 30

5016 PRIX QUITAINE - WATHBA STALLIONS CUP **2 000 m**
(Arabes)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dont France Galop: 11 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 16 partants maximum

5017 PRIX AISSA - PRIX VERONIQUE BRIAT **2 100 m**
(Femelles - Arabes)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.**Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 16 partants maximum

5019 CRITERIUM DES JEUNES A 12,5% **2000 m** **Jedi 27 mai 2021** à 10h30
 (Mâles et Femelles - Anglo-Arabes 12,5 % à moins de 37,5 %)

30000 €

(15000, 5700, 4200, 2400, 1200, 900, 600) – dotation France Galop

CLASSIC 1

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids: 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 5.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Forfaits:	Lundi 31 mai 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 2 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Mercredi 2 juin 2021	12 h30 Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

Diurne

0613 156

Vendredi 28 mai 2021 à 10 h 30

5287 PRIX DES ALPILLES **1 100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P1** 14 partants maximum**5288** PRIX D'ARLES **1 100 m**
(Handicap)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +25.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P1** 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 mai 2021 à 15 h 30

5289 PRIX DE L'ASSOCIATION DES
PROPRIETAIRES PARIS-PROVINCE **2 000 m**
(Handicap de catégorie)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 mai 2021 à 15 h 30

5290 PRIX DE L'HIPPODROME DE LA CRAU **2000 m** **Vendredi 28 mai 2021 à 10h30**
(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 5 juin de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 5 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 5 décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 14 partants maximum

5291 PRIX DE MIRAMAS **1800 m**
(À réclamer)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 5 janvier de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 14 partants maximum

5292 PRIX CHRISTIAN FORNAROLI **2400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 mai 2021 à 15 h 30

Vendredi 28 mai 2021 à 10h30

5293 PRIX DE LA COTE BLEUE **2 400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5292

Forfaits :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 2 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 2 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 3 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 3 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Dimanche 6 juin 2021

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

0002 157

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

493 PRIX DU JOCKEY CLUB **2100 m** Mercredi 17 février 2021 à 10 h 30
(Groupe I - Mâles et Femelles)

1 500 000 €

(857 100, 342 900, 171 450, 85 650, 42 900)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. Poids : **58 k**.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 3.050 à l'engagement le 17 février ou 72.000 à l'engagement supplémentaire le 2 juin.

Forfait initial : Lundi 31 mai à 11 h.30.

ATTENTION: Les déclarations (forfait 2, partants probables, engagements supplémentaires, annulations de partants) sont avancées d'un jour par rapport aux autres courses de la réunion.

Les propriétaires du gagnant, du deuxième et du troisième verront l'engagement (versement à la Poule Propriétaire) de leurs chevaux remboursés ou bien leur supplémentation offerte pour le Grand Prix de Paris.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

561 GRAND HANDICAP DE CHANTILLY **2400 m** Lundi 31 mai 2021 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(Classe 1)
Première épreuve

Support d'événement

70 000 €

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 6 décembre 2020 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +16.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° B1 – Piste du Jockey Club 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

ENGAGEMENTS

Dimanche 6 juin 2021 (suite)

Vendredi 28 mai 2021 à 10h30

562 PRIX LA FLECHE **1 000 m**
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant gagné une Listed porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

563 PRIX D'ORGEMONT **1 100 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° K4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

Mercredi 19 mai 2021 à 10h30

566 PRIX DE SANDRINGHAM **1 600 m**
(Groupe II - Femelles)

130 000 €

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k**. La gagnante, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k.; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 19 mai ou 2.200 à l'engagement le 28 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 3 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

568 PRIX DE ROYAUMONT
(Groupe III - Femelles)

2400 m Mercredi 19 mai 2021 à 10h30

80000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe I ni, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 19 mai ou 1.600 à l'engagement le 28 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 3 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° B1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

564 PRIX MARCHAND D'OR
(L)

1200 m Vendredi 28 mai 2021 à 10h30

55000 €

(27500, 11000, 8250, 5500, 2750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. ; gagné plusieurs Listed Races ou une course de Groupe III, 2 k. ; gagné plusieurs Groupes ou une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

565 PRIX DU GROS-CHENE
(Groupe II)

1000 m Mercredi 19 mai 2021 à 10h30

130000 €

(74100, 28600, 13650, 9100, 4550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.** Le gagnant, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 19 mai ou 2.200 à l'engagement le 28 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 3 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

Mercredi 19 mai 2021 à 10h30

567 GRAND PRIX DE CHANTILLY **2 400 m**
(Groupe II)**130 000 €**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k.; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 19 mai ou 2.200 à l'engagement le 28 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 3 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Le gagnant sera qualifié pour la Caulfield Cup.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° B1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

Vendredi 28 mai 2021 à 10h30

569 PRIX ALY KHAN **1 200 m**
(Gentlemen-Riders)
(Classe 3)**24 000 €**

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 36 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 6 décembre 2020 inclus: 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

PRIX DU JOCKEY CLUB

Forfaits :	Lundi 31 mai 2021	11 h30 Boulogne
Forfait 2 :	Mardi 1 ^{er} juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 2 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 2 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 3 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 3 juin 2021	12 h30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Second Engagement :	Vendredi 28 mai 2021	10 h30 Boulogne (PRIX DE SANDRINGHAM, DE ROYAUMONT, DU GROS-CHENE, GD PX CHANTILLY)
Forfaits :	Mercredi 2 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 4 juin 2021	12 h30 Boulogne

MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0609 158

5294 PRIX DU CLOS GUIOT

(Maiden)

1500 m

Lundi 31 mai 2021 à 10 h 30

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum**5295** PRIX DE MALIVERNY

(À réclamer)

2000 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 7 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum**5296** PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

(Handicap de catégorie)

1500 m

(Classe 3)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

Lundi 31 mai 2021 à 10h30

5297 PRIX JARDIN EN VILLE **2 600 m**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

5298 PRIX DE LA TIMONE **2 600 m**
 (À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
 (Classe 4)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 7 janvier 2021 inclus, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.**Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum

5299 PRIX DE LA BOSQUE **1 500 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

5300 PRIX DE LA BUISSONNE

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

1500 m **Lundi 31 mai 2021** à 10 h 30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5299

Forfaits :	Mercredi 2 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 4 juin 2021	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 158

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4755 PRIX XAVIER CEBRON DE LISLE

(Maiden)

1400 m

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 12 partants maximum

Lundi 31 mai 2021 à 10h30

4756 PRIX DU PARC DE L'HIPPODROME **1 600 m**
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum**4757 PRIX DE LA CHEZINE** **2 400 m**
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 7 décembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2**. Les chevaux ayant depuis le 7 septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum**4758 PRIX PIERRE DE LORGERIL** **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 7 février 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

4759 PRIX BRITISH FRIENDS
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

2400 m **Lundi 31 mai 2021** à 10 h 30

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 7 février 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum
Engagement dans la course n° 4758

Forfaits :	Mercredi 2 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 juin 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 4 juin 2021	12h30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 159

Lundi 31 mai 2021 à 10h30

570 PRIX DU HARAS DE JARDY **2 400 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 6 décembre 2020 inclus.**Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 561 le 31 mai, 10 h.30 à Boulogne.****Cette course est la 2^e épreuve du Grand Handicap de Chantilly prévu le dimanche 6 juin.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 8** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

Engagement dans la course n° 561

571 PRIX RIVERMAN **1 200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 1** 18 partants maximum

572 PRIX PAWNEESE **1200 m** **Lundi 31 mai 2021** à 10 h 30
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté).

Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 1 18 partants maximum

573 PRIX ARBELE **1400 m**
 (Classe 2)

Réservée F.E.E.

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 3 18 partants maximum

574 PRIX AVEU **2400 m**
 (Classe 1)

35 000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 8 décembre 2020 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids : 57 k.** Tout gagnant à 2 ans, depuis le 8 décembre 2020 inclus, d'une Classe 2 ou, cette année, d'une Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

Lundi 31 mai 2021 à 10h30

575 PRIX DE CARRIERES-SOUS-BOIS 1 600 m

(À réclamer)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 8 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum

576 PRIX DE LA COQUENNE 2 400 m

(Handicap)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 31 mai 2021 à 15 h 30

577 PRIX DE LA CELLE SAINT-CLOUD 2 400 m

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Troisième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 6 décembre 2020 inclus.

Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 561 le 31 mai, 10 h.30 à Boulogne.

Cette course est la 3^e épreuve du Grand Handicap de Chantilly prévu le dimanche 6 juin.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 561

Forfaits :	Mercredi 2 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 5 juin 2021	12 h30 Boulogne

Mercredi 9 juin 2021

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 160

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5030 PRIX BAROUD D'HONNEUR

(Mâles et Hongres)
(Maiden)

1100 m Mardi 1^{er} juin 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum

5031 PRIX DE LA MARQUISE DE MORATALLA

(Femelles)
(Maiden)

1100 m

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum

Mardi 1^{er} juin 2021 à 10h30**5032 PRIX PAUL DUBOSCQ** 1 100 m
(Classe 2)**20 000 €**

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 9 mars de l'année dernière inclus inclus, gagné une course de Classe 1, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 9 mars de cette année inclus, pour les chevaux de 4 ans et au-dessus, gagné une Classe 2. **Poids: 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année: 1 k. par 6.000 reçus.

(LIGNE DROITE)

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum**5033 PRIX ANDRE AUBERTIE** 1 400 m
(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximumPublication des poids, le mardi 1^{er} juin 2021 à 15 h 30**5034 PRIX ALFRED FREMIOT** 1 400 m
(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5033

5035 PRIX BA TOUSTEM
(Arabes)

1900 m **Mardi 1^{er} juin 2021** à 10 h 30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 4 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 5 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 5 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 7 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 7 juin 2021	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0712 160

Réunion **PREMIUM**
ÉQUIDIA

5351 PRIX DES PIVOINES
(Classe 2)

1200 m

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Mardi 1^{er} juin 2021 à 10h30**5352 PRIX CHRISTIAN DESVIGNE** 1 600 m
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 18 partants maximum**5353 PRIX HENRI HUBSCH** 2 400 m
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P7** 18 partants maximum**5354 PRIX ALFRED AUDRY** 1 600 m
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 9 janvier de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 18 partants maximum

5355 PRIX DU CHAMP DE MARS
(Classe 3)

1600 m **Mardi 1^{er} juin 2021** à 10 h 30

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 9 juin de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 9 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 9 décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5356 PRIX MUNET
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)

1600 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2.; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 9 janvier de cette année reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5357 PRIX DU PARC DE LA TETE D'OR
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

2200 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, depuis le 9 février de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 1^{er} juin 2021 à 15 h 30

Mardi 1^{er} juin 2021 à 10h30**5358** PRIX DU PARC DE MIRIBEL

2200 m

(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve**14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, depuis le 9 février de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5357

Forfaits :	Vendredi 4 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 5 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 5 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 7 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 7 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Jeudi 10 juin 2021

ENGAGEMENTS

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 161

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

578 PRIX DU BEL AIR
(Handicap divisé)
Première épreuve

1300 m Mercredi 2 juin 2021 à 10 h 30

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 2 juin 2021 à 15 h 30

579 PRIX DE L'AVENIR
(Maiden)

1000 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C3 – Ligne Droite, 3^e Poteau 18 partants maximum

580 PRIX DE NANTERRE
(Classe 2)

2000 m

28000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 10 décembre 2020 inclus, gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 10 septembre 2020 inclus, reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° I1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

Mercredi 2 juin 2021 à 10 h 30

581 PRIX DU MUSEE DE LA FEMME **1 800 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)
(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 2 juin 2021 à 15 h 30

585 PRIX DE PICPUS **1 300 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 578

582 PRIX DE LA COLONNE ASTROLOGIQUE **1 300 m**
(Classe 2)

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 10 juin 2020 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 10 décembre 2020 inclus, ni gagné une Classe 1, ni été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 10 mars 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 10 décembre 2020 inclus, en victoires et places.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum

583 PRIX DU VIEUX COLOMBIER **2800 m** **Mercredi 2 juin 2021 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

21000 €
 (10500, 4200, 3150, 2100, 1050)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° F1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 2 juin 2021 à 15 h 30

584 PRIX DES MATHURINS **2800 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19000 €
 (9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° F1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 583

Forfaits:	Samedi 5 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 7 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 7 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 8 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 8 juin 2021	12 h 30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 162

Jeudi 3 juin 2021 à 10h30

4546 PRIX KARAKONTIE 1 400 m
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers et hongres de **2 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1** 18 partants maximum

4547 PRIX DES BELLES DEMOISELLES 1 400 m
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour pouliches de **2 ans**, nées et élevées en France, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1** 18 partants maximum

4548 PRIX DES NEUF FONTAINES 1 600 m
(Inédits)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 18 partants maximum

4549 PRIX DE BLERANCOURT
(Maiden)**2400 m** Jeudi 3 juin 2021 à 10 h 30**27000 €**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**4550** PRIX DE SAINT-SAUVEUR**1800 m**

(À réclamer - Apprentis & Jeunes Jockeys)

19000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 11 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum**4551** PRIX DE SAINT-JEAN AUX BOIS**2400 m**

(À réclamer)

23000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 11 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Jeudi 3 juin 2021 à 10 h 30

4552 PRIX DES FUTAIES **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

30 000 €

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 3 juin 2021 à 15 h 30

4553 PRIX DE LA FORET DE LAIGUE **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4552

4554 PRIX DE LA FORET DE RETZ **2000 m** Jeudi 3 juin 2021 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Troisième épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 4552

Forfaits :	Lundi 7 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 8 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 8 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 9 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 9 juin 2021	12 h30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0712 162

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5359 PRIX DES LILAS BLANCS **1350 m**
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 2.000 en places. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Jeudi 3 juin 2021 à 10h30

5360 PRIX DE ROUVRES **1200 m**
(À réclamer)**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum**5361 PRIX THEODORE RAVIER** **2000 m**
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**5362 PRIX QUINSONAS** **1600 m**
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop
Prime F.E.E. : 2 500 € au premier
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas, depuis le 11 décembre de l'année dernière inclus, dans leurs trois dernières courses, gagné une Classe 2 et n'ayant pas, lors de leurs deux dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 11 septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5363 PRIX LOUIS DE LEUSSE
(Handicap)

2400 m Jeudi 3 juin 2021 à 10 h 30

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 3 juin 2021 à 15 h 30

5364 PRIX ALBERT SWANN
(Handicap divisé)

1600 m

(Classe 3)

Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 11 février 2021 inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 3 juin 2021 à 15 h 30

5365 PRIX ALBERT JOSSELME
(Handicap divisé)

1600 m

(Classe 4)

Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 11 février 2021 inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5364

Jeudi 3 juin 2021 à 10 h 30

5366 PRIX DE CROIX-LUIZET**3 400 m**(Handicap)
(Classe 4)**14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 32.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P11** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 3 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 7 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 8 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 8 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 9 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 9 juin 2021	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD

(Pôle Régional)

Nocturne

0609 163

5301 PRIX DE L'ILE DE TIBOULEN

(Classe 3)

3100 m Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30**16000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 7.500. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année: 1 k. par 3.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z6 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5302 PRIX LUCIEN PLANARD**

(À réclamer)

1500 m**12000 €**

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 12 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5303 PRIX DE TOURNEFORT**

(À réclamer)

2600 m**12000 €**

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 12 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

5304 PRIX DE L'ILE MAIRE **2 600 m**
(Classe 3)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 12 juin de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 12 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 12 décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5305 PRIX DES JEUNES CRAVACHES** **2 000 m**
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
(Classe 4)**10 000 €**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 12 janvier 2021 inclus, portera 1 k. 1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5306 PRIX DE CIPRIERES** **2 600 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**11 000 €**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapneur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

5307 PRIX DES GOUDES
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

1500 m **Vendredi 4 juin 2021** à 10 h 30

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mardi 8 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 10 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 10 juin 2021	12 h 30 Boulogne

TARBES

(Pôle Régional)

Diurne

0552 163

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5036 PRIX DU BALAITOUS
(Maiden)

2 100 m

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

5037 PRIX ALAIN LEQUEUX **1500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 14 partants maximum

5038 PRIX LOUIS DUCRU **1500 m**
(Femelles)
(Maiden)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les

pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° P3** 14 partants maximum

5039 PRIX DU PIC DU MIDI **2300 m**
(Handicap)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +25.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

5040 PRIX DE L'ECHEZ

(Handicap)
(Classe 4)

3000 m Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

5041 PRIX DE LALOUBERE

(Femelles - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

2300 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud-Book anglo-arabe, nées et élevées France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 25.000 en victoires et places. **Poids: 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 5.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 % 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

5042 PRIX DUNAMISSETTE

2 100 m

(Femelles - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book anglo-arabe, nées et élevées en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant jamais gagné ni reçu 3.500. **Poids: 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places: 1 k par 1.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Forfaits:	Mardi 8 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 10 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 10 juin 2021	12 h 30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0701 164

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5370** PRIX DES GENTIANES

(À réclamer)

2500 m Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 13 janvier de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5371 PRIX DE PARILLY

(Handicap de catégorie)

1 800 m**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

5372 PRIX DE GRESY-SUR-AIX **1 800 m**
 (Apprentis & Jeunes Jockeys)
 (Classe 3)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 13 juin 2020 inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 13 septembre 2020 inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 13 décembre 2020 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5373 PRIX DE CHANTILLY **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

5374 PRIX DE MAISONS-LAFFITTE **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5373

Dimanche 13 juin 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

5375 PRIX DE CHAZEY-SUR-AIN
(Handicap)
(Classe 4)

2500 m Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 13 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 juin 2021	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Diurne

0001 164

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

586 PRIX MAJOR FRIDOLIN
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

1 400 m

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 13 décembre 2020 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

587 PRIX VOLTERRA **1 600 m**
(Femelles)
(L)

55 000 €
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

588 PRIX MELISANDE **2 100 m**
(Femelles)
(L)

55 000 €
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° K1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

589 PRIX RIDGWAY **2 000 m**
(Mâles et Hongres)
(L)

55 000 €
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les poulains ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

590 LA COUPE
(Groupe III)**2000 m** Mercredi 26 mai 2021 à 10h30**80 000 €**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de plusieurs courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 26 mai ou 1.600 à l'engagement le 4 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 10 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

591 PRIX DES PETITS CHAMPS
(Handicap de catégorie divisé)**2400 m** Vendredi 4 juin 2021 à 10h30

(Classe 3)

Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

592 PRIX DE L'ETANG DE BOULOGNE **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 591

593 PRIX DES FORTIFICATIONS **1 700 m**
(À réclamer)
(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 13 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q2 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

594 PRIX DE VILLERON **2 100 m**
(Classe 3)

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 13 décembre 2020 inclus: 1 k. par 5.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° K1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

595 PRIX MACKENSIE GRIEVES **1 400 m** **Vendredi 4 juin 2021** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 13 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 586

Second Engagement:	Vendredi 4 juin 2021 <i>(PRIX LA COUPE)</i>	10 h 30 Boulogne
Forfaits:	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 11 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 11 juin 2021	12 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle National)

Diurne

0907 164

5558 PRIX DE L'ESSOR **1 200 m**
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Vendredi 4 juin 2021 à 10 h 30

5559 PRIX DE LA BELLE STRASBOURGEOISE **3000 m**
(Autres Que Pur Sang)

12 000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus cette année et par 5.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 9 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Lundi 14 juin 2021

ENGAGEMENTS

SALON-DE-PROVENCE

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Diurne

0613 165

5308 PRIX DE FOS SUR MER

(Maiden)

1100 m Lundi 7 juin 2021 à 10h30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (À réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 14 partants maximum

5310 PRIX DES BENEVOLES

(À réclamer)

1100 m

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 14 janvier de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 14 partants maximum

5309 PRIX DE NORMANDIE

(Maiden)

1800 m

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 14 partants maximum

Lundi 7 juin 2021 à 10h30

5311 PRIX ARMAND MOSSE **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 7 juin 2021 à 15 h 30

5312 PRIX FRANCOIS BLANC **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5311

5313 PRIX JEAN CLAUDE NAPOLI **1100 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P1** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 7 juin 2021 à 15 h 30

5314 PRIX FRANCE GALOP

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

1 100 m **Lundi 7 juin 2021 à 10h30****14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.*****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*****Parcours n° P1** 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5313

Forfaits :	Mercredi 9 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 juin 2021	12 h30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 166

Lundi 7 juin 2021 à 10 h 30

4555 PRIX DU CHATEAU DE COMPIEGNE **1 600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 7 juin 2021 à 15 h 30

4556 PRIX DE GILOCOURT **2 000 m**
(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées: 1 k. par 3.000 reçus en victoires et places.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

4557 PRIX DE BETHANCOURT-EN-VALOIS **1 400 m**
(À réclamer)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 15 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1** 18 partants maximum

4562 PRIX DU CHATEAU DE PIERREFONDS **1600 m** **Lundi 7 juin 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4555

4561 PRIX DE SAINT-CREPIN **2400 m**
(Classe 2)

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 15 juin 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 15 décembre 2020 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 15 mars 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 15 décembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4558 PRIX DES BEAUX MONTS **1600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 7 juin 2021 à 15 h 30

Lundi 7 juin 2021 à 10h30

4559 PRIX DES FRONDAISONS **1 600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4558

4560 PRIX SAINT-LEGER AUX BOIS **1 600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Troisième épreuve

13 000 €

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4558

Forfaits:	Jeudi 10 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 11 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 11 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 12 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 12 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Mercredi 16 juin 2021

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 167

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

596 PRIX DE BEAUMESNIL **2000 m** **Mardi 8 juin 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 8 juin 2021 à 15 h 30

597 PRIX EPINARD **1200 m**
(Classe 2)

34000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^o ou 3^o d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 1 18 partants maximum

598 PRIX YOUTH **1600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum

Mardi 8 juin 2021 à 10h30

599 PRIX GAZALA **1 600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 5** 18 partants maximum

600 PRIX DU CASTEL **3 000 m**
(Handicap)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 16** 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 8 juin 2021 à 15 h 30

603 PRIX DE BEAUVAL **2 000 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 6** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 596

601 PRIX DE L'ETOILE DU BOUT DU MONDE **1600 m** **Mardi 8 juin 2021 à 10h30**
(Classe 3)

20000 €

(10000, 4000, 3000, 2000, 1000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 16 décembre 2020 inclus: 1 k. par 5.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum

602 PRIX DU VESINET **2400 m**
(À réclamer)
(Classe 3)

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 k. ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 16 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 11 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 12 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 12 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 14 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 14 juin 2021	12 h30 Boulogne

CRAON

(Pôle National)

Diurne

0212 168

Mercredi 9 juin 2021 à 10h30

4895 PRIX DE L'AVENIR 1300 m
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

4896 PRIX CHARLES GIRAUDON 2200 m
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

4897 PRIX JACQUES DOYASBERE 1650 m
(Femelles)
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

4898 PRIX PAUL HIERONIMUS
(Classe 4)

1650 m Mercredi 9 juin 2021 à 10 h 30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant une valeur inférieure ou égale à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 17 décembre 2020 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4899 PRIX DE SEGRE
(Handicap)
(Classe 3)

3 000 m

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 17 février de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 9 juin 2021 à 15 h 30

4900 PRIX DE LA MAROUTIERE
(Autres Que Pur Sang)

2 400 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 12 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 15 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 15 juin 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 168

Mercredi 9 juin 2021 à 10 h 30

5053 PRIX DU BASSIN D'ARCACHON - SABT **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 17 décembre de l'année dernière inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 9 juin 2021 à 15 h 30

5054 PRIX PRECIA MOLEN **1 400 m**
 (À réclamer)

12 500 €

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 18 partants maximum

5055 PRIX E2M
(Classe 2)**1100 m** Mercredi 9 juin 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.**(LIGNE DROITE)**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum**5057 PRIX ROBERT PERRIN**
(Classe 2)**1600 m****22000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru, n'ayant pas, depuis le 17 décembre de l'année dernière inclus, dans leurs trois dernières courses, gagné une Classe 2, et n'ayant pas, dans leurs deux dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 17 septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 11.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**5056 PRIX EQUIFORM BERTRAND**
(Handicap)**1800 m****18000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 9 juin 2021 à 15 h 30

Mercredi 9 juin 2021 à 10h30

5058 PRIX ANDRE BOINGNERES 1 600 m

(Classe 2)

20 000 €

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 17 janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni, cette année, gagné une course de Classe 1.
Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 8.000 reçus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

PRIX DE LA BASE AERIENNE 120 DE

5059 CAZAUX 2 400 m

(À réclamer valeur handicap)

(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k. 1/2; pour 13.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 17 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

5060 PRIX FOIE GRAS BIRABEN 1 800 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 17 décembre de l'année dernière inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5053

Forfaits :	Samedi 12 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 15 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 15 juin 2021	12 h 30 Boulogne

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 169

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4605** PRIX CLAUDE MONET

(Maiden)

1100 m Jeudi 10 juin 2021 à 10h30

20000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et issus d'étalon ayant, lors de l'année de conception du cheval, fait la monte pour un tarif affiché égal ou inférieur à 12.000 euros. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum**4607** PRIX ETIENNE RIMBERT

(Maiden)

3000 m

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 06 16 partants maximum**4608** PRIX DE LA PORTE DE TOURELLES

(Classe 3)

1400 m

23000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 3.000 reçus en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum

Jeudi 10 juin 2021 à 10 h 30

4606 PRIX DE BREAUITE 1100 m
(Handicap de catégorie)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 juin 2021 à 15 h 30

4609 PRIX DES IVOIRIERS 1100 m
(À réclamer)
(Classe 3)**17 000 €**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 15 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 15 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 16 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 16 juin 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0550 169

5062 PRIX HARAS DE GALOUIN **1400 m** **Judi 10 juin 2021 à 10h30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5061 PRIX HARAS DES FAUNES **1400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5063 PRIX HARAS D'AYGUEMORTE **1800 m**
(Maiden)

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Jeudi 10 juin 2021 à 10 h 30

5067 PRIX TEC RAIL **1 400 m**
(Handicap)
(Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 juin 2021 à 15 h 30

5595 PRIX HARAS DES ROCS **1 600 m**
(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 18 décembre 2020 inclus : 1 k. par 3000.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum

5065 PRIX HARAS DE SAINT-VINCENT **3 000 m**
(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 18 décembre 2020 inclus : 1 k. par 3000.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P12** 14 partants maximum

5064 PRIX HARAS DES GRANGES

(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)

1900 m Jeudi 10 juin 2021 à 10h30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

5068 PRIX DU HARAS DE GELOS - WAR COMMAND 1600 m

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 juin 2021 à 15 h 30

Jeudi 10 juin 2021 à 10 h 30

5066 OMNIUM DES ANGLO-ARABES A 37,50% **2400 m**
(Course internationale - Anglo-Arabes 37,5 % et plus)**42 000 €**

(21 000, 7 980, 5 880, 3 360, 1 680, 1 260, 840) – dotation France Galop

INTERNATIONAL - CLASSIC I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe de leur pays d'origine, comptant au moins 37,5 de sang arabe. **Poids : 58 k.** Les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places (carrière de courses).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 14 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 15 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 15 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 16 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 16 juin 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 170

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5070 PRIX JAMES, GABY ET CHARLEY
CROCKETT 1400 m Vendredi 11 juin 2021 à 10h30
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids: 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

5069 PRIX LOUIS DU CHEYRON 1400 m
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

5071 PRIX CAFPI BASSIN D'ARCACHON 1100 m
(Handicap)
(Classe 3)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.**Les références applicables dans ce Handicap seront + 21,5; + 24.****Les références de cette épreuve seront éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(LIGNE DROITE)***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P0** 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

5072 PRIX PRESIDENT JEAN-LOUIS HISS **2400 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 19 février de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

5073 PRIX DU CABINET LASSUS ET ASSOCIES **2400 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 19 février de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5072

5074 OMNIUM ANGLO-ARABES A 12,50% **2400 m** **Vendredi 11 juin 2021 à 10h30**
(Anglo-Arabes 12,5 % à moins de 37,5 %)

40000 €

(20000, 7600, 5600, 3200, 1600, 1200, 800) – dotation France Galop

INTERNATIONAL - CLASSIC I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe de leur pays d'origine, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids: 59 k**. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 % 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places (carrière de courses).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 15 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 17 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 17 juin 2021	12 h30 Boulogne

MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX

(Pôle Régional)

Nocturne

0609 170

5315 PRIX ROBERT PICARDAT **2000 m**
(À réclamer)

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 19 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

5316 PRIX DU VERDON 1500 m
(Classe 3)**12 000 €**

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas depuis le 19 juin de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed, ni depuis le 19 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids: 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 19 décembre de l'année dernière inclus: 1 k. par 2000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5317 PRIX DU JAS BLANC** 1500 m
(À réclamer valeur handicap)

(Classe 4)

10 000 €

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 19 janvier 2021 inclus, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum**5318 PRIX DU VALLON DES AUFFRES** 3100 m
(À réclamer valeur handicap)

(Classe 4)

10 000 €

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 19 janvier 2021 inclus, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z6 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

5319 PRIX DES TURFISTES

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2000 m Vendredi 11 juin 2021 à 10h30**10000 €**

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

5320 PRIX DE RHONE-ALPES

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

2600 m**15000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

5321 PRIX D'AUVERGNE **2 600 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum
Engagement dans la course n° 5320

Forfaits :	Mardi 15 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 17 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 17 juin 2021	12 h30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

(Pôle Régional)

Diurne

0701 171

5376 PRIX DE LA MOTTE SERVOLEX

(À réclamer)

1800 m Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 20 janvier de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5377 PRIX JEAN COURTINAT

(Cavalières & Gentlemen-Riders)

2000 m

(Classe 4)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

9 500 €

(4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 28 k., n'ayant pas reçu une allocation de 8.500 depuis le 20 septembre de l'année dernière inclus. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 20 septembre 2020 inclus: 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Vendredi 11 juin 2021 à 10 h 30

5378 PRIX DU GRAND PORT **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 20 février de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

5379 PRIX DE LA GRANDE CHARTREUSE **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 20 février de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5378

Forfaits :	Mercredi 16 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 17 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 17 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 18 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 18 juin 2021	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY**(Pôle National)****Diurne**

0002 171

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

494 PRIX DE DIANE LONGINES **2100 m** **Mercredi 17 février 2021 à 10 h30**
(Groupe I - Femelles)

1 000 000 €

(571 400, 228 600, 114 300, 57 100, 28 600)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.****La course sera précédée d'un défilé.****Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement le 17 février ou 66.000 à l'engagement supplémentaire le 16 juin.****Forfait initial : Lundi 14 juin à 11 h.30.****ATTENTION: Les déclarations (forfaits 2, partants probables, engagements supplémentaires, annulations de partants) sont avancées d'un jour par rapport aux autres courses de la réunion.****Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement de la pouliche gagnante.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum**

604 LONGINES GRAND HANDICAP DE
LAMORLAYE **1800 m** **Vendredi 11 juin 2021 à 10 h30**
(Handicap)
(Classe 1)

Support d'événement**70000 €**

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 20 décembre 2020 inclus.**La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +16.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Q2 16 partants maximum**

Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

605 PRIX DE LA REINE BLANCHE LONGINES 1100 m
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° K4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

Mercredi 2 juin 2021 à 10h30

PRIX DU BOIS LONGINES - FONDS
606 EUROPEEN DE L'ELEVAGE 1200 m
(Groupe III)

80 000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Primes F.E.E. : 11 000, 5 000, 4 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 57 k.**
Le gagnant d'une course de Groupe portera 2 k.

En outre, des primes de 11.000, 5.000, 4.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premiers, si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 2 juin ou 1.600 à l'engagement le 11 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

607 PRIX PAUL DE MOUSSAC LONGINES **1 600 m** Mercredi 2 juin 2021 à 10 h 30
(Groupe III)

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids: 56 k.** Le gagnant, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 2 juin ou 1.600 à l'engagement le 11 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

608 PRIX DU LYS LONGINES **2 400 m**
(Groupe III)

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 2 juin ou 1.600 à l'engagement le 11 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 juin.

Le propriétaire du gagnant verra l'engagement (versement à la Poule Propriétaire) de son cheval remboursé ou bien sa supplémentation offerte pour le Grand Prix de Paris.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° B1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 20 juin 2021 (suite)

Mercredi 2 juin 2021 à 10 h 30

609 PRIX BERTRAND DU BREUIL LONGINES **1 600 m**
(Groupe III)

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1^{er} octobre 2020 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de plusieurs courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 2 juin ou 1.600 à l'engagement le 11 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

Vendredi 11 juin 2021 à 10 h 30

610 QATAR DERBY DES PUR-SANG ARABES
DE 4 ANS **2 000 m**
(Groupe I PA - Arabes)

150 000 €

(75 000, 30 000, 22 500, 15 000, 7 500)

Groupe I - PA

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

611 PRIX LONGINES REINE MARIE-AMELIE 2000 m **Vendredi 11 juin 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie - Cavalières)
(Classe 3)

Championnat du Monde LONGINES FEGENTRI

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 58 k.

Pour cavalières membres de leur club affilié à la FEGENTRI.

Dans cette épreuve, les montes seront attribuées par tirage au sort.

Seront retenues en priorité les 7 premières cavalières au classement FEGENTRI, dont la représentante française.

Au-delà, seront retenues les Cavalières françaises dans l'ordre décroissant du classement national au nombre de victoires au 31 décembre 2020.

Toutefois, si une Cavalière est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.

Pour Cavalières ayant gagné au moins 5 victoires en Plat et Obstacle point to point inclus.

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3 % de la valeur nominal du prix, en faveur de la FEGENTRI.

Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert à la Cavalière du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 11 juin 2021 à 10h30

612 PRIX LONGINES FUTURE RACING STAR 1 600 m
 (Handicap de catégorie - Apprentis & Jeunes Jockeys)
 (Classe 3)

Championnat du Monde apprentis jeunes jockeys

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 54 k.****Pour Apprentis et Jeunes Jockeys de moins de 25 ans sur invitation.****Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.****L'attribution des montes se fera par tirage au sort.****Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.****Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum**
Publication des poids, le vendredi 11 juin 2021 à 15 h 30**PRIX DE DIANE**

Forfaits :	Lundi 14 juin 2021	11 h30 Boulogne
Forfait 2 :	Mardi 15 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 17 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 17 juin 2021	12 h30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Second Engagement :	Vendredi 11 juin 2021	10 h30 Boulogne <i>(PRIX DU BOIS, PAUL DE MOUSSAC, DU LYS, BERT. DU BREUIL)</i>
Forfaits :	Mercredi 16 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 17 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 17 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 18 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 18 juin 2021	12 h30 Boulogne

Lundi 21 juin 2021

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 172

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

613 HANDICAP D'ETE 1600 m Lundi 14 juin 2021 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 21 décembre 2020 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 14 juin 2021 à 15 h 30

614 PRIX CHATEAU BOUSCAUT 1400 m
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 3 18 partants maximum

615 PRIX DE LA RABLAIS 1400 m
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 3 18 partants maximum

Lundi 14 juin 2021 à 10 h 30

617 PRIX CORTEIRA **1 600 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 21 décembre 2020 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 21 septembre 2020 inclus, reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum**616 PRIX DE COULOMMIERS** **2 100 m**
(À réclamer)**27 000 €**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k. 1/2; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 21 janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 18 partants maximum**618 PRIX DE LA PLACE COLBERT** **2 100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 14 juin 2021 à 15 h 30

619 PRIX DE LA PLACE MONTAIGNE **2 100 m** **Lundi 14 juin 2021** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 618

620 PRIX DU TRASQUET **1 600 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 21 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 613

Forfaits :	Mercredi 16 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 17 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 17 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 18 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 18 juin 2021	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 173

Lundi 14 juin 2021 à 10h30

4768 GRAND PRIX SYNERGIE **2200 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 décembre de l'année dernière inclus.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 14 juin 2021 à 15 h 30

4770 PRIX DE SAINTE-ANNE **1 600 m**
 (Handicap de catégorie)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 14 juin 2021 à 15 h 30

GRAND PRIX ANJOU BRETAGNE -
4769 HARAS DU SAZ **1600 m** **Lundi 14 juin 2021 à 10 h 30**
 (L)

52000 €

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) – dont France Galop : 48 000
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.**
 Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

4772 PRIX DU BOIS ROUAUD **2400 m**
 (Classe 2)

24000 €

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 22 janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 22 août de l'année dernière inclus, une Listed Race ni, cette année, reçu une allocation de 14.000 (Handicap excepté). **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 22 août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés), reçu plusieurs allocations de 8.000 ou une allocation de 10.000 porteront 1 k. 1/2; plusieurs allocations de 10.000 ou une allocation de 12.000, 2 k. 1/2; plusieurs allocations de 12.000 ou été placés 2^e ou 3^e d'une Listed Race, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum

4771 PRIX BELLAMY **2200 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Deuxième épreuve

25000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 décembre de l'année dernière inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum
 Engagement dans la course n° 4768

Lundi 14 juin 2021 à 10h30

4773 GRAND PRIX DES AQPS **2400 m**
(AQPS, inscrits au stud-book)**25 000 €**

(12500, 5000, 3750, 2500, 1250) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 17 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 18 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 18 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 19 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 19 juin 2021	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0609 174

5322 PRIX DE LA VALBARELLE

(Maiden)

2600 m Mardi 15 juin 2021 à 10 h 30

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

5323 PRIX DE L'ETE

(Classe 2)

1500 m

22000 €

(11000, 4180, 3080, 1760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 23 décembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 23 septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

5324 PRIX D'ARVENC

(À réclamer)

1500 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 23 janvier 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Mardi 15 juin 2021 à 10h30

5325 PRIX GERARD BIGENI **2000 m**
(Handicap)**18 000 €**(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 15 juin 2021 à 15 h 30

GRAND PRIX DE MARSEILLE-VIVAUX -

5326 GASTON DEFFERRE **2000 m**
(Classe 1)**50 000 €**

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course de Groupe, depuis le 23 janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 23 juin de l'année dernière inclus, gagné une Classe 1, porteront 1 k. 1/2 ; gagné une Listed Race ou été placés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe, 3 k. ; gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III, 4 k. 1/2.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum**5327 PRIX D'ORAISON** **1500 m**
(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré** 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 15 juin 2021 à 15 h 30

5328 PRIX DE BOLLENE

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

1500 m **Mardi 15 juin 2021** à 10h30

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z3 – Piste en Sable Fibré 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5327

Forfaits :	Vendredi 18 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Samedi 19 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 19 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 21 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 21 juin 2021	12 h30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 175

Mercredi 16 juin 2021 à 10 h 30

621 PRIX DU PALAIS DES GLACES **1 850 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 24 décembre 2020 inclus.**Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° G3 – Grande Piste, 1^{er} Poteau** 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 16 juin 2021 à 15 h 30

622 PRIX DES ARENES DE PARIS **1 300 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum

623 PRIX DE LA GLORIETTE DE BUFFON **1 300 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum

624 PRIX DE THIBERVILLE **2400 m** Mercredi 16 juin 2021 à 10h30
(Femelles)
(L)

55000 €

(27 500, 11 000, 8250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

625 PRIX DES ARTS ET METIERS **1400 m**
(Classe 1)

35000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 24 décembre 2020 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids : 57 k.** Tout gagnant à 2 ans, depuis le 24 décembre 2020 inclus, d'une Classe 2 ou, cette année, d'une Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

626 PRIX DE BELLEVUE **2200 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° J1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 16 juin 2021 à 15 h 30

Mercredi 16 juin 2021 à 10 h 30

627 PRIX DES CENTAURES **2 400 m**
 (Gentlemen-Riders)
 (Classe 3)

18 000 €
 (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 24 décembre 2020 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

628 PRIX DU COURS LA REINE **1 850 m**
 (Handicap divisé - Femelles)
 (Classe 2)
 Deuxième épreuve

25 000 €
 (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 24 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G3 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 621

Forfaits:	Samedi 19 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 21 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 21 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 22 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 22 juin 2021	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

Diurne

0545 175

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5083 PRIX PETIT PRESIDENT 2400 m Mercredi 16 juin 2021 à 10h30
(Maiden)

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

5082 DERBY DU LANGUEDOC 2400 m
(L)

55000 €

(27500, 11000, 8250, 5500, 2750) – dont France Galop : 51000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Tout gagnant, cette année, d'une Listed Race portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

PRIX DE L'ASSOCIATION DES

5084 PROPRIETAIRES DU GALOP DU SUD-OUEST 2000 m
(Classe 1)

30000 €

(15000, 5700, 4200, 2400, 1200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 24 décembre de l'année dernière inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 à 2 ans, depuis le 24 décembre de l'année dernière inclus ou, cette année, d'une course de Classe 1, portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Mercredi 16 juin 2021 à 10 h 30

5085 PRIX DU SOUVENIR**2000 m**

(Classe 2)

18 000 €

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 24 juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni, cette année, gagné une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2**. Les chevaux ayant, depuis le 24 septembre de l'année dernière inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs courses de Classe 2 ou une Classe 1, 3 k. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, l'année dernière, portera 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum**5086 PRIX DE CURZAY****2000 m**

(Handicap de catégorie)

(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 16 juin 2021 à 15 h 30

5087 PRIX DE LARDENNE
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2 400 m Mercredi 16 juin 2021 à 10h30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 16 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Samedi 19 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 21 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 21 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 22 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 22 juin 2021	12 h30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

0002 176

Jeudi 17 juin 2021 à 10 h 30

629 PRIX DE VINEUIL **1 200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes** 18 partants maximum**630** PRIX DE LA TROUBLERIE **1 200 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes** 18 partants maximum**632** PRIX DU MANOIR SANS SOUCI **1 800 m**
(Classe 1)**35 000 €**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 25 décembre 2020 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant à 2 ans, depuis le 25 décembre 2020 inclus, d'une Classe 2 ou, cette année, d'une Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° F1 – Piste Ronde** 18 partants maximum

631 PRIX DE MAGDELEINE
(Classe 2)

1200 m Jeudi 17 juin 2021 à 10h30

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 25 décembre 2020 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 25 septembre 2020 inclus, reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

635 PRIX HAMPTON
(L)

1000 m

52000 €

(26000, 10400, 7800, 5200, 2600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 3 ans, 55 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; gagné plusieurs Listed Races, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

Jeudi 17 juin 2021 à 10 h 30

633 QATAR COUPE DE FRANCE DES CHEVAUX
 ARABES **1600 m**
 (Groupe II PA - Arabes)

50 000 €
 (25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500)

GROUPE 2 - PA

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 20 partants maximum

634 PRIX LA MOSKOWA **3000 m**
 (L)

52 000 €
 (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 – Piste Ronde 20 partants maximum

636 PRIX DU SAGITTAIRE 1200 m Jeudi 17 juin 2021 à 10h30
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Première épreuve

30000 €

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 17 juin 2021 à 15 h 30

637 PRIX DU SERPENTAIRE 1200 m
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

21000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 636

Forfaits :	Lundi 21 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 22 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 22 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 23 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 23 juin 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**DAX**

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0516 176

Jeudi 17 juin 2021 à 10 h 30

5088 PRIX DE LA PORTE JULIA AUGUSTA **1 400 m**
(Maiden)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 14 partants maximum**5090** PRIX HECTOR ET HENRY DU POY **2 100 m**
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 25 janvier de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P6** 14 partants maximum**5091** PRIX ALPHONSE XIII **1 400 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 25 juin de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 25 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 25 décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 14 partants maximum

5093 PRIX DE SAINT-PAUL-LES-DAX

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

1 400 m Jeudi 17 juin 2021 à 10h30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 17 juin 2021 à 15 h 30

5092 PRIX DE L'AFAC

(Arabes)

1 400 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans 56 k. 1/2. ; 5 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

Un trophée sera remis par l'AFAC au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Jeudi 17 juin 2021 à 10 h 30

5089 PRIX FARIDA IV

2300 m

(Anglo-Arabes 37,5 % et plus)

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

CLASSIC III

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe n'ayant pas reçu 40.000 en victoires et places. **Poids: 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 9.000. Les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum

Forfaits:	Lundi 21 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 22 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 22 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 23 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 23 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Samedi 26 juin 2021

ENGAGEMENTS

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 177

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4563 PRIX AU-DELA DES PISTES

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

2800 m Vendredi 18 juin 2021 à 10h30

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 décembre 2020 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

4564 PRIX DE DRESLINCOURT

(À réclamer)

1400 m

24 000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

4565 PRIX DE LA BREVIERE

(Inédits)

2000 m

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Vendredi 18 juin 2021 à 10h30

4566 PRIX DU BRAS D'OR **1 800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k**. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

4567 PRIX DES HAMADRYADES **1 800 m**
(Femelles)
(Maiden)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

GRAND PRIX DE COMPIEGNE -

4568 5EME ETAPE DU DEFI DU GALOP **2 000 m**
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) – dont France Galop: 56 000

5EME ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juin 2020 inclus, gagné une course du Groupe II, ni, cette année, une course de Groupe. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; gagné plusieurs Listed Races, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juin 2020 inclus, gagné une course de Groupe, porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Un souvenir sera remis au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4569 PRIX DE LA FORET D'OURSCAMP **1800 m** **Vendredi 18 juin 2021 à 10h30**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

4570 PRIX DES BORDS DE L'OISE **1400 m**
 (Handicap)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

4571 PRIX DU THEATRE IMPERIAL **2800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 décembre 2020 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4563

Forfaits :	Mardi 22 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 23 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 23 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 24 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 24 juin 2021	12 h30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 177

Vendredi 18 juin 2021 à 10 h 30

4907 PRIX DE VERN D'ANJOU **1 400 m**

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.**Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum**4909 PRIX CHRISTIAN DE TREDERN** **2 000 m**

(Classe 2)

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 26 décembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 26 septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° P3** 16 partants maximum

4908 PRIX DU HARAS DE BEAUMONT
(Handicap de catégorie)

2400 m **Vendredi 18 juin 2021 à 10h30**

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

4910 MAINE-ET-LOIRE
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1400 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

Vendredi 18 juin 2021 à 10h30

4911 PRIX D'ANDIGNE**1 400 m**(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve**14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4910

Forfaits :	Mardi 22 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 23 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 23 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 24 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 24 juin 2021	12 h30 Boulogne

Dimanche 27 juin 2021

ENGAGEMENTS

LYON-PARILLY

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0712 178

5381 PRIX DES FLEURS

(Classe 2)

1350 m Vendredi 18 juin 2021 à 10h30

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

5382 PRIX LAURENT DESCOURS

(Maiden)

1600 m

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Vendredi 18 juin 2021 à 10h30

5383 PRIX DO RE MI FA SOL **2200 m**
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 27 décembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 27 septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum**5384** PRIX DU CHATEAU D'EAU **2200 m**
(Handicap)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.**

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 juin 2021 à 15 h 30

5380 GRAND PRIX DE LYON -
6EME ETAPE DU DEFI DU GALOP (L) **2400 m** **Vendredi 18 juin 2021 à 10h30**

60000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) – dont France Galop : 56 000

6EME ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juin 2020 inclus, gagné une course du Groupe II ni, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs Listed Races, 3 k. En outre, tout gagnant, depuis le 1^{er} juin 2020 inclus, d'une course de Groupe portera 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 23 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 24 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 24 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 25 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 25 juin 2021	12 h30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle National)

Diurne

0712 179

Lundi 21 juin 2021 à 10h30

5385 PRIX FEDERATION DES COURSES DU
CENTRE-EST **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 décembre de l'année dernière inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 21 juin 2021 à 15 h 30

5386 PRIX DES IRIS **1350 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 18 partants maximum

5387 PRIX YVES PARENTI **2200 m**
(Maiden)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 18 partants maximum

5388 PRIX VALANJOU
(Handicap de catégorie)

1350 m **Lundi 21 juin 2021** à 10 h 30

18000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 21 juin 2021 à 15 h 30

5389 PRIX DE LA PART-DIEU
(Classe 3)

1350 m

15000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 28 juin de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 28 septembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 28 décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Parcours n° P3 18 partants maximum

5390 PRIX DU CERCLE DE L'UNION
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

2000 m

25000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 décembre de l'année dernière inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5385

Lundi 21 juin 2021 à 10 h 30

5391 PRIX DES TERREAUX **2 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 21 juin 2021 à 15 h 30

5392 PRIX D'AINAY **2 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5391

Forfaits :	Mercredi 23 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 24 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 24 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 25 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 25 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Mardi 29 juin 2021

ENGAGEMENTS

SENONNES-POUANCÉ

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(1^{re} catégorie)
Semi-Nocturne
0241 180

4915 PRIX DES VANS THEAULT **1200 m** **Lundi 21 juin 2021 à 10 h 30**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (À réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4916 PRIX PHILIPPE MONNIER **1350 m**
(Maiden)

11000 €

(5500, 2200, 1650, 1100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4917 PRIX SUPER U POUANCE **2300 m**
(Maiden)

11000 €

(5500, 2200, 1650, 1100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Lundi 21 juin 2021 à 10 h 30

4918 PRIX DU CREDIT MUTUEL DE L'ANJOU 2100 m

(Handicap de catégorie)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 21 juin 2021 à 15 h 30

4920 PRIX PIGEON TP LOIRE ANJOU 2100 m

(Handicap de catégorie)

(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 21 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits:	Jeudi 24 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 25 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 25 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 26 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 26 juin 2021	12 h 30 Boulogne

Mercredi 30 juin 2021

ENGAGEMENTS

MARSEILLE-BORÉLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0610 181

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5329 PRIX PIERRE THOMAS

(Classe 2)

1200 m **Mardi 22 juin 2021** à 10 h 30

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

5330 PRIX DU REDON

(À réclamer)

1200 m

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

5331 PRIX DE NIOLON

(Maiden)

2000 m

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

Mardi 22 juin 2021 à 10h30

5332 PRIX NOSTRADAMUS **2000 m**
(Classe 1)**30 000 €**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas depuis le 30 décembre de l'année dernière inclus dans leurs deux dernières courses gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant à 2 ans depuis le 30 décembre de l'année dernière inclus d'une Classe 2 ou, cette année, d'une Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum**5333 PRIX DES GRANDS CARMES** **2 600 m**
(Handicap de catégorie)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 22 juin 2021 à 15 h 30

5334 PRIX DE SAINT-MAURONT **1 600 m**
(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 22 juin 2021 à 15 h 30

5335 PRIX DE LA BELLE DE MAI

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

1 600 m **Mardi 22 juin 2021** à 10h30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5334

Forfaits :	Vendredi 25 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 26 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 26 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 28 juin 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 28 juin 2021	12 h30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 182

Mercredi 23 juin 2021 à 10 h 30

638 PRIX DE LA PLACE DES VOSGES **1 400 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 23 juin 2021 à 15 h 30

639 PRIX DU PRE CATELAN **1 300 m**
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

640 PRIX DES JEUXDIS **1 400 m**
(À réclamer)

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} février 2021 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

641 PRIX DE LA PORTE MAILLOT **1400 m** Mercredi 9 juin 2021 à 10 h 30
(Groupe III)

80000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 55 k 1/2. ; 4 ans et au-dessus, 59 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 9 juin ou 1.600 à l'engagement le 23 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 28 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 20 partants maximum

642 PRIX DE L'AXE MAJEUR **1800 m** Mercredi 23 juin 2021 à 10 h 30
(Classe 1)

33000 €

(16500, 6270, 4620, 2640, 1320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus, une Listed Race et n'ayant, depuis le 1^{er} avril 2021 inclus, ni gagné une Classe 1 (Handicap excepté), ni été classés 2^e d'une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus, gagné une Classe 1, ou été classés 2^e d'une Listed Race porteront 1 k. 1/2 ; gagné plusieurs Classe 1, ou été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

643 PRIX DE LA HUCHETTE **1800 m**
(À réclamer)
(Classe 3)

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

Mercredi 23 juin 2021 à 10 h 30

644 PRIX DU PARC ROYAL **1 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 638

645 PRIX DE LA PLACE SAINTE-CATHERINE **1 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Troisième épreuve

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 638

Second Engagement:	Mercredi 23 juin 2021 (PRIX LA PTE MAILLOT)	10 h 30 Boulogne
Forfaits:	Samedi 26 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 28 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 28 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 29 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 29 juin 2021	12 h 30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 183

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4572 PRIX DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE **1400 m** **Judi 24 juin 2021 à 10h30**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

20000 €

(10000, 4000, 3000, 2000, 1000) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 3.000 en places.**Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1** 18 partants maximum

4573 PRIX DE CLAIROIX **2000 m**
(À réclamer)

23000 €

(11500, 4600, 3450, 2300, 1150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 février 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

4574 PRIX DE BETHISY SAINT-MARTIN **2000 m**
(Classe 2)

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 2 janvier 2021 inclus gagné une Classe 2.**Poids : 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 2 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

Jeudi 24 juin 2021 à 10 h 30

4575 PRIX DE BONNEUIL-EN-VALOIS **1 600 m**
(Inédits)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 18 partants maximum**4576 PRIX D'EMEVILLE** **2 400 m**
(Handicap)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +24.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 24 juin 2021 à 15 h 30

4577 PRIX DU LONVAL **2 000 m**
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.**Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.****Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

4578 PRIX D'HARAMONT

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1 800 m Jeudi 24 juin 2021 à 10h30**21 000 €**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 24 juin 2021 à 15 h 30

4579 PRIX DU BERVAL

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1 800 m**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4578

Jeudi 24 juin 2021 à 10 h 30

4580 PRIX DE FRESNOY-LA-RIVIERE**1 800 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 4)

Troisième épreuve

13 000 €

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4578

Forfaits:	Lundi 28 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 29 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 29 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 30 juin 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 30 juin 2021	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0002 184

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

647 PRIX DU CENTRE D'ENTRAINEMENT **1600 m** **Vendredi 25 juin 2021 à 10h30**
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum

649 PRIX DE SAINT-PATRICK **1600 m**
(Mâles et Hongres)

(L)

55 000 €

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les poulains ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

648 PRIX DE BAGATELLE **1600 m**
(Femelles)

(L)

55 000 €

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H2 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

Vendredi 25 juin 2021 à 10 h 30

650 PRIX DU BOIS SAINT-DENIS **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000 €
(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 25 juin 2021 à 15 h 30

651 PRIX DU QUARTIER DE VERDUN **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19 000 €
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 650

646 PRIX DE L'EPARS **1 300 m**
(À réclamer)

19 000 €
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 3 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 17 partants maximum

652 PRIX DE LA FUTAIE DES EPINETTES **1200 m** **Vendredi 25 juin 2021 à 10h30**
(Classe 2)

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 3 juillet 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 3 janvier 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 3 avril 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 3 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

653 PRIX DES LIONS **1600 m**
(Gentlemen-Riders)
(Classe 3)

17000 €

(8500, 3400, 2550, 1700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 3 janvier 2021 inclus: 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 29 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 30 juin 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 30 juin 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 185

Vendredi 25 juin 2021 à 10 h 30

654 HANDICAP DES HAUTS DE SEINE **2 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant couru depuis le 4 janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 25 juin 2021 à 15 h 30

656 PRIX QUINTETTE **2 400 m**
 (Classe 1)

35 000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 4 janvier 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1 depuis le 4 janvier 2021 inclus, portera 2 k.; depuis le 4 avril 2021 inclus, portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2.; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum

655 PRIX DU VAL D'ENFER
(Maiden)**2000 m** **Vendredi 25 juin 2021 à 10h30****22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum**497 PRIX EUGENE ADAM**
(Groupe II)**2000 m** **Mercredi 16 juin 2021 à 10h30****130 000 €**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 16 juin ou 2.200 à l'engagement le 25 juin ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 1^{er} juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 20 partants maximum**496 GRAND PRIX DE SAINT-CLOUD**
(Groupe I)**2400 m** **Mercredi 9 juin 2021 à 10h30****400 000 €**

(228 560, 91 440, 45 720, 22 840, 11 440)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 2.650 à l'engagement le 9 juin ou 28.800 à l'engagement supplémentaire le 1^{er} juillet.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 20 partants maximum

Vendredi 25 juin 2021 à 10h30

657 PRIX CARTERET **1 600 m**
(Classe 3)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 4 juillet 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 4 octobre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 4 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 18 partants maximum**658 PRIX DE GRIGNON** **2 100 m**
(À réclamer)
(Classe 3)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 4 février 2021 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 18 partants maximum**659 PRIX CHEMIN VERT** **2 100 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 7 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 25 juin 2021 à 15 h 30

660 PRIX DES COTEAUX DE SAINT-CLOUD **2 400 m** **Vendredi 25 juin 2021 à 10h30**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 4 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 8 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 654

Second Engagement:	Vendredi 25 juin 2021 (PRIX EUGENE ADAM)	10h30 Boulogne
Forfaits:	Mercredi 30 juin 2021	11h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 2 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 2 juillet 2021	12h30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 185

4784 PRIX DE PARAMÉ **1 600 m**
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (À réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

12 partants maximum

Vendredi 25 juin 2021 à 10h30

4785 PRIX DE SAINT-YDEUC 1100 m
(À réclamer)**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

12 partants maximum

PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

4786 D'ILLE-ET-VILAINE 1800 m
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4787 PRIX DE SAINT-SERVAN 1800 m
(Classe 4)**9 000 €**

(4 500, 1 800, 1 350, 900, 450) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 4 mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4788 PRIX CLAUDE ROUGET
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)

2500 m **Vendredi 25 juin 2021 à 10h30**

10000 €

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 4 février 2021 inclus reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 30 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 2 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 2 juillet 2021	12 h30 Boulogne

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 185

5564 PRIX CLUB MEDITERRANEE
(Maiden)

1300 m

Réservée F.E.E.

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Vendredi 25 juin 2021 à 10h30

5565 PRIX DE NORROY-SUR-VAIR 1 600 m
(Maiden)**11 500 €**

(5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5566 PRIX DE CRAINVILLERS 2 400 m
(À réclamer valeur handicap - Cavalières & Gentlemen-Riders)

(Classe 4)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

8 500 €

(4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k et mis à réclamer pour 5.000, 7.000 ou 9.000. **Poids: 65 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 7.000 porteront 1 k. 1/2; pour 9.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k. 1/2; de plusieurs courses, 3 k.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5567 PRIX MARIA LECZINSKA **1600 m**
 (Handicap de catégorie - Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 4)

Vendredi 25 juin 2021 à 10h30

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

9 000 €

(4500, 1800, 1350, 900, 450) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 64 k.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 25 juin 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 30 juin 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 2 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 2 juillet 2021	12h30 Boulogne

DIEPPE

(Pôle National)
Semi-Nocturne

0404 186

Lundi 28 juin 2021 à 10h30

4610 PRIX DE LA PLAGE **1 100 m**
(À réclamer)**24 000 €**

(12.000, 4.800, 3.600, 2.400, 1.200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE

Parcours n° 01 16 partants maximum**4611 PRIX DES BAINS DE MER** **1 400 m**
(À réclamer)**19 000 €**

(9.500, 3.800, 2.850, 1.900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum**4612 PRIX HOCQUELUS** **1 100 m**
(Handicap de catégorie)**23 000 €**

(11.500, 4.600, 3.450, 2.300, 1.150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE

Parcours n° 01 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 28 juin 2021 à 15 h 30

4613 PRIX BON MOT
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

2400 m **Lundi 28 juin 2021** à 10 h 30

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 05 16 partants maximum

4614 PRIX FREEDONIA
(Femelles)
(Maiden)

2400 m

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 05 16 partants maximum

4615 PRIX DE LA JETEE EN BOIS
(Classe 3)

2200 m

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 3.000 reçus en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 03 16 partants maximum

Lundi 28 juin 2021 à 10 h 30

4616 PRIX DU BOUT DU QUAI **1 100 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 28 juin 2021 à 15 h 30

4617 PRIX DU BAS FORT BLANC **1 100 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4616

Forfaits :	Mercredi 30 juin 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 1 ^{er} juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 2 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 2 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mardi 6 juillet 2021

ENGAGEMENTS

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 187

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4581 PRIX DU Puits DU ROY

(Classe 3)

1800 m Lundi 28 juin 2021 à 10 h 30

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

4582 PRIX PALOMELLE

(À réclamer)

1600 m

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 6 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

4583 PRIX DE RESSONS-SUR-MATZ

(À réclamer)

2000 m

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 6 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Lundi 28 juin 2021 à 10h30

4584 PRIX DE CAISNES **1 400 m**
 (À réclamer valeur handicap)
 (Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 6 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

4585 PRIX DE CARLEPONT **2 400 m**
 (À réclamer valeur handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)
 (Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 6 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier 2021, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4586 PRIX DE MERCIERES **2 000 m**
 (Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 6 juillet 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 6 octobre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 6 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4587 PRIX DE LA DIVETTE

2800 m **Lundi 28 juin 2021** à 10 h 30

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 28 juin 2021 à 15 h 30

4588 PRIX DE L'AILETTE

2800 m

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 4587

Forfaits :	Judi 1 ^{er} juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 2 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 2 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 3 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 3 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 187

Lundi 28 juin 2021 à 10h30

5105 PRIX HELLENIQUA **1 200 m**

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum**5106 PRIX ANDRE BELINGUIER** **1 600 m**

(Classe 1)

30 000 €

(15000, 5700, 4200, 2400, 1200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas depuis le 6 janvier de cette année inclus dans leurs deux dernières courses gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1, depuis le 6 janvier de cette année inclus portera 2 k.; depuis le 6 avril de cette année inclus portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

5107 PRIX UNIKALO LA TESTE **1900 m** **Lundi 28 juin 2021** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 28 juin 2021 à 15 h 30

PRIX BEST WESTERN PLUS DESIGN ET
5108 SPA ARCAÇON **1900 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin qu'ele poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5107

SHEIKH MANSOOR FESTIVAL -
5110 PRIX BENGALI D'ALBRET **1400 m**
(Arabes)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dont France Galop: 10000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné.

Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Lundi 28 juin 2021 à 10h30

SHEIKH MANSOOR FESTIVAL - COUPE DU
5111 SUD-OUEST DES PUR-SANG ARABES **1900 m**
 (Groupe III PA - Arabes)

20 000 €
 (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Groupe 3 - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids: 4 ans, 56 k. 1/2 ; 5 ans et au-dessus, 58 k.** Tout gagnant d'une course de Groupe I portera 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

SHEIKH MANSOOR FESTIVAL -
5109 CRITERIUM DES POULICHES **1900 m**
 (Groupe II PA - Femelles - Arabes)

30 000 €
 (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Groupe 2 - PA

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids: 4 ans, 56 k. 1/2 ; 5 ans et au-dessus, 58 k.**

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Forfaits:	Jeu di 1 ^{er} juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 2 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 2 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 3 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 3 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

(Pôle Régional)

Diurne

0701 188

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5399 PRIX DES AMARANTES 1200 m Mardi 29 juin 2021 à 10 h 30
(Maiden)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (À réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5400 PRIX DES AMETHYSTES 1200 m
(À réclamer)

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5401 PRIX DES THERMES 2500 m
(À réclamer)

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 7 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Mardi 29 juin 2021 à 10h30

5402 PRIX DES HARAS NATIONAUX **1 800 m**
(Handicap)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 7 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 32.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 juin 2021 à 15 h 30

5403 PRIX HENRI DE SEYSSEL **2 000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 7 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +28.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 juin 2021 à 15 h 30

5404 PRIX D'ANNECY

(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

2000 m **Mardi 29 juin 2021 à 10h30**

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 7 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5403

Forfaits :	Vendredi 2 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Samedi 3 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 5 juillet 2021	12 h30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

0002 188

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

661 PRIX DU FOSSE LA COQUE

(Mâles et Hongres)
(Inédits)

1400 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° I1 18 partants maximum

Mardi 29 juin 2021 à 10h30

662 PRIX DE LA BUTTE BLANCHE **1 400 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° I1** 18 partants maximum

663 PRIX DE ROCHEFORT **1 200 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et issus d'étalon ayant, lors de l'année de conception du cheval, fait la monte pour un tarif affiché égal ou inférieur à 12.000 Euros. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****LIGNE DROITE****Parcours n° M3** 18 partants maximum

664 PRIX DU PONT DU CANAL DES DRUIDES **1 900 m**
(Handicap)

40 000 €

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à conditions Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.**La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z5 – Piste en Sable Fibré** 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 29 juin 2021 à 15 h 30

665 PRIX DE CHAUMONT
(Classe 2)

1600 m **Mardi 29 juin 2021 à 10h30**

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 7 juillet 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 7 janvier 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 7 avril 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 7 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum

666 PRIX DE LA ROUTE DU DINDON
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1300 m

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 29 juin 2021 à 15 h 30

667 PRIX DE LA ROUTE DES COQUINS
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1300 m

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 17 partants maximum
Engagement dans la course n° 666

Mardi 29 juin 2021 à 10h30

668 PRIX DU CHEMIN DE LA CARTOUCHE **2 100 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z6 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 29 juin 2021 à 15 h 30

669 PRIX DU CHEMIN DES POISSONNIERS **2 100 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z6 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 668

Forfaits :	Vendredi 2 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 3 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 5 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 189

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4789** PRIX FAUCHELEVENT

(Inédits)

1400 m Mercredi 30 juin 2021 à 10h30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 12 partants maximum**4790** PRIX JULES VERNE

(À réclamer)

1400 m

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 12 partants maximum**4791** DERBY DE L'OUEST

(Classe 1)

2400 m

30000 €

(15000, 5700, 4200, 2400, 1200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course à conditions Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 2 k**Cette course est qualificative aux handicaps Classe 1.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5** 14 partants maximum

Mercredi 30 juin 2021 à 10 h 30

4792 PRIX HUSSE **1 600 m**
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 8 janvier de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 8 octobre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum**4793 PRIX DOBREE** **1 400 m**
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 8 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 12 partants maximum**4794 PRIX ELM PARK** **1 600 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 30 juin 2021 à 15 h 30

4795 PRIX DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE **2400 m** **Mercredi 30 juin 2021 à 10h30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 8 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 30 juin 2021 à 15 h 30

4796 PRIX FRANCE SIRE **2400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 8 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 14 partants maximum
 Engagement dans la course n° 4795

Forfaits :	Samedi 3 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 5 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 5 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 6 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Mardi 6 juillet 2021	12h30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 189

Mercredi 30 juin 2021 à 10 h 30

670 PRIX DU PETIT PRE 1 800 m
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau** 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 30 juin 2021 à 15 h 30

671 PRIX DE ROCHECHOUART 1 300 m
(À réclamer)

24 000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau** 18 partants maximum

672 PRIX DE LA TOUR SAINT-JACQUES 1 400 m
(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 3.000 reçus en victoires et places.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau** 18 partants maximum

673 PRIX DE POITRONVILLE
(Classe 1)**2250 m** Mercredi 30 juin 2021 à 10h30**33000 €**

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 8 juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 8 janvier 2021 inclus, une Listed Race ni, depuis le 8 avril 2021 inclus, une Classe 1 (handicap excepté).

Poids: 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 8 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 1, ou été classés 2^e d'une Listed Race porteront 1 k. 1/2; gagné plusieurs Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

674 PRIX DU VILLAGE
(À réclamer)
(Classe 3)**1400 m****23000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 8 février 2021 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A2 – Nouvelle Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum

677 PRIX DU JARDIN DE L'AVRE
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve**1800 m****28000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 670

Mercredi 30 juin 2021 à 10 h 30

675 PRIX DU GRAND TRIANON **1 700 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Q2 – Moyenne Piste, 2^e Poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 30 juin 2021 à 15 h 30

676 PRIX DU PETIT TRIANON **1 700 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Q2 – Moyenne Piste, 2^e Poteau** 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 675

Forfaits :	Samedi 3 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 5 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 5 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 6 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 6 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

0004 190

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

678 PRIX VENTRE SAINT-GRIS 1200 m **Jeu**di 1^{er} juillet 2021 à 10 h 30
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 1** 18 partants maximum

679 PRIX MARGOUILLAT 3000 m
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 16** 18 partants maximum

680 PRIX BELFONDS 2000 m
(Classe 1)

35 000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 9 janvier 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1 depuis le 9 janvier 2021 inclus, portera 2 k.; depuis le 9 avril 2021 inclus, portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 6** 18 partants maximum

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 10 h 30

684 PRIX VATELLOR 1 300 m

(Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 9 juillet 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 9 octobre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 9 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 2 18 partants maximum

682 PRIX DE REIMS 2 000 m

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

30 000 €

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 15 h 30

683 PRIX DE CHATEAU-THIERRY 2 000 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 682

681 PRIX DE CHILLY-MAZARIN
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 3)

3100 m Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 10h30

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 9 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 14 18 partants maximum

686 PRIX CHARLES SEMBLAT
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
(Classe 3)

2000 m

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 9 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 6 18 partants maximum

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 10 h 30

685 PRIX D'AINCOURT **1 600 m**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 5** 18 partants maximumPublication des poids, le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 5 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 6 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 6 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 7 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 7 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Samedi 10 juillet 2021

ENGAGEMENTS

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0880 191

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4590 PRIX DE HAUTEFONTAINE

(Classe 2)

2400 m **Vendredi 2 juillet 2021** à 10 h 30

28000 €

(14.000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses, depuis le 10 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 10 octobre 2020 inclus, reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4589 PRIX D'AIGUISY

(À réclamer)

2400 m

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 10 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Vendredi 2 juillet 2021 à 10h30

4594 PRIX DE L'ABBAYE SAINT-CORNEILLE **2 800 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 10 juillet 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 10 janvier 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 10 avril 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 10 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum**4592 PRIX DE JAUX** **2 400 m**
(À réclamer)
(Classe 3)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 10 février 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**4591 PRIX DE CLERMONT-DE-L'OISE** **1 600 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 3)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 10 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

4593 PRIX DE JONQUIERES**1600 m****Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30**

(À réclamer valeur handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)
(Classe 3)

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 10 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier 2021, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

4595 PRIX DU VIVIER CORAX**2400 m**

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

ENGAGEMENTS

Samedi 10 juillet 2021 (suite)

Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30

4596 PRIX DU VIVIER FRERE ROBERT **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 4595

Forfaits :	Mardi 6 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 8 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 8 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

LES SABLES D'OLONNE

(Pôle Régional)

Diurne

0127 191

4797 PRIX CAPITAINE GEFFLOT **2 700 m**
(Maiden)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4799 PRIX POPOF
(Classe 3)**2700 m** **Vendredi 2 juillet 2021** à 10 h 30**15000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 10 juillet de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 10 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 10 février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4800 PRIX MARCEL GARDIN
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**1950 m****18000 €**

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 10 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30

4801 PRIX GILLES TARTOUE **1950 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 10 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4800

4798 PRIX ALTESSE V **2700 m**
 (Femelles - AQPS, inscrits au stud-book)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, inscrites au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 6 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 8 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 8 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

(Pôle Régional)

Diurne

0701 192

5405 PRIX DES BAUGES

(À réclamer)

2000 m Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 11 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5406 PRIX D'HAUTECOMBE

(Handicap de catégorie)

2500 m**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30

5407 PRIX DE SAINT-INNOCENT 1200 m
(Handicap)
(Classe 3)**17 000 €**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 11 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les références applicables dans ce handicap seront +26 ; +28,5. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

5408 PRIX DU MONT REVARD 2500 m
(Classe 3)**14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed ni, depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5409 PRIX J. ET J. RINCK
(Handicap)
(Classe 4)

1800 m **Vendredi 2 juillet 2021** à 10 h 30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 11 mars 2021 reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

DAX

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0516 192

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5118 PRIX A. ET M. D'ARCANGUES
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

1400 m

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30

5119 PRIX OLIVIER TIRLOT **1 400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté).**Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum

PRIX DE L'ALLIANCE DES SOCIÉTÉS DE
5120 DAX ET BIARRITZ **2 300 m**
(Classe 2)

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 11 janvier de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° P8** 14 partants maximum

5121 PRIX DU MUSÉE DE BORDA **2 300 m**
(Handicap)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P8** 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

5122 PRIX REGIA SEMPER

1 400 m **Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30**

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 11 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

5123 PRIX DE LA FONTAINE SEVIGNE

1 400 m

(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 11 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5122

Forfaits :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 192

Vendredi 2 juillet 2021 à 10 h 30

687 PRIX DE LA PLACE MORNAY 1200 m
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 11 janvier 2021 inclus.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° E1 – Ligne Droite** 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h 30

504 PRIX YACOWLEF 1000 m
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.**Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° G1 – Ligne Droite** 20 partants maximum

503 PRIX ROLAND DE CHAMBURE 1400 m
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Q1** 20 partants maximum

498 PRIX JEAN PRAT **1400 m** **Mercredi 23 juin 2021 à 10h30**
(Groupe I - Mâles et Femelles)

400000 €

(228560, 91440, 45720, 22840, 11440)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.650 à l'engagement le 23 juin ou 28.800 à l'engagement supplémentaire le 8 juillet.

Un trophée sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 20 partants maximum

499 PRIX DE RIS-ORANGIS **1200 m**
(Groupe III)

80000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus.**

Poids : 3 ans, 55 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 23 juin ou 1.600 à l'engagement le 2 juillet ou 3.500 à l'engagement le 8 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

500 PRIX KISTENA **1200 m** **Vendredi 2 juillet 2021 à 10h30**
(L)

55000 €

(27500, 11000, 8250, 5500, 2750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k 1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Vendredi 2 juillet 2021 à 10h30

502 PRIX AMANDINE 1 400 m
(Femelles)
(L)

55 000 €
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids: 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 20 partants maximum

PRIX DE LA CALONNE -
501 FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE 1 600 m
(Femelles)
(L)

48 000 €
(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Primes F.E.E. : 9 000, 4 000, 3 000

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids: 56 k. 1/2.** La gagnante d'une course de Groupe, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, portera 1 k. 1/2.

En outre, des primes de 9.000, 4.000, 3.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Dimanche 11 juillet 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

688 PRIX DE LA FONTAINE MORNY **1 200 m** **Vendredi 2 juillet 2021** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 11 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 687

Second Engagement:	Vendredi 2 juillet 2021 (PRIX DE RIS-ORANGIS)	10 h 30 Boulogne
Forfaits:	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Judi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Judi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 9 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 9 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

SENONNES-POUANCÉ

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(1^{re} catégorie)

Diurne

0241 192

PRIX EQUITOP ABSI
4923 (PRIX HENRI MAILLARD) **1 350 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

12 500 €

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Vendredi 2 juillet 2021 à 10h30

4924 PRIX RADIO OXYGENE (PRIX DE LA FORET D'ARAIZE) **2100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

4925 PRIX SPIDE **2100 m**
(Femelles)
(Maiden)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

4926 PRIX DE LA COMMUNE DE SENONNES **1350 m**
(Classe 3)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 11 juillet de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 11 janvier de cette année inclus : 1 k. par 2.000 reçus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

4927 PRIX GROUPE PIGEON
(Classe 3)**2 100 m** **Vendredi 2 juillet 2021** à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 11 juillet de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 11 janvier de cette année inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 193

Lundi 5 juillet 2021 à 10 h 30

4651 PRIX ARGUMENT **1 600 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 12 janvier 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids: 57 k**. Les chevaux ayant depuis le 12 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum**4652 PRIX MATAHAWK** **2 400 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Prime F.E.E.: 2 500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum**4653 PRIX VALE** **2 400 m**
(Femelles)
(Inédits)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Prime F.E.E.: 2 500 € au premier

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

4654 PRIX DES CAPUCINES**1600 m** **Lundi 5 juillet 2021 à 10 h 30**

(À réclamer - Apprentis & Jeunes Jockeys)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 12 février 2021 inclus reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 17 partants maximum****4655 PRIX DU CEDRE BLEU****2900 m**

(Handicap)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P7 17 partants maximum**

Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

4656 PRIX DE SAINT-LEGER DUBOSQ**2400 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6 18 partants maximum**

Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

Lundi 5 juillet 2021 à 10h30

4657 PRIX DE SAINT-JOUIN **2 400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.*****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*****Parcours n° P6** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4656

Forfaits :	Mercredi 7 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mardi 13 juillet 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 194

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

689 PRIX LE ROI SOLEIL 1300 m Lundi 5 juillet 2021 à 10h30
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

690 PRIX DES YEARLINGS 1200 m
(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

34000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les poulains ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

Lundi 5 juillet 2021 à 10h30

691 PRIX DES FOALS **1200 m**
(Femelles)
(Classe 2)

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Toute gagnante d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les pouliches ayant été classées 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; celles n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

692 PRIX DE GRANVILLE **1500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

693 PRIX DE LA REINE MATHILDE **1500 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

694 PRIX DE PORT-DEAUVILLE **1900 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

21000 €
 (10500, 4200, 3150, 2100, 1050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

695 PRIX DE LA PRESQU'ILE **1900 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19000 €
 (9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 694

696 PRIX SANS SOUCI II **1300 m**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28000 €
 (14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Ligne Droite 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 689

Forfaits :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 10 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 10 juillet 2021	12 h30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 194

Lundi 5 juillet 2021 à 10h30

4928 PRIX ANDRE SAULOU **1 400 m**

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum**4929** PRIX NATHANAELLE ARTU **2 400 m**

(Classe 2)

22 000 €

(11000, 4180, 3080, 1760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 13 janvier de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 13 octobre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

4930 PRIX KALDOUN
(Handicap de catégorie)

1 400 m **Lundi 5 juillet 2021 à 10 h 30**

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

4931 PRIX BERNARD LEROYER
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1 400 m

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 13 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 5 juillet 2021 à 15 h 30

4932 PRIX JEAN SAUVAGE
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1 400 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 13 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 4931

Lundi 5 juillet 2021 à 10h30

4933 PRIX DE L'ISLE BRIAND **2 400 m**
(Groupe III AQPS - AQPS, inscrits au stud-book)**30 000 €**

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book Autres de Pur Sang. **Poids : 62 k.****Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve.****L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4 16 partants maximum**

Forfaits:	Jeudi 8 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 9 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 9 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 10 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 10 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Diurne

0701 195

5410 PRIX OLIVIER LECERF

1800 m Mardi 6 juillet 2021 à 10h30

(Maiden)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5411 PRIX DU LAC

2500 m

(Maiden)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5412 GRAND PRIX D'AIX-LES-BAINS

2000 m

(Classe 2)

21000 €

(10500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une Listed Race depuis le 14 janvier de l'année dernière inclus, ni gagné une course de Classe 2 depuis le 14 mars de cette année inclus. **Poids : 57 k.** Tout gagnant, depuis le 14 septembre de l'année dernière inclus, d'une Classe 2 portera 2 k. ; d'une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Mardi 6 juillet 2021 à 10h30

5413 PRIX DES PERCE-NEIGES 1200 m
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 14 juillet de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 14 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 14 janvier de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5414 PRIX DE BELLEY 2500 m
(Handicap divisé)
(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 6 juillet 2021 à 15 h 30

5415 PRIX LOUIS DE ROUSSY DE SALES **2500 m** **Mardi 6 juillet 2021 à 10h30**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14000 €
 (7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum
 Engagement dans la course n° 5414

Forfaits :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 juillet 2021	12 h30 Boulogne

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 195

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4618 PRIX DU PUITS SALE **3400 m**
 (Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 3)

Course filière obstacles

14000 €
 (7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle" ni en plat, reçu une allocation (courses "Filière Obstacle" exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 reçus en places.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières.

Le départ sera donné au moyen des élastiques.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 07 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 juillet 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 195

Mardi 6 juillet 2021 à 10h30

697 LONGINES HANDICAP DE LA FETE
NATIONALE **1 600 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 14 janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 6 juillet 2021 à 15 h 30

698 PRIX DU Puits DE L'ERMITE **1 300 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

699 PRIX DU PONT AUX BICHES **1 300 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Nouvelle Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

700 PRIX DU VAL PROFOND
(Handicap)**1 000 m** **Mardi 6 juillet 2021 à 10h30****25 000 €**

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant terminé dans les sept premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C3 – Ligne Droite, 3^e Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 6 juillet 2021 à 15 h 30

495 GRAND PRIX DE PARIS
(Groupe I - Mâles et Femelles)**2 400 m** **Mercredi 17 février 2021 à 10h30****600 000 €**

(342840, 137160, 68580, 34260, 17160)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 1.800 à l'engagement le 17 février ou 15.000 à l'engagement supplémentaire le 10 juillet.

Le propriétaire du gagnant verra l'engagement (versement à la Poule Propriétaire) de son cheval remboursé ou bien sa supplémentation offerte pour le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

Forfait initial : jeudi 8 juillet à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

701 PRIX DE MALLERET
(Groupe II - Femelles)**2 400 m** **Mercredi 23 juin 2021 à 10h30****130 000 €**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 56 k.** La gagnante, cette année, de plusieurs courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 1 k. 1/2; d'une course du Groupe I, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 23 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 10 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 14 juillet 2021 (suite)

Mercredi 23 juin 2021 à 10h30

702 PRIX MAURICE DE NIEUIL **2 800 m**
(Groupe II)

130 000 €

(74100, 28600, 13650, 9100, 4550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Poids : 57 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k. 1/2 ; d'une course du Groupe I, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 23 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 10 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° B1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 20 partants maximum

Mardi 6 juillet 2021 à 10h30

703 PRIX DU DEFILE **1 600 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 14 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q1 – Grande Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 697

GRAND PRIX DE PARIS

Forfaits :	Jeudi 8 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Forfait 2 :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 juillet 2021	12 h30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Second Engagement :	Mardi 6 juillet 2021	10 h30 Boulogne (PRIX DE MALLERET, MAUR. DE NIEUIL)
Forfaits :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 juillet 2021	12 h30 Boulogne

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 195

5568 PRIX DE L'UNION A.Q.P.S. DE L'EST **2400 m** **Mardi 6 juillet 2021 à 10h30**
(Autres Que Pur Sang)

11 500 €

(5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.**

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5569 PRIX DE L'EST REPUBLICAIN **2400 m**
(Autres Que Pur Sang)

9 500 €

(4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.500. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 9 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 juillet 2021	12 h30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

0002 196

Mercredi 7 juillet 2021 à 10h30

704 PRIX DU LUDE **1 400 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les poulains ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 12 – Nouvelle Piste 18 partants maximum

705 PRIX DE L'AUNETTE **1 400 m**
(Femelles)
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Toute gagnante d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les pouliches ayant été classées 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; celles n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 12 – Nouvelle Piste 18 partants maximum

706 PRIX DU MONT ALTA
(Classe 2)**2100 m** Mercredi 7 juillet 2021 à 10 h 30**28000 €**

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 15 janvier 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 15 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum**710** PRIX DE LA CHAUSSEE DU ROI
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**2100 m****23000 €**

(11500, 4600, 3450, 2300, 1150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 7 juillet 2021 à 15 h 30**711** PRIX DE LA CHAUSSEE NEUVE
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve**2100 m****19000 €**

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 710

Mercredi 7 juillet 2021 à 10 h 30

707 PRIX DU BOIS MOUSSERON **1 600 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° H1 – Piste Ronde** 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 7 juillet 2021 à 15 h 30**708** PRIX DE L'ETANG DE LA LOGE **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° H1 – Piste Ronde** 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 7 juillet 2021 à 15 h 30

Jeudi 15 juillet 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

709 PRIX DE L'ETANG NEUF
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1 600 m Mercredi 7 juillet 2021 à 10 h 30

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 708

Forfaits :	Samedi 10 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 12 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 12 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 13 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 13 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 197

Jeudi 8 juillet 2021 à 10h30

5129 PRIX JARDIN DES FLEURS **1 200 m**
(Maiden)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 18 partants maximum**5130** PRIX DE L'HIPPODROME DE POMPADOUR **1 100 m**
(Handicap)
(Classe 3)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.**Les références applicables dans ce Handicap seront + 24 ; + 26.****Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P0** 14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 8 juillet 2021 à 15 h 30

5132 PRIX OZ IMMO **1 900 m**
(Classe 2)**20 000 €**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 42 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année: 1 k. par 6.000.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P7** 18 partants maximum

5134 PRIX TIDJANI**1900 m** **Jeudi 8 juillet 2021 à 10 h 30**

(Groupe III PA - Mâles et Hongres - Arabes)

25000 €

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) – dotation France Galop

GROUPE 3 - PA

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book de leurs pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum**5133 PRIX RAZZIA III****1900 m**

(Groupe III PA - Femelles - Arabes)

25000 €

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) – dotation France Galop

GROUPE 3 - PA

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Toute gagnante d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Jeudi 8 juillet 2021 à 10 h 30

5135 PRIX NEZ D'OR 1900 m

(Arabes)

16 000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

5131 PRIX MANDORE 1900 m

(Femelles - Arabes)

14 000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites au Stud-Book de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.** Toute gagnante portera 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Sous réserve de la levée du huis-clos, LAFAC remettra une récompense au garçon de voyage du cheval le mieux présenté.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 12 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 13 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 13 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 14 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 14 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

DIEPPE**(Pôle National)
Semi-Nocturne**

0404 198

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4619** PRIX D'ETRETAT
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**1100 m** Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.E****LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum**4620** PRIX DES ARCADES
(Femelles)
(Maiden)**1100 m**

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum**4621** PRIX DU PETIT BAIGNEUR
(Maiden)**1100 m****22000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum

Vendredi 9 juillet 2021 à 10h30

4622 PRIX DE LA FORET D'ARQUES **1 400 m**
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 02** 16 partants maximum**4623** PRIX MILORD L'ARSOUILLE **1 800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 03** 16 partants maximum**4624** PRIX DE LA VAGUELOTTE **1 800 m**
(Femelles)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 03** 16 partants maximum**4626** PRIX CAMILLE SAINT-SAENS **2 200 m**
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 03** 16 partants maximum

Samedi 17 juillet 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

4625 PRIX DU MINISTERE DU BON ESPRIT
(À réclamer)

1100 m

Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 17 février 2021 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 01 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 13 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 15 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 15 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

MONT-DE-MARSAN

(Pôle Régional)

Diurne

0536 198

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5136 PRIX DE LANGALERIE
(Classe 2)

1400 m

27 000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

5137 PRIX SOAL RACING **1 400 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 16 partants maximum**5138** PRIX DE LA TESTE **2 450 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P8** 16 partants maximum**5139** PRIX MICHEL CHARBON **1 600 m**
(Handicap)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

5140 PRIX JEAN LARRIEU **2000 m** Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

5141 PRIX JONATHAN BESSE **3000 m**
 (Handicap)
 (Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P9 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

5142 PRIX THALIAN **2150 m**
 (Anglo-Arabes 37,5 % et plus)

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

CLASSIC III

Pour poulains entiers hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % ou plus de sang arabe. **Poids: 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 5.000. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 17 juillet 2021 (suite)

Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

5143 PRIX DU BAS ARMAGNAC **2 150 m**
(Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

CLASSIC III

Pour poulains entiers hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids: 59 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 5.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

Forfaits:	Mardi 13 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 15 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 15 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 198

5570 PRIX DE LA BRASSERIE DU TERMINUS **2 100 m**
(Handicap)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

5571 PRIX PIERRE MELAN-MOUTET
(Classe 3)

2400 m Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

13000 €

(6500, 2600, 1950, 1300, 650) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 28 k., n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 cette année. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5572 PRIX BEAUVEAU CRAON
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)

1600 m

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE
5573 NANCY
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

2100 m

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 17 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

5574 PRIX DE L'ILE VERTE **2 100 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 17 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Engagement dans la course n° 5573

Forfaits :	Mardi 13 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 15 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 15 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

0002 199

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

- 712** PRIX DE LA FORET DE CHANTILLY **2200 m** **Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement**50000 €**

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 18 janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Piste du Jockey Club 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

- 714** DARLEY PRIX ROBERT PAPIN **1200 m** **Mercredi 30 juin 2021 à 10 h 30**
(Groupe II)

130000 €

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans. Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 30 juin ou 2.200 à l'engagement le 9 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 15 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 20 partants maximum

Mercredi 30 juin 2021 à 10 h 30

718 PRIX CHLOE 1 800 m
(Groupe III - Femelles)**80 000 €**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. 1/2 ; d'une course du Groupe II, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 30 juin ou 1.600 à l'engagement le 9 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 15 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

717 PRIX MESSIDOR 1 600 m
(Groupe III)**80 000 €**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k.; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k.; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 30 juin ou 1.600 à l'engagement le 9 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 15 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – Piste Ronde 20 partants maximum

Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30

713 PRIX DU PLESSIS-LUZARCHES 1 200 m
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 18 janvier 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 18 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Ligne Droite, Corde côté tribunes 18 partants maximum

715 PRIX DE LA STATUE DE SILENE
(Handicap)**1 400 m** **Vendredi 9 juillet 2021 à 10 h 30****40 000 €**

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à conditions Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 12 – Nouvelle Piste 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

716 PRIX DE SENLIS
(Handicap de catégorie - Femelles)**2 000 m****23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 9 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 9 juillet 2021 à 10h30

719 PRIX DE LA PEPINIÈRE -
FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE **2100 m**
(Femelles)
(L)

48000 €

(24000, 9600, 7200, 4800, 2400)

Primes F.E.E. : 9000, 4000, 3000

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k. 1/2.** Les juments ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2. En outre, les juments ayant, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

En outre, des primes de 9.000, 4.000, 3.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premiers, si les juments sont issues d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Piste du Jockey Club 20 partants maximum

720 PRIX DE LA FORET DU LYS **2200 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 18 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Piste du Jockey Club 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 712

Second Engagement :	Vendredi 9 juillet 2021	10 h30 Boulogne (PRIX ROBERT PAPIN, CHLOE, MESSIDOR)
Forfaits :	Mercredi 14 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 15 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 15 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 juillet 2021	12 h30 Boulogne

ARGENTAN

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0303 200

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4974** PRIX DE NONANT-LE-PIN

(Maiden)

1200 m

Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 2.000 en places. **Poids: 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

14 partants maximum

4975 PRIX BAGO

(À réclamer)

1900 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 19 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

14 partants maximum

4976 PRIX BENJAMIN BOUTIN

(Handicap de catégorie)

(Classe 3)

2500 m

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

Lundi 12 juillet 2021 à 10h30

4977 PRIX EDOUARD POURRET **2100 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 19 juillet de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 19 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 19 janvier de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4978 PRIX DE FONTENAI **2500 m**
(À réclamer valeur handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

Apprentis)

(Classe 4)

10 000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur Handicap égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 19 février 2021 inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier 2021, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4979 PRIX HERBAGER

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1200 m **Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30**

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

4980 PRIX SICA BOY

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1200 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 4979

Forfaits:	Mercredi 14 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 15 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 15 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 16 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 16 juillet 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 200

Lundi 12 juillet 2021 à 10h30

5421 PRIX DE BELLERIVE-SUR-ALLIER **1 600 m**
(Maiden)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5422** PRIX DE MONTMARAUULT **1 400 m**
(À réclamer)
(Classe 3)**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5420** PRIX FREDERIC DE LAGRANGE **2 400 m**
(L)**55 000 €**

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) – dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 20 partants maximum**

5423 PRIX DE LA FORET DE MUNET
(À réclamer)1 850 m **Lundi 12 juillet 2021** à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 19 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5424 PRIX DE SAINT-MENOUX
(À réclamer)
(Classe 3)

2 400 m

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k. 1/2; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 19 février de cette année inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5425 PRIX BURGOS
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1 600 m

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30

5426 PRIX DE SOUVIGNY **1 600 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5425

5427 PRIX DE LYON LA SOIE **1 600 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Troisième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5425

Forfaits:	Mercredi 14 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 15 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 15 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 16 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 16 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0154 201

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4810** PRIX DE LA COTE D'EMERAUDE

(Maiden)

1600 m

Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

12 partants maximum

4811 PRIX DE LA CONCHEE

(Maiden)

1800 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

4812 PRIX DE DOL DE BRETAGNE

(Maiden)

2500 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Lundi 12 juillet 2021 à 10h30

4813 PRIX DE COMBOURG 2500 m
(Handicap de catégorie)**18 000 €**(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

4814 PRIX DE LA CHALOTAIS 2500 m
(À réclamer valeur handicap)

(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 20 février de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k. 1/2, plusieurs allocations de 6.500, 3 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

4815 PRIX DES REMPARTS 1800 m
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 20 juillet de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 20 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 20 février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

4816 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DU PERTRE **2500 m** **Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 4)

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

4817 PRIX JOSEPH ET JOBIC SEVERE **2500 m**
 (Autres Que Pur Sang)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.**

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeu	15	juillet	2021	11 h30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Ven	16	juillet	2021	11 h30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Ven	16	juillet	2021	11 h30	Boulogne
Annul. Part. :	Sa	17	juillet	2021	10 h30	Boulogne
Montes :	Sa	17	juillet	2021	12 h30	Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 201

Lundi 12 juillet 2021 à 10h30

5429 PRIX VICHY COMMUNAUTE **3 000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 20 janvier 2021 inclus.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P9 – 2° Poteau** 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

5446 PRIX DE NERIS-LES-BAINS **1 000 m**
(À réclamer)

12 500 €

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2° Poteau** 18 partants maximum

PRIX DE L'HIPPODROME WELLINGTON -
5430 OSTENDE **2 000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

5431 PRIX CHRISTIANE HEAD **2000 m** **Lundi 12 juillet 2021 à 10 h 30**
(Femelles)
(Maiden)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5432 PRIX PAUL COUTURIER **1600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 juillet 2021 à 15 h 30

5433 PRIX ROGER CLUZEL **1600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5432

Lundi 12 juillet 2021 à 10h30

5428 PRIX HUBERT BAGUENAUT DE PUCHESSE -
7EME ETAPE DU DEFI DU GALOP **2400 m**

(L)

52 000 €

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) – dont France Galop: 48 000

7EME ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course du Groupe II ni, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; plusieurs Listed Races, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 20 partants maximum

5435 PRIX DE LA FORET DE TRONCAIS **3000 m**

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 20 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P9 – 2^e Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 5429

Forfaits :	Jeudi 15 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 16 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 16 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 17 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 17 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mercredi 21 juillet 2021

ENGAGEMENTS

MONT-DE-MARSAN

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Diurne

0536 202

5151 PRIX JEAN LARRE (PRIX DES GRANDS PINS) 1400 m **Mardi 13 juillet 2021** à 10 h 30
(Classe 2)

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 21 janvier de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 21 octobre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

5152 PRIX DE LA NAVARRE 2000 m
(Classe 2)

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 21 janvier de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 21 octobre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Mardi 13 juillet 2021 à 10h30

5153 PRIX PAT, DICK, ALFRED ET WILLY KALLEY 2450 m
(À réclamer)**12 000 €**

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum**5150 PRIX DUNIXI 1600 m**
(Arabes)**16 000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, étant inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 4.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Sous réserve de la levée du huis-clos, l'AFAC remettra une récompense au garçon de voyage du cheval le mieux présenté.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum**5155 PRIX DE LA BASE AERIENNE 2450 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**18 000 €**

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 2021 à 15 h 30

5156 PRIX DE LA MADELEINE

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

2450 m Mardi 13 juillet 2021 à 10 h 30

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 5155

5154 CRITERIUM DES LANDES

(Anglo-Arabes 37,5 % et plus)

2450 m

32 000 €

(16 000, 6 080, 4 480, 2 560, 1 280, 960, 640) – dotation France Galop

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % ou plus de sang arabe. **Poids: 58 k.** Les chevaux ayant reçu 50.000 en victoires et places porteront 1 k. ; 80.000, 2 k. ; 100.000, 3 k. ; 120.000, 4 k. ; 150.000, 5 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places (carrière de courses).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 16 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 17 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 17 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 19 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 19 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Nocturne

0720 202

Mardi 13 juillet 2021 à 10h30

5436 PRIX IMPERATRICE EUGENIE **2 400 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P6 – 1^{er} poteau** 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 13 juillet 2021 à 15 h 30

PRIX DES JOUVENCEAUX ET DES
5438 JOUVENCELLES - BERNARD FERRAND **1 400 m**
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) – dont France Galop: 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.****Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 20 partants maximum

5439 PRIX MICHEL HENOCHSBERG **1 400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

5440 PRIX DE POUILLY-LES-NONAINS
(Femelles)
(Maiden)

1 400 m **Mardi 13 juillet 2021** à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté).

Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5437 GRAND PRIX DE VICHY
(Groupe III)

2 000 m **Mercredi 30 juin 2021** à 10 h 30

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000) – dont France Galop : 76 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 54 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k. 1/2. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 30 juin ou 1.600 à l'engagement le 13 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 20 partants maximum

5441 PRIX DE L'HIPPODROME DE MONS
WALLONIE

2 400 m **Mardi 13 juillet 2021** à 10 h 30

(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5436

Mardi 13 juillet 2021 à 10h30

5442 PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME **1 850 m**
 (À réclamer valeur handicap - Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 34 et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 21 février 2021 inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

PRIX DE L'UNION DES AQPS DU

5443 CENTRE-EST **2 400 m**
 (Groupe III AQPS - AQPS, inscrits au stud-book)

32 000 €

(16 000, 6 400, 4 800, 3 200, 1 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. **Poids : 64 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course du Groupe III AQPS porteront 1 k. ; un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes III AQPS, 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve.

L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Second Engagement:	Mardi 13 juillet 2021 (PRIX GRAND PX VICHY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits:	Vendredi 16 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 17 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 17 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 19 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Lundi 19 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Jeudi 22 juillet 2021

ENGAGEMENTS

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0001 203

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

721 PRIX DE LA VENUS DE PARIS -
GRAND PRIX DES FEMMES JOCKEYS **1900 m** Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30
(Handicap divisé - Femelles - Femmes-Jockeys)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9500, 7000, 4000, 2000, 1500, 1000)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 janvier 2021 inclus.

POUR FEMMES JOCKEYS

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M2 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

722 PRIX DE BEAUSEJOUR **1600 m**
(Classe 1)

35000 €

(17 500, 6650, 4900, 2800, 1400, 1050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 22 janvier 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1, depuis le 22 janvier 2021 inclus, portera 2 k.; depuis le 22 avril 2021 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

723 PRIX DU CANAL SAINT-MARTIN **2 800 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 22 janvier 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 22 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° F1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum

724 PRIX DU MAIL **1 800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

725 PRIX DE GAILLON **1 800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 – Moyenne Piste, 1^{er} Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 724

726 PRIX D'IVRY **2250 m** **Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €
(10500, 4200, 3150, 2100, 1050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

727 PRIX DE CHARENTON **2250 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19000 €
(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M4 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 726

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

728 PRIX DE LA ROUTE DES DAMES **1900 m**
(Handicap divisé - Femelles - Femmes-Jockeys)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 janvier 2021 inclus.

POUR FEMMES JOCKEYS

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M2 – Moyenne Piste, 2^e Poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 721

Forfaits:	Samedi 17 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 19 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 19 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 20 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 20 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 203

5445 PRIX VICHY-REINE DES VILLES D'EAUX **1000 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau 18 partants maximum

5447 PRIX DE JALIGNY (À réclamer)

1000 m Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 22 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau 18 partants maximum

5444 PRIX MADAME JEAN COUTURIE (Femelles) (L)

2000 m

55000 €

(27500, 11000, 8250, 5500, 2750) – dont France Galop: 51000
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 20 partants maximum

5448 PRIX HUBERT DE CATHEU (Handicap divisé) Première épreuve

2000 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

5449 PRIX DE L'ALLIER **2 000 m**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5448

5434 PRIX GABRIEL BRUN **1 400 m**
 (À réclamer)
 (Classe 4)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 20 février de cette année inclus reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

5450 PRIX YVES SAINT-MARTIN **1 000 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera +24.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

5451 PRIX CLAUDE DELEUZE

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

1 000 m **Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30****14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2° Poteau** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5450

Forfaits :	Samedi 17 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 19 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 19 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 20 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 20 juillet 2021	12 h30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 204

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

5453 PRIX DE SAINT-FELIX 1 400 m
(Handicap)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les sept premiers.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

5454 PRIX HENRI ROSSI 1 600 m
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas, depuis le 23 janvier de cette année inclus, dans leurs trois dernières courses, gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs deux dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 23 octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum**5455 PRIX CHRISTIAN CHAZELLE** 1 400 m
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 23 février 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

5456 PRIX GERARD SAMOUN
(Handicap de catégorie - Femelles)**1850 m** Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30**18000 €**

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30**5452 PRIX JACQUES DE BREMOND**
(L)**1600 m****52000 €**

(26000, 10400, 7800, 5200, 2600) – dont France Galop: 48000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.**Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3 – 1^{er} poteau** 20 partants maximum**5457 PRIX EDMOND MAUPOIL**
(Handicap divisé)
(Classe 3)**2000 m**

Première épreuve

20000 €

(10000, 4000, 3000, 2000, 1000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +25.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 2021 à 15 h 30

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

5458 PRIX DU GOLF DE MONTPENSIER **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5457

5459 PRIX DU GOLF DU SPORTING-VICHY **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Troisième épreuve

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5457

5460 PRIX RENE BARDET **2000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Quatrième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5457

Forfaits :	Lundi 19 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 20 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 20 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 21 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 21 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Samedi 24 juillet 2021

ENGAGEMENTS

CHÂTEAUBRIANT

(Pôle National)

Diurne

0107 205

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4818 PRIX DE L'AVENIR

(Classe 2)

1100 m Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30

27000 €

(13 500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 16 partants maximum

4819 PRIX DE PORNICHET

(Classe 2)

1950 m

22000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas, depuis le 24 janvier de cette année inclus, dans leurs trois dernières courses, gagné une Classe 2, et n'ayant pas, dans leurs deux dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 24 octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30

4820 PRIX DE BON ABRI 1950 m
(Handicap de catégorie)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 2021 à 15 h 30

4821 PRIX EDOUARD POURET 1950 m
(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 2021 à 15 h 30

4822 PRIX FRANCE GALOP
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1950 m **Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30**

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4821

Forfaits :	Mardi 20 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 21 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 21 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 22 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 22 juillet 2021	12 h30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 206

Vendredi 16 juillet 2021 à 10 h 30

5165 PRIX LE JOURNAL «LE VEINARD» **2 000 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 25 janvier de cette année inclus.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P8** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 2021 à 15 h 30

5163 CRITERIUM DU BEQUET - VENTES OSARUS **1 200 m**
(L)

60 000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) – dont France Galop: 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed. **Poids : 58 k.****Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 18 partants maximum

5166 PRIX CHATEAU DE PORTETS **1 400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 18 partants maximum

5167 PRIX DU PRESSING GRAND LARGE **1400 m** **Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

PRIX LA SORELLINA -
5164 HYPER U GUJAN-MESTRAS **1600 m**
 (Femelles)
 (L)

55000 €

(27500, 11000, 8250, 5500, 2750) – dont France Galop: 51000

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed.

Poids : 58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

5168 PRIX GAIA SECURITE **1900 m**
 (Handicap)

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30

5170 GRAND PRIX DE LA TESTE DE BUCH **1 600 m**
(Classe 1)**30 000 €**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 25 janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe ni, cette année, gagné une Listed Race.

Poids : 57 k. 1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course de Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. 1/2. En outre, les chevaux ayant, depuis le 25 septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe porteront 2 k. Les chevaux ayant une valeur égale ou inférieure à 38 k. recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**5169 PRIX CENTURY 21 DUPRAT-DONNESSE** **2 000 m**
(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 25 janvier de cette année inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5165

Fortaits :	Mercredi 21 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 22 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 22 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 23 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 23 juillet 2021	12 h30 Boulogne

VITTEL(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 206

5577 PRIX MAGNUM LA RADIO

(Maiden)

1 300 m Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (À réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5578 PRIX DE MANDRES-SUR-VAIR

(À réclamer)

2 100 m**10 000 €**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 25 février 2021 inclus reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

PRIX VIT'ELLE EN ROSE

5579 (PRIX DE NORROY-SUR-VAIR)

(Handicap)

1 600 m**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 16 juillet 2021 à 10h30

5580 PRIX DE LA MAISON DU PATRIMOINE **2 100 m**
 (Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 4)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

8 500 €

(4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 28 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 3.000 reçus cette année, et par 6.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Fortaits:	Mercredi 21 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 22 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 22 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 23 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 23 juillet 2021	12 h30 Boulogne

Lundi 26 juillet 2021

ENGAGEMENTS

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 207

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4627 PRIX DE SUSSEX «TOYOTA TOYS MOTORS» 2400 m **Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 05 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4628 PRIX CITY LIGHT 1400 m
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum

4629 PRIX TREVISE 1400 m
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum

Lundi 19 juillet 2021 à 10h30

4630 PRIX DU QUAI HENRI IV **1 100 m**
(À réclamer)**24 000 €**

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum**4631 PRIX DES BANCS COUVERTS** **1 800 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 26 janvier 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 26 octobre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 03 16 partants maximum**4632 PRIX D'AMPHITRITE** **1 800 m**
(Inédits)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 03 16 partants maximum

4633 PRIX DES GUINGUETTES
(Handicap de catégorie - Femelles)**2400 m** Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 05** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4634 PRIX DU GRAND PONT**2400 m**

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 janvier 2021 inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° 05** 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4627

Forfaits :	Mercredi 21 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 23 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 23 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 207

Lundi 19 juillet 2021 à 10h30

5171 PRIX DE L'HIPPODROME DE COMPIEGNE **1 400 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5172 PRIX AGRI 33 / AGRI 40 **1 400 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

5173 PRIX STAR OF AKKAR **1 800 m**
(Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas cette année, reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année: 1 k. par 3.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

5177 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST **1600 m** **Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

5178 PRIX LA KANTINE DES COPINES **1600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5177

5175 PRIX AKBAR **1900 m**
 (Mâles et Hongres - Arabes)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Sous réserve de la levée du huis-clos, L'AFAC remettra une récompense au garçon de voyage du cheval le mieux présenté.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Lundi 19 juillet 2021 à 10h30

PRIX MANGALIE D'ALBRET -

5174 WATHBA STALLIONS CUP **1 900 m**

(Femelles - Arabes)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dont France Galop: 11 000

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

5176 CRITERIUM DE L'ATLANTIQUE **2 400 m**

(Anglo-Arabes 12,5 % à moins de 37,5 %)

32 000 €

(16 000, 6 080, 4 480, 2 560, 1 280, 960, 640) – dotation France Galop

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids : 59 k.** Les chevaux ayant reçu 40.000 en victoires et places porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k. ; 100.000, 4 k. ; 120.000, 5 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places (carrière de courses).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 21 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 23 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 23 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mardi 27 juillet 2021

ENGAGEMENTS

COMPIÈGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 208

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4597 PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE **1800 m** **Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 27 janvier 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4598 PRIX DE LA THIERACHE **1400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

4599 PRIX DE L'AVESNOIS **1400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30

4600 PRIX PELLEAS **2 000 m**
(Mâles et Hongres)
(L)

55 000 €

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) – dont France Galop: 51 000
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4601 PRIX ETOILE DE LA REINE **1 400 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4602 PRIX EULALIE **1 400 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4601

4603 PRIX DE PONT SAINTE-MAXENCE **1 400 m**
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
(Classe 3)

Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 27 février 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

4604 PRIX DE L'AGGLOMERATION DE COMPIEGNE **1 800 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 27 janvier 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 4597

Forfaits :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 24 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 24 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

LES SABLES D'OLONNE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0127 208

Lundi 19 juillet 2021 à 10h30

4826 PRIX BLANPAIN DE SAINT-MARS **1950 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed ni, depuis le 27 octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 27 octobre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4827 PRIX ALAIN DE MONTILLET **1950 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4828 PRIX DJARVIS **2700 m** **Lundi 19 juillet 2021 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 19 juillet 2021 à 15 h 30

4829 PRIX DE TALMONT-SAINT-HILAIRE **2700 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4828

Lundi 19 juillet 2021 à 10h30

4830 PRIX RENE BIZARD

2700 m

(Mâles et Hongres - Autres Que Pur Sang)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.****Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 22 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 24 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 24 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

ARGENTAN

(Pôle Régional)

Diurne

0303 209

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4983 PRIX EGYPTAND
(Maiden)

1200 m Mardi 20 juillet 2021 à 10 h 30

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4984 PRIX DE LA PLAINE D'ARGENTAN
(À réclamer)

1200 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4985 PRIX DU PAYS D'HOULME

2100 m

(À réclamer - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Mardi 20 juillet 2021 à 10h30

4986 PRIX DU PAYS D'ARGENTAN **2500 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur Handicap égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 28 février 2021 inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4987 PRIX BON MOT **2100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Première épreuve**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 20 juillet 2021 à 15 h 30

4988 PRIX SUBOTICA **2100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve**10 000 €**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 4987

4989 PRIX CADOUDAL
(Autres Que Pur Sang)**2800 m** **Mardi 20 juillet 2021** à 10h30**15000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000.**Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 24 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 24 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 26 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Lundi 26 juillet 2021	12h30 Boulogne

SAINT-MALO**(Pôle Régional)****Semi-Nocturne**

0154 209

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4831** PRIX GEORGES CREIS
(Maiden)**1100 m**

Réservée F.E.E.

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 2.000 en places. **Poids : 58 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

12 partants maximum

Mardi 20 juillet 2021 à 10h30

4832 PRIX ANNE DE BRETAGNE **2500 m**
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4833 PRIX BERTRAND DUGUESCLIN **2500 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed ni, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4834 PRIX FELIX GUIBERT **1800 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k et mis à réclamer pour 11.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 28 février 2021 inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4835 PRIX DES ILES ANGLO-NORMANDES**1 800 m****Mardi 20 juillet 2021 à 10 h 30**

(Handicap de catégorie)

(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 20 juillet 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Vendredi 23 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 24 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 24 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 26 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 26 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 210

Mercredi 21 juillet 2021 à 10 h 30

4940 PRIX DE GREZ NEUVILLE **1 400 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 16 partants maximum**4941** PRIX DU COURGEON **3 000 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5** 16 partants maximum**4942** GRAND PRIX DU LION D'ANGERS
(PRIX ROBERT DE CHOLET) **2 000 m**
(Classe 1)**30 000 €**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 2 k.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 16 partants maximum

4943 PRIX DE MONTREUIL SUR MAINE (Classe 3)

1400 m

Mercredi 21 juillet 2021 à 10h30

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 29 juillet 2020 inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 29 octobre 2020 inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 29 janvier 2021 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

4944 PRIX DE FENEU

(Autres Que Pur Sang)

3000 m

17000 €

(8500, 3400, 2550, 1700, 850) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids: 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 24 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 26 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 26 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 27 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes:	Mardi 27 juillet 2021	12h30 Boulogne

LE TOUQUET

(1^{re} catégorie)

Diurne

0808 211

Jeudi 22 juillet 2021 à 10 h 30

5538 PRIX DE LA CANCHE **1 300 m**
(À réclamer)**10 000 €**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

5539 PRIX SEA BIRD **2 100 m**
(Maiden)**11 000 €**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

5540 PRIX TREVE **2 700 m**
(Maiden)**11 000 €**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

5541 PRIX LEONCE DEPREZ **1300 m** **Jedi 22 juillet 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Première épreuve

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 juillet 2021 à 15 h 30

5542 PRIX DES HAUTS DE FRANCE **1300 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

10000 €

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5541

5543 PRIX DALOZ **2700 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Première épreuve

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 juillet 2021 à 15 h 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 30 juillet 2021 (suite)

Jeudi 22 juillet 2021 à 10 h 30

5544 PRIX DES TOUQUETTOIS **2 700 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

10 000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5543

Forfaits:	Lundi 26 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 27 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 27 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 28 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 28 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

MONT-DE-MARSAN

(Pôle Régional)

Diurne

0536 211

5179 PRIX DES GARDENIAS **1 400 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et issus d'étalons ayant lors de l'année de conception du cheval, fait la monte pour un tarif affiché égal ou inférieur à 12.000.

Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

5180 PRIX JACQUES BOUTIER
(À réclamer)**1 400 m** Jeudi 22 juillet 2021 à 10h30**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum**5181 PRIX DES MELEZES**
(À réclamer)**2 000 m****12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 février de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum**5182 PRIX SAMARITAIN**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)**2 000 m****12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en France, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 28 février de cette année inclus, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Jeudi 22 juillet 2021 à 10 h 30

5183 PRIX SOURDOIS **1 400 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 juillet 2021 à 15 h 30

5184 PRIX LASTOURS **2 450 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 juillet 2021 à 15 h 30

5185 PRIX BURKEGUY - WATHBA STALLIONS CUP 1600 m **Jeudi 22 juillet 2021** à 10h30
(Listed PA - Arabes)

20000 €

(10000, 4000, 3000, 2000, 1000)

LISTED - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 58 k.** Les chevaux n'ayant pas gagné cette année recevront 1 k. En outre, tout gagnant d'une course de Groupe 1 portera 2 k.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Forfaits :	Lundi 26 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 27 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 27 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 28 juillet 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 28 juillet 2021	12 h30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 212

Vendredi 23 juillet 2021 à 10 h 30

5189 PRIX REVERDY NUTRITION EQUINE **1 600 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5** 18 partants maximum**5190** PRIX NOSTALGIE **2 100 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P9** 18 partants maximum**5191** PRIX GILBERT MOGA **2 400 m**
(Classe 3)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année: 1 k. par 3.000.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P11** 18 partants maximum

5192 PRIX DE LA VILLE D'ANDERNOS-LES-BAINS 1100 m
(Classe 2)**Vendredi 23 juillet 2021 à 10 h 30****20000 €**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 30 avril de l'année dernière inclus inclus, gagné une course de Classe 1, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 30 avril de cette année inclus, pour les chevaux de 4 ans et au-dessus, gagné une Classe 2.

Poids : 3 ans, 56 k. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 6.000 reçus.

(LIGNE DROITE)

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum**5193 PRIX ALAIN GASTON 1400 m**
(Handicap de catégorie)**18000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 juillet 2021 à 15 h 30

5194 PRIX HOTEL POINT FRANCE 1900 m
(Classe 3)**15000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 31 juillet de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 31 octobre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 31 janvier de cette année inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30

5195 PRIX TRIAXE **2 400 m**
(À réclamer)
(Classe 3)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000, 17.000 ou 19.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 19.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 février 2021 inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

5196 PRIX DE SINGAPOUR **1 900 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 juillet 2021 à 15 h 30

Fortaits :	Mardi 27 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 28 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 28 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 29 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 29 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Dimanche 1^{er} août 2021

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 213

4658 PRIX DE LA COTE FLEURIE

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

2400 m Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30

Support d'événement

50000 €

(25000, 9500, 7000, 4000, 2000, 1500, 1000) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, ayant couru depuis le 1^{er} février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 juillet 2021 à 15 h 30

4659 PRIX DES TRITONS

(Mâles et Hongres)

(Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

4660 PRIX DES NAIADES

(Femelles)

(Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350) – dotation France Galop

Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Vendredi 23 juillet 2021 à 10 h 30

4661 GRAND PRIX DE CLAIREFONTAINE 2400 m
(L)

55 000 €

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) – dont France Galop: 51 000
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids: 57 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

4664 PRIX DE JERSEY 2200 m

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 juillet 2021 à 15 h 30

4665 PRIX DE GUERNESEY 2200 m

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4664

PRIX DU PAYS D'AUGE -
4662 9^{EME} ETAPE DEFI DU GALOP **1800 m** **Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30**
(L)

52000 €

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) – dont France Galop: 48 000

9^{EME} ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} août 2020 inclus, gagné une course de Groupe II ni, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; plusieurs Listed Races, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} août 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

PRIX LUTH ENCHANTEE -
4663 FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE **2400 m**
(Femelles)
(L)

48000 €

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400) – dont France Galop: 44 000

Primes F.E.E. : 9 000, 4 000, 3 000

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les juments ayant, depuis le 1^{er} juillet 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 2 k.

En outre, des primes de 9.000, 4.000, 3.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 1^{er} août 2021 (suite)

Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30

4666 PRIX DE L'HIPPODROME FLEURI **2400 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 4658

Forfaits:	Mercredi 28 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 30 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 30 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 213

PRIX HOLIDAY INN EXPRESS
5205 ARCACHON - LA TESTE **1200 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum

5206 PRIX MIRA

(Mâles et Hongres)
(Maiden)

1600 m **Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30**

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

5207 PRIX DU CASINO D'ARCACHON

(Femelles)
(Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

5208 PRIX ISABELLE DESMARAIS

(Classe 2)

1400 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30

5211 PRIX FERNAND SOUBAGNE 1200 m
(Classe 3)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année: 1 k. par 3.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 18 partants maximum**5209 PRIX DANIELE CAZENAVE** 1400 m
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**5210 PRIX DES PROPRIETAIRES DE CHEVAUX
DU SUD-OUEST** 2400 m
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

5212 PRIX ARCA - WATHBA STALLIONS CUP
(Arabes)**1 600 m****Vendredi 23 juillet 2021 à 10h30****14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits au Stud-Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 28 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 29 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 29 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 30 juillet 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 30 juillet 2021	12h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 214

Lundi 26 juillet 2021 à 10h30

4635 PRIX DE LA ROUTE DES VACHES **1 800 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 03** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 26 juillet 2021 à 15 h 30

4636 PRIX STYLE VENDOME **1 100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***LIGNE DROITE****Parcours n° 01** 16 partants maximum

4637 PRIX DE LA TOUR SAINT-REMY **1 400 m**
(À réclamer)

24 000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 02** 16 partants maximum

4638 PRIX DE FROMAINVILLE
(À réclamer)**1 400 m** **Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30****19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 2 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum**4639 PRIX DU CHEMIN DES AIGLES**
(Handicap)**3 000 m****23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 06 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 26 juillet 2021 à 15 h 30

4642 PRIX JEHAN ANGO
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve**1 800 m****28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 03 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4635

Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30

4640 PRIX DE LA TOUR AUX CRABES **1 100 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 2 août 2020 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 2 février 2021 inclus, ni gagné une Classe 1, ni été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 2 mai 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 2 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum**4641 PRIX DES SARDINIERS** **2 400 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 2 août 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 2 février 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 2 mai 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 2 février 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 05 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 28 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 30 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 30 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)
Semi-Nocturne

0720 214

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5468** PRIX GOUVERNANT
(Maiden)

1600 m Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum**5469** PRIX LOUIS CAMBRELENG
(Maiden)

2400 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P6 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum**5470** PRIX DE RAVEL
(Handicap divisé)
(Classe 3)

1400 m

Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 26 juillet 2021 à 15 h 30

Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30

5471 PRIX DE BILLOM **1 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5470

5472 PRIX DE BORT L'ETANG **2 400 m**
 (Autres Que Pur Sang)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 9.000. **Poids: 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k. 1/2.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 28 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 30 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 30 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mardi 3 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 215

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

729 PRIX DE LA VILLA LUCIE 1300 m **Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 3 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 26 juillet 2021 à 15 h 30

508 DARLEY PRIX DE CABOURG 1200 m **Jedi 15 juillet 2021 à 10 h 30**
(Groupe III)

80000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une course du Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 15 juillet ou 1.600 à l'engagement le 26 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 30 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

506 PRIX SIX PERFECTIONS SKY SPORTS RACING **1 400 m**
(Groupe III - Femelles)
80 000 €
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II.
Poids : 56 k. La gagnante d'une course du Groupe III portera 2 k.
Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 15 juillet ou 1.600 à l'engagement le 26 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 30 juillet.
Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° Q1 20 partants maximum

Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30

730 PRIX DE LA CAUVINIÈRE **1 200 m**
(Handicap)
25 000 €
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les sept premiers.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 26 juillet 2021 à 15 h 30

Jeudi 15 juillet 2021 à 10 h 30

505 PRIX ROTHSCHILD **1 600 m**
(Groupe I - Femelles)
300 000 €
(171 420, 68 580, 34 290, 17 130, 8 580)
Pour pouliches et juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement le 15 juillet ou 21.600 à l'engagement supplémentaire le 30 juillet.
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement de la pouliche ou la jument gagnante par FRANCE GALOP.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° A1 – Ligne Droite 20 partants maximum

507 PRIX DE PSYCHE **2000 m** **Jeudi 15 juillet 2021 à 10h30**
(Groupe III - Femelles)

80000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k. 1/2.** La gagnante, cette année, d'une course du Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 15 juillet ou 1.600 à l'engagement le 26 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 30 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

509 PRIX DU CARROUSEL **3000 m** **Lundi 26 juillet 2021 à 10h30**
(L)

52000 €

(26000, 10400, 7800, 5200, 2600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} août 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° I1 18 partants maximum

Lundi 26 juillet 2021 à 10 h 30

731 PRIX DE DIEPPE **1300 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 3 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 729

Second Engagement:	Lundi 26 juillet 2021	10 h 30 Boulogne <i>(PRIX DE CABOURG, SIX PERFECTIONS, DE PSYCHE)</i>
Forfaits:	Jeudi 29 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 30 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 30 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 31 juillet 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 31 juillet 2021	12 h 30 Boulogne

Mercredi 4 août 2021

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

Réunion PREMIUM
EQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 216

4667 PRIX PRINCE MAB

(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

1400 m Mardi 27 juillet 2021 à 10 h 30

34000 €

(17000, 6460, 4760, 2720, 1360, 1020, 680) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k**. Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

4668 PRIX MISTI

(Mâles et Hongres)
(Inédits)

2400 m

22000 €

(11000, 4400, 3300, 2200, 1100) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

4669 PRIX ROSELIERE

(Femelles)
(Inédits)

2400 m

22000 €

(11000, 4400, 3300, 2200, 1100) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Mardi 27 juillet 2021 à 10h30

4670 PRIX KALAMOUN **1 600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 17 partants maximum**4671 PRIX GRIS VITESSE** **1 600 m**
(Femelles)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les

pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° P3** 17 partants maximum**4672 PRIX DES LUPINS** **2 400 m**
(À réclamer)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 4 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 18 partants maximum

4673 PRIX DES BOCAGES

2400 m Mardi 27 juillet 2021 à 10 h 30

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 juillet 2021 à 15 h 30

4674 PRIX DES PATURAGES

2400 m

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4673

Forfaits :	Vendredi 30 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 31 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 31 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 août 2021	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 216

Mardi 27 juillet 2021 à 10h30

4945 PRIX CHATEAUNEUF SUR SARTHE **1 400 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum**4946** PRIX PAUL SAULOU **1 400 m**
(Classe 1)**30 000 €**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas depuis le 4 février de cette année inclus dans leurs deux dernières courses gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1, depuis le 4 février de cette année inclus portera 2 k.; depuis le 4 mai de cette année inclus portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum

4947 PRIX ETIENNE FRACHON
(Handicap de catégorie)**1 400 m** Mardi 27 juillet 2021 à 10 h 30**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 4 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 juillet 2021 à 15 h 30

4948 PRIX CLAUDE ROUGET
(Handicap de catégorie divisé)**1 400 m**

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 4 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 juillet 2021 à 15 h 30

Mardi 27 juillet 2021 à 10h30

4949 PRIX DU PAS-ROBIN **1 400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 4 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4948

4950 PRIX DE L'AUBINIÈRE **2 400 m**
 (Femelles - AQPS, inscrits au stud-book)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book Autre Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. **Poids: 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 30 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 31 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 31 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 août 2021	12 h 30 Boulogne

Jeudi 5 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0003 217

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

732 PRIX DU CHAMP DURAND **1200 m** Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 28 juillet 2021 à 15 h 30

733 PRIX DE TANCARVILLE **1200 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

734 PRIX DE LISIEUX **1200 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

Mercredi 28 juillet 2021 à 10 h 30

511 PRIX DE TOURGEVILLE -
FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE **1 600 m**
(Mâles et Hongres)
(L)

55 000 €

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Primes F.E.E. : 11 000, 5 000, 4 000

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les poulains ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

En outre, des primes de 11.000, 5.000, 4.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premiers, si les poulains sont issus d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 20 partants maximum

510 PRIX DU CERCLE **1 000 m**
(L)

52 000 €

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 57 k 1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2 ; plusieurs Listed Races, 2 k. 1/2. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} août 2020 inclus, gagné une course de Groupe porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Ligne Droite 20 partants maximum

735 PRIX DE MARTINVEST
(Classe 1)

1900 m Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30

35000 €

(17500, 6650, 4900, 2800, 1400, 1050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 5 février 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1 depuis le 5 février 2021 inclus portera 2 k, depuis le 5 mai 2021 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

736 PRIX DU LOGIS
(Classe 2)

2000 m

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 5 août 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 5 février 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 5 mai 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 5 mai 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 18 partants maximum

737 PRIX DES HAUTES MOTTES
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

1200 m

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 732

Forfaits :	Samedi 31 juillet 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 août 2021	12 h30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 217

Mercredi 28 juillet 2021 à 10 h 30

4843 PRIX VINCENT DE GOURNAY **1 600 m**

(Classe 2)

27 000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

12 partants maximum

4844 PRIX DE LA PORTE SAINT-THOMAS **1 800 m**

(Handicap de catégorie)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicappeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 28 juillet 2021 à 15 h 30

4845 PRIX JULIEN BROSSAIS

(À réclamer)
(Classe 4)

1800 m

Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 5 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE

4846 NANTES

(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1800 m

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 28 juillet 2021 à 15 h 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 5 août 2021 (suite)

Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30

4847 PRIX ALAIN LEQUEUX
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1 800 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Engagement dans la course n° 4846

Forfaits :	Samedi 31 juillet 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 août 2021	12 h 30 Boulogne

Vendredi 6 août 2021

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 218

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4675 PRIX DES POIRIERS

(Mâles et Hongres)
(Maiden)

2400 m Jeudi 29 juillet 2021 à 10 h 30

22000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

4676 PRIX DES POMMIERS

(Femelles)
(Maiden)

2400 m

22000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

4677 PRIX DES COQUELICOTS

(À réclamer - Apprentis & Jeunes Jockeys)

1600 m

23000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 6 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Jeudi 29 juillet 2021 à 10 h 30

4678 PRIX DES SOURCES **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 29 juillet 2021 à 15 h 30

4679 PRIX DES ENCLOS **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4678

4680 PRIX GUY DU FAUR DE PIBRAC
(Handicap de catégorie - Gentlemen-Riders)
(Classe 3)

1600 m Jeudi 29 juillet 2021 à 10h30

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la publication des poids, le poids minimum ne sera pas inférieur à 64 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Pour Gentlemen-Riders.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 29 juillet 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 2 août 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Mardi 3 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 3 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 4 août 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 4 août 2021	12h30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 218

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5473 PRIX TRIPOLETTE
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Jeudi 29 juillet 2021 à 10 h 30

5474 PRIX OMBRETTE **1 600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté).**Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5475 PRIX DE LUSIGNY** **1 400 m**
(À réclamer)**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 6 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5476 PRIX SAREPTA** **2 000 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k..**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**

5477 PRIX DE SAINT PLAISIR
(Classe 2)**1600 m** Jeudi 29 juillet 2021 à 10h30**21 000 €**

(10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 6 août de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 6 mars de cette année inclus, gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 6 août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k. 1/2; plusieurs allocations de 10.000, 2 k. 1/2; gagné une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5478 PRIX DU CHAROLAIS
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**2400 m****18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 29 juillet 2021 à 15 h 30

5479 PRIX DU BRIONNAIS
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve**2400 m****14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 5478

Jeudi 29 juillet 2021 à 10 h 30

5480 PRIX FRANCOIS DE MALHERBE
(Autres Que Pur Sang)**2 600 m****15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 62 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k. par 2.500 en 2021 et par 5.000 en 2020.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Forfaits:	Lundi 2 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 3 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 3 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 4 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 4 août 2021	12 h 30 Boulogne

Samedi 7 août 2021

ENGAGEMENTS

CHÂTEAUBRIANT

(Pôle National)

Diurne

0107 219

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4848 PRIX DE LA FEDERATION

(Maiden)

1950 m Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

4849 PRIX FRANCIS CHANTEBEL

(Classe 2)

2650 m

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 7 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 7 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

4851 PRIX VIEUX MANOIR

(Handicap de catégorie)

(Classe 3)

2650 m

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 30 juillet 2021 à 10 h 30

4852 PRIX JOSEPH SEVERE 1950 m

(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 7 août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 7 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 7 février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

4850 PRIX LE PONTET 2650 m

(Autres Que Pur Sang)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, reçu une allocation de 5.000 cette année. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 3 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 août 2021	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 219

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

738 GRAND HANDICAP
DES COLLECTIVITES LOCALES 1900 m **Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
(Classe 1)
Première épreuve

Support d'événement**70000 €**

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 7 février 2021 inclus.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +14 et +17.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

512 PRIX DE LA VALLEE D'AUGE 1000 m
(L)

60000 €

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k. 1/2.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 1 k. 1/2; plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 2 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° G1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30

739 PRIX DE TOUR-EN-BESSIN **1 400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

27 000 €
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q1 18 partants maximum

740 PRIX DE FALAISE **1 400 m**
(Femelles)
(Maiden)

27 000 €
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Q1 18 partants maximum

742 PRIX DE LA VILLA SAINT-AUGUSTIN **1 600 m**
(Handicap)

40 000 €
(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à condition Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre + 15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

741 PRIX NORMANDIE EQUESTRIAN WEEK **1 400 m** **Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

743 66EME PRIX GEORGES COURTOIS **3 400 m**
(Handicap de catégorie - Gentlemen-Riders)
(Classe 3)

Championnat du Monde LONGINES FEGENTRI

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Pour Gentlemen-Riders.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 64 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Pour Gentlemen-Riders, membres de leur Club National affilié à la FEGENTRI, ayant gagné au moins cinq courses en plat et en obstacle cumulé (point-to-point anglais et irlandais inclus).

Dans cette épreuve, les montes seront toutes attribuées par tirage au sort pour les Gentlemen-Riders Français, ainsi que parmi les 6 premiers Gentlemen-Riders au classement FEGENTRI, dont le représentant Français.

La liste sera communiquée aux engagements.

Au-delà, ont été retenus les Gentlemen-Riders français dans l'ordre du classement du nombre de victoires, arrêté au 31 décembre 2020 inclus.

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3 % de la valeur nominale du prix en faveur de la FEGENTRI.

Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert au Gentleman-Rider du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z8 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30

744 PRIX DU CLOS FLEURI **1 500 m**
(Cavalières)
(Classe 3)

17 000 €
(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 7 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 7 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 59 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 7 février 2021 inclus.

Pour Cavalières.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

745 PRIX DE CAMEMBERT **1 900 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

35 000 €
(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 7 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 738

Forfaits:	Mardi 3 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 5 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 5 août 2021	12 h 30 Boulogne

ARGENTAN

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0303 220

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4992 PRIX DE LONGCHAMP**

(Maiden)

1200 m

Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 2.000 en places. **Poids: 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

14 partants maximum

4993 PRIX DE MAISONS-LAFFITTE

(À réclamer)

(Classe 3)

1200 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 8 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

14 partants maximum

Vendredi 30 juillet 2021 à 10 h 30

4994 PRIX D'ECOUCHE **1 900 m**
 (Handicap de catégorie - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

4995 PRIX WINGS OF EAGLE **1 900 m**
 (À réclamer valeur handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)
 (Classe 4)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 8 février de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.**Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).****Les remises de poids, prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

4996 PRIX DE GOULET
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

1 200 m **Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30**

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

4997 PRIX ELISABETH MUSSAT
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2 100 m

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 juillet 2021 à 15 h 30

ENGAGEMENTS

Dimanche 8 août 2021 (suite)

Vendredi 30 juillet 2021 à 10 h 30

4998 PRIX HUBERT BASSOT **2500 m**
(Mâles et Hongres - Autres Que Pur Sang)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 août 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 220

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

746 GRAND HANDICAP DE DEAUVILLE **1600 m**
(Handicap divisé)
(Classe 1)
Première épreuve

Support d'événement

100 000 €

(50000, 19000, 14000, 8000, 4000, 3000, 2000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 8 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

747 PRIX DE CREVECOEUR **1500 m** **Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

748 PRIX DES MARETTES **1500 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

749 PRIX HIPPODROMO DE SAN ISIDRO **1200 m**
(Classe 2)

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30

515 PRIX MOONLIGHT CLOUD **1200 m**
(L)**55 000 €**

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Mercredi 21 juillet 2021 à 10h30

513 LARC PRIX MAURICE DE GHEEST **1300 m**
(Groupe I)**380 000 €**

(217 132, 86 868, 43 434, 21 698, 10 868)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 57 k.; 4 ans et au-dessus, 59 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement le 21 juillet ou 27.360 à l'engagement supplémentaire le 5 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Ligne Droite 20 partants maximum

514 PRIX DE REUX **2500 m**
(Groupe III)**80 000 €**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus, 59,5 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course du Groupe III porteront 1 k.; gagné une course du Groupe II, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 21 juillet ou 1.600 à l'engagement le 30 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 5 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 20 partants maximum

750 PRIX DU HARAS DE LA POMME
(Cavalières)
(Classe 3)

2000 m **Vendredi 30 juillet 2021 à 10h30**

Championnat du Monde LONGINES FEGENTRI

17 000 €

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 8 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 8 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9.000. **Poids: 59 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 8 février 2021 inclus.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 58 k.

Pour cavalières membres de leur club affilié à la FEGENTRI.

Dans cette épreuve, les montes seront attribuées par tirage au sort.

Seront retenues en priorité les 7 premières cavalières au classement FEGENTRI, dont la représentante française.

Au-delà, seront retenues les Cavalières françaises dans l'ordre décroissant du classement national au nombre de victoires au 31 décembre 2020.

Toutefois, si une Cavalière est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.

Pour Cavalières ayant gagné au moins 5 victoires en Plat et Obstacle point to point inclus.

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3 % de la valeur nominal du prix, en faveur de la FEGENTRI.

Les priorités ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert à la Cavalière du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 18 partants maximum

Vendredi 30 juillet 2021 à 10 h 30

751 PRIX MEMORIAL
 BARON HENRY DE MONTESQUIEU **2500 m**
 (Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 3)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

17 000 €

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 8 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 8 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9.000. **Poids: 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 4.000, depuis le 8 février 2021 inclus.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z9 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Second Engagement:	Vendredi 30 juillet 2021 (<i>PRIX DE REUX</i>)	10 h 30 Boulogne
Forfaits:	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 6 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 6 août 2021	12 h 30 Boulogne

Lundi 9 août 2021

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 221

Réunion PREMIUM
EQUIDIA

4681 PRIX DE LA COTE DE NACRE **2200 m** **Lundi 2 août 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25000, 9500, 7000, 4000, 2000, 1500, 1000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 9 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

4682 PRIX DE BLANGY-LE-CHATEAU **1600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23000 €

(11500, 4600, 3450, 2300, 1150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

4683 PRIX DE FIERVILLE-LES-PARCS **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 17 partants maximum

Engagement dans la course n° 4682

4684 PRIX DE LA COTE D'ALBATRE **2 200 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 9 février 2021 inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4681

Forfaits :	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 août 2021	12 h 30 Boulogne

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 221

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5581** PRIX D'HAREVILLE

(Maiden)

1600 m

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES

5582 VOSGES

(Handicap)

2400 m

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 30.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

5583 PRIX VITTEL THERMAL SPA

(À réclamer valeur handicap)

(Classe 4)

1600 m

9 500 €

(4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, tout gagnant, cette année portera 2 k. ; de plusieurs courses 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

5585 GRAND PRIX DE LA VILLE DE VITTEL **2 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

5584 PRIX DU CASINO DE VITTEL **2 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Engagement dans la course n° 5585

Forfaits :	Mercredi 4 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 août 2021	12 h 30 Boulogne

DAX**(Pôle Régional)
Semi-Nocturne**

0516 222

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5221** PRIX MOTRICO **1400 m** **Lundi 2 août 2021 à 10h30**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum**5222** PRIX F. DUCASSOU **1400 m**
(Maiden)**16000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum**5223** PRIX DE LA SOURCE DES PAUVRES **2300 m**
(Maiden)**16000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P8** 14 partants maximum

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

5226 PRIX GRAND DAX 1ERE DESTINATION
THERMALE DE FRANCE **1 400 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

5227 PRIX G. ET B. PASTRE **2 300 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P8** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

5228 PRIX DU ROCHER DE LA VIERGE **2 300 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P8** 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5227

5224 PRIX FLORESTAN II**2300 m** **Lundi 2 août 2021** à 10h30

(Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places.

Poids: 59 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 3.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum

5225 PRIX DAHMAN - WATHBA STALLIONS CUP**2300 m**

(Arabes)

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dont France Galop: 11000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 5 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 6 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 août 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 222

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

752 PRIX DE BAYEUX 1 600 m
(Handicap divisé)
(Classe 1)
Deuxième épreuve

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 8 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 746 le 2 août, 10 h.30 à Boulogne.

Cette course est la 2^e épreuve du Grand Handicap de Deauville prévu le Dimanche 8 août.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 746

753 PRIX D'ETREHAM 1 500 m
(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers, hongres de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les poulains ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

754 PRIX DU MEZERAY **1500 m** **Lundi 2 août 2021 à 10h30**
 (Femelles)
 (Classe 2)

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnante d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les pouliches ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° N1 18 partants maximum

755 PRIX DU MESNIL-EUDES **1300 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 2 août 2021 à 15 h 30

756 PRIX DU MESNIL-OGER **1300 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 755

Lundi 2 août 2021 à 10 h 30

757 PRIX DE CREPON **1 600 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 1)
 Troisième épreuve

25 000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 8 février 2021 inclus.

Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 746 le 2 août, 10 h.30 à Boulogne.

Cette course est la 3^e épreuve du Grand Handicap de Deauville prévu le Dimanche 8 août.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 746

758 AL RAYYAN CUP (PRIX KESBEROY) **2 000 m**
 (Groupe I PA - Arabes)

50 000 €

(25000, 10000, 7500, 5000, 2500)

GROUPE 1 - PA

La prime aux Propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par le Qatar Racing and Equestrian Club.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

759 DOHA CUP (PRIX MANGANATE)
(Groupe I PA - Arabes)

2000 m **Lundi 2 août 2021** à 10h30

50000 €

(25000, 10000, 7500, 5000, 2500)

GROUPE 1 - PA

La prime aux Propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de FRANCE GALOP.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par le Qatar Racing and Equestrian Club.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 18 partants maximum

PRIX DE BAYEUX, DE CREPON

Forfaits :	Mercredi 4 août 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jeudi 5 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 août 2021	10h30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Forfaits :	Jeudi 5 août 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Vendredi 6 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 août 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 août 2021	12h30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 223

Mardi 3 août 2021 à 10 h 30

4685 PRIX DES COSMOS **1 600 m**
(À réclamer)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum**4686** PRIX KENMARE **1 600 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 11 février 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 11 novembre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

4687 PRIX VOIX DU NORD
(Classe 2)

2200 m **Mardi 3 août 2021 à 10h30**

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 11 février 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 11 novembre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4688 PRIX DES GARDENIAS

2200 m

(À réclamer - Apprentis & Jeunes Jockeys)

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 11 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4689 PRIX DE LA CROIX BRISEE

1600 m

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 août 2021 à 15 h 30

Mardi 3 août 2021 à 10 h 30

4690 PRIX DE LA FONTAINE MARIE **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Engagement dans la course n° 4689

4691 PRIX LE CONQUERANT **2 900 m**
(Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 4.000, depuis le 11 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum

4692 PRIX DES BUVEURS D'AIR
(Autres Que Pur Sang)

2400 m Mardi 3 août 2021 à 10h30

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 8 k. : 1 k. par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus en 2020.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 17 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 6 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 août 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 août 2021	12h30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 223

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5486 PRIX DE PARAY LE FRESIL
(À réclamer)

1600 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 11 mars 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Mardi 3 août 2021 à 10 h 30

5487 PRIX DES BERGES DE L'ALLIER **2 400 m**
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 11 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**5488 PRIX DE SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE** **2 000 m**
(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 25.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 août 2021 à 15 h 30

5489 PRIX DE TOURY LURCY **2 000 m**
(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5488

5490 PRIX DU CHATEAU DE MAULMONT **2400 m** **Mardi 3 août 2021 à 10h30**
 (À réclamer valeur handicap)
 (Classe 3)

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 10.000, 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 11 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5491 PRIX JEAN MOUROT **2000 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 3 août 2021 à 15 h 30

5492 PRIX DU PARC DES SOURCES **2000 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 5491

Mardi 3 août 2021 à 10 h 30

5493 PRIX DE SAINT-DIDIER LA FORET **2000 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Troisième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P5 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5491

Forfaits :	Vendredi 6 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 août 2021	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0003 224

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**760 PRIX DE VALMONT**

(À réclamer)

1300 m Mercredi 4 août 2021 à 10h30**19000 €**

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 12 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum**761 PRIX DE LA LIEUTENANCE**

(Classe 2)

1300 m**28000 €**

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 12 février 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 12 novembre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Mercredi 4 août 2021 à 10h30

762 PRIX DE PERSEIGNE **1 900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000 €
(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

763 PRIX DE MAMERS **1 900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000 €
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 762

764 PRIX DE LA CORNICHE **1 300 m**
(Handicap de catégorie)

23 000 €
(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

765 PRIX DE LA FORET DE BORD

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Troisième épreuve

1900 m **Vendredi 6 août 2021 à 10h30****19000 €**

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 35 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 770 le 6 août, 10 h.30 à Boulogne.****Cette course est la 3^e épreuve du Prix d'Houilley prévu le Samedi 14 août.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum****766 PRIX DE LA FORET DU ROUVRAY**

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Quatrième épreuve

1900 m**16000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 35 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 770 le 6 août, 10 h.30 à Boulogne.****Cette course est la 4^e épreuve du Prix d'Houilley prévu le Samedi 14 août.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum**

ENGAGEMENTS

Jeudi 12 août 2021 (suite)

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

767 PRIX DE LA FORET DE ROUMARE **1900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Cinquième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 35 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 770 le 6 août, 10 h.30 à Boulogne.

Cette course est la 5^e épreuve du Prix d'Houilly prévu le Samedi 14 août.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 7 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 9 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 9 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 10 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Mardi 10 août 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 224

Mercredi 4 août 2021 à 10h30

5494 PRIX DE LA BESBRE **1000 m**
(À réclamer)

12 500 €

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 12 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau 18 partants maximum

5495 PRIX D'HAUTERIVE **1600 m** **Mercredi 4 août 2021 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)

18000 €
(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

5496 PRIX DU GOLF **2400 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)

18000 €
(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

5497 PRIX RENE ET JACQUES BEDEL **1000 m**
(À réclamer)
(Classe 4)

12500 €
(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 12 mars 2021 inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau 18 partants maximum

Mercredi 4 août 2021 à 10h30

5498 PRIX SERGE MAILLARD **2000 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 12 août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 12 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 12 février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**5499 PRIX DE SAINT-YORRE** **1850 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)**14 000 €**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 12 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**5500 PRIX DE PARAY-LE-MONIAL** **1850 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

5501 PRIX DE POMPADOUR

(Handicap de catégorie)

(Classe 3)

2 400 m Mercredi 4 août 2021 à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 280, 1 680, 960, 480, 360, 240) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Parcours n° P6 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Samedi 7 août 2021	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 9 août 2021	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 août 2021	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 10 août 2021	10 h 30	Boulogne
Montes :	Mardi 10 août 2021	12 h 30	Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 225

Jeudi 5 août 2021 à 10h30

4693 PRIX DE LA CHANCE **1 800 m**
(À réclamer)**27 000 €**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k. 1/2; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 13 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**4694** PRIX THE WONDER **1 800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**4695** PRIX HIGHEST HONOR **1 800 m**
(Femelles)
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4696 PRIX DU TREFLE
(Classe 3)**2200 m** Jeudi 5 août 2021 à 10 h 30**23 000 €**

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 34 k. **Poids: 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 4.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**4697 PRIX TIP MOSS**
(Classe 2)**2900 m****28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 13 août 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 13 février 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 13 mai 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 13 février 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum**4698 PRIX DE LA VESPIERE**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**2900 m****21 000 €**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 août 2021 à 15 h 30

Forfaits:	Lundi 9 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 10 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 10 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 11 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 11 août 2021	12 h 30 Boulogne

PORNICHET-LA BAULE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0147 225

Jeudi 5 août 2021 à 10h30

4855 PRIX CLAUDE ROUGET **1 700 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum**4856** PRIX ASSOCIATION PONEYS AU GALOP
(PRIX LUCIEN OLLIVE) **2 100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum**4857** PRIX MADAME FRANCOIS ANDRE **2 100 m**
(Femelles)
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum

PRIX DE LA FETE DES COURSES

4858 (PRIX JACQUES FIRINO)
(Classe 3)

2400 m Jeudi 5 août 2021 à 10h30

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 13 août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 13 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 13 février de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

PRIX LES SECRETS DE PORNICHET

4859 (PRIX DU MOULIN DE ROCHEFORT)
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2400 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 août 2021 à 15 h 30

Jeudi 5 août 2021 à 10h30

4860 PRIX SYLVAIN GUIHENEUF **1700 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

16 000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 13 avril de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 5 août 2021 à 15 h 30

4861 PRIX JEAN-CLAUDE ROY **1700 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

12 000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 13 avril de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 4860

Forfaits :	Lundi 9 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 août 2021	12 h30 Boulogne

Samedi 14 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 226

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

768 PRIX DU VIEUX BASSIN **2500 m** **Vendredi 6 août 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30

PRIX GUILLAUME D'ORNANO -
516 HARAS DU LOGIS SAINT-GERMAIN **2000 m** **Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30**
(Groupe II)

400000 €

(228 000, 88 000, 42 000, 28 000, 14 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.400 à l'engagement le 28 juillet ou 3.400 à l'engagement le 6 août ou 7.700 à l'engagement supplémentaire le 11 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

517 PRIX DE LIEUREY **1600 m**
(Groupe III - Femelles)

80000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k. 1/2.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une course du Groupe III porteront 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 28 juillet ou 1.600 à l'engagement le 6 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 11 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 20 partants maximum

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

519 PRIX MICHEL HOUYVET **2 800 m**
(L)**55 000 €**

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids** : **57 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course de Groupe porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° J1 20 partants maximum

769 PRIX D'ISIGNY **1 900 m**
(À réclamer)**19 000 €**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids** : **56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 14 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

773 PRIX D'HUDIMESNIL **1 300 m**
(Classe 1)**33 000 €**

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 14 août 2020 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 14 février 2021 inclus, une Listed Race ni, depuis le 14 mai 2021 inclus, une Classe 1 (handicap excepté).

Poids: **57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 14 février 2021 inclus, gagné une Classe 1, ou été classés 2^e d'une Listed Race porteront 1 k. 1/2; gagné plusieurs Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

772 PRIX DU QUAI SAINTE-CATHERINE **2500 m** **Vendredi 6 août 2021 à 10h30**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 768

770 PRIX D'HOULLEY **1900 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

28000 €

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 35 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

771 PRIX DE FIQUEFLEUR **1900 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

21 000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 35 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Tous les engagements sont à faire dans la 1^{re} épreuve no 770 le 6 août, 10 h.30 à Boulogne.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 770

PRIX D'HOULLEY, FIQUEFLEUR

Forfaits:	Samedi 7 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 9 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 9 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 10 août 2021	10 h30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Second Engagement:	Vendredi 6 août 2021	10 h30 Boulogne
	(PRIX G. D'ORNANO, DE LIEUREY)	
Forfaits:	Mardi 10 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 12 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Jeudi 12 août 2021	12 h30 Boulogne

Dimanche 15 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 227

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

774 GRAND HANDICAP DES SPRINTERS 1200 m **Vendredi 6 août 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
(Classe 1)
Première épreuve

Support d'événement

70000 €

(35000, 13300, 9800, 5600, 2800, 2100, 1400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30

521 CIRCUS MAXIMUS PRIX FRANCOIS BOUTIN 1400 m **Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30**
(Groupe III)

80000 €

(40000, 16000, 12000, 8000, 4000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant gagné une course de Groupe porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 28 juillet ou 1.600 à l'engagement le 6 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 12 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30

520 PRIX DU HARAS DE FRESNAY-LE-BUFFARD
 JACQUES LE MAROIS **1600 m**
 (Groupe I - Mâles et Femelles)
1 000 000 €
 (571 400, 228 600, 114 300, 57 100, 28 600)
 Pour chevaux entiers et juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 56 k. 1/2; 4 ans et au-dessus, 59 k. 1/2.**
Versement à la poule des propriétaires : 3.750 à l'engagement le 28 juillet ou 72.000 à l'engagement supplémentaire le 12 août.
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.
Le gagnant sera qualifié pour la Breeders' Cup Mile.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° A1 – Ligne Droite 20 partants maximum

522 PRIX MINERVE **2500 m**
 (Groupe III - Femelles)
80 000 €
 (40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
 Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. 1/2; d'une course du Groupe II, 2 k. 1/2.
Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 28 juillet ou 1.600 à l'engagement le 6 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 12 août.
Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P1 20 partants maximum

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

523 PRIX NUREYEV **2000 m**
 (L)
55 000 €
 (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année gagné une course de Groupe. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.
Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° L1 20 partants maximum

518 PRIX GONTAUT-BIRON HONG KONG
JOCKEY CLUB **2000 m** Mercredi 28 juillet 2021 à 10h30
(Groupe III)

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 57 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k.; d'une course du Groupe II, 2 k.; d'une course de Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 28 juillet ou 1.600 à l'engagement le 6 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 12 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

775 PRIX DU QUAI SAINT-ETIENNE **1500 m** Vendredi 6 août 2021 à 10h30
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

776 PRIX DU QUAI DE LA QUARANTAINE **1500 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 775

777 PRIX DE CAGNY **1200 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Deuxième épreuve

35 000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 774

Second Engagement:	Vendredi 6 août 2021	10 h 30 Boulogne (PRIX FRANCOIS BOUTIN, MINERVE, GONTAUT-BIRON)
Forfaits:	Mercredi 11 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 12 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 12 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 13 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 13 août 2021	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)
Semi-Nocturne

0720 227

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5502** PRIX MAKALU
(À réclamer)

1600 m Vendredi 6 août 2021 à 10h30

12500 €

(6250, 2500, 1875, 1250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis 15 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**5503** PRIX CHARLES DE VEAUCE
(Classe 2)

2000 m

22000 €

(11000, 4180, 3080, 1760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 15 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 15 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

5504 PRIX DE RANDAN **1 850 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30**5505 PRIX MAURICE DE NEXON** **2 400 m**
(Classe 2)**21 000 €**

(10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 15 janvier de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 15 septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 15 mars de cette année inclus, gagné une Classe 2 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Classe 1 porteront 2 k. ; gagné une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race, 3 k. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, depuis le 15 juillet de l'année dernière inclus, portera 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum**5506 PRIX DE DURTOL** **1 400 m**
(À réclamer valeur handicap - Cavalières)
(Classe 4)**11 000 €**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 58 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 15 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.**Pour Cavalières; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

5507 PRIX DE BROUT VERNET

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

1 400 m **Vendredi 6 août 2021 à 10 h 30****12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 6 août 2021 à 15 h 30

5508 PRIX DE L'IFAHR

(Arabes)

1 400 m**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays d'origine, affiliés à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500. **Poids: 58 k.** En outre, tout gagnant portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Vendredi 6 août 2021 à 10h30

5509 PRIX DE L'ACA (Arabes)

2000 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dont France Galop: 4 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays d'origine, affiliés à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une allocation de 10 000. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 13 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 13 août 2021	12 h30 Boulogne

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 227

PRIX BERNARD CHABOT -

5586 GRAND CRITERIUM DE VITTEL (Classe 2)

1600 m

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E.: 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5587 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE WISSEMBOURG **2100 m** **Vendredi 6 août 2021 à 10h30**
(Maiden)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5590 PRIX DE CONTREXEVILLE **1600 m**
(À réclamer)

10 000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 15 mars 2021 inclus reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 août 2021	12 h30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 228

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

4699 PRIX ROBERTET **1 800 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 16 février 2021 inclus.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

4700 PRIX DES TOURNESOLS **1 600 m**
 (À réclamer)

24 000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 17 partants maximum

4701 PRIX DES ASTREES**1600 m** **Lundi 9 août 2021 à 10h30**

(À réclamer)

23000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 16 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum**4702 PRIX BELLYPHA****1400 m**

(Classe 3)

23000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 34 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 4.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum**4703 PRIX DES IRIS****1400 m**

(À réclamer valeur handicap)

(Classe 3)

16000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur handicap inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 16 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

4704 PRIX D'ESCOVILLE **2200 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

4705 PRIX D'HEROUUILLETTE **2200 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4704

4706 PRIX SCHONBRUNN

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1800 m **Lundi 9 août 2021 à 10h30**

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 16 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4699

Forfaits:	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 13 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 13 août 2021	12 h30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0716 228

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5510 PRIX DES ERABLES

(Mâles et Hongres)
(Maiden)

1400 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} Poteau 14 partants maximum

5511 PRIX DES GATEAUX

(Femelles)
(Maiden)

1400 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} Poteau 14 partants maximum

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

5512 PRIX DE L'ALLIER 1 400 m
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2 – 1^{er} Poteau** 14 partants maximum**5513 PRIX LA FORTAGNE** 2 800 m
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P6 – 1^{er} Poteau** 14 partants maximum**5514 PRIX DES LEVEES** 2 200 m
(À réclamer)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 16 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 14 partants maximum

PRIX BOURBON-BUSSET ET

5515 PIERRE DE ROUGE 1 600 m
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 16 août 2020 inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 16 novembre 2020 inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 16 février 2021 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3 – 2^e Poteau** 14 partants maximum

5516 PRIX DE CLUNY
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

1 000 m **Lundi 9 août 2021** à 10h30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – Ligne Droite, 2^e Poteau 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

5517 PRIX DES FRESNES
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2 200 m

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 11 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 août 2021	12 h30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 229

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

778 PRIX FRANCOIS ANDRE **1 400 m**
 (Handicap divisé - Femelles)
 (Classe 2)
 Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 17 février 2021 inclus.**Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° C1 – Ligne Droite** 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

779 PRIX DE VERNON **1 300 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° D1 – Ligne Droite** 18 partants maximum

780 PRIX DE LA POTINIERE **1 300 m**
 (Femelles)
 (Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° D1 – Ligne Droite** 18 partants maximum

781 PRIX DE LOUVIERS-EN-AUGE
(Classe 1)**1 400 m** **Lundi 9 août 2021 à 10h30****35 000 €**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 17 février 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1 depuis le 17 février 2021 inclus portera 2 k, depuis le 17 mai 2021 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° C1 – Ligne Droite** 18 partants maximum**782 PRIX DE SAINT-LAURENT-SUR-MER**
(À réclamer)**1 300 m****23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 17 mars 2021 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum**783 PRIX DE CLARBEC**
(Classe 3)**1 900 m****18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids: 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 17 février 2021 inclus: 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

784 PRIX D'HEULAND **2500 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 3)

16 000 €
(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 17 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z9 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

785 PRIX DAUGER **1400 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(Classe 2)
Deuxième épreuve

28 000 €
(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 17 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 778

Forfaits :	Jeudi 12 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 août 2021	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 229

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4956** PRIX MONDIAL DU LION

(À réclamer)

2000 m **Lundi 9 août 2021 à 10h30****12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 17 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum**4957** PRIX LEON CARABIN

(Classe 3)

1 400 m**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 17 août de l'année dernière inclus terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 17 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 17 février de cette année inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Lundi 9 août 2021 à 10 h 30

4958 PRIX DE HAUTE FOLIE **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 9 août 2021 à 15 h 30

4960 PRIX DU BOIS MONTBOURCHER **2 400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4958

4959 PRIX YANN POIRIER **2 400 m**
(Autres Que Pur Sang)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais couru. **Poids : 64 k.**

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 12 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 août 2021	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 230

4707 PRIX DE LA POINTE DU HOC **2200 m** **Mardi 10 août 2021** à 10h30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4708 PRIX DE LA POINTE PERCEE **2200 m**
(Femelles)
(Maiden)

22000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4709 PRIX MOLVEDO **2400 m**
(Classe 1)

35000 €

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 18 février 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1, depuis le 18 février 2021 inclus, portera 2 k.; depuis le 18 mai 2021 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Mardi 10 août 2021 à 10h30

4710 PRIX ROBERT LE MAGNIFIQUE **1 400 m**
(Classe 3)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 33 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 18 février 2021 inclus: 1 k. par 4.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum**4711 PRIX DES GENTIANES** **2 900 m**
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 3)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum**4712 PRIX DE SAINT-HYMER** **1 600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**21 000 €**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

4713 PRIX DU TORQUESNE 1 600 m Mardi 10 août 2021 à 10h30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum
 Engagement dans la course n° 4712

4714 PRIX DE LA CRESSONNIERE 2 200 m
 (Handicap - Femelles)
 (Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2^e ou 3^e d'une course de dotation totale de 40.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Vendredi 13 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 août 2021	12 h30 Boulogne

DAX

(Pôle Régional)

Diurne

0516 230

Mardi 10 août 2021 à 10 h 30

5234 PRIX A. DETROYAT 1 400 m
(À réclamer)**12 500 €**

(6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 18 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum**5235 PRIX DU JARDIN DES PLANTES** 2 100 m
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E.: 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 18 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 18 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum**5236 PRIX BOUES THERMALES** 1 400 m
(Handicap)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

5237 PRIX ALPHONSE CAMPET
(À réclamer)
(Classe 4)

2 100 m **Mardi 10 août 2021 à 10h30**

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000 **Poids : 58 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum

5238 PRIX G. DE VILLATOYA
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1 400 m

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

5239 PRIX DE LA FONTAINE CHAUDE
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1 400 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5238

Mardi 10 août 2021 à 10h30

5240 PRIX DU BOIS DE BOULOGNE **3 000 m**
(Handicap)
(Classe 3)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 18 avril de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P9 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

5241 PRIX GENERAL J. COURREGES **2 300 m**
(Anglo-Arabe 37,5 % et plus)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places.

Poids: 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k par 3.000. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 13 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 16 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Lundi 16 août 2021	12 h30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)
Semi-Nocturne

0720 230

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5519 PRIX PAULETTE MALDANT
(Maiden)

1850 m Mardi 10 août 2021 à 10h30

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5520 PRIX JURIETTI
(Classe 2)

2400 m

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 18 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2.** Les chevaux ayant depuis le 18 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5521 PRIX DE DECIZE
(À réclamer)

1850 m

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 18 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

Mardi 10 août 2021 à 10h30

5522 PRIX DE MONTLUCON **1 400 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)**18 000 €**(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

PRIX ANTOINE DE VAZELHES

5518 (CRITERIUM DU CENTRE) **2 400 m**
(Groupe III AQPS - AQPS, inscrits au stud-book)**30 000 €**

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. **Poids: 62 k.** Les chevaux ayant gagné une course du Groupe III AQPS porteront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve.

L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5523 PRIX DE MOLADIER **1 600 m**
(À réclamer)
(Classe 3)**15 000 €**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 et 18.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k, pour 18.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k, plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum

5524 PRIX DU PUY DE DOME **1 400 m** **Mardi 10 août 2021 à 10h30**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

18 000 €
 (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +27.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 10 août 2021 à 15 h 30

5525 PRIX DU PUY EN VELAY **1 400 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

14 000 €
 (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P2 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 5524

Forfaits :	Vendredi 13 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 août 2021	12 h30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0003 231

Mercredi 11 août 2021 à 10 h 30

786 PRIX DE BARNEVILLE **2500 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 19 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 août 2021 à 15 h 30

788 PRIX D'ARGENTAN **1500 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans** n'ayant jamais gagné et issus d'étalon ayant, lors de l'année de conception du cheval, fait la monte pour un tarif affiché égal ou inférieur à 12 000 Euros. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

787 PRIX DU MONT CANISY **1300 m** **Mercredi 11 août 2021 à 10h30**
(À réclamer)

24 000 €

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 19 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

790 PRIX DU HAMEL **1500 m**
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

792 PRIX DU LOUVET **1100 m**
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° F1 – Ligne Droite 18 partants maximum

789 PRIX DE LA GALOPINIÈRE **1500 m**
(À réclamer)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 19 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Mercredi 11 août 2021 à 10h30

793 PRIX DE LA VIE **1900 m**
 (À réclamer)
 (Classe 3)

19 000 €
 (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 19 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

791 PRIX D'EQUEMAUVILLE **2500 m**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

25 000 €
 (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 19 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 786

Forfaits :	Samedi 14 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 août 2021	12 h 30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 231

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4865** PRIX ABBATIALE

(Maiden)

1100 m Mercredi 11 août 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

12 partants maximum

4866 PRIX JACQUES CARTIER

(Maiden)

1600 m

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

12 partants maximum

4867 PRIX ROBERT SURCOUF

(Maiden)

2500 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Mercredi 11 août 2021 à 10h30

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE
4868 PORNICHET **1800 m**

(Classe 2)

22 000 €

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 19 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids : 56 k. 1/2**. Les chevaux ayant depuis le 19 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4869 PRIX RICHARD DE GENNES **1800 m**

(Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 19 février 2021 inclus : 1 k. par 3.500 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4870 PRIX DU TURF CLUB DE L'ILE MAURICE
(PX FRANCOIS-RENE DE CHATEAUBRIAND) **1100 m** **Mercredi 11 août 2021** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Samedi 14 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 août 2021	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 232

Jeudi 12 août 2021 à 10h30

4715 PRIX DE RICARVILLE **1 800 m**
(Classe 3)**23 000 €**

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap égale ou inférieure à 34 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**4716** PRIX PIERRE LEPEUDRY **2 200 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop
Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

4717 PRIX DES CHARDONS BLEUS **2 200 m**
(À réclamer)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 20 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

4718 PRIX PERRAULT
(Classe 2)**2200 m** **Jedi 12 août 2021** à 10 h 30**28000 €**

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 20 août 2020 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 20 février 2021 inclus, ni gagné une Classe 1, ni été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 20 mai 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 20 février 2021 inclus, en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**4719 PRIX ALWAYS FAIR**
(Classe 3)**1600 m****18000 €**

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 20 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 20 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 20 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum**4720 PRIX DES MARGUERITES**
(À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
(Classe 3)**2200 m****15000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 20 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids, prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Jeudi 12 août 2021 à 10 h 30

4721 PRIX DE LA MARE AUX CANARDS **1 800 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**21 000 €**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.*****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*****Parcours n° P4** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

4722 PRIX DU GRAND JARDIN **2 200 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.*****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*****Parcours n° P5** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

4723 PRIX DES VILLAS
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)

3400 m Jeudi 12 août 2021 à 10 h 30

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 16 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 août 2021	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 232

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

5242 PRIX CHATEAU GRAND BERT
(Inédits)

1600 m

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Jeudi 12 août 2021 à 10 h 30

5243 PRIX CHATEAU D'EYRAN **1 800 m**
(Maiden)

16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

5245 PRIX CHATEAU CARDINAL **1 800 m**
(Handicap)

18 000 €

(9000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

5246 PRIX CHATEAU MARTINON **1 900 m**
(Classe 2)

20 000 €

(10000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 40 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 20 février 2021 inclus : 1 k. par 6.000 reçus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés).

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

5247 PRIX CHATEAU BEYNAT(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**2400 m** Jeudi 12 août 2021 à 10 h 30**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P11** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 août 2021 à 15 h 30

5248 PRIX NEVADOUR

(Groupe III PA - Femelles - Arabes)

1900 m**20 000 €**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

GROUPE 3 - PAPour pouliches de **4 ans**, inscrites à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 56 k.** Toute gagnante d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.***Sous réserve de la levée du huis-clos, L'AFAC remettra une récompense au garçon de voyage de la pouliche la mieux présentée.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P7** 18 partants maximum

Jeudi 12 août 2021 à 10h30

5244 PRIX DJOURMAN
(Arabes)

1 900 m

16 000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, étant inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.500. **Poids : 58 k.** Tout gagnant portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys sont applicables dans ce prix.

Sous réserve de la levée du huis-clos, L'AFAC remettra une récompense au garçon de voyage du cheval le mieux présenté.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 18 partants maximum

5249 PRIX CHATEAU DE CHANTEGRIVE
(Femelles - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

2 400 m

26 000 €

(13000, 5200, 3900, 2600, 1300) – dotation France Galop

CLASSIC III

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud-Book anglo-arabe, nées et élevées France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 55.000 en victoires et places.

Poids : 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k par 10.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P11 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 16 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 août 2021	12 h30 Boulogne

Samedi 21 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 233

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

794 PRIX DE BALLEROY 1400 m Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

795 PRIX D'AVRANCHES 1400 m
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 18 partants maximum

524 PRIX DU CALVADOS 1400 m Mercredi 4 août 2021 à 10 h 30
(Groupe II - Femelles)

130000 €

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **2 ans**. **Poids : 56 k**. La gagnante d'une course du Groupe II portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 4 août ou 2.200 à l'engagement le 13 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 18 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30

527 CRITERIUM DU FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE (L.R.) **1 600 m**

130 000 €

(65 000, 26 000, 19 500, 13 000, 6 500)

*Offerts par le Fonds Européen de l'Élevage (E.E.E.)***La prime aux propriétaires ne s'applique pas dans cette course.**

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, issus d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage, ou inscrits au Fonds Européen de l'Élevage et n'ayant pas gagné une course de Groupe.

Poids : 57 k. Tout gagnant d'une Listed portera 2 k.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.*

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 20 partants maximum

Mercredi 4 août 2021 à 10 h 30

525 PRIX DE LA NONETTE (Groupe II - Femelles) **2 000 m**

130 000 €

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 4 août ou 2.200 à l'engagement le 13 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 18 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

526 PRIX DAPHNIS (Groupe III) **1 600 m**

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 4 août ou 1.600 à l'engagement le 13 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 18 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 20 partants maximum

798 PRIX DE BEAUMONT-LE-ROGER **1400 m** **Vendredi 13 août 2021 à 10 h30**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28000 €
 (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° C1 – Ligne Droite 18 partants maximum
 Engagement dans la course n° 794

796 PRIX DE PRE-EN-PAIL **1500 m**
 (À réclamer)
 (Classe 3)

23000 €
 (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 21 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

797 PRIX DEAUVILLE YACHT CLUB **2500 m**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 3)

16000 €
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z9 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

Second Engagement :	Vendredi 13 août 2021	10 h30 Boulogne
	<i>(PRIX DU CALVADOS, LA NONETTE, DAPHNIS)</i>	
Forfaits :	Mardi 17 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 19 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 19 août 2021	12 h30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 233

Vendredi 13 août 2021 à 10h30

5250 PRIX CHAMPAGNE DUVAL-LEROY **1 600 m**(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum**5251** PRIX NISSAN AGS **1 600 m**(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum**5252** PRIX PIERRE SCHOCRON **1 600 m**

(Classe 1)

30 000 €

(15000, 5700, 4200, 2400, 1200, 900, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas depuis le 21 février de cette année inclus dans leurs deux dernières courses gagné une course de Classe 1. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1, depuis le 21 février de cette année inclus portera 2 k.; depuis le 21 mai de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum

5253 PRIX E.LECLERC LA TESTE-ARCAÇON **1 100 m** **Vendredi 13 août 2021** à 10 h 30
(Handicap)
(Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les références applicables dans ce Handicap sera +25 ; +26.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P0 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES -
5254 PERMIS D'ENTRAINER ET PP **1 800 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

5255 PRIX JEAN-LUC KIRCHHOFF **1 800 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5254

Vendredi 13 août 2021 à 10h30

5256 POULE D'ESSAI A 12.5% **2200 m**
(Mâles et Femelles - Anglo-Arabes 12,5 % à moins de 37,5 %)

40 000 €

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop

CLASSIC I

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids: 59 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k; deux allocations de 10.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P10 18 partants maximum

5257 POULE D'ESSAI A 37,5% **2200 m**
(Mâles et Femelles - Anglo-Arabes 37,5 % et plus)

42 000 €

(21 000, 7 980, 5 880, 3 360, 1 680, 1 260, 840) – dotation France Galop

CLASSIC I

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids: 58 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k; deux allocations de 10.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes-Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P10 18 partants maximum

Forfaits:	Mardi 17 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 19 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Jeudi 19 août 2021	12 h30 Boulogne

LE TOUQUET

(1^{re} catégorie)

Diurne

0808 233

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5545** PRIX DE PARIS-PLAGE

(À réclamer)

1300 m

Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30

10000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 21 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5546 PRIX GUYOT-LALIGANT

(À réclamer)

1300 m

10000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 mars de cette année inclus reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5547 PRIX GUSTAVE ET RENE WATTINNE

(À réclamer - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

2100 m

10000 €

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 mars de cette année inclus reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 5.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Vendredi 13 août 2021 à 10h30

5548 PRIX DU NOEUD VINCENT **1 300 m**
(Classe 3)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 21 août de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 21 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 21 février de cette année inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5549 PRIX DE LA COTE D'OPALE **2 100 m**
(Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)
(Classe 3)**11 000 €**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 21 août de l'année dernière inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed ni, depuis le 21 novembre de l'année dernière inclus gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 21 février de cette année inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis, n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5550 PRIX LINAMIX **1 300 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

5551 PRIX FRANCE GALOP
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2 100 m **Vendredi 13 août 2021** à 10 h 30

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mardi 17 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 18 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 18 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 19 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 19 août 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 234

Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30

799 PRIX DE PONT-L'ÉVEQUE **1 900 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 février 2021 inclus.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

800 PRIX DE MONTAIGU **1 600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M1** 18 partants maximum

801 PRIX DE LA REBOUSIERE **1 600 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° M1** 18 partants maximum

528 DARLEY PRIX MORNY -
FINALE DES DARLEY SERIES 1200 m **Mercredi 4 août 2021 à 10h30**
(Groupe I - Mâles et Femelles)

350000 €

(199990, 80010, 40005, 19985, 10010)

Pour poulains entiers et pouliches de **2 ans. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.100 à l'engagement le 4 août ou 25.200 à l'engagement supplémentaire le 19 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Le gagnant sera qualifié pour la Breeders' Cup Juvenile Sprint.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

529 DARLEY PRIX JEAN ROMANET 2000 m
(Groupe I - Femelles)

250000 €

(142850, 57150, 28575, 14275, 7150)

Pour juments de **4 ans et au-dessus. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.200 à l'engagement le 4 août ou 18.000 à l'engagement supplémentaire le 19 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement de la jument gagnante.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 20 partants maximum

530 DARLEY PRIX DE POMONE 2500 m
(Groupe II - Femelles)

130000 €

(74100, 28600, 13650, 9100, 4550)

Pour juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.** La gagnante, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 1.200 à l'engagement le 4 août ou 2.200 à l'engagement le 13 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 19 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 22 août 2021 (suite)

Mercredi 4 août 2021 à 10h30

531 DARLEY PRIX KERGORLAY **3000 m**
(Groupe II)

130000 €

(74100, 28600, 13650, 9100, 4550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.
Poids : 3 ans, 54 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 4 août ou 2.200 à l'engagement le 13 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 19 août

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 11 20 partants maximum

Vendredi 13 août 2021 à 10h30

810 PRIX DE LA FORGE **1600 m**
(Classe 2)

28000 €

(14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 22 août 2020 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 22 février 2021 inclus, ni gagné une Classe 1, ni été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 22 mai 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 22 février 2021 inclus, en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 18 partants maximum

803 PRIX DE LIVAROT **1900 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

25000 €

(12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 22 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 799

Second Engagement :	Vendredi 13 août 2021 (PRIX DE POMONE, KERGORLAY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 18 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 août 2021	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 234

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4961** PRIX DE LA VEZ

(Maiden)

1400 m Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18000 €

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum**4962** PRIX DU MOULIN DE VARENNES

(Maiden)

3000 m

16000 €

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 16 partants maximum**4963** PRIX SEA BIRD

(Handicap de catégorie)

1400 m

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 22 avril de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P2** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30

4965 PRIX RENE COUETIL **3000 m**
 (Handicap de catégorie - Cavaliers & Gentlemen-Riders)
 (Classe 3)

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 22 avril de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 63 k.

Pour Gentlemen-riders et Cavaliers.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 août 2021 à 15 h 30

4964 PRIX DES ANDEGAVES **3000 m**
 (Autres Que Pur Sang)

13 000 €

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 65 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 1 k. 1/2 ; ceux n'ayant reçu aucune allocation, 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 16 partants maximum

Fortaits:	Mercredi 18 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 20 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 20 août 2021	12 h 30 Boulogne

VITTEL(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 234

5589 PRIX DU CENTRE DE PREPARATION
 OMNISPORTS DE VITTEL **2400 m** **Vendredi 13 août 2021 à 10 h 30**
 (Maiden)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

5591 PRIX JEANNE D'ARC **2100 m**
 (Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 4)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

8 500 €

(4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans** ayant une valeur égale ou inférieure à 27 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 6.000 (A réclamer excepté). **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 22 août de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.**Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

5588 PRIX JOURNAL LE CHEVAL **2400 m**
 (Autres Que Pur Sang)

11 500 €

(5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Vendredi 13 août 2021 à 10h30

5592 PRIX DE SURIAUVILLE **3400 m**
(Autres Que Pur Sang - Cavalières & Gentlemen-Riders)

Challenge ROYAL BARRIÈRE Deauville

10 500 €

(5 250, 2 100, 1 575, 1 050, 525) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.**Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.**Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 août 2021	12 h30 Boulogne

Lundi 23 août 2021

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 235

4724 PRIX NORTH JET

(Handicap)

1400 m Lundi 16 août 2021 à 10h30

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les sept premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

4725 PRIX TURGEON

(Mâles et Hongres)

(Maiden)

2900 m

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum

4726 PRIX LADY BERRY

(Femelles)

(Maiden)

2900 m

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 17 partants maximum

Lundi 16 août 2021 à 10h30

4727 PRIX DES COLCHIQUES**2400 m**

(À réclamer)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 23 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k., plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 18 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 19 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 19 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 20 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 20 août 2021	12 h30 Boulogne

Mardi 24 août 2021

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 236

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

804 PRIX DES GRENIERS A SEL **2000 m** **Lundi 16 août 2021 à 10h30**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 24 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

805 PRIX DES ROCHES NOIRES **1600 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

34000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les poulains ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 18 partants maximum

Lundi 16 août 2021 à 10h30

806 PRIX TANIT **1 600 m**
(Femelles)
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

34 000 €

(17 000, 6 460, 4 760, 2 720, 1 360, 1 020, 680)

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnante d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les pouliches ayant été classées 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; celles n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 18 partants maximum

807 PRIX DE CAEN **1 200 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum

808 PRIX DE LA GRANDE VILLA **2 000 m**
(Handicap)

40 000 €

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à condition Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminés dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

La référence de cette épreuve sera comprise entre +15 et +17.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

809 PRIX DE VICTOT
(Handicap)3000 m **Lundi 16 août 2021 à 10 h 30****23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° I1** 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

802 PRIX DU COUESNON
(À réclamer)
(Classe 3)

1300 m

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 24 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.**Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum**811** PRIX DE L'AVANT-PORT D'HONFLEUR
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

2000 m

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 24 février 2021 inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° L1** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 804

Forfaits :	Jeudi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 21 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 21 août 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 236

Lundi 16 août 2021 à 10h30

5526 PRIX DE PIONSAT **1 600 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5527** PRIX DE SEVIGNE **1 600 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

27 000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premierPour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum****5528** PRIX DE LA CHAÎNE DES PUYs **2 400 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**

5529 PRIX DE LA GRANDE GRILLE
(Classe 2)**1600 m** **Lundi 16 août 2021 à 10 h 30****22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2 500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 24 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids : 56 k. 1/2**. Les chevaux ayant depuis le 24 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 1^{er} poteau 18 partants maximum**5530** PRIX DE ROYET
(Handicap)**1850 m****18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30**5531** PRIX DE LA SOURCE LARDY
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**1850 m****18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

Lundi 16 août 2021 à 10h30

5532 PRIX DE LA SOURCE CHOMEL **1 850 m**
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 5531

5533 PRIX DU PARC NAPOLEON III **3 000 m**
(Handicap)
(Classe 3)

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 29.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P9 – 2^e Poteau** 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 16 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Jeudi 19 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 21 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 21 août 2021	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

Réunion PREMIUM
EQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 237

4728 PRIX DU CHEMIN DE L'HIPPODROME **2200 m** **Mardi 17 août 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

4729 PRIX DU CHEMIN DES MARAIS **2200 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4728

Mardi 17 août 2021 à 10h30

4730 PRIX DES AUBEPINES **1 800 m**
(À réclamer)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 25 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum**4731 PRIX RICHARD DE NORMANDIE** **2 200 m**
(Classe 3)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 33 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 25 février 2021 inclus : 1 k. par 3.000.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 18 partants maximum**4732 PRIX DES RENONCULES** **1 800 m**
(À réclamer)

(Classe 3)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 25 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4733 PRIX DU PRE LE HOUX **2400 m** **Mardi 17 août 2021 à 10h30**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

4734 PRIX DU LIEU MALLET **2400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4733

Mardi 17 août 2021 à 10h30

4735 PRIX DES TOITS DE CHAUME **1 600 m**
 (Handicap de catégorie)
 (Classe 3)
16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 17 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Vendredi 20 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 21 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 21 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 23 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 23 août 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**DAX**

(Pôle Régional)

Diurne

0516 237

5267 PRIX DU CHENE DE SAINT-VINCENT DE PAUL **1 400 m**
 (Maiden)
16 000 €

(8000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 2.000 en places. **Poids: 58 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P4** 14 partants maximum

5268 PRIX DES TROIS COURONNES
(Classe 2)

1400 m **Mardi 17 août 2021 à 10h30**

Réservée F.E.E.

27000 €

(13 500, 5 130, 3 780, 2 160, 1 080, 810, 540) – dotation France Galop

Prime F.E.E. : 2500 € au premier

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

5269 PRIX DE L'HOTEL DE CHIEVRES
(À réclamer)

2100 m

12000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 25 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum

5270 PRIX DE LA BARRE
(Handicap)

2300 m

18000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

Mardi 17 août 2021 à 10h30

5271 GRAND PRIX DE LA VILLE DE DAX **2 300 m**
(Classe 2)**22 000 €**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 1. **Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k. 1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course de Classe 2 porteront 1 k. 1/2 ; gagné plusieurs courses de Classe 2 ou été classés 2° ou 3° d'une Listed Race, 2 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P8 14 partants maximum**5272 PRIX R. DE MONBEL** **1 400 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)**12 000 €**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

5273 PRIX DE SAUBAGNAC **2 100 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +26.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 17 août 2021 à 15 h 30

5274 PRIX ERMACK
(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

2 100 m **Mardi 17 août 2021 à 10h30**

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5273

Forfaits :	Vendredi 20 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 21 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 21 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 23 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 23 août 2021	12 h30 Boulogne

CHÂTEAUBRIANT

(Pôle National)

Diurne

0107 238

Mercredi 18 août 2021 à 10 h 30

4882 PRIX DES ETOILES **2 650 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 16 partants maximum**4884** PRIX DE PARISLONGCHAMP **1 950 m**
(Handicap de catégorie)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P2** 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 18 août 2021 à 15 h 30

4883 GRAND PRIX DE CHATEAUBRIANT **2 650 m**
(Classe 2)**26 000 €**

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) – dotation France Galop

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 26 décembre de l'année dernière inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 26 mars de cette année inclus, gagné une Classe 1. **Poids : 57 k.** Tout gagnant, cette année, d'une course de Classe 2 portera 1 k. 1/2 ; de plusieurs courses de Classe 2 ou d'une course de Classe 1, 3 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P3** 16 partants maximum

4885 PRIX DE SAINT-CLOUD

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Première épreuve

1950 m Mercredi 18 août 2021 à 10 h 30**18000 €**

(9000, 3600, 2700, 1800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 18 août 2021 à 15 h 30

4886 PRIX GUY RAYNARD

(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

1950 m**14000 €**

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4885

ENGAGEMENTS

Jeudi 26 août 2021 (suite)

Mercredi 18 août 2021 à 10h30

4887 PRIX USEFUL **2650 m**
(AQPS, inscrits au stud-book)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 21 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 23 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 23 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 24 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes:	Mardi 24 août 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0003 238

812 HANDICAP DE LA MANCHE **3200 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 février 2021 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 18 août 2021 à 15 h 30

813 PRIX IRISH RIVER (Classe 2)

1300 m Mercredi 18 août 2021 à 10h30

Réservée F.E.E.

34000 €

(17000, 6460, 4760, 2720, 1360, 1020, 680)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni deux courses de Classe 2. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 2 portera 2 k. Les chevaux ayant été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race porteront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° D1 – Ligne Droite 18 partants maximum

814 PRIX DU QUARTIER SAINT-FRANCOIS (Mâles et Hongres) (Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). **Poids: 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 18 partants maximum

815 PRIX DE LA MAISON DE L'ARMATEUR (Femelles) (Maiden)

1600 m

Réservée F.E.E.

27000 €

(13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté).

Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° M1 18 partants maximum

Mercredi 18 août 2021 à 10h30

817 PRIX DE LEAPARTIE 1200 m
(Classe 1)**35 000 €**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 26 février 2021 inclus, dans leurs deux dernières courses, gagné une course de Classe 1. **Poids: 57 k.** Tout gagnant d'une Classe 1 depuis le 26 février 2021 portera 2 k, depuis le 26 mai 2021, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (À Réclamer excepté) recevront 1 k. 1/2; ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 18 partants maximum**816 PRIX D'HOULGATE** 1300 m
(Handicap de catégorie)**23 000 €**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 18 août 2021 à 15 h 30**818 PRIX DE LA BRUYERE** 1300 m
(Handicap de catégorie)
(Classe 3)**21 000 €**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 18 août 2021 à 15 h 30

Jeudi 26 août 2021 (suite)

ENGAGEMENTS

819 PRIX DE BREVEDENT

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Deuxième épreuve

3200 m Mercredi 18 août 2021 à 10h30

28000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 26 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 812

Forfaits :	Samedi 21 août 2021	11 h30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Lundi 23 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 23 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 24 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 24 août 2021	12 h30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 239

Jeudi 19 août 2021 à 10h30

4736 PRIX DES GLAIEULS 1600 m
(À réclamer)**24 000 €**

(12000, 4800, 3600, 2400, 1200) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 20.000, 28.000 ou 36.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 28.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 36.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 27 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum**4737 PRIX MONTAVAL** 1800 m
(Maiden)**22 000 €**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 18 partants maximum

4738 PRIX D'ELLON
(Handicap)

2400 m Jeudi 19 août 2021 à 10 h 30

40000 €

(20000, 7600, 5600, 3200, 1600, 1200, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins une fois, soit dans une course à condition Classe 2 à 2 ans, soit dans une course à condition Classe 1 ou une catégorie supérieure, ou ayant terminé dans les trois premiers d'une Classe 2 à 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre + 15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 août 2021 à 15 h 30

4739 PRIX DES JASMINES
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

1600 m

23000 €

(11500, 4600, 3450, 2300, 1150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 17 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 août 2021 à 15 h 30

Jeudi 19 août 2021 à 10h30

4740 PRIX DES MAGNOLIAS **1 600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 Deuxième épreuve

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 17 partants maximum

Engagement dans la course n° 4739

4741 PRIX DES OEILLETES **1 600 m**
 (À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys)
 (Classe 3)

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 27 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.**Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.****Les remises de poids, prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P3** 17 partants maximum

4742 PRIX DES PAQUERETTES **2 200 m**
 (À réclamer)
 (Classe 3)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis 27 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P5** 18 partants maximum

4743 PRIX DE LA GARENNE

2400 m Jeudi 19 août 2021 à 10 h 30

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

21000 €

(10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 août 2021 à 15 h 30

4744 PRIX DE CLOTURE

2400 m

(Handicap de catégorie divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° P6** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4743

Forfaits :	Lundi 23 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 août 2021	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 240

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

820 PRIX DES CHENETTES **1 900 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000 €

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 août 2021 à 15 h 30

821 PRIX DU LITTORAL **1 500 m**
(Classe 2)

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 28 février 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 28 novembre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum

823 PRIX DE CRIQUEVILLE **2 500 m**
(Maiden)

22 000 €

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z9 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum

822 PRIX DE COSQUEVILLE **1500 m** **Vendredi 20 août 2021 à 10h30**
(À réclamer)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 28 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

828 PRIX DES BERGERIES **1900 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 820

824 PRIX DES ROUGES **1300 m**
(Classe 2)

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 28 août 2020 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 28 février 2021 inclus, été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 28 mai 2021 inclus, gagné une Classe 1. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 28 février 2021 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k. 1/2; plusieurs Classe 2 ou gagné une Classe 1, 3 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z0 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

825 PRIX DE CANAPVILLE **1 900 m**
(Classe 3)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 28 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 28 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 28 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum**826** PRIX DU THENNEY **1 900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)

Première épreuve

21 000 €

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 août 2021 à 15 h 30

827 PRIX DE GLANVILLE
(Handicap de catégorie divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

1 900 m **Vendredi 20 août 2021** à 10h30

19000 €

(9500, 3800, 2850, 1900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z4 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 826

Forfaits :	Mardi 24 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 août 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

0003 241

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

829 PRIX CASINO BARRIERE DEAUVILLE **1500 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 février 2021 inclus.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré** 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 août 2021 à 15 h 30

831 PRIX CASINO BARRIERE TROUVILLE **2000 m**
(Classe 2)

28 000 €

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 28 février 2021 inclus gagné une Classe 2. **Poids: 57 k.** Les chevaux ayant depuis le 29 novembre 2020 inclus reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 14.000, 2 k. 1/2.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.****Parcours n° L1** 18 partants maximum

832 PRIX DES HOTELS BARRIERE **2500 m** **Vendredi 20 août 2021** à 10 h 30
(À réclamer)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 29 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z9 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

LUCIEN BARRIERE
830 GRAND PRIX DE DEAUVILLE **2500 m** **Mercredi 11 août 2021** à 10 h 30
(Groupe II)

200 000 €

(114 000, 44 000, 21 000, 14 000, 7 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus, 59 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k.; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.550 à l'engagement le 11 août ou 2.200 à l'engagement le 20 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 26 août.

La course sera précédée d'un défilé.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 20 partants maximum

834 BARRIERE PRIX DE MEAUTRY **1200 m**
(Groupe III)

80 000 €

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 56 k. 1/2; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k.; d'une course du Groupe II, 2 k.; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 11 août ou 1.600 à l'engagement le 20 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 26 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° E1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Mercredi 11 août 2021 à 10 h 30

833 BARRIERE PRIX QUINCEY **1 600 m**
(Groupe III)**80 000 €**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, d'une course de Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 11 août ou 1.600 à l'engagement le 20 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 26 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° A1 – Ligne Droite 20 partants maximum

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

835 PRIX HOTEL BARRIERE LE NORMANDY
DEAUVILLE **2 000 m**
(Classe 2)**28 000 €**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 29 août 2020 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 28 février 2021 inclus, ni gagné une Classe 1, ni été classés 2^e d'une Listed Race ni, depuis le 29 mai 2021 inclus, gagné une Classe 2. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 28 février 2021 inclus, en victoires et places.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° L1 18 partants maximum

837 PRIX HOTEL BARRIERE LE ROYAL DEAUVILLE **1 500 m**
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve**25 000 €**

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 829

838 PRIX HOTEL BARRIERE L'HOTEL DU GOLF 1500 m **Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30**
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Troisième épreuve

20000 €

(10000, 4000, 3000, 2000, 1000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum
 Engagement dans la course n° 829

836 PRIX BARRIERE DES ENTRAINEURS 1500 m
 (Classe 4)

6000 €

(3000, 1200, 900, 600, 300)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 28 k. et n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars 2021 inclus, reçu 12.000 en victoires et places. **Poids : 72 k.**

Pour toute personne autorisée à entraîner en France ou à l'étranger, n'étant pas titulaire d'une autorisation de monter.

La cravache ne pourra pas être utilisée comme instrument de sollicitation sous peine de distancement.

Le résultat de cette course ne sera pas pris en compte pour la qualification et le calcul des poids des chevaux dans leurs courses à venir (Article 47 paragraphe II).

La prime aux Propriétaires, la prime aux éleveurs et les pourcentages, prévues aux Article 37 et 43 du Code des Courses au Galop, ne s'appliquent pas dans cette course.

En cas d'éliminations, les chevaux montés par leurs entraîneurs, seront retenus en priorité et un seul cheval par entraîneur sera retenu dans cette épreuve.

Course de démonstration : cette course ne servira pas de support aux paris hippodrome et hors hippodrome.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° Z1 – Piste en Sable Fibré 16 partants maximum

Second Engagement :	Vendredi 20 août 2021	10h30 Boulogne
	<i>(PRIX GD PX DEAUVILLE, DE MEAUTRY, QUINCEY)</i>	
Forfaits :	Mercredi 25 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 août 2021	12 h30 Boulogne

LES SABLES D'OLONNE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0127 241

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

4888 PRIX YVES PRIOUZEAU **1950 m**
(Maiden)**16 000 €**

(8000, 3200, 2400, 1600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

4889 PRIX CHARLES DU BREIL **2700 m**
(Handicap de catégorie)**15 000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 août 2021 à 15 h 30

4890 PRIX LE POMPIER **1950 m**
(Classe 3)**15 000 €**

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 29 août 2020 inclus, terminé dans les trois premiers d'une Listed, ni, depuis le 29 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 28 février 2021 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

16 partants maximum

4892 PRIX PORT BOURGENAY
(À réclamer valeur handicap)
(Classe 4)

1950 m **Vendredi 20 août 2021** à 10 h 30

10000 €

(5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 10.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 29 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5596 PRIX DU PAYS DES OLNONES
(À réclamer)
(Classe 4)

2700 m

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000 **Poids : 57 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocations de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4893 PRIX JACQUES DE HILLERIN
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

2700 m

12000 €

(6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 août 2021 à 15 h 30

Vendredi 20 août 2021 à 10 h 30

4894 PRIX COLINS**2700 m**

(AQPS, inscrits au stud-book)

25 000 €

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 25 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 août 2021	12 h 30 Boulogne

ARGENTAN

(Pôle Régional)

Diurne

0303 242

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**5003 PRIX DE CHANTILLY**

(À réclamer)

1200 m

Lundi 23 août 2021 à 10h30

15 000 €

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 30 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5004 PRIX TREMPOLINO

(Maiden)

1200 m

16 000 €

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5005 PRIX DE CAGNES-SUR-MER

(À réclamer - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

2800 m

14 000 €

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 30 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Lundi 23 août 2021 à 10h30

5006 PRIX DE CLAIREFEUILLE **1900 m**
(À réclamer valeur handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et
Apprentis)
(Classe 4)

11 000 €

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 30 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5007 PRIX DE CRAON **1200 m**
(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

5008 PRIX DE COMPIEGNE

2 100 m **Lundi 23 août 2021 à 10 h 30**

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

5009 PRIX DE SAINT-CLOUD

2 800 m

(Handicap de catégorie)
(Classe 4)

12 000 €

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 25 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 août 2021	12 h 30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0716 242

Lundi 23 août 2021 à 10h30

5534 PRIX DE MOULINS 2200 m
(Handicap)**18 000 €**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

5535 PRIX DE LIGNIERES 2200 m
(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera + 28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° P4 – 1^{er} poteau** 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

5536 PRIX DE PARAY LE MONIAL

2200 m **Lundi 23 août 2021 à 10h30**

(Handicap divisé)
(Classe 4)
Deuxième épreuve

14000 €

(7000, 2800, 2100, 1400, 700) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 1^{er} poteau 14 partants maximum

Engagement dans la course n° 5535

5537 PRIX VIDEO ROCK

2400 m

(Autres Que Pur Sang)

15000 €

(7500, 3000, 2250, 1500, 750) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 1^{er} Poteau 14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 25 août 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 août 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 août 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 août 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 août 2021	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 243

Lundi 23 août 2021 à 10h30

4643 PRIX REGION NORMANDIE **1 100 m**
(Handicap divisé)
(Classe 2)
Première épreuve

Support d'événement

50 000 €

(25 000, 9 500, 7 000, 4 000, 2 000, 1 500, 1 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 février 2021 inclus.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

LIGNE DROITE

Parcours n° 01 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

4644 PRIX NICHOLAS **1 100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

20 000 €

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans** ayant couru en France et n'ayant jamais gagné, ni reçu 3000 en places. **Poids: 58 k.***Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.*

LIGNE DROITE

Parcours n° 01 16 partants maximum

4648 PRIX OSCAR WILDE **2 200 m**
(Classe 3)

23 000 €

(11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France cette année et ayant une valeur Handicap inférieure ou égale à 36 k. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 4.000 reçus en victoires et places.*Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.***Parcours n° 03** 16 partants maximum

4645 PRIX DU VIEUX DIEPPE**1 400 m** **Lundi 23 août 2021 à 10 h 30**

(À réclamer)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 31 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 02 16 partants maximum**4646 PRIX DU QUEBEC****1 800 m**

(À réclamer)

19 000 €

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 31 mars 2021 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 03 16 partants maximum**4647 PRIX DU CLUB DES COYOTES****1 100 m**

(Handicap de catégorie)

23 000 €

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

LIGNE DROITE**Parcours n° 01** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 août 2021 à 15 h 30

Lundi 23 août 2021 à 10h30

4649 PRIX DES VERTES SALINES 2 400 m

(Classe 3)

18 000 €

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 31 août 2020 inclus, terminés dans les trois premiers d'une Listed Race ni, depuis le 30 novembre 2020 inclus, gagné une Classe 2 ou reçu une allocation de 9 000. **Poids: 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k par 4.000 reçus depuis le 28 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 05 16 partants maximum

4650 PRIX DU POLLET 1 100 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

25 000 €

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 28 février 2021 inclus.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° 01 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4643

Forfaits:	Jeudi 26 août 2021	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 27 août 2021	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 27 août 2021	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 28 août 2021	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 28 août 2021	12 h 30 Boulogne

Index

Date des journées de courses

(indicateur des catégories d'hippodromes)

Dates de réunion par hippodrome

Liste des noms de prix

Courses par âge et catégorie

Bureaux technique régionaux

Adresses utiles

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Mardi 1^{er} juin 2021	STRASBOURG (Pôle National)	33
Mercredi 2 juin 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	36
Jeudi 3 juin 2021	LYON-PARILLY (Pôle National)	39
	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	41
Vendredi 4 juin 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	44
	TOULOUSE (Pôle National)	47
Samedi 5 juin 2021	SALON-DE-PROVENCE (Pôle Régional)	50
Dimanche 6 juin 2021	CHANTILLY (Pôle National)	53
Lundi 7 juin 2021	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX (Pôle Régional)	57
	NANTES (Pôle National)	59
Mardi 8 juin 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	62
Mercredi 9 juin 2021	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	65
	LYON-PARILLY (Pôle National)	67
Jeudi 10 juin 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	71
Vendredi 11 juin 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	74
	LYON-PARILLY (Pôle National)	77
Samedi 12 juin 2021	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX (Pôle Régional)	81
	TARBES (Pôle Régional)	83
Dimanche 13 juin 2021	AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	87
	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	89
	STRASBOURG (Pôle National)	93
Lundi 14 juin 2021	SALON-DE-PROVENCE (Pôle Régional)	95
Mardi 15 juin 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	98
Mercredi 16 juin 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	101
Jeudi 17 juin 2021	CRAON (Pôle National)	104
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	106
Vendredi 18 juin 2021	DIEPPE (Pôle National)	109
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	111
Samedi 19 juin 2021	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	115
	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX (Pôle Régional)	117
Dimanche 20 juin 2021	AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	121
	CHANTILLY (Pôle National)	123
Lundi 21 juin 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	129
Mardi 22 juin 2021	NANTES (Pôle National)	132
Mercredi 23 juin 2021	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX (Pôle Régional)	135
Jeudi 24 juin 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	138
	TOULOUSE (Pôle National)	141
Vendredi 25 juin 2021	CHANTILLY (Pôle National)	144
	DAX (Pôle Régional)	148

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Samedi 26 juin 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	151
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)	154
Dimanche 27 juin 2021	LYON-PARILLY (Pôle National)	157
Lundi 28 juin 2021	LYON-PARILLY (Pôle National)	160
Mardi 29 juin 2021	SENONNES-POUANCE (1 ^{re} catégorie)	163
Mercredi 30 juin 2021	MARSEILLE-BORELY (Pôle National)	165
Jeudi 1^{er} juillet 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	168
Vendredi 2 juillet 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	171
Samedi 3 juillet 2021	CHANTILLY (Pôle National)	175
Dimanche 4 juillet 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	178
	SAINT-MALO (Pôle Régional)	181
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)	183
Lundi 5 juillet 2021	DIEPPE (Pôle National)	186
Mardi 6 juillet 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	189
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	192
Mercredi 7 juillet 2021	AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	195
	CHANTILLY (Pôle National)	197
Jeudi 8 juillet 2021	NANTES (Pôle National)	201
	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	204
Vendredi 9 juillet 2021	SAINT-CLOUD (Pôle National)	207
Samedi 10 juillet 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	211
	LES SABLES D'OLONNE (Pôle Régional)	214
Dimanche 11 juillet 2021	AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	217
	DAX (Pôle Régional)	219
	DEAUVILLE (Pôle National)	222
	SENONNES-POUANCE (1 ^{re} catégorie)	225
Lundi 12 juillet 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	228
Mardi 13 juillet 2021	DEAUVILLE (Pôle National)	231
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)	234
Mercredi 14 juillet 2021	AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	237
	DIEPPE (Pôle National)	239
	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	240
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)	243
Jeudi 15 juillet 2021	CHANTILLY (Pôle National)	244
Vendredi 16 juillet 2021	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	248
Samedi 17 juillet 2021	DIEPPE (Pôle National)	251
	MONT-DE-MARSAN (Pôle Régional)	253
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)	256
Dimanche 18 juillet 2021	CHANTILLY (Pôle National)	259
Lundi 19 juillet 2021	ARGENTAN (Pôle Régional)	263
	VICHY (Pôle National)	266

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Mardi 20 juillet 2021	SAINT-MALO (Pôle Régional)	269
	VICHY (Pôle National)	272
Mercredi 21 juillet 2021	MONT-DE-MARSAN (Pôle Régional)	275
	VICHY (Pôle National)	278
Judi 22 juillet 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)	281
	VICHY (Pôle National)	284
Vendredi 23 juillet 2021	VICHY (Pôle National)	288
Samedi 24 juillet 2021	CHATEAUBRIANT (Pôle National)	291
Dimanche 25 juillet 2021	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	294
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)	297
Lundi 26 juillet 2021	DIEPPE (Pôle National)	299
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	302
Mardi 27 juillet 2021	COMPIEGNE (Pôle National)	305
	LES SABLES D'OLONNE (Pôle Régional)	308
Mercredi 28 juillet 2021	ARGENTAN (Pôle Régional)	311
	SAINT-MALO (Pôle Régional)	313
Judi 29 juillet 2021	LE LION D'ANGERS (Pôle National)	316
Vendredi 30 juillet 2021	LE TOUQUET (1 ^{re} catégorie)	318
	MONT-DE-MARSAN (Pôle Régional)	320
Samedi 31 juillet 2021	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	324
Dimanche 1^{er} août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	327
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	330
Lundi 2 août 2021	DIEPPE (Pôle National)	334
	VICHY (Pôle National)	337
Mardi 3 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)	339
Mercredi 4 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	343
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)	346
Judi 5 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)	349
	SAINT-MALO (Pôle Régional)	352
Vendredi 6 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	355
	VICHY (Pôle National)	357
Samedi 7 août 2021	CHATEAUBRIANT (Pôle National)	361
	DEAUVILLE (Pôle National)	363
Dimanche 8 août 2021	ARGENTAN (Pôle Régional)	367
	DEAUVILLE (Pôle National)	370
Lundi 9 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	375
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)	377
Mardi 10 août 2021	DAX (Pôle Régional)	379
	DEAUVILLE (Pôle National)	382
Mercredi 11 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	386
	VICHY (Pôle National)	389

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	corde	stalle	page
Jeudi 12 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			393
	VICHY (Pôle National)			396
Vendredi 13 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			400
	PORNICHET-LA BAULE (Pôle Régional)			402
Samedi 14 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			405
Dimanche 15 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			409
	VICHY (Pôle National)			413
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)			416
Lundi 16 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			418
	MOULINS (Pôle Régional)			421
Mardi 17 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			424
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)			427
Mercredi 18 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			429
	DAX (Pôle Régional)			432
	VICHY (Pôle National)			435
Jeudi 19 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			438
	SAINT-MALO (Pôle Régional)			441
Vendredi 20 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			444
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)			447
Samedi 21 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			451
	LA TESTE DE BUCH (Pôle National)			454
	LE TOUQUET (1 ^{re} catégorie)			457
Dimanche 22 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			460
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)			463
	VITTEL (1 ^{re} catégorie)			465
Lundi 23 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			467
Mardi 24 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			469
	VICHY (Pôle National)			472
Mercredi 25 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			475
	DAX (Pôle Régional)			478
Jeudi 26 août 2021	CHATEAUBRIANT (Pôle National)			482
	DEAUVILLE (Pôle National)			484
Vendredi 27 août 2021	CLAIREFONTAINE (Pôle National)			488
Samedi 28 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			492
Dimanche 29 août 2021	DEAUVILLE (Pôle National)			496
	LES SABLES D'OLONNE (Pôle Régional)			500
Lundi 30 août 2021	ARGENTAN (Pôle Régional)			503
	MOULINS (Pôle Régional)			506
Mardi 31 août 2021	DIEPPE (Pôle National)			508
Dimanche 3 octobre 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)			1
Samedi 2 octobre 2021	PARISLONGCHAMP (Pôle National)			2

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	corde	stalle	page
AIX-LES-BAINS (Pôle Régional)	13 juin	D	S	87
	20 juin	D	S	121
	07 juillet	D	S	195
	11 juillet	D	S	217
	14 juillet	D	S	237
ARGENTIAN (Pôle Régional)	19 juillet	D	S	263
	28 juillet	D	S	311
	08 août	D	S	367
	30 août	D	S	503
CHANTILLY (Pôle National)	06 juin	D	S	53
	20 juin	D	S	123
	25 juin		S	144
	03 juillet	D	S	175
	07 juillet	D	S	197
	15 juillet	D	S	244
CHATEAUBRIANT (Pôle National)	18 juillet	D	S	259
	24 juillet	D	S	291
	07 août	D	S	361
CLAIREFONTAINE (Pôle National)	26 août	D	S	482
	12 juillet	D	S	228
	01 août	D	S	327
COMPIEGNE (Pôle National)	04 août	D	S	343
	06 août	D	S	355
	09 août	D	S	375
	11 août	D	S	386
	13 août	D	S	400
	16 août	D	S	418
	18 août	D	S	429
	20 août	D	S	444
	23 août		S	467
	25 août	D	S	475
	27 août	D	S	488
COMPIEGNE (Pôle National)	04 juin	G	S	44
	11 juin	G	S	74
	15 juin	G	S	98
	26 juin	G	S	151
	02 juillet	G	S	171
	06 juillet	G	S	189
	10 juillet	G	S	211
27 juillet	G	S	305	
CRAON (Pôle National)	17 juin	D	S	104
DAX (Pôle Régional)	25 juin	D	S	148
	11 juillet	D	S	219
	10 août	D	S	379
	18 août	D	S	432
	25 août	D	S	478

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	corde	stalle	page
DEAUVILLE (Pôle National)	11 juillet		S	222
	13 juillet	D	S	231
	03 août	D	S	339
	05 août		S	349
	07 août	D	S	363
	08 août		S	370
	10 août		S	382
	12 août	D	S	393
	14 août	D	S	405
	15 août		S	409
	17 août		S	424
	19 août	D	S	438
	21 août		S	451
	22 août	D	S	460
	24 août	D	S	469
	26 août	D	S	484
	28 août	D	S	492
29 août	D	S	496	
DIEPPE (Pôle National)	18 juin		S	109
	05 juillet		S	186
	14 juillet	D	S	239
	17 juillet		S	251
	26 juillet	D	S	299
	02 août	D	S	334
	31 août		S	508
LA TESTE DE BUCH (Pôle National)	09 juin		S	65
	17 juin	D	S	106
	18 juin	D	S	111
	19 juin	D	S	115
	06 juillet	D	S	192
	16 juillet	D	S	248
	25 juillet	D	S	294
	26 juillet	D	S	302
	31 juillet	D	S	324
	01 août	D	S	330
	20 août	D	S	447
	21 août	D	S	454
	LE LION D'ANGERS (Pôle National)	26 juin	G	S
13 juillet		G	S	234
29 juillet		G	S	316
04 août		G	S	346
17 août		G	S	427
22 août		G	S	463
LE TOUQUET (1^{re} catégorie)	30 juillet	D	S	318
	21 août	D	S	457
LES SABLES D'OLONNE (Pôle Régional)	10 juillet	G	S	214
	27 juillet	G	S	308
	29 août	G	S	500

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	corde	stalle	page
LYON-PARILLY (Pôle National)	03 juin	G	S	39
	09 juin	G	S	67
	11 juin	G	S	77
	27 juin	G	S	157
	28 juin	G	S	160
MARSEILLE-BORELY (Pôle National)	30 juin	G	S	165
MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD (Pôle Régional)	07 juin	G	S	57
	12 juin	G	S	81
	19 juin	G	S	117
	23 juin	G	S	135
MONT-DE-MARSAN (Pôle Régional)	17 juillet	D	S	253
	21 juillet	D	S	275
	30 juillet	D	S	320
MOULINS (Pôle Régional)	16 août	D	S	421
	30 août	D	S	506
NANTES (Pôle National)	07 juin	G	S	59
	22 juin	G	S	132
	08 juillet	G	S	201
PARISLONGCHAMP (Pôle National)	03 juin	D	S	41
	10 juin	D	S	71
	13 juin	D	S	89
	24 juin	D	S	138
	01 juillet	D	S	168
	08 juillet	D	S	204
	14 juillet	D	S	240
	22 juillet	D	S	281
	02 octobre	D	S	2
	03 octobre	D	S	1
PORNICHET-LA BAULE (Pôle Régional)	13 août	G	S	402
SAINT-CLOUD (Pôle National)	02 juin	G	S	36
	08 juin	G	S	62
	16 juin	G	S	101
	21 juin	G	S	129
	04 juillet	G	S	178
	09 juillet	G	S	207
SAINT-MALO (Pôle Régional)	04 juillet	D	S	181
	20 juillet	D	S	269
	28 juillet	D	S	313
	05 août	D	S	352
	19 août	D	S	441
SALON-DE-PROVENCE (Pôle Régional)	05 juin	D	S	50
	14 juin	D	S	95
SENONNES-POUANCE (1^{re} catégorie)	29 juin	D	S	163
	11 juillet	D	S	225
STRASBOURG (Pôle National)	01 juin	D	S	33
	13 juin	D	S	93
TARBES (Pôle Régional)	12 juin	D	S	83

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
TOULOUSE (Pôle National)	04 juin	D	S	47
	24 juin	D	S	141
VICHY (Pôle National)	19 juillet	D	S	266
	20 juillet	D	S	272
	21 juillet	D	S	278
	22 juillet		S	284
	23 juillet	D	S	288
	02 août	D	S	337
	06 août	D	S	357
	11 août	D	S	389
	12 août	G	S	396
	15 août	D	S	413
	18 août	D	S	435
	24 août	D	S	472
	VITTEL (1^{re} catégorie)	04 juillet	D	S
14 juillet		D	S	243
17 juillet		D	S	256
25 juillet		D	S	297
09 août		D	S	377
15 août		D	S	416
22 août		D	S	465

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
66EME GEORGES COURTOIS	07 août	DEAUVILLE	743	365
A. DETROYAT	18 août	DAX	5234	432
A.ET M. D'ARCANGUES	11 juillet	DAX	5118	219
ABBATIALE	19 août	SAINT-MALO	4865	441
AGRI 33 / AGRI 40	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5172	302
AIGUISY	10 juillet	COMPIEGNE	4589	211
AINAY	28 juin	LYON-PARILLY	5392	162
AINCOURT	09 juillet	SAINT-CLOUD	685	210
AISSA - VERONIQUE BRIAT	04 juin	TOULOUSE	5017	48
AKBAR	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5175	303
AL RAYYAN CUP (KESBEROY)	10 août	DEAUVILLE	758	384
ALAIN DE MONTILLET	27 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4827	308
ALAIN GASTON	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5193	325
ALAIN LEQUEUX	12 juin	TARBES	5037	84
ALAIN LEQUEUX	05 août	SAINT-MALO	4847	354
ALBERT JOSSELME	11 juin	LYON-PARILLY	5365	79
ALBERT SWANN	11 juin	LYON-PARILLY	5364	79
ALFRED AUDRY	09 juin	LYON-PARILLY	5354	68
ALFRED FREMIOT	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5034	66
ALPHONSE CAMPET	18 août	DAX	5237	433
ALPHONSE XIII	25 juin	DAX	5091	148
ALPILLES	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5287	50
ALTESSE V	10 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4798	216
ALWAYS FAIR	20 août	CLAIREFONTAINE	4719	445
ALY KHAN	06 juin	CHANTILLY	569	56
AMANDINE	11 juillet	DEAUVILLE	502	224
AMARANTES	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5399	195
AMETHYSTES	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5400	195
AMPHITRITE	26 juillet	DIEPPE	4632	300
ANDEGAVES	22 août	LE LION D'ANGERS	4964	464
ANDIGNE	26 juin	LE LION D'ANGERS	4911	156
ANDRE AUBERTIE	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5033	66
ANDRE BELINGUIER	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5106	192
ANDRE BOINGNERES	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5058	108
ANDRE SAULOU	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4928	234
ANNE DE BRETAGNE	28 juillet	SAINT-MALO	4832	314
ANNECY	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5404	197
ANTOINE DE VAZELHES (CRITERIUM DU CENTRE)	18 août	VICHY	5518	436
ARBELE	08 juin	SAINT-CLOUD	573	63
ARCA - WATHBA STALLIONS CUP	01 août	LA TESTE DE BUCH	5212	333
ARCADES	17 juillet	DIEPPE	4620	251
ARENES DE PARIS	24 juin	PARISLONGCHAMP	622	138
ARGENTAN	19 août	DEAUVILLE	788	438
ARGUMENT	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4651	228
ARLES	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5288	50
ARMAND MOSSE	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5311	96
ARTS ET METIERS	24 juin	PARISLONGCHAMP	625	139
ARVENC	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5324	135
ASSOCIATION PONEYS AU GALOP (LUCIEN OLLIVE)	13 août	PORNICHT-LA BAULE	4856	402
ASTREES	16 août	CLAIREFONTAINE	4701	419
AU-DELA DES PISTES	26 juin	COMPIEGNE	4563	151
AUBEPINES	25 août	CLAIREFONTAINE	4730	476
AUVERGNE	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5321	120
AVEU	08 juin	SAINT-CLOUD	574	63
AVRANCHES	21 août	DEAUVILLE	795	451

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
BA TOUSTEM	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5035	67
BAGATELLE	03 juillet	CHANTILLY	648	175
BAGO	19 juillet	ARGENTAN	4975	263
BAINS DE MER	05 juillet	DIEPPE	4611	186
BALAITOUS	12 juin	TARBES	5036	83
BALANCES	03 juin	LYON-PARILLY	5345	40
BALLEROY	21 août	DEAUVILLE	794	451
BANCS COUVERTS	26 juillet	DIEPPE	4631	300
BARNEVILLE	19 août	DEAUVILLE	786	438
BAROUD D'HONNEUR	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5030	65
BARRE	25 août	DAX	5270	479
BARRIERE DES ENTRAINEURS	29 août	DEAUVILLE	836	499
BARRIERE MEAUTRY	29 août	DEAUVILLE	834	497
BARRIERE QUINCEY	29 août	DEAUVILLE	833	498
BAS ARMAGNAC	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5143	256
BAS FORT BLANC	05 juillet	DIEPPE	4617	188
BASE AERIENNE	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5155	276
BASE AERIENNE 120 DE CAZAUX	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5059	108
BASSIN D'ARCACHON - SABT	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5053	106
BAUGES	11 juillet	AIX-LES-BAINS	5405	217
BAYEUX	10 août	DEAUVILLE	752	382
BEAUMESNIL	16 juin	SAINT-CLOUD	596	101
BEAUMONT-LE-ROGER	21 août	DEAUVILLE	798	453
BEAUSEJOUR	22 juillet	PARISLONGCHAMP	722	281
BEAUVAL	16 juin	SAINT-CLOUD	603	102
BEAUVEAU CRAON	17 juillet	VITTEL	5572	257
BEAUX MONTS	15 juin	COMPIEGNE	4558	99
BEL AIR	10 juin	PARISLONGCHAMP	578	71
BELFONDS	09 juillet	SAINT-CLOUD	680	207
BELLAMY	22 juin	NANTES	4771	133
BELLE DE MAI	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5335	167
BELLE STRASBOURGEOISE	13 juin	STRASBOURG	5559	94
BELLERIVE-SUR-ALLIER	19 juillet	VICHY	5421	266
BELLES DEMOISELLES	11 juin	COMPIEGNE	4547	74
BELLEVUE	24 juin	PARISLONGCHAMP	626	139
BELLEY	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5414	238
BELLYPHA	16 août	CLAIREFONTAINE	4702	419
BENEVOLES	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5310	95
BENJAMIN BOUTIN	19 juillet	ARGENTAN	4976	263
BERGERIES	28 août	DEAUVILLE	828	493
BERGES DE L'ALLIER	11 août	VICHY	5487	390
BERNARD CHABOT - GRAND CRITERIUM DE VITTEL	15 août	VITTEL	5586	416
BERNARD LEROYER	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4931	235
BERNAY	02 juin	SAINT-CLOUD	547	37
BERTRAND DU BREUIL LONGINES	20 juin	CHANTILLY	609	126
BERTRAND DUGUESCLIN	28 juillet	SAINT-MALO	4833	314
BERVAL	02 juillet	COMPIEGNE	4579	173
BESBRE	12 août	VICHY	5494	396
BEST WESTERN PLUS DESIGN ET SPA ARCACHON	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5108	193
BETHANCOURT-EN-VALOIS	15 juin	COMPIEGNE	4557	98
BETHISY SAINT-MARTIN	02 juillet	COMPIEGNE	4574	171
BETHISY SAINT-PIERRE	04 juin	COMPIEGNE	4537	44
BILLOM	02 août	VICHY	5471	338
BLANGY-LE-CHATEAU	09 août	CLAIREFONTAINE	4682	375
BLANPAIN DE SAINT-MARS	27 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4826	308

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
BLERANCOURT	11 juin	COMPIEGNE	4549	75
BOCAGES	04 août	CLAIREFONTAINE	4673	345
BOIS DE BOULOGNE	18 août	DAX	5240	434
BOIS LONGINES - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	20 juin	CHANTILLY	606	124
BOIS MONTBOURCHER	17 août	LE LION D'ANGERS	4960	428
BOIS MOUSSERON	15 juillet	CHANTILLY	707	246
BOIS ROUAUD	22 juin	NANTES	4772	133
BOIS SAINT-DENIS	03 juillet	CHANTILLY	650	176
BOLLENE	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5328	137
BON ABRI	24 juillet	CHATEAUBRIANT	4820	292
BON MOT	05 juillet	DIEPPE	4613	187
BON MOT	28 juillet	ARGENTAN	4987	312
BONNEUIL-EN-VALOIS	02 juillet	COMPIEGNE	4575	172
BORDS DE LOISE	26 juin	COMPIEGNE	4570	153
BORT LETANG	02 août	VICHY	5472	338
BOSQUE	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5299	58
BOUES THERMALES	18 août	DAX	5236	432
BOULINGRIN	04 juin	TOULOUSE	5015	47
BOURBON-BUSSET ET PIERRE DE ROUGE	16 août	MOULINS	5515	422
BOUT DU QUAI	05 juillet	DIEPPE	4616	188
BRAS D'OR	26 juin	COMPIEGNE	4566	152
BRASSERIE DU TERMINUS	17 juillet	VITTEL	5570	256
BREAUTE	18 juin	DIEPPE	4606	110
BREVEDENT	26 août	DEAUVILLE	819	487
BREVIERE	26 juin	COMPIEGNE	4565	151
BRIONNAIS	06 août	VICHY	5479	359
BRITISH FRIENDS	07 juin	NANTES	4759	61
BROUT VERNET	15 août	VICHY	5507	415
BRUYERE	26 août	DEAUVILLE	818	486
BUISSONNE	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5300	59
BURGOS	19 juillet	VICHY	5425	267
BURKEGUY - WATHBA STALLIONS CUP	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5185	323
BUTTE BLANCHE	07 juillet	CHANTILLY	662	198
BUVEURS D'AIR	11 août	CLAIREFONTAINE	4692	389
CABINET LASSUS ET ASSOCIES	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5073	116
CADOUDAL	28 juillet	ARGENTAN	4989	313
CAEN	24 août	DEAUVILLE	807	470
CAFPI BASSIN D'ARCACHON	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5071	115
CAGNES-SUR-MER	30 août	ARGENTAN	5005	503
CAGNY	15 août	DEAUVILLE	777	412
CAISNES	06 juillet	COMPIEGNE	4584	190
CALONNE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	11 juillet	DEAUVILLE	501	224
CALVADOS	21 août	DEAUVILLE	524	451
CAMEMBERT	07 août	DEAUVILLE	745	366
CAMILLE SAINT-SAENS	17 juillet	DIEPPE	4626	252
CANAL SAINT-MARTIN	22 juillet	PARISLONGCHAMP	723	282
CANAPVILLE	28 août	DEAUVILLE	825	494
CANCHE	30 juillet	LE TOUQUET	5538	318
CAPITAINE GEFFLOT	10 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4797	214
CAPUCINES	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4654	229
CARLEPONT	06 juillet	COMPIEGNE	4585	190
CARLING	02 juin	SAINT-CLOUD	552	38
CARRIERES-SOUS-BOIS	08 juin	SAINT-CLOUD	575	64
CARROUSEL	03 août	DEAUVILLE	509	341
CARTERET	04 juillet	SAINT-CLOUD	657	180

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
CASINO BARRIERE DEAUVILLE	29 août	DEAUVILLE	829	496
CASINO BARRIERE TROUVILLE	29 août	DEAUVILLE	831	496
CASINO D'ARCACHON	01 août	LA TESTE DE BUCH	5207	331
CASINO DE VITTEL	09 août	VITTEL	5584	378
CASTEL	16 juin	SAINT-CLOUD	600	102
CAUVINIERE	03 août	DEAUVILLE	730	340
CEDRE BLEU	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4655	229
CELLE SAINT-CLOUD	08 juin	SAINT-CLOUD	577	64
CENTAURES	24 juin	PARISLONGCHAMP	627	140
CENTRE D'ENTRAINEMENT	03 juillet	CHANTILLY	647	175
CENTRE DE PREPARATION OMNISPORTS DE VITTEL	22 août	VITTEL	5589	465
CENTURY 21 DUPRAT-DONNESSE	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5169	296
CERCLE	05 août	DEAUVILLE	510	350
CERCLE DE L'UNION	28 juin	LYON-PARILLY	5390	161
CHAINE DES PUY	24 août	VICHY	5528	472
CHALOTAIS	20 juillet	SAINT-MALO	4814	270
CHAMP DE MARS	09 juin	LYON-PARILLY	5355	69
CHAMP DURAND	05 août	DEAUVILLE	732	349
CHAMPAGNE DUVAL-LEROY	21 août	LA TESTE DE BUCH	5250	454
CHANCE	13 août	CLAIREFONTAINE	4693	400
CHANTILLY	13 juin	AIX-LES-BAINS	5373	88
CHANTILLY	30 août	ARGENTAN	5003	503
CHAPELLE-SUR-ERDRE	08 juillet	NANTES	4795	203
CHARDONS BLEUS	20 août	CLAIREFONTAINE	4717	444
CHARENTON	22 juillet	PARISLONGCHAMP	727	283
CHARLES DE VEAUCE	15 août	VICHY	5503	413
CHARLES DU BREIL	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4889	500
CHARLES GIRAUDON	17 juin	CRAON	4896	104
CHARLES SEMBLAT	09 juillet	SAINT-CLOUD	686	209
CHAROLAIS	06 août	VICHY	5478	359
CHATEAU BEYNAT	20 août	LA TESTE DE BUCH	5247	449
CHATEAU BOUSCAUT	21 juin	SAINT-CLOUD	614	129
CHATEAU CARDINAL	20 août	LA TESTE DE BUCH	5245	448
CHATEAU D'EAU	27 juin	LYON-PARILLY	5384	158
CHATEAU D'EYRAN	20 août	LA TESTE DE BUCH	5243	448
CHATEAU DE CHANTEGRIVE	20 août	LA TESTE DE BUCH	5249	450
CHATEAU DE COMPIEGNE	15 juin	COMPIEGNE	4555	98
CHATEAU DE MAULMONT	11 août	VICHY	5490	391
CHATEAU DE PIERREFONDS	15 juin	COMPIEGNE	4562	99
CHATEAU DE PORTETS	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5166	294
CHATEAU GRAND BERT	20 août	LA TESTE DE BUCH	5242	447
CHATEAU MARTINON	20 août	LA TESTE DE BUCH	5246	448
CHATEAU-THIERRY	09 juillet	SAINT-CLOUD	683	208
CHATEAUNEUF SUR SARTHE	04 août	LE LION D'ANGERS	4945	346
CHAUMONT	07 juillet	CHANTILLY	665	199
CHAUSSÉE DU ROI	15 juillet	CHANTILLY	710	245
CHAUSSÉE NEUVE	15 juillet	CHANTILLY	711	245
CHAVILLE	02 juin	SAINT-CLOUD	548	37
CHAZEY-SUR-AIN	13 juin	AIX-LES-BAINS	5375	89
CHEMIN DE L'HIPPODROME	25 août	CLAIREFONTAINE	4728	475
CHEMIN DE LA CARTOUCHE	07 juillet	CHANTILLY	668	200
CHEMIN DES AIGLES	02 août	DIEPPE	4639	335
CHEMIN DES MARAIS	25 août	CLAIREFONTAINE	4729	475
CHEMIN DES POISSONNIERS	07 juillet	CHANTILLY	669	200
CHEMIN VERT	04 juillet	SAINT-CLOUD	659	180

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
CHENE DE SAINT-VINCENT DE PAUL	25 août	DAX	5267	478
CHENETTES	28 août	DEAUVILLE	820	492
CHEZINE	07 juin	NANTES	4757	60
CHILLY-MAZARIN	09 juillet	SAINT-CLOUD	681	209
CHLOE	18 juillet	CHANTILLY	718	260
CHRISTIAN CHAZELLE	23 juillet	VICHY	5455	288
CHRISTIAN DE TREDERN	26 juin	LE LION D'ANGERS	4909	154
CHRISTIAN DESVIGNE	09 juin	LYON-PARILLY	5352	68
CHRISTIAN FORNAROLI	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5292	51
CHRISTIANE HEAD	20 juillet	VICHY	5431	273
CIPRIERES	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX	5306	82
CIRCUS MAXIMUS FRANCOIS BOUTIN	15 août	DEAUVILLE	521	409
CITY LIGHT	26 juillet	DIEPPE	4628	299
CLAIREFEUILLE	30 août	ARGENTAN	5006	504
CLAIRIERE DE L'ARMISTICE	04 juin	COMPIEGNE	4542	45
CLAIROIX	02 juillet	COMPIEGNE	4573	171
CLARBEC	17 août	DEAUVILLE	783	425
CLAUDE DELEUZE	22 juillet	VICHY	5451	287
CLAUDE MONET	18 juin	DIEPPE	4605	109
CLAUDE ROUGET	04 juillet	SAINT-MALO	4788	183
CLAUDE ROUGET	04 août	LE LION D'ANGERS	4948	347
CLAUDE ROUGET	13 août	PORNICHT-LA BAULE	4855	402
CLERMONT-DE-LOISE	10 juillet	COMPIEGNE	4591	212
CLOS FLEURI	07 août	DEAUVILLE	744	366
CLOS GUIOT	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX	5294	57
CLOTURE	27 août	CLAIREFONTAINE	4744	491
CLUB DES COYOTES	31 août	DIEPPE	4647	509
CLUB MEDITERRANEE	04 juillet	VITTEL	5564	183
CLUNY	16 août	MOULINS	5516	423
COLCHIQUES	23 août	CLAIREFONTAINE	4727	468
COLINS	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4894	502
COLONNE ASTROLOGIQUE	10 juin	PARISLONGCHAMP	582	72
COMBOURG	20 juillet	SAINT-MALO	4813	270
COMMUNE DE SENONNES	11 juillet	SENONNES-POUANCE	4926	226
COMPIEGNE	30 août	ARGENTAN	5008	505
CONCHEE	20 juillet	SAINT-MALO	4811	269
CONSEIL DEPARTEMENTAL	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUUX	5296	57
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE	04 juillet	SAINT-MALO	4786	182
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	09 août	VITTEL	5582	377
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MAINE-ET-LOIRE	26 juin	LE LION D'ANGERS	4910	155
CONTREXEVILLE	15 août	VITTEL	5590	417
COQUELICOTS	06 août	CLAIREFONTAINE	4677	355
COQUENNE	08 juin	SAINT-CLOUD	576	64
CORNICHE	12 août	DEAUVILLE	764	394
CORTEIRA	21 juin	SAINT-CLOUD	617	130
COSMOS	11 août	CLAIREFONTAINE	4685	386
COSQUEVILLE	28 août	DEAUVILLE	822	493
COTE BLEUE	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5293	52
COTE D'ALBATRE	09 août	CLAIREFONTAINE	4684	376
COTE D'EMERAUDE	20 juillet	SAINT-MALO	4810	269
COTE D'OPALE	21 août	LE TOUQUET	5549	458
COTE DE NACRE	09 août	CLAIREFONTAINE	4681	375
COTE FLEURIE	01 août	CLAIREFONTAINE	4658	327
COTEAUX DE SAINT-CLOUD	04 juillet	SAINT-CLOUD	660	181
COUESNON	24 août	DEAUVILLE	802	471

nom du prix	Prix date	hippodrome	n° programme	page
COULOMMIERS	21 juin	SAINT-CLOUD	616	130
COURGEON	29 juillet	LE LION D'ANGERS	4941	316
COURS LA REINE	24 juin	PARISLONGCHAMP	628	140
CRAINVILLERS	04 juillet	VITTEL	5566	184
CRAON	30 août	ARGENTAN	5007	504
CREDIT MUTUEL DE L'ANJOU	29 juin	SENONNES-POUANCE	4918	164
CREPON	10 août	DEAUVILLE	757	384
CRESSONNIERE	18 août	CLAIREFONTAINE	4714	431
CREVECOEUR	08 août	DEAUVILLE	747	371
CRIQUEVILLE	28 août	DEAUVILLE	823	492
CRITERIUM DE L'ATLANTIQUE	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5176	304
CRITERIUM DES JEUNES A 12,5%	04 juin	TOULOUSE	5019	49
CRITERIUM DES LANDES	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5154	277
CRITERIUM DU BEQUET - VENTES OSARUS	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5163	294
CRITERIUM DU FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	21 août	DEAUVILLE	527	452
CROIX BRISEE	11 août	CLAIREFONTAINE	4689	387
CROIX-LUIZET	11 juin	LYON-PARILLY	5366	80
CURZAY	24 juin	TOULOUSE	5086	142
DAHMAN - WATHBA STALLIONS CUP	10 août	DAX	5225	381
DALOZ	30 juillet	LE TOUQUET	5543	319
DANIELE CAZENAIVE	01 août	LA TESTE DE BUCH	5209	332
DAPHNIS	21 août	DEAUVILLE	526	452
DARLEY CABOURG	03 août	DEAUVILLE	508	339
DARLEY JEAN ROMANET	22 août	DEAUVILLE	529	461
DARLEY KERGORLAY	22 août	DEAUVILLE	531	462
DARLEY MORNAY - FINALE DES DARLEY SERIES	22 août	DEAUVILLE	528	461
DARLEY POMONE	22 août	DEAUVILLE	530	461
DARLEY ROBERT PAPIN	18 juillet	CHANTILLY	714	259
DAUGER	17 août	DEAUVILLE	785	426
DEAUVILLE YACHT CLUB	21 août	DEAUVILLE	797	453
DECIZE	18 août	VICHY	5521	435
DEFILE	14 juillet	PARISLONGCHAMP	703	242
DERBY DE L'OUEST	08 juillet	NANTES	4791	201
DERBY DU LANGUEDOC	24 juin	TOULOUSE	5082	141
DIANE LONGINES	20 juin	CHANTILLY	494	123
DIEPPE	03 août	DEAUVILLE	731	342
DIVETTE	06 juillet	COMPIEGNE	4587	191
DJARVIS	27 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4828	309
DJOURMAN	20 août	LA TESTE DE BUCH	5244	450
DO RE MI FA SOL	27 juin	LYON-PARILLY	5383	158
DOBREE	08 juillet	NANTES	4793	202
DOHA CUP (MANGANATE)	10 août	DEAUVILLE	759	385
DOL DE BRETAGNE	20 juillet	SAINT-MALO	4812	269
DRESLINCOURT	26 juin	COMPIEGNE	4564	151
DUNAMISETTE	12 juin	TARBES	5042	86
DUNIXI	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5150	276
DURTOL	15 août	VICHY	5506	414
E.LECLERC LA TESTE-ARCACHON	21 août	LA TESTE DE BUCH	5253	455
E2M	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5055	107
ECOUCHE	08 août	ARGENTAN	4994	368
EDMOND MAUPOIL	23 juillet	VICHY	5457	289
EDOUARD POURET	19 juillet	ARGENTAN	4977	264
EDOUARD POURET	24 juillet	CHATEAUBRIANT	4821	292
EGYPTAND	28 juillet	ARGENTAN	4983	311
ELISABETH MUSSAT	08 août	ARGENTAN	4997	369

	Prix			
nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
ELLON	27 août	CLAIREFONTAINE	4738	489
ELM PARK	08 juillet	NANTES	4794	202
EMEVILLE	02 juillet	COMPIEGNE	4576	172
ENCLOS	06 août	CLAIREFONTAINE	4679	356
EPINARD	16 juin	SAINT-CLOUD	597	101
EQUEMAUVILLE	19 août	DEAUVILLE	791	440
EQUIFORM BERTRAND	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5056	107
EQUITOP ABSI (HENRI MAILLARD)	11 juillet	SENONNES-POUANCE	4923	225
ERABLES	16 août	MOULINS	5510	421
ERMACK	25 août	DAX	5274	481
ESCOVILLE	16 août	CLAIREFONTAINE	4704	420
ETIENNE FRACHON	04 août	LE LION D'ANGERS	4947	347
ETIENNE RIMBERT	18 juin	DIEPPE	4607	109
ETOILE DE LA REINE	27 juillet	COMPIEGNE	4601	306
ETOILES	26 août	CHATEAUBRIANT	4882	482
ETREHAM	10 août	DEAUVILLE	753	382
ETRETAT	17 juillet	DIEPPE	4619	251
EUGENE ADAM	04 juillet	SAINT-CLOUD	497	179
EULALIE	27 juillet	COMPIEGNE	4602	306
F. DUCASSOU	10 août	DAX	5222	379
FALAISE	07 août	DEAUVILLE	740	364
FARIDA IV	25 juin	DAX	5089	150
FAUCHELEVENT	08 juillet	NANTES	4789	201
FEDERATION	07 août	CHATEAUBRIANT	4848	361
FEDERATION DES COURSES DU CENTRE-EST	28 juin	LYON-PARILLY	5385	160
FELIX GUIBERT	28 juillet	SAINT-MALO	4834	314
FENEU	29 juillet	LE LION D'ANGERS	4944	317
FERNAND SOUBAGNE	01 août	LA TESTE DE BUCH	5211	332
FETE DES COURSES (JACQUES FIRINO)	13 août	PORNICHT-LA BAULE	4858	403
FIERVILLE-LES-PARCS	09 août	CLAIREFONTAINE	4683	376
FIQUEFLEUR	14 août	DEAUVILLE	771	408
FLEURS	27 juin	LYON-PARILLY	5381	157
FLORESTAN II	10 août	DAX	5224	381
FLYING DUTCHMAN	02 juin	SAINT-CLOUD	550	38
FOALS	13 juillet	DEAUVILLE	691	232
FOIE GRAS BIRABEN	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5060	108
FONTAINE CHAUDE	18 août	DAX	5239	433
FONTAINE MARIE	11 août	CLAIREFONTAINE	4690	388
FONTAINE MORNAY	11 juillet	DEAUVILLE	688	225
FONTAINE ROCH	04 juin	COMPIEGNE	4540	45
FONTAINE SEVIGNE	11 juillet	DAX	5123	221
FONTENAI	19 juillet	ARGENTAN	4978	264
FORET D'ARQUES	17 juillet	DIEPPE	4622	252
FORET D'OURSCHAMP	26 juin	COMPIEGNE	4569	153
FORET DE BORD	12 août	DEAUVILLE	765	395
FORET DE CHANTILLY	18 juillet	CHANTILLY	712	259
FORET DE LAIGUE	11 juin	COMPIEGNE	4553	76
FORET DE MUNET	19 juillet	VICHY	5423	267
FORET DE RETZ	11 juin	COMPIEGNE	4554	77
FORET DE ROUMARE	12 août	DEAUVILLE	767	396
FORET DE TRONCAIS	20 juillet	VICHY	5435	274
FORET DU LYS	18 juillet	CHANTILLY	720	262
FORET DU ROUVRAY	12 août	DEAUVILLE	766	395
FORGE	22 août	DEAUVILLE	810	462
FORTIFICATIONS	13 juin	PARISLONGCHAMP	593	92

nom du prix	Prix date	hippodrome	n° programme	page
FOS SUR MER	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5308	95
FOSSE LA COQUE	07 juillet	CHANTILLY	661	197
FRANCE GALOP	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5314	97
FRANCE GALOP	24 juillet	CHATEAUBRIANT	4822	293
FRANCE GALOP	21 août	LE TOUQUET	5551	459
FRANCE SIRE	08 juillet	NANTES	4796	203
FRANCIERES	04 juin	COMPIEGNE	4541	45
FRANCIS CHANTEBEL	07 août	CHATEAUBRIANT	4849	361
FRANCOIS ANDRE	17 août	DEAUVILLE	778	424
FRANCOIS BLANC	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5312	96
FRANCOIS DE MALHERBE	06 août	VICHY	5480	360
FREDERIC DE LAGRANGE	19 juillet	VICHY	5420	266
FREEDONIA	05 juillet	DIEPPE	4614	187
FRESNES	16 août	MOULINS	5517	423
FRESNOY-LA-RIVIERE	02 juillet	COMPIEGNE	4580	174
FROMAINVILLE	02 août	DIEPPE	4638	335
FRONDAISONS	15 juin	COMPIEGNE	4559	100
FUTAIE DES EPINETTES	03 juillet	CHANTILLY	652	177
FUTAIES	11 juin	COMPIEGNE	4552	76
G. DE VILLATOYA	18 août	DAX	5238	433
G. ET B. PASTRE	10 août	DAX	5227	380
GABRIEL BRUN	22 juillet	VICHY	5434	286
GAIA SECURITE	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5168	295
GAILLON	22 juillet	PARISLONGCHAMP	725	282
GALOPINIERE	19 août	DEAUVILLE	789	439
GARDENIAS	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5179	320
GARDENIAS	11 août	CLAIREFONTAINE	4688	387
GARENNE	27 août	CLAIREFONTAINE	4743	491
GATEAUX	16 août	MOULINS	5511	421
GAZALA	16 juin	SAINT-CLOUD	599	102
GENERAL J. COURREGES	18 août	DAX	5241	434
GENTIANES	13 juin	AIX-LES-BAINS	5370	87
GENTIANES	18 août	CLAIREFONTAINE	4711	430
GEORGE STERN	02 juin	SAINT-CLOUD	549	37
GEORGES CREIS	28 juillet	SAINT-MALO	4831	313
GERARD BIGENI	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5325	136
GERARD SAMOUN	23 juillet	VICHY	5456	289
GILBERT MOGA	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5191	324
GILLES TARTOUE	10 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4801	216
GILOCOURT	15 juin	COMPIEGNE	4556	98
GLAIEULS	27 août	CLAIREFONTAINE	4736	488
GLANVILLE	28 août	DEAUVILLE	827	495
GLORIETTE DE BUFFON	24 juin	PARISLONGCHAMP	623	138
GOLF	12 août	VICHY	5496	397
GOLF DE MONTPENSIER	23 juillet	VICHY	5458	290
GOLF DU SPORTING-VICHY	23 juillet	VICHY	5459	290
GONTAUT-BIRON HONG KONG JOCKEY CLUB	15 août	DEAUVILLE	518	411
GOUDES	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5307	83
GOULET	08 août	ARGENTAN	4996	369
GOUVERNANT	02 août	VICHY	5468	337
GRAND AIX-LES-BAINS	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5412	237
GRAND ANJOU BRETAGNE - HARAS DU SAZ	22 juin	NANTES	4769	133
GRAND AQPS	22 juin	NANTES	4773	134
GRAND CHANTILLY	06 juin	CHANTILLY	567	56
GRAND CHATEAUBRIANT	26 août	CHATEAUBRIANT	4883	482

	Prix			
nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
GRAND CLAIREFONTAINE	01 août	CLAIREFONTAINE	4661	328
GRAND COMPIEGNE - EME ETAPE DU DEFI DU GALOP	26 juin	COMPIEGNE	4568	152
GRAND DAX 1ERE DESTINATION THERMALE DE FRANCE	10 août		DAX	5226
380				
GRAND HANDICAP DE CHANTILLY	06 juin	CHANTILLY	561	53
GRAND HANDICAP DE DEAUVILLE	08 août	DEAUVILLE	746	370
GRAND HANDICAP DES COLLECTIVITES LOCALES	07 août	DEAUVILLE	738	363
GRAND HANDICAP DES SPRINTERS	15 août	DEAUVILLE	774	409
GRAND JARDIN	20 août	CLAIREFONTAINE	4722	446
GRAND LION D'ANGERS (ROBERT DE CHOLET)	29 juillet	LE LION D'ANGERS	4942	316
GRAND LYON - 6EME ETAPE DU DEFI DU GALOP	27 juin	LYON-PARILLY	5380	159
GRAND MARSEILLE-VIVAUX - GASTON DEFFERRE	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5326	136
GRAND PARIS	14 juillet	PARISLONGCHAMP	495	241
GRAND PONT	26 juillet	DIEPPE	4634	301
GRAND PORT	20 juin	AIX-LES-BAINS	5378	122
GRAND SAINT-CLOUD	04 juillet	SAINT-CLOUD	496	179
GRAND SYNERGIE	22 juin	NANTES	4768	132
GRAND TESTE DE BUCH	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5170	296
GRAND TRIANON	08 juillet	PARISLONGCHAMP	675	206
GRAND VICHY	21 juillet	VICHY	5437	279
GRAND VILLE DE DAX	25 août	DAX	5271	480
GRAND VILLE DE VITTEL	09 août	VITTEL	5585	378
GRANDE CHARTREUSE	20 juin	AIX-LES-BAINS	5379	122
GRANDE GRILLE	24 août	VICHY	5529	473
GRANDE VILLA	24 août	DEAUVILLE	808	470
GRANDS CARMES	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5333	166
GRANVILLE	13 juillet	DEAUVILLE	692	232
GRENIERS A SEL	24 août	DEAUVILLE	804	469
GRESY-SUR-AIX	13 juin	AIX-LES-BAINS	5372	88
GREZ NEUVILLE	29 juillet	LE LION D'ANGERS	4940	316
GRIGNON	04 juillet	SAINT-CLOUD	658	180
GRIS VITESSE	04 août	CLAIREFONTAINE	4671	344
GROS-CHENE	06 juin	CHANTILLY	565	55
GROUPE PIGEON	11 juillet	SENONNES-POUANCE	4927	227
GUERNESEY	01 août	CLAIREFONTAINE	4665	328
GUILLAUME D'ORNANO - HARAS DU LOGIS SAINT-GERMAIN	14 août	DEAUVILLE	516	405
GUINGUETTES	26 juillet	DIEPPE	4633	301
GUSTAVE ET RENE WATTINNE	21 août	LE TOUQUET	5547	457
GUY DU FAUR DE PIBRAC	06 août	CLAIREFONTAINE	4680	357
GUY RAYNARD	26 août	CHATEAUBRIANT	4886	483
GUYOT-LALIGANT	21 août	LE TOUQUET	5546	457
HAMADRYADES	26 juin	COMPIEGNE	4567	152
HAMEL	19 août	DEAUVILLE	790	439
HAMPTON	25 juin	CHANTILLY	635	145
HANDICAP D'ETE	21 juin	SAINT-CLOUD	613	129
HANDICAP DE LA MANCHE	26 août	DEAUVILLE	812	484
HANDICAP DES HAUTS DE SEINE	04 juillet	SAINT-CLOUD	654	178
HARAMONT	02 juillet	COMPIEGNE	4578	173
HARAS D'AYGUEMORTE	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5063	111
HARAS DE BEAUMONT	26 juin	LE LION D'ANGERS	4908	155
HARAS DE BOUQUETOT - CRITERIUM ARQANA	03 octobre	PARISLONGCHAMP	839	2
HARAS DE FRESNAY-LE-BUFFARD JACQUES LE MAROIS	15 août	DEAUVILLE	520	410

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
HARAS DE GALOUIN	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5062	111
HARAS DE GELOS - WAR COMMAND	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5068	113
HARAS DE JARDY	08 juin	SAINT-CLOUD	570	62
HARAS DE LA POMME	08 août	DEAUVILLE	750	373
HARAS DE SAINT-VINCENT	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5065	112
HARAS DES FAUNES	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5061	111
HARAS DES GRANGES	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5064	113
HARAS DES ROCS	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5595	112
HARAS NATIONAUX	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5402	196
HAREVILLE	09 août	VITTEL	5581	377
HAUTE FOLIE	17 août	LE LION D'ANGERS	4958	428
HAUTECOMBE	11 juillet	AIX-LES-BAINS	5406	217
HAUTEFONTAINE	10 juillet	COMPIEGNE	4590	211
HAUTERIVE	12 août	VICHY	5495	397
HAUTS DE FRANCE	30 juillet	LE TOUQUET	5542	319
HAUTS-DE-FRANCE	27 juillet	COMPIEGNE	4597	305
HAUTTES MOTTES	05 août	DEAUVILLE	737	351
HECTOR ET HENRY DU POY	25 juin	DAX	5090	148
HELLENQUA	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5105	192
HENRI DE SEYSSEL	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5403	196
HENRI HUBSCH	09 juin	LYON-PARILLY	5353	68
HENRI ROSSI	23 juillet	VICHY	5454	288
HERBAGER	19 juillet	ARGENTAN	4979	265
HEROUILLETTE	16 août	CLAIREFONTAINE	4705	420
HEULAND	17 août	DEAUVILLE	784	426
HIGHEST HONOR	13 août	CLAIREFONTAINE	4695	400
HIPPODROMO DE SAN ISIDRO	08 août	DEAUVILLE	749	371
HOCQUELUS	05 juillet	DIEPPE	4612	186
HOLIDAY INN EXPRESS ARCACHON - LA TESTE	01 août	LA TESTE DE BUCH	5205	330
HOTEL BARRIERE L'HOTEL DU GOLF	29 août	DEAUVILLE	838	499
HOTEL BARRIERE LE NORMANDY DEAUVILLE	29 août	DEAUVILLE	835	498
HOTEL BARRIERE LE ROYAL DEAUVILLE	29 août	DEAUVILLE	837	498
HOTEL POINT FRANCE	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5194	325
HOTELS BARRIERE	29 août	DEAUVILLE	832	497
HOULGATE	26 août	DEAUVILLE	816	486
HOULLEY	14 août	DEAUVILLE	770	407
HUBERT BAGUENAUT DE PUCHESSE - 7EME ETAPE DU DEFI DU GALOP	20 juillet	VICHY	5428	274
HUBERT BASSOT	08 août	ARGENTAN	4998	370
HUBERT DE CATHEU	22 juillet	VICHY	5448	285
HUCHETTE	01 juillet	PARISLONGCHAMP	643	169
HUDIMESNIL	14 août	DEAUVILLE	773	406
HUEZ	02 juin	SAINT-CLOUD	551	38
HUSSE	08 juillet	NANTES	4792	202
ILES ANGLO-NORMANDES	28 juillet	SAINT-MALO	4835	315
IMPERATRICE EUGENIE	21 juillet	VICHY	5436	278
IRIS	28 juin	LYON-PARILLY	5386	160
IRIS	16 août	CLAIREFONTAINE	4703	419
IRISH RIVER	26 août	DEAUVILLE	813	485
ISABELLE DESMARAIS	01 août	LA TESTE DE BUCH	5208	331
ISIGNY	14 août	DEAUVILLE	769	406
IVOIRIERS	18 juin	DIEPPE	4609	110
IVRY	22 juillet	PARISLONGCHAMP	726	283
J. ET J. RINCK	11 juillet	AIX-LES-BAINS	5409	219
JACQUES BOUTIER	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5180	321

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
JACQUES CARTIER	19 août	SAINT-MALO	4866	441
JACQUES DE BREMOND	23 juillet	VICHY	5452	289
JACQUES DE HILLERIN	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4893	501
JACQUES DOYASBERE	17 juin	CRAON	4897	104
JALIGNY	22 juillet	VICHY	5447	285
JAMES, GABY ET CHARLEY CROCKETT	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5070	115
JARDIN DE L'AVRE	08 juillet	PARISLONGCHAMP	677	205
JARDIN DES FLEURS	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5129	248
JARDIN DES PLANTES	18 août	DAX	5235	432
JARDIN EN VILLE	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5297	58
JAS BLANC	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5317	118
JASMIN	27 août	CLAIREFONTAINE	4739	489
JAUX	10 juillet	COMPIEGNE	4592	212
JAZZ	01 juin	STRASBOURG	5557	34
JEAN CLAUDE NAPOLI	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5313	96
JEAN COURTINAT	20 juin	AIX-LES-BAINS	5377	121
JEAN LARRE (GRANDS PINS)	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5151	275
JEAN LARRIEU	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5140	255
JEAN MOUROT	11 août	VICHY	5491	391
JEAN PRAT	11 juillet	DEAUVILLE	498	223
JEAN SAUVAGE	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4932	235
JEAN-CLAUDE ROY	13 août	PORNICHT-LA BAULE	4861	404
JEAN-LUC KIRCHHOFF	21 août	LA TESTE DE BUCH	5255	455
JEANNE D'ARC	22 août	VITTEL	5591	465
JEHAN ANGO	02 août	DIEPPE	4642	335
JERSEY	01 août	CLAIREFONTAINE	4664	328
JETEE EN BOIS	05 juillet	DIEPPE	4615	187
JEUNES CRAVACHES	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5305	82
JEUXDIS	01 juillet	PARISLONGCHAMP	640	168
JOCKEY CLUB	06 juin	CHANTILLY	493	53
JONATHAN BESSE	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5141	255
JONQUIERES	10 juillet	COMPIEGNE	4593	213
JOSEPH ET JOBIC SEVERE	20 juillet	SAINT-MALO	4817	271
JOSEPH SEVERE	07 août	CHATEAUBRIANT	4852	362
JOURNAL LE CHEVAL	22 août	VITTEL	5588	465
JOUVENCEAUX ET DES JOUVENCELLES - BERNARD FERRAND	21 juillet	VICHY	5438	278
JULES VERNE	08 juillet	NANTES	4790	201
JULIEN BROSSAIS	05 août	SAINT-MALO	4845	353
JURIETTI	18 août	VICHY	5520	435
KALAMOUN	04 août	CLAIREFONTAINE	4670	344
KALDOUN	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4930	235
KARAKONTIE	11 juin	COMPIEGNE	4546	74
KENMARE	11 août	CLAIREFONTAINE	4686	386
KISTENA	11 juillet	DEAUVILLE	500	223
L'ABBAYE SAINT-CORNEILLE	10 juillet	COMPIEGNE	4594	212
L'ACA	15 août	VICHY	5509	416
L'AFAC	25 juin	DAX	5092	149
L'AGGLOMERATION DE COMPIEGNE	27 juillet	COMPIEGNE	4604	307
L'AILETTE	06 juillet	COMPIEGNE	4588	191
L'ALLIANCE DES SOCIETES DE DAX ET BIARRITZ	11 juillet	DAX	5120	220
L'ALLIER	22 juillet	VICHY	5449	286
L'ALLIER	16 août	MOULINS	5512	422
L'AQUEDUC	03 juin	PARISLONGCHAMP	558	42
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES -				

nom du prix	Prix date	hippodrome	n° programme	page
PERMIS D'ENTRAINER ET PP	21 août	LA TESTE DE BUCH	5254	455
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU GALOP DU SUD-OUEST	24 juin	TOULOUSE	5084	141
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5177	303
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES PARIS-PROVINCE	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5289	50
L'AUBINIERE	04 août	LE LION D'ANGERS	4950	348
L'AUNETTE	15 juillet	CHANTILLY	705	244
L'AVANT-PORT D'HONFLEUR	24 août	DEAUVILLE	811	471
L'AVENIR	10 juin	PARISLONGCHAMP	579	71
L'AVENIR	17 juin	CRAON	4895	104
L'AVENIR	24 juillet	CHATEAUBRIANT	4818	291
L'AVESNOIS	27 juillet	COMPIEGNE	4599	305
L'AXE MAJEUR	01 juillet	PARISLONGCHAMP	642	169
L'ECHEZ	12 juin	TARBES	5040	85
L'EPARS	03 juillet	CHANTILLY	646	176
L'ESSOR	13 juin	STRASBOURG	5558	93
L'EST REPUBLICAIN	14 juillet	VITTEL	5569	243
L'ETANG DE BOULOGNE	13 juin	PARISLONGCHAMP	592	92
L'ETANG DE LA LOGE	15 juillet	CHANTILLY	708	246
L'ETANG NEUF	15 juillet	CHANTILLY	709	247
L'ETE	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5323	135
L'ETOILE DU BOUT DU MONDE	16 juin	SAINT-CLOUD	601	103
L'HIPPODROME DE COMPIEGNE	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5171	302
L'HIPPODROME DE LA CRAU	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5290	51
L'HIPPODROME DE MONS WALLONIE	21 juillet	VICHY	5441	279
L'HIPPODROME DE POMPADOUR	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5130	248
L'HIPPODROME FLEURI	01 août	CLAIREFONTAINE	4666	330
L'HIPPODROME WELLINGTON - OSTENDE	20 juillet	VICHY	5430	272
L'HOTEL DE CHIEVRES	25 août	DAX	5269	479
L'IFAHR	15 août	VICHY	5508	415
L'ILE DE LA CITE	03 juin	PARISLONGCHAMP	553	41
L'ILE DE TIBOULEN	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5301	81
L'ILE MAIRE	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5304	82
L'ILE SAINT-LOUIS	03 juin	PARISLONGCHAMP	560	43
L'ILE VERTE	17 juillet	VITTEL	5574	258
L'ISLE BRIAND	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4933	236
L'OFFICE DU TOURISME	21 juillet	VICHY	5442	280
L'OPERA COMIQUE	03 juin	PARISLONGCHAMP	555	41
L'UNION A.Q.P.S. DE L'EST	14 juillet	VITTEL	5568	243
L'UNION DES AQQS DU CENTRE-EST	21 juillet	VICHY	5443	280
LA COUPE	13 juin	PARISLONGCHAMP	590	91
LA FLECHE	06 juin	CHANTILLY	562	54
LA FORTAGNE	16 août	MOULINS	5513	422
LA KANTINE DES COPINES	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5178	303
LA MOSKOWA	25 juin	CHANTILLY	634	146
LA SORELLINA - HYPER U GUJAN-MESTRAS	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5164	295
LAC	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5411	237
LADY BERRY	23 août	CLAIREFONTAINE	4726	467
LALOUBERE	12 juin	TARBES	5041	85
LANGALERIE	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5136	253
LARC MAURICE DE GHEEST	08 août	DEAUVILLE	513	372
LARDENNE	24 juin	TOULOUSE	5087	143
LASTOURS	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5184	322
LAURENT DESCOURS	27 juin	LYON-PARILLY	5382	157

	Prix			
nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
LE CONQUERANT	11 août	CLAIREFONTAINE	4691	388
LE JOURNAL «LE VEINARD»	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5165	294
LE POMPIER	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4890	500
LE PONTET	07 août	CHATEAUBRIANT	4850	362
LE ROI SOLEIL	13 juillet	DEAUVILLE	689	231
LEAUPARTIE	26 août	DEAUVILLE	817	486
LEON CARABIN	17 août	LE LION D'ANGERS	4957	427
LEONCE DEPREZ	30 juillet	LE TOUQUET	5541	319
LES SECRETS DE PORNICHE (MOULIN DE ROCHEFORT)	13 août	PORNICHE-LA BAULE	4859	403
LEVEES	16 août	MOULINS	5514	422
LIEU MALLET	25 août	CLAIREFONTAINE	4734	477
LIEUREY	14 août	DEAUVILLE	517	405
LIEUTENANCE	12 août	DEAUVILLE	761	393
LIGNIERES	30 août	MOULINS	5535	506
LILAS BLANC	11 juin	LYON-PARILLY	5359	77
LINAMIX	21 août	LE TOUQUET	5550	458
LIONS	03 juillet	CHANTILLY	653	177
LISIEUX	05 août	DEAUVILLE	734	349
LITTORAL	28 août	DEAUVILLE	821	492
LIVAROT	22 août	DEAUVILLE	803	462
LOGIS	05 août	DEAUVILLE	736	351
LONGCHAMP	08 août	ARGENTAN	4992	367
LONGINES FUTURE RACING STAR	20 juin	CHANTILLY	612	128
LONGINES GRAND HANDICAP DE LAMORLAYE	20 juin	CHANTILLY	604	123
LONGINES HANDICAP DE LA FETE NATIONALE	14 juillet	PARISLONGCHAMP	697	240
LONGINES REINE MARIE-AMELIE	20 juin	CHANTILLY	611	127
LONVAL	02 juillet	COMPIEGNE	4577	172
LOUIS CAMBRELENG	02 août	VICHY	5469	337
LOUIS DE LEUSSE	11 juin	LYON-PARILLY	5363	79
LOUIS DE ROUSSY DE SALES	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5415	239
LOUIS DU CHEYRON	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5069	115
LOUIS DUCRU	12 juin	TARBES	5038	84
LOUVET	19 août	DEAUVILLE	792	439
LOUVIERS-EN-AUGE	17 août	DEAUVILLE	781	425
LUCIEN BARRIERE GRAND DEAUVILLE	29 août	DEAUVILLE	830	497
LUCIEN PLANARD	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUX	5302	81
LUDE	15 juillet	CHANTILLY	704	244
LUPINS	04 août	CLAIREFONTAINE	4672	344
LUSIGNY	06 août	VICHY	5475	358
LUTH ENCHANTEE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	01 août	CLAIREFONTAINE	4663	329
LYON LA SOIE	19 juillet	VICHY	5427	268
LYS LONGINES	20 juin	CHANTILLY	608	125
MACKENSIE GRIEVES	13 juin	PARISLONGCHAMP	595	93
MADAME FRANCOIS ANDRE	13 août	PORNICHE-LA BAULE	4857	402
MADAME JEAN COUTURIE	22 juillet	VICHY	5444	285
MADELEINE	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5156	277
MAGDELEINE	25 juin	CHANTILLY	631	145
MAGIC NIGHT	02 juin	SAINT-CLOUD	545	36
MAGNOLIAS	27 août	CLAIREFONTAINE	4740	490
MAGNUM LA RADIO	25 juillet	VITTEL	5577	297
MAIL	22 juillet	PARISLONGCHAMP	724	282
MAISON DE L'ARMATEUR	26 août	DEAUVILLE	815	485
MAISON DU PATRIMOINE	25 juillet	VITTEL	5580	298

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
MAISONS-LAFFITTE	13 juin	AIX-LES-BAINS	5374	88
MAISONS-LAFFITTE	08 août	ARGENTAN	4993	367
MAJOR FRIDOLIN	13 juin	PARISLONGCHAMP	586	89
MAKALU	15 août	VICHY	5502	413
MALIVERNY	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5295	57
MALLERET	14 juillet	PARISLONGCHAMP	701	241
MAMERS	12 août	DEAUVILLE	763	394
MANDORE	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5131	250
MANDRES-SUR-VAIR	25 juillet	VITTEL	5578	297
MANGALIE D'ALBRET - WATHBA STALLIONS CUP	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5174	304
MANOIR SANS SOUCI	25 juin	CHANTILLY	632	144
MARCEL GARDIN	10 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4800	215
MARCHAND D'OR	06 juin	CHANTILLY	564	55
MARE AUX CANARDS	20 août	CLAIREFONTAINE	4721	446
MARETTES	08 août	DEAUVILLE	748	371
MARGOULLAT	09 juillet	SAINT-CLOUD	679	207
MARGUERITES	20 août	CLAIREFONTAINE	4720	445
MARIA LECZINSKA	04 juillet	VITTEL	5567	185
MAROUTIERE	17 juin	CRAON	4900	105
MARQUISE DE MORATALLA	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5031	65
MARTINVEST	05 août	DEAUVILLE	735	351
MATAHAWK	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4652	228
MATHURINS	10 juin	PARISLONGCHAMP	584	73
MAURICE DE NEXON	15 août	VICHY	5505	414
MAURICE DE NIEUIL	14 juillet	PARISLONGCHAMP	702	242
MELEZES	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5181	321
MELISANDE	13 juin	PARISLONGCHAMP	588	90
MEMORIAL BARON HENRY DE MONTESQUIEU	08 août	DEAUVILLE	751	374
MERCIERES	06 juillet	COMPIEGNE	4586	190
MESNIL-EUDES	10 août	DEAUVILLE	755	383
MESNIL-OGER	10 août	DEAUVILLE	756	383
MESSIDOR	18 juillet	CHANTILLY	717	260
MEZERAY	10 août	DEAUVILLE	754	383
MICHEL CHARBON	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5139	254
MICHEL HENOCHSBERG	21 juillet	VICHY	5439	278
MICHEL HOUYVET	14 août	DEAUVILLE	519	406
MILORD L'ARSOUILLE	17 juillet	DIEPPE	4623	252
MINERVE	15 août	DEAUVILLE	522	410
MINIMES	04 juin	TOULOUSE	5018	48
MINISTERE DU BON ESPRIT	17 juillet	DIEPPE	4625	253
MIRA	01 août	LA TESTE DE BUCH	5206	331
MIRAMAS	05 juin	SALON-DE-PROVENCE	5291	51
MISTI	04 août	CLAIREFONTAINE	4668	343
MOLADIER	18 août	VICHY	5523	436
MOLVEDO	18 août	CLAIREFONTAINE	4709	429
MONDIAL DU LION	17 août	LE LION D'ANGERS	4956	427
MONT ALIA	15 juillet	CHANTILLY	706	245
MONT CANISY	19 août	DEAUVILLE	787	439
MONT GANELON	04 juin	COMPIEGNE	4544	46
MONT REVARD	11 juillet	AIX-LES-BAINS	5408	218
MONT SAINT-MARD	04 juin	COMPIEGNE	4543	46
MONTAIGU	22 août	DEAUVILLE	800	460
MONTAVAL	27 août	CLAIREFONTAINE	4737	488
MONTLUCON	18 août	VICHY	5522	436
MONTMARAUULT	19 juillet	VICHY	5422	266

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
MONTPARNASSE	03 juin	PARISLONGCHAMP	554	41
MONTREUIL SUR MAINE	29 juillet	LE LION D'ANGERS	4943	317
MOONLIGHT CLOUD	08 août	DEAUVILLE	515	372
MOTRICO	10 août	DAX	5221	379
MOTTE SERVOLEX	20 juin	AIX-LES-BAINS	5376	121
MOULIN DE VARENNES	22 août	LE LION D'ANGERS	4962	463
MOULINS	30 août	MOULINS	5534	506
MUNET	09 juin	LYON-PARILLY	5356	69
MUSEE DE BORDA	11 juillet	DAX	5121	220
MUSEE DE LA FEMME	10 juin	PARISLONGCHAMP	581	72
MUSIQUE	01 juin	STRASBOURG	5555	33
NAIADES	01 août	CLAIREFONTAINE	4660	327
NANTERRE	10 juin	PARISLONGCHAMP	580	71
NATHANAELLE ARTU	01 juin	STRASBOURG	5554	34
NATHANAELLE ARTU	13 juillet	LE LION D'ANGERS	4929	234
NAVARRE	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5152	275
NERIS-LES-BAINS	20 juillet	VICHY	5446	272
NEUF FONTAINES	11 juin	COMPIEGNE	4548	74
NEVADOUR	20 août	LA TESTE DE BUCH	5248	449
NEZ D'OR	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5135	250
NICHOLAS	31 août	DIEPPE	4644	508
NIOLON	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5331	165
NISSAN AGS	21 août	LA TESTE DE BUCH	5251	454
NOEUD VINCENT	21 août	LE TOUQUET	5548	458
NONANT-LE-PIN	19 juillet	ARGENTAN	4974	263
NONETTE	21 août	DEAUVILLE	525	452
NORMANDIE	14 juin	SALON-DE-PROVENCE	5309	95
NORMANDIE EQUESTRIAN WEEK	07 août	DEAUVILLE	741	365
NORROY-SUR-VAIR	04 juillet	VITTEL	5565	184
NORTH JET	23 août	CLAIREFONTAINE	4724	467
NOSTALGIE	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5190	324
NOSTRADAMUS	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5332	166
NUREYEV	15 août	DEAUVILLE	523	410
OEILLETS	27 août	CLAIREFONTAINE	4741	490
OLIVIER LECERF	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5410	237
OLIVIER TIRLOT	11 juillet	DAX	5119	220
OMBRETTTE	06 août	VICHY	5474	358
OMNIUM ANGLO-ARABES A 12,50%	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5074	117
OMNIUM DES ANGLO-ARABES A 37,50%	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5066	114
ORAISON	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5327	136
ORGEMONT	06 juin	CHANTILLY	563	54
OSCAR WILDE	31 août	DIEPPE	4648	508
OZ IMMO	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5132	248
PALAIS DES GLACES	24 juin	PARISLONGCHAMP	621	138
PALOMELLE	06 juillet	COMPIEGNE	4582	189
PAQUERETTES	27 août	CLAIREFONTAINE	4742	490
PARAME	04 juillet	SAINT-MALO	4784	181
PARAY LE FRESIL	11 août	VICHY	5486	389
PARAY LE MONIAL	30 août	MOULINS	5536	507
PARAY-LE-MONIAL	12 août	VICHY	5500	398
PARC DE LHIPPODROME	07 juin	NANTES	4756	60
PARC DE LA TETE D'OR	09 juin	LYON-PARILLY	5357	69
PARC DE MIRIBEL	09 juin	LYON-PARILLY	5358	70
PARC DES SOURCES	11 août	VICHY	5492	391
PARC NAPOLEON III	24 août	VICHY	5533	474

nom du prix	Prix date	hippodrome	n° programme	page
PARC ROYAL	01 juillet	PARISLONGCHAMP	644	170
PARILLY	13 juin	AIX-LES-BAINS	5371	87
PARIS-PLAGE	21 août	LE TOUQUET	5545	457
PARISLONGCHAMP	26 août	CHATEAUBRIANT	4884	482
PART-DIEU	28 juin	LYON-PARILLY	5389	161
PAS-ROBIN	04 août	LE LION D'ANGERS	4949	348
PAT, DICK, ALFRED ET WILLY KALLEY	21 juillet	MONT-DE-MARSAN	5153	276
PATURAGES	04 août	CLAIREFONTAINE	4674	345
PAUL COUTURIER	20 juillet	VICHY	5432	273
PAUL DE MOUSSAC LONGINES	20 juin	CHANTILLY	607	125
PAUL DUBOSQC	09 juin	LA TESTE DE BUCH	5032	66
PAUL HIERONIMUS	17 juin	CRAON	4898	105
PAUL SAULOU	04 août	LE LION D'ANGERS	4946	346
PAULETTE MALDANT	18 août	VICHY	5519	435
PAVILLON	03 juin	LYON-PARILLY	5346	40
PAWNEESE	08 juin	SAINT-CLOUD	572	63
PAYS D'ARGENTAN	28 juillet	ARGENTAN	4986	312
PAYS D'AUGE - 9EME ETAPE DEFU DU GALOP	01 août	CLAIREFONTAINE	4662	329
PAYS D'HOULME	28 juillet	ARGENTAN	4985	311
PAYS DES OLNONES	29 août	LES SABLES D'OLONNE	5596	501
PELLEAS	27 juillet	COMPIEGNE	4600	306
PEPINIERE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	18 juillet	CHANTILLY	719	262
PERCE-NEIGES	14 juillet	AIX-LES-BAINS	5413	238
PERRAULT	20 août	CLAIREFONTAINE	4718	445
PERSEIGNE	12 août	DEAUVILLE	762	394
PETIT BAIGNEUR	17 juillet	DIEPPE	4621	251
PETIT PRE	08 juillet	PARISLONGCHAMP	670	204
PETIT PRESIDENT	24 juin	TOULOUSE	5083	141
PETIT TRIANON	08 juillet	PARISLONGCHAMP	676	206
PETITS CHAMPS	13 juin	PARISLONGCHAMP	591	91
PHILIPPE ET EMMANUEL TASSIN	03 juin	LYON-PARILLY	5344	39
PHILIPPE MONNIER	29 juin	SENONNES-POUANCE	4916	163
PIC DU MIDI	12 juin	TARBES	5039	84
PICPUS	10 juin	PARISLONGCHAMP	585	72
PIERRE DE LORGERIL	07 juin	NANTES	4758	60
PIERRE LEPEUDRY	20 août	CLAIREFONTAINE	4716	444
PIERRE MELAN-MOUTET	17 juillet	VITTEL	5571	257
PIERRE SCHOCRON	21 août	LA TESTE DE BUCH	5252	454
PIERRE THOMAS	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5329	165
PIGEON TP LOIRE ANJOU	29 juin	SENONNES-POUANCE	4920	164
PIONSAT	24 août	VICHY	5526	472
PIVOINES	09 juin	LYON-PARILLY	5351	67
PLACE COLBERT	21 juin	SAINT-CLOUD	618	130
PLACE DES VOSGES	01 juillet	PARISLONGCHAMP	638	168
PLACE MONTAIGNE	21 juin	SAINT-CLOUD	619	131
PLACE MORNAY	11 juillet	DEAUVILLE	687	222
PLACE SAINTE-CATHERINE	01 juillet	PARISLONGCHAMP	645	170
PLAGE	05 juillet	DIEPPE	4610	186
PLAINE D'ARGENTAN	28 juillet	ARGENTAN	4984	311
PLESSIS-LUZARCHES	18 juillet	CHANTILLY	713	260
POINTE DU HOC	18 août	CLAIREFONTAINE	4707	429
POINTE PERCEE	18 août	CLAIREFONTAINE	4708	429
POIRIERS	06 août	CLAIREFONTAINE	4675	355
POITRONVILLE	08 juillet	PARISLONGCHAMP	673	205
POLLET	31 août	DIEPPE	4650	510

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
POMMIERS	06 août	CLAIREFONTAINE	4676	355
POMPADOUR	12 août	VICHY	5501	399
PONT ALEXANDRE III	03 juin	PARISLONGCHAMP	557	42
PONT AUX BICHES	14 juillet	PARISLONGCHAMP	699	240
PONT DU CANAL DES DRUIDES	07 juillet	CHANTILLY	664	198
PONT SAINTE-MAXENCE	27 juillet	COMPIEGNE	4603	307
PONT-L'EVÊQUE	22 août	DEAUVILLE	799	460
POPOF	10 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4799	215
PORNICHET	24 juillet	CHATEAUBRIANT	4819	291
PORT BOURGENAY	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4892	501
PORT-DEAUVILLE	13 juillet	DEAUVILLE	694	233
PORTE DE TOURELLES	18 juin	DIEPPE	4608	109
PORTE JULIA AUGUSTA	25 juin	DAX	5088	148
PORTE MAILLOT	01 juillet	PARISLONGCHAMP	641	169
PORTE SAINT-THOMAS	05 août	SAINT-MALO	4844	352
POTINIÈRE	17 août	DEAUVILLE	780	424
POUILLY-LES-NONAINS	21 juillet	VICHY	5440	279
POULE D'ESSAI A 12,5%	21 août	LA TESTE DE BUCH	5256	456
POULE D'ESSAI A 37,5%	21 août	LA TESTE DE BUCH	5257	456
PRE CATELAN	01 juillet	PARISLONGCHAMP	639	168
PRE LE HOUX	25 août	CLAIREFONTAINE	4733	477
PRE-EN-PAIL	21 août	DEAUVILLE	796	453
PRECIA MOLEN	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5054	106
PRESIDENT JEAN-LOUIS HISS	19 juin	LA TESTE DE BUCH	5072	116
PRESQU'ILE	13 juillet	DEAUVILLE	695	233
PRESSING GRAND LARGE	25 juillet	LA TESTE DE BUCH	5167	295
PRINCE MAB	04 août	CLAIREFONTAINE	4667	343
PROPRIETAIRES DE CHEVAUX DU SUD-OUEST	01 août	LA TESTE DE BUCH	5210	332
PSYCHE	03 août	DEAUVILLE	507	341
PUITS DE L'ERMITE	14 juillet	PARISLONGCHAMP	698	240
PUITS DU ROY	06 juillet	COMPIEGNE	4581	189
PUITS SALE	14 juillet	DIEPPE	4618	239
PUY DE DOME	18 août	VICHY	5524	437
PUY EN VELAY	18 août	VICHY	5525	437
QATAR COUPE DE FRANCE DES CHEVAUX ARABES	25 juin	CHANTILLY	633	146
QATAR DERBY DES PUR-SANG ARABES DE 4 ANS	20 juin	CHANTILLY	610	126
QATAR L'ARC DE TRIOMPHE	03 octobre	PARISLONGCHAMP	536	1
QUAI DE LA QUARANTAINE	15 août	DEAUVILLE	776	412
QUAI HENRI IV	26 juillet	DIEPPE	4630	300
QUAI SAINT-ETIENNE	15 août	DEAUVILLE	775	411
QUAI SAINTE-CATHERINE	14 août	DEAUVILLE	772	407
QUARTIER DE VERDUN	03 juillet	CHANTILLY	651	176
QUARTIER SAINT-FRANCOIS	26 août	DEAUVILLE	814	485
QUEBEC	31 août	DIEPPE	4646	509
QUINSONAS	11 juin	LYON-PARILLY	5362	78
QUINTETTE	04 juillet	SAINT-CLOUD	656	178
QUITAINÉ - WATHBA STALLIONS CUP	04 juin	TOULOUSE	5016	48
R. DE MONBEL	25 août	DAX	5272	480
RABLAIS	21 juin	SAINT-CLOUD	615	129
RADIO OXYGENE (FORET D'ARAIZE)	11 juillet	SENONNES-POUANCE	4924	226
RANDAN	15 août	VICHY	5504	414
RAVEL	02 août	VICHY	5470	337
RAZZIA III	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5133	249
REBOURSIÈRE	22 août	DEAUVILLE	801	460
REDON	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5330	165

nom du prix	Prix date	hippodrome	n° programme	page
REGIA SEMPER	11 juillet	DAX	5122	221
REGION NORMANDIE	31 août	DIEPPE	4643	508
REIMS	09 juillet	SAINT-CLOUD	682	208
REINE BLANCHE LONGINES	20 juin	CHANTILLY	605	124
REINE MATHILDE	13 juillet	DEAUVILLE	693	232
RELANCE	02 juin	SAINT-CLOUD	546	36
REMPARTS	20 juillet	SAINT-MALO	4815	270
RENE BARDET	23 juillet	VICHY	5460	290
RENE BIZARD	27 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4830	310
RENE COUETIL	22 août	LE LION D'ANGERS	4965	464
RENE ET JACQUES BEDEL	12 août	VICHY	5497	397
RENONCULES	25 août	CLAIREFONTAINE	4732	476
RESSONS-SUR-MATZ	06 juillet	COMPIEGNE	4583	189
REUX	08 août	DEAUVILLE	514	372
REVERDY NUTRITION EQUINE	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5189	324
RHONE-ALPES	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5320	119
RICARVILLE	20 août	CLAIREFONTAINE	4715	444
RICHARD DE GENNES	19 août	SAINT-MALO	4869	442
RICHARD DE NORMANDIE	25 août	CLAIREFONTAINE	4731	476
RIDGWAY	13 juin	PARISLONGCHAMP	589	90
RIS-ORANGIS	11 juillet	DEAUVILLE	499	223
RIVERMAN	08 juin	SAINT-CLOUD	571	62
ROBERT LE MAGNIFIQUE	18 août	CLAIREFONTAINE	4710	430
ROBERT PERRIN	17 juin	LA TESTE DE BUCH	5057	107
ROBERT PICARDAT	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5315	117
ROBERT SURCOUF	19 août	SAINT-MALO	4867	441
ROBERTET	16 août	CLAIREFONTAINE	4699	418
ROCHECHOUART	08 juillet	PARISLONGCHAMP	671	204
ROCHEFORT	07 juillet	CHANTILLY	663	198
ROCHER DE LA VIERGE	10 août	DAX	5228	380
ROCHES NOIRES	24 août	DEAUVILLE	805	469
ROCK'N ROLL	01 juin	STRASBOURG	5552	33
ROGER CLUZEL	20 juillet	VICHY	5433	273
ROLAND DE CHAMBURE	11 juillet	DEAUVILLE	503	222
ROSELIERE	04 août	CLAIREFONTAINE	4669	343
ROTHSCHILD	03 août	DEAUVILLE	505	340
ROUGES	28 août	DEAUVILLE	824	493
ROUTE DES COQUINS	07 juillet	CHANTILLY	667	199
ROUTE DES DAMES	22 juillet	PARISLONGCHAMP	728	284
ROUTE DES VACHES	02 août	DIEPPE	4635	334
ROUTE DU DINDON	07 juillet	CHANTILLY	666	199
ROUVRES	11 juin	LYON-PARILLY	5360	78
ROYAUMONT	06 juin	CHANTILLY	568	55
ROYET	24 août	VICHY	5530	473
SAGITTAIRE	25 juin	CHANTILLY	636	147
SAINTE PLAISIR	06 août	VICHY	5477	359
SAINT-CLOUD	26 août	CHATEAUBRIANT	4885	483
SAINT-CLOUD	30 août	ARGENTAN	5009	505
SAINT-CREPIN	15 juin	COMPIEGNE	4561	99
SAINT-DIDIER LA FORET	11 août	VICHY	5493	392
SAINT-FELIX	23 juillet	VICHY	5453	288
SAINT-HYMER	18 août	CLAIREFONTAINE	4712	430
SAINT-INNOCENT	11 juillet	AIX-LES-BAINS	5407	218
SAINT-JEAN AUX BOIS	11 juin	COMPIEGNE	4551	75
SAINT-JOUIN	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4657	230

Prix


nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
SAINT-JUST EN CHAUSSEE	04 juin	COMPIEGNE	4545	47
SAINT-LAURENT-SUR-MER	17 août	DEAUVILLE	782	425
SAINT-LEGER AUX BOIS	15 juin	COMPIEGNE	4560	100
SAINT-LEGER DUBOSQ	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4656	229
SAINT-MAURONT	30 juin	MARSEILLE-BORELY	5334	166
SAINT-MENOUX	19 juillet	VICHY	5424	267
SAINT-PATRICK	03 juillet	CHANTILLY	649	175
SAINT-PAUL-LES-DAX	25 juin	DAX	5093	149
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE	11 août	VICHY	5488	390
SAINT-SAUVEUR	11 juin	COMPIEGNE	4550	75
SAINT-SERVAN	04 juillet	SAINT-MALO	4787	182
SAINT-YDEUC	04 juillet	SAINT-MALO	4785	182
SAINT-YORRE	12 août	VICHY	5499	398
SAINTE-ANNE	22 juin	NANTES	4770	132
SAMARITAIN	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5182	321
SANDRINGHAM	06 juin	CHANTILLY	566	54
SANS SOUCI II	13 juillet	DEAUVILLE	696	233
SARDINIERS	02 août	DIEPPE	4641	336
SAREPTA	06 août	VICHY	5476	358
SAUBAGNAC	25 août	DAX	5273	480
SCHONBRUNN	16 août	CLAIREFONTAINE	4706	421
SEA BIRD	30 juillet	LE TOUQUET	5539	318
SEA BIRD	22 août	LE LION D'ANGERS	4963	463
SEGRE	17 juin	CRAON	4899	105
SENLIS	18 juillet	CHANTILLY	716	261
SERGE MAILLARD	12 août	VICHY	5498	398
SERPENTAIRE	25 juin	CHANTILLY	637	147
SEVIGNE	24 août	VICHY	5527	472
SHEIKH MANSOOR FESTIVAL - CRITERIUM DES POULICHES	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5109	194
SHEIKH MANSOOR FESTIVAL - BENGALI D'ALBRET	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5110	193
SHEIKH MANSOOR FESTIVAL - COUPE DU SUD-OUEST DES PUR-SANG ARABES	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5111	194
SICA BOY	19 juillet	ARGENTAN	4980	265
SINGAPOUR	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5196	326
SIX PERFECTIONS SKY SPORTS RACING	03 août	DEAUVILLE	506	340
SOAL RACING	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5137	254
SOCIETE DES COURSES DE NANCY	17 juillet	VITTEL	5573	257
SOCIETE DES COURSES DE NANTES	05 août	SAINT-MALO	4846	353
SOCIETE DES COURSES DE PORNICHET	19 août	SAINT-MALO	4868	442
SOCIETE DES COURSES DE WISSEMBOURG	15 août	VITTEL	5587	417
SOCIETE DES COURSES DU PERTRE	20 juillet	SAINT-MALO	4816	271
SOURCE CHOMEL	24 août	VICHY	5532	474
SOURCE DES PAUVRES	10 août	DAX	5223	379
SOURCE LARDY	24 août	VICHY	5531	473
SOURCES	06 août	CLAIREFONTAINE	4678	356
SOURDOIS	30 juillet	MONT-DE-MARSAN	5183	322
SOUVENIR	24 juin	TOULOUSE	5085	142
SOUVIGNY	19 juillet	VICHY	5426	268
SPIDE	11 juillet	SENONNES-POUANCE	4925	226
STAR OF AKKAR	26 juillet	LA TESTE DE BUCH	5173	302
STATUE DE SILENE	18 juillet	CHANTILLY	715	261
STYLE VENDOME	02 août	DIEPPE	4636	334
SUBOTICA	28 juillet	ARGENTAN	4988	312
SUPER U POUANCE	29 juin	SENONNES-POUANCE	4917	163

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
SURIAUVILLE	22 août	VITTEL	5592	466
SUSSEX «TOYOTA TOYS MOTORS»	26 juillet	DIEPPE	4627	299
SYLVAIN GUIHENEUF	13 août	PORNICHER-LA BAULE	4860	404
TALMONT-SAINT-HILAIRE	27 juillet	LES SABLES D'OLONNE	4829	309
TANCARVILLE	05 août	DEAUVILLE	733	349
TANIT	24 août	DEAUVILLE	806	470
TEC RAIL	18 juin	LA TESTE DE BUCH	5067	112
TERREAUX	28 juin	LYON-PARILLY	5391	162
TESTE	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5138	254
THALIAN	17 juillet	MONT-DE-MARSAN	5142	255
THE WONDER	13 août	CLAIREFONTAINE	4694	400
THEATRE IMPERIAL	26 juin	COMPIEGNE	4571	153
THENNEY	28 août	DEAUVILLE	826	494
THEODORE RAVIER	11 juin	LYON-PARILLY	5361	78
THERMES	07 juillet	AIX-LES-BAINS	5401	195
THIBERVILLE	24 juin	PARISLONGCHAMP	624	139
THIERACHE	27 juillet	COMPIEGNE	4598	305
TIDJANI	16 juillet	LA TESTE DE BUCH	5134	249
TIMONE	07 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD	5298	58
TIP MOSS	13 août	CLAIREFONTAINE	4697	401
TOITS DE CHAUME	25 août	CLAIREFONTAINE	4735	478
TORNIBUSH	03 juin	LYON-PARILLY	5343	39
TORQUESNE	18 août	CLAIREFONTAINE	4713	431
TOUQUETTOIS	30 juillet	LE TOUQUET	5544	320
TOUR AUX CRABES	02 août	DIEPPE	4640	336
TOUR SAINT-JACQUES	08 juillet	PARISLONGCHAMP	672	204
TOUR SAINT-REMY	02 août	DIEPPE	4637	334
TOUR-EN-BESSIN	07 août	DEAUVILLE	739	364
TOURGEVILLE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE	05 août	DEAUVILLE	511	350
TOURNEFORT	12 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD	5303	81
TOURNESOLS	16 août	CLAIREFONTAINE	4700	418
TOURY LURCY	11 août	VICHY	5489	390
TRACY-LE-MONT	04 juin	COMPIEGNE	4538	44
TRASQUET	21 juin	SAINT-CLOUD	620	131
TREFLE	13 août	CLAIREFONTAINE	4696	401
TREMPOLINO	30 août	ARGENTAN	5004	503
TREVE	30 juillet	LE TOUQUET	5540	318
TREVISE	03 juin	PARISLONGCHAMP	556	42
TREVISE	26 juillet	DIEPPE	4629	299
TRIAXE	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5195	326
TRIPOLETTE	06 août	VICHY	5473	357
TRITONS	01 août	CLAIREFONTAINE	4659	327
TROIS COURONNES	25 août	DAX	5268	479
TROUBLERIE	25 juin	CHANTILLY	630	144
TURF CLUB DE L'ILE MAURICE (PX FRANCOIS-RENE DE CHATEAUBRIAND)	19 août	SAINT-MALO	4870	443
TURFISTES	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAUD	5319	119
TURGEON	23 août	CLAIREFONTAINE	4725	467
UNIKALO LA TESTE	06 juillet	LA TESTE DE BUCH	5107	193
USEFUL	26 août	CHATEAUBRIANT	4887	484
VAGUELOTTE	17 juillet	DIEPPE	4624	252
VAL D'ENFER	04 juillet	SAINT-CLOUD	655	179
VAL DE GRACE	03 juin	PARISLONGCHAMP	559	43
VAL PROFOND	14 juillet	PARISLONGCHAMP	700	241
VALANJOU	28 juin	LYON-PARILLY	5388	161

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
VALBARELLE	23 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5322	135
VALE	12 juillet	CLAIREFONTAINE	4653	228
VALLEE D'AUGE	07 août	DEAUVILLE	512	363
VALLEE DE L'AUTOMNE	02 juillet	COMPIEGNE	4572	171
VALLON DES AUFFRES	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5318	118
VALMONT	12 août	DEAUVILLE	760	393
VALSE	01 juin	STRASBOURG	5553	34
VANS THEAULT	29 juin	SENONNES-POUANCE	4915	163
VATELLOR	09 juillet	SAINT-CLOUD	684	208
VENTRE SAINT-GRIS	09 juillet	SAINT-CLOUD	678	207
VENUS DE PARIS - GRAND FEMMES JOCKEYS	22 juillet	PARISLONGCHAMP	721	281
VERDON	19 juin	MARSEILLE-PONT-DE-VIVAU	5316	118
VERN D'ANJOU	26 juin	LE LION D'ANGERS	4907	154
VERNON	17 août	DEAUVILLE	779	424
VERTES SALINES	31 août	DIEPPE	4649	510
VESINET	16 juin	SAINT-CLOUD	602	103
VESPIERE	13 août	CLAIREFONTAINE	4698	401
VEZ	22 août	LE LION D'ANGERS	4961	463
VICHY COMMUNAUTE	20 juillet	VICHY	5429	272
VICHY-REINE DES VILLES D'EAUX	22 juillet	VICHY	5445	284
VICTOT	24 août	DEAUVILLE	809	471
VIDEO ROCK	30 août	MOULINS	5537	507
VIE	19 août	DEAUVILLE	793	440
VIEUX BASSIN	14 août	DEAUVILLE	768	405
VIEUX COLOMBIER	10 juin	PARISLONGCHAMP	583	73
VIEUX DIEPPE	31 août	DIEPPE	4645	509
VIEUX MANOIR	07 août	CHATEAUBRIANT	4851	361
VIGNEMONT	04 juin	COMPIEGNE	4539	44
VILLA LUCIE	03 août	DEAUVILLE	729	339
VILLA SAINT-AUGUSTIN	07 août	DEAUVILLE	742	364
VILLAGE	08 juillet	PARISLONGCHAMP	674	205
VILLAS	20 août	CLAIREFONTAINE	4723	447
VILLE D'ANDERNOS-LES-BAINS	31 juillet	LA TESTE DE BUCH	5192	325
VILLE DE STRASBOURG	01 juin	STRASBOURG	5556	35
VILLERON	13 juin	PARISLONGCHAMP	594	92
VINCENT DE GOURNAY	05 août	SAINT-MALO	4843	352
VINEUIL	25 juin	CHANTILLY	629	144
VIT'ELLE EN ROSE (NORROY-SUR-VAIR)	25 juillet	VITTEL	5579	297
VITTEL THERMAL SPA	09 août	VITTEL	5583	377
VIVIER CORAX	10 juillet	COMPIEGNE	4595	213
VIVIER FRERE ROBERT	10 juillet	COMPIEGNE	4596	214
VOIX DU NORD	11 août	CLAIREFONTAINE	4687	387
VOLTERRA	13 juin	PARISLONGCHAMP	587	90
WINGS OF EAGLE	08 août	ARGENTAN	4995	368
XAVIER CEBRON DE LISLE	07 juin	NANTES	4755	59
YACOWLEF	11 juillet	DEAUVILLE	504	222
YANN POIRIER	17 août	LE LION D'ANGERS	4959	428
YEARLINGS	13 juillet	DEAUVILLE	690	231
YOUTH	16 juin	SAINT-CLOUD	598	101
YVES PARENTI	28 juin	LYON-PARILLY	5387	160
YVES PRIOUZEAU	29 août	LES SABLES D'OLONNE	4888	500
YVES SAINT-MARTIN	22 juillet	VICHY	5450	286

lexique

Ar	À réclamer
Hand.	Handicap
Hand. Cat.	Handicap de catégorie
Hand. Div.	Handicap divisé
J & JJ	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
A & JJ	Apprentis & jeunes jockeys
GR & C	Gentlemen-riders & cavalières
GR	Gentlement-riders
Cav.	Cavalières
Va	Course avec valeur handicap < x
	Piste en sable fibré

Courses par âge et catégorie

Réclamer 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
3-06	Longchamp	24 000	2 ans			MONT-PARNASSE	20-36, de 8 en 8	1 300		
4-06	Compiègne	19 000	2 ans			SAINT-PIERRE	11-17, de 3 en 3		1 400	
11-06	Lyon Par.	12 500	2 ans			DE ROUVRES	10-14, de 4 en 4	1 200		
14-06	Salon Pro.	12 500	2 ans			DES BENEVOLES	10-14, de 4 en 4	1 100		
17-06	Teste Buch	12 500	2 ans			PRECIA MOLEN	10-14, de 4 en 4		1 400	
26-06	Compiègne	24 000	2 ans			DE DRESLINCOURT	20-36, de 8 en 8		1 400	
30-06	Marseille B.	12 500	2 ans			DU REDON	10-14	1 200		
4-07	St-Malo	12 500	2 ans			SAINT-YDEUC	10-14, de 4 en 4	1 100		
5-07	Dieppe	24 000	2 ans			DE LA PLAGE	20-36, de 8 en 8	1 100		
5-07	Dieppe	19 000	2 ans			BAINS DE MER	11-17, de 3 en 3		1 400	
7-07	Aix Bains	12 000	2 ans			AMETHYSTES	10-14, de 4 en 4	1 200		
8-07	Longchamp	24 000	2 ans			DE ROCHECHOUART	20-36, de 8 en 8	1 300		
8-07	Nantes	12 500	2 ans			JULES VERNE	10-14, de 4 en 4		1 400	
19-07	Vichy	12 500	2 ans			DE MONTMARAUULT	10-14, de 4 en 4		1 400	
20-07	Vichy	12 500	2 ans			NERIS-LES-BAINS	10-14, de 4 en 4	1 000		
26-07	Dieppe	24 000	2 ans			QUAI HENRI IV	20-36, de 8 en 8	1 100		
30-07	Mont-de-M.	12 500	2 ans			J. BOUTIER	10-14, de 4 en 4		1 400	
30-07	Touquet	10 000	2 ans			CANCHE	7-9, de 2 en 2	1 300		
2-08	Dieppe	24 000	2 ans			TOUR ST-REMY	20-36, de 8 en 8		1 400	
6-08	Vichy	12 500	2 ans			LUSIGNY	10-14, de 4 en 4		1 400	
8-08	Argentan	16 000	2 ans			DE M-LAFFITTE	10-14, de 4 en 4	1 200		
11-08	Clairefont.	19 000	2 ans			DES COSMOS	11-17, de 3 en 3		1 600	
12-08	Deauville	19 000	2 ans			DE VALMONT	11-17, de 3 en 3	1 300		
12-08	Vichy	12 500	2 ans			DE LA BESBRE	10-14, de 4 en 4	1 000		
15-08	Vichy	12 500	2 ans			MAKALU	10-14, de 4 en 4		1 600	
16-08	Clairefont.	24 000	2 ans			DES TOURNESOLS	20-36, de 8 en 8		1 600	
18-08	Dax	12 500	2 ans			A. DETROYAT	10-14, de 4 en 4		1 400	
19-08	Deauville	24 000	2 ans			DU MONT CANISY	20-36, de 8 en 8	1 300		
21-08	Touquet	10 000	2 ans			DE PARIS-PLAGE	7-9, de 2 en 2	1 300		
27-08	Clairefont.	24 000	2 ans			DES GLAIEULS	20-36, de 8 en 8		1 600	
30-08	Argentan	15 000	2 ans			DE CHANTILLY	10-14	1 200		

Réclamer 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-06	Strasbourg	12 000	3 ans			DE LA VALSE	10-14, de 4 en 4		2 000	
2-06	St-Cloud	23 000	3 ans			DE BERNAY	18-26, de 4 en 4		2 000	
2-06	St-Cloud	19 000	3 ans			DE CHAVILLE	11-17, de 3 en 3			2 800
7-06	Marseille PV	12 000	3 ans			DE MALIVERNY	10-14, de 4 en 4		2 000	
8-06	St-Cloud	23 000	3 ans			DE CARRIERES	18-26, de 4 en 4	1 600		
9-06	Lyon Par.	12 000	3 ans			ALFRED AUDRY	10-14, de 2 en 2	1 600		
11-06	Compiègne	19 000	3 ans			DE ST-SAUVEUR	11-17, de 3 en 3	J<86 vict.	1 800	
11-06	Compiègne	23 000	3 ans			ST-JEAN BOIS	18-26, de 4 en 4			2 400
12-06	Marseille PV	12 000	3 ans			L. PLANARD	10-14, de 4 en 4	1 500		
12-06	Marseille PV	12 000	3 ans			TOURNEFORT	10-14, de 4 en 4			2 600
13-06	Aix Bains	12 000	3 ans			DES GENTIANES	10-14, de 4 en 4			2 500
15-06	Compiègne	19 000	3 ans			DE BETHANCOURT	11-17, de 3 en 3	1 400		
19-06	Marseille PV	12 000	3 ans			R. PICARDAT	10-14, de 4 en 4		2 000	
20-06	Aix Bains	12 000	3 ans			MOTTE SERVOLEX	10-14, de 2 en 2		1 800	
21-06	St-Cloud	27 000	3 ans			COULOMMIERS	28-40, de 6 en 6		2 100	
23-06	Marseille PV	12 000	3 ans			ARVENC	10-14, de 4 en 4	1 500		
25-06	Dax	12 000	3 ans			H. ET H. DU POY	10-14, de 4 en 4		2 100	

Courses par âge et catégorie

Réclamer 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-07	Longchamp	27 000	3 ans			DES JEUXDIS	28-40, de 6 en 6	1 400		
2-07	Compiègne	23 000	3 ans			DE CLAIROIX	18-26, de 4 en 4		2 000	
3-07	Chantilly	19 000	3 ans			DE LEPARS	11-17, de 3 en 3	1 300		
6-07	Compiègne	19 000	3 ans			PALOMELLE	11-17, de 3 en 3	1 600		
6-07	Compiègne	19 000	3 ans			RESSONS-SUR-MATZ	11-17, de 3 en 3		2 000	
7-07	Aix Bains	12 000	3 ans			DES THERMES	10-14, de 4 en 4			2 500
8-07	Nantes	12 000	3 ans			DOBREE	10-14, de 4 en 4	1 400		
10-07	Compiègne	19 000	3 ans			D'AIGUISY	11-17, de 3 en 3			2 400
11-07	Aix Bains	12 000	3 ans			DES BAUGES	10-14, de 4 en 4		2 000	
12-07	Clairefont.	23 000	3 ans			DES CAPUCINES	18-26, de 4 en 4	J<86 vict.	1 600	
17-07	Dieppe	23 000	3 ans			BON ESPRIT	18-26, de 4 en 4	1 100		
19-07	Argentan	14 000	3 ans			BAGO	10-14, de 4 en 4		1 900	
19-07	Vichy	12 000	3 ans			LA FORET MUNET	15-25, de 5 en 5		1 850	
21-07	Mont-de-M.	12 000	3 ans			KALLEY	10-14, de 4 en 4			2 450
22-07	Vichy	12 000	3 ans			JALIGNY	10-14, de 4 en 4	1 000		
23-07	Vichy	12 000	3 ans			C. CHAZELLE	10-14, de 4 en 4	1 400		
25-07	Vittel	10 000	3 ans			MANDRES	7-9, de 2 en 2		2 100	
28-07	Argentan	14 000	3 ans			PLAINE ARGENTAN	10-14, de 4 en 4	1 200		
28-07	Argentan	14 000	3 ans			PAYS D'HOULME	10-14, de 4 en 4	J, JJ & A	2 100	
28-07	St-Malo	12 000	3 ans			A. DE BRETAGNE	10-14, de 4 en 4			2 500
30-07	Mont-de-M.	12 000	3 ans			DES MELEZES	10-14, de 4 en 4		2 000	
2-08	Dieppe	19 000	3 ans			DE FROMAINVILLE	11-17, de 3 en 3	1 400		
4-08	Clairefont.	19 000	3 ans			DES LUPINS	11-17, de 3 en 3			2 400
5-08	St-Malo	12 000	3 ans			BROSSAIS	10-14, de 4 en 4		1 800	
6-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DES COQUELICOTS	18-26, de 4 en 4	J<86 vict.	1 600	
11-08	Clairefont.	19 000	3 ans			DES GARDENIAS	11-17, de 3 en 3	A & JJ	2 200	
11-08	Vichy	12 000	3 ans			PARAY LE FRESIL	10-14, de 4 en 4	1 600		
11-08	Vichy	12 000	3 ans			BERGES ALLIER	10-14, de 4 en 4			2 400
12-08	Vichy	12 500	3 & +			R. ET J. BEDEL	10-14, de 4 en 4	1 000		
13-08	Clairefont.	27 000	3 ans			DE LA CHANCE	28-40, de 6 en 6		1 800	
14-08	Deauville	19 000	3 ans			D'ISIGNY	11-17, de 3 en 3		1 900	
15-08	Vittel	10 000	3 ans			CONTRExEVILLE	7-9, de 2 en 2	1 600		
16-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DES ASTREES	11-17, de 3 en 3	1 600		
16-08	Moulines	12 000	3 ans			DES LEVEES	10-14, de 4 en 4		2 200	
17-08	Deauville	23 000	3 ans			SAINT-LAURENT/MER	18-26, de 4 en 4	1 300		
17-08	Lion Angers	12 000	3 ans			MONDIAL	10-14, de 4 en 4		2 000	
18-08	Vichy	12 000	3 ans			DE DECIZE	10-14, de 4 en 4		1 850	
19-08	Deauville	19 000	3 ans			LA GALOPINIÈRE	11-17, de 3 en 3	1 500		
20-08	Clairefont.	23 000	3 ans			CHARDONS BLEUS	18-26, de 4 en 4		2 200	
21-08	Touquet	10 000	3 ans			GUYOT	7-9, de 2 en 2	1 300		
21-08	Touquet	10 000	3 ans			RENE WATTINNE	7-9, de 2 en 2	J, JJ & A	2 100	
23-08	Clairefont.	19 000	3 ans			DES COLCHIQUES	11-17, de 3 en 3			2 400
25-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DES AUBEPINES	18-26, de 4 en 4		1 800	
25-08	Dax	12 000	3 ans			CHIEVRES	10-14, de 4 en 4		2 100	
28-08	Deauville	23 000	3 ans			DE COSQUEVILLE	18-26, de 4 en 4	1 500		
29-08	Deauville	23 000	3 ans			HOTELS BARRIÈRE	18-26, de 4 en 4			2 500
30-08	Argentan	14 000	3 ans			DE CAGNES S/MER	10-14, de 2 en 2	J, JJ & A		2 800
31-08	Dieppe	23 000	3 ans			DU VIEUX DIEPPE	18-26, de 4 en 4	1 400		
31-08	Dieppe	19 000	3 ans			DU QUEBEC	11-17, de 3 en 3		1 800	

Courses par âge et catégorie

Réclamer 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
2-06	St-Cloud	15 000	4 & +			G. STERN	8-12, de 2 en 2	J<86 vict.		2 800
3-06	Longchamp	16 000	4 & +			VAL DE GRACE	8-12, de 2 en 2		2 000	
5-06	Salon Pro.	12 000	4 & +			MIRAMAS	8-11, de 3 en 3		1 800	
7-06	Marseille PV	11 000	4 & +			DE LA TIMONE	8-11, de 3 en 3	A & JJ		2 600
9-06	Lyon Par.	12 000	4 & +			MUNET	8-12, de 2 en 2		1 600	
12-06	Marseille PV	10 000	4 & +			JEUNES CRAVACHE	8-11, de 3 en 3	J<86 vict.	2 000	
13-06	Longchamp	23 000	4 & +			FORTIFICATIONS	20-32, de 6 en 6		1 700	
16-06	St-Cloud	19 000	4 & +			VESINET	14-22, de 4 en 4			2 400
17-06	Teste Buch	12 000	4 & +			BASE AERIENNE	9-13, de 2 en 2			2 400
18-06	Dieppe	17 000	4 & +			DES IVOIERS	14-22, de 4 en 4		1 100	
18-06	Teste Buch	12 000	4 & +			H. DES GRANGES	8-10, de 2 en 2		1 900	
19-06	Marseille PV	10 000	4 & +			JAS BLANC	8-11, de 3 en 3		1 500	
19-06	Marseille PV	10 000	4 & +			AUFFRES	8-11, de 3 en 3			3 100
1-07	Longchamp	19 000	4 & +			DE LA HUCHETTE	14-22, de 4 en 4		1 800	
2-07	Compiègne	15 000	4 ans			DU LONVAL	8-12, de 2 en 2	J<86 vict.	2 000	
4-07	St-Cloud	23 000	4 & +			DE GRIGNON	20-32, de 6 en 6		2 100	
4-07	St-Malo	10 000	4 & +			CLAUDE ROUGET	8-12, de 2 en 2			2 500
4-07	Vittel	8 500	4 & +			CRAINVILLERS	5-9, de 2 en 2	Cav. & GR		2 400
6-07	Compiègne	16 000	4 & +			DE CAISNES	8-12, de 2 en 2		1 400	
6-07	Compiègne	15 000	4 & +			DE CARLEPONT	8-12, de 2 en 2	J, JJ & A		2 400
8-07	Longchamp	23 000	4 & +			DU VILLAGE	20-32, de 6 en 6		1 400	
9-07	St-Cloud	16 000	4 & +			CHILLY-MAZARIN	8-12, de 2 en 2			3 100
9-07	St-Cloud	15 000	5 & +			CH. SEMBLAT	8-12, de 2 en 2	J<86 vict.	2 000	
10-07	Compiègne	19 000	4 & +			DE JAUX	14-22, de 4 en 4			2 400
10-07	Compiègne	16 000	4 ans			CLERMONT LOISE	8-12, de 2 en 2		1 600	
10-07	Compiègne	15 000	5 & +			DE JONQUIERES	8-12, de 2 en 2	J, JJ & A	1 600	
19-07	Argentan	10 000	4 & +			FONTENAI	8-12, de 2 en 2	J, JJ & A		2 500
19-07	Vichy	15 000	4 & +			SAINTE-MENOUX	10-20, de 5 en 5			2 400
20-07	St-Malo	12 000	4 & +			CHALOTAIS	8-12, de 2 en 2			2 500
21-07	Vichy	12 000	4 & +			OFFICE TOURISME	8-12, de 2 en 2	Cav. & GR	1 850	
22-07	Vichy	14 000	4 & +			GABRIEL BRUN	10-14, de 2 en 2		1 400	
27-07	Compiègne	15 000	4 & +			PONT ST-MAXENCE	8-12, de 2 en 2	J<86 vict.	1 400	
28-07	Argentan	12 000	4 & +			ARGENTAN	8-12, de 2 en 2			2 500
28-07	St-Malo	12 000	4 & +			FELIX GUIBERT	11-14, de 3 en 3		1 800	
30-07	Mont-de-M.	12 000	4 & +			SAMARITAIN	8-10, de 2 en 2		2 000	
31-07	Teste Buch	16 000	4 & +			TRIAXE	15-19, de 2 en 2			2 400
8-08	Argentan	11 000	4 & +			WINGS OF EAGLE	9-12, de 3 en 3	J, JJ & A	1 900	
9-08	Vittel	9 500	4 & +			THERMAL SPA	7-11, de 2 en 2		1 600	
11-08	Vichy	15 000	4 & +			MAULMONT	10-20, de 5 en 5			2 400
12-08	Vichy	14 000	4 & +			DE SAINT-YORRE	8-12, de 2 en 2		1 850	
15-08	Vichy	11 000	4 & +			DE DURTOL	8-12, de 2 en 2	Cav.	1 400	
16-08	Clairefont.	16 000	4 & +			DES IRIS	8-12, de 2 en 2		1 400	
17-08	Deauville	16 000	4 & +			D'HEULAND	8-12, de 2 en 2			2 500
18-08	Clairefont.	16 000	4 & +			DES GENTIANES	8-12, de 2 en 2			2 900
18-08	Dax	14 000	4 & +			ALPHONSE CAMPET	14-18, de 4 en 4		2 100	
18-08	Vichy	15 000	4 & +			MOLADIER	8-12, de 3 en 3		1 600	
19-08	Deauville	19 000	4 & +			DE LA VIE	14-22, de 4 en 4		1 900	
20-08	Clairefont.	15 000	4 & +			DES MARGUERITES	8-12, de 2 en 2	A & JJ	2 200	
21-08	Deauville	23 000	4 & +			DE PRE-EN-PAIL	20-32, de 6 en 6		1 500	
24-08	Deauville	23 000	4 & +			DU COUESNON	18-26, de 4 en 4		1 300	
25-08	Clairefont.	19 000	4 & +			DES RENONCULES	14-22, de 4 en 4		1 800	
27-08	Clairefont.	15 000	4 & +			DES OEILLETES	8-12, de 2 en 2	J<86 vict.	1 600	
27-08	Clairefont.	19 000	4 & +			DES PAQUERETTES	14-22, de 4 en 4		2 200	
29-08	Sables Ol.	10 000	4 & +			PORT BOURGENAY	6-10, de 2 en 2		1 950	
29-08	Sables Ol.	14 000	4 & +			PAYS DES OLLONNE	10-14, de 4 en 4			2 700
30-08	Argentan	11 000	4 & +			CLAIREFEUILLE	10-14, de 4 en 4	J, JJ & A	1 900	

Courses par âge et catégorie

Inédits 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
6-06	Chantilly	27 000	2 ans	M H		D'ORGEMONT	Prime FEE	1 100		
11-06	Compiègne	27 000	2 ans	M H	•	KARAKONTIE	Prime FEE		1 400	
11-06	Compiègne	27 000	2 ans	F	•	DEMOISELLES	Prime FEE		1 400	
17-06	Craon	18 000	2 ans			DE LAVENIR		1 300		
19-06	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		CROCKETT			1 400	
19-06	Teste Buch	18 000	2 ans	F		L. DU CHEYRON			1 400	
20-06	Chantilly	27 000	2 ans	F		REINE BLANCHE	Prime FEE	1 100		
24-06	Longchamp	27 000	2 ans	M H		ARENES PARIS	Prime FEE	1 300		
24-06	Longchamp	27 000	2 ans	F		GLORINETTE DE B.	Prime FEE	1 300		
7-07	Chantilly	27 000	2 ans	M H		FOSSE LA COQUE	Prime FEE		1 400	
7-07	Chantilly	27 000	2 ans	F		BUTTE BLANCHE	Prime FEE		1 400	
8-07	Nantes	18 000	2 ans			FAUCHELEVENT			1 400	
9-07	St-Cloud	27 000	2 ans			VENTRE ST-GRIS	Prime FEE	1 200		
26-07	Dieppe	27 000	2 ans	M H		CITY LIGHT	Prime FEE		1 400	
26-07	Dieppe	27 000	2 ans	F		TREVISE	Prime FEE		1 400	
26-07	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		HIPPO COMPIEGNE			1 400	
26-07	Teste Buch	18 000	2 ans	F		AGRI 33/AGRI 40			1 400	
29-07	Lion Angers	18 000	2 ans			GREZ NEUVILLE			1 400	
5-08	Deauville	27 000	2 ans	M H		DE TANCARVILLE	Prime FEE	1 200		
5-08	Deauville	27 000	2 ans	F		DE LISIEUX	Prime FEE	1 200		
8-08	Deauville	27 000	2 ans	M H		DE CREVECOEUR	Prime FEE		1 500	
8-08	Deauville	27 000	2 ans	F		DES MARETTES	Prime FEE		1 500	
17-08	Deauville	27 000	2 ans	M H		DE VERNON	Prime FEE	1 300		
17-08	Deauville	27 000	2 ans	F		DE LA POTINIÈRE	Prime FEE	1 300		
20-08	Teste Buch	18 000	2 ans			GRAND BERT			1 600	
22-08	Deauville	27 000	2 ans	M H		DE MONTAIGU	Prime FEE		1 600	
22-08	Deauville	27 000	2 ans	F		LA REBOURSIÈRE	Prime FEE		1 600	

Inédits 3 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
4-06	Compiègne	27 000	3 ans	M H		TRACY-LE-MONT	Prime FEE		2 000	
4-06	Compiègne	27 000	3 ans	F		DE VIGNEMONT	Prime FEE		2 000	
11-06	Compiègne	27 000	3 ans			DES 9 FONTAINES	Prime FEE	1 600		
26-06	Compiègne	27 000	3 ans			DE LA BREVIÈRE	Prime FEE		2 000	
2-07	Compiègne	22 000	3 ans			BONNEUIL VALOIS	Prime FEE	1 600		
12-07	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		MATAHAWK	Prime FEE			2 400
12-07	Clairefont.	22 000	3 ans	F		VALE	Prime FEE			2 400
26-07	Dieppe	22 000	3 ans			D'AMPHITRITE	Prime FEE		1 800	
4-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		MISTI	Prime FEE			2 400
4-08	Clairefont.	22 000	3 ans	F		ROSELIÈRE	Prime FEE			2 400

Courses par âge et catégorie

Maidens 2 ans										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
5-06	Salon Pro.	18 000	2 ans			DES ALPILLES		1 100		
7-06	Nantes	18 000	2 ans			XAVIER CEBRON			1 400	
8-06	St-Cloud	27 000	2 ans	M H		RIVERMAN		1 200		
8-06	St-Cloud	27 000	2 ans	F		PAWNEESE		1 200		
9-06	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		BAROUD D'HONNEU		1 100		
9-06	Teste Buch	18 000	2 ans	F		MORATALLA		1 100		
10-06	Longchamp	27 000	2 ans			AVENIR		1 000		
11-06	Lyon Par.	16 000	2 ans			DES LILAS BLANC		1 350		
13-06	Strasbourg	18 000	2 ans			L'ESSOR		1 200		
14-06	Salon Pro.	18 000	2 ans			DE FOS SUR MER		1 100		
18-06	Dieppe	20 000	2 ans			CLAUDE MONET		1 100		
18-06	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		HARAS GALOUIN			1 400	
18-06	Teste Buch	18 000	2 ans	F		HARAS FAUNES			1 400	
21-06	St-Cloud	27 000	2 ans	M H		BOUSCAUT			1 400	
21-06	St-Cloud	27 000	2 ans	F		RABLAIS			1 400	
25-06	Chantilly	27 000	2 ans	M H		VINEUIL		1 200		
25-06	Chantilly	27 000	2 ans	F		TROUBLERIE		1 200		
28-06	Lyon Par.	18 000	2 ans			DES IRIS		1 350		
29-06	Senonnes	12 500	2 ans			THEAULT		1 200		
2-07	Compiègne	20 000	2 ans			VALLEE AUTOMNE			1 400	
4-07	St-Malo	18 000	2 ans			DE PARAMÉ			1 600	
4-07	Vittel	12 500	2 ans			MEDITERRANEE		1 300		
7-07	Aix Bains	18 000	2 ans			AMARANTES		1 200		
7-07	Chantilly	20 000	2 ans			DE ROCHEFORT		1 200		
11-07	Dax	18 000	2 ans	M H		M. ARCANGUES			1 400	
11-07	Dax	18 000	2 ans	F		OLIVIER TIRLOT			1 400	
11-07	Senonnes	12 500	2 ans			H MAILLARD		1 350		
13-07	Deauville	27 000	2 ans	M H		DE GRANVILLE			1 500	
13-07	Deauville	27 000	2 ans	F		REINE MATHILDE			1 500	
14-07	Longchamp	27 000	2 ans	M H		PUITS LERMITE		1 300		
14-07	Longchamp	27 000	2 ans	F		PONT AUX BICHES		1 300		
16-07	Teste Buch	18 000	2 ans			JARDIN		1 200		
17-07	Dieppe	27 000	2 ans	M H		D'ETRETAT		1 100		
17-07	Dieppe	27 000	2 ans	F		DES ARCADES		1 100		
19-07	Argentan	16 000	2 ans			NONANT-LE-PIN		1 200		
19-07	Vichy	18 000	2 ans			DE BELLERIVE			1 600	
20-07	St-Malo	18 000	2 ans			COTE D'EMERAUDE			1 600	
21-07	Vichy	18 000	2 ans	M H		M. HENOCHSBERG			1 400	
21-07	Vichy	18 000	2 ans	F		DE POUILLY			1 400	
25-07	Teste Buch	18 000	2 ans	F		DE PORTETS			1 400	
25-07	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		GRAND LARGE			1 400	
25-07	Vittel	12 500	2 ans			MAGNUM LA RADIO		1 300		
27-07	Compiègne	27 000	2 ans	M H		DE LA THIERACHE			1 400	
27-07	Compiègne	27 000	2 ans	F		DE L'AVESNOIS			1 400	
28-07	St-Malo	16 000	2 ans			G. CREIS		1 100		
30-07	Mont-de-M.	16 000	2 ans			DES GARDENIAS			1 400	
1-08	Clairefont.	27 000	2 ans	M H		DES TRITONS			1 600	
1-08	Clairefont.	27 000	2 ans	F		DES NAIADES			1 600	
1-08	Teste Buch	18 000	2 ans			HOLIDAY INN		1 200		
1-08	Teste Buch	18 000	2 ans	M H		MIRA			1 600	
1-08	Teste Buch	18 000	2 ans	F		CASINO			1 600	
2-08	Dieppe	27 000	2 ans			STYLE VENDOME		1 100		
4-08	Lion Angers	18 000	2 ans			CHATEAUNEUF			1 400	
6-08	Vichy	18 000	2 ans	M H		TRIOLETTE			1 600	
6-08	Vichy	18 000	2 ans	F		OMBRETTE			1 600	
7-08	Deauville	27 000	2 ans	M H		TOUR-EN-BESSIN			1 400	
7-08	Deauville	27 000	2 ans	F		DE FALAISE			1 400	

Courses par âge et catégorie

Maidens 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
8-08	Argentan	16 000	2 ans			DE LONGCHAMP		1 200		
10-08	Dax	18 000	2 ans			MOTRICO			1 400	
16-08	Moulins	18 000	2 ans	M	H	ERABLES			1 400	
16-08	Moulins	18 000	2 ans		F	GATEAUX			1 400	
19-08	Deauville	20 000	2 ans			D'ARGENTAN			1 500	
19-08	St-Malo	18 000	2 ans			ABBATIALE		1 100		
19-08	St-Malo	18 000	2 ans			J. CARTIER			1 600	
21-08	Deauville	27 000	2 ans			D'AVRANCHES			1 400	
21-08	Teste Buch	18 000	2 ans	M	H	CHAMPAGNE			1 600	
21-08	Teste Buch	18 000	2 ans		F	NISSAN AGS			1 600	
22-08	Lion Angers	18 000	2 ans			LA VEZ			1 400	
24-08	Deauville	27 000	2 ans			DE CAEN		1 200		
24-08	Vichy	18 000	2 ans			DE PIONSAT			1 600	
25-08	Dax	16 000	2 ans			PAUL			1 400	
26-08	Deauville	27 000	2 ans	M	H	SAINTE-FRANCOIS			1 600	
26-08	Deauville	27 000	2 ans		F	MAISON ARMATEUR			1 600	
31-08	Dieppe	20 000	2 ans			NICHOLAS		1 100		

Maidens 3 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
3-06	Longchamp	27 000	3 ans			OPERA COMIQUE		1 400		
3-06	Longchamp	27 000	3 ans			TREVISE			2 100	
4-06	Compiègne	27 000	3 ans	M	H	FONTAINE ROCH			1 800	
4-06	Compiègne	27 000	3 ans		F	DE FRANCIERES			1 800	
4-06	Toulouse	19 000	3 ans			BOULINGRIN				2 400
7-06	Marseille PV	19 000	3 ans			DU CLOS GUIOT		1 500		
7-06	Nantes	19 000	3 ans			PARC HIPPODROME		1 600		
9-06	Lyon Par.	19 000	3 ans			DES VIGNE		1 600		
9-06	Lyon Par.	19 000	3 ans			HENRI HUBSCH				2 400
11-06	Compiègne	27 000	3 ans			DE BLERANCOURT				2 400
11-06	Lyon Par.	19 000	3 ans			THEODORE RAVIER			2 000	
12-06	Tarbes	19 000	3 ans			BALAITOUS			2 100	
12-06	Tarbes	19 000	3 ans	M	H	ALAIN LEQUEUX		1 500		
12-06	Tarbes	19 000	3 ans		F	LOUIS DUCRU		1 500		
14-06	Salon Pro.	19 000	3 ans			DE NORMANDIE			1 800	
16-06	St-Cloud	27 000	3 ans	M	H	YOUTH		1 600		
16-06	St-Cloud	27 000	3 ans		F	GAZALA		1 600		
17-06	Craon	19 000	3 ans	M	H	C. GIRAUDON			2 200	
17-06	Craon	19 000	3 ans		F	J. DOYASBERE		1 650		
18-06	Dieppe	27 000	3 ans			ETIENNE RIMBERT				3 000
18-06	Teste Buch	19 000	3 ans			H. AYQUEMORTE			1 800	
23-06	Marseille PV	19 000	3 ans			VALBARELLE				2 600
24-06	Toulouse	19 000	3 ans			PETIT PRESIDENT				2 400
25-06	Dax	19 000	3 ans			JULIA AUGUSTA		1 400		
26-06	Compiègne	27 000	3 ans	M	H	DU BRAS D'OR			1 800	
26-06	Compiègne	27 000	3 ans		F	DES HAMADRYADES			1 800	
27-06	Lyon Par.	19 000	3 ans			L. DESCOURS		1 600		
28-06	Lyon Par.	19 000	3 ans			PARENTI			2 200	
29-06	Senonnes	11 000	3 ans			PH MONNIER		1 350		
29-06	Senonnes	11 000	3 ans			SUPER U				2 300
30-06	Marseille B.	19 000	3 ans			DE NIOLON		2 000		

Courses par âge et catégorie

Maidens 3 ans										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-07	Longchamp	22 000	3 ans			DU PRE CATELAN		1 300		
3-07	Chantilly	22 000	3 ans			CENTRE ENTRAIN.		1 600		
4-07	St-Cloud	22 000	3 ans			DU VAL D'ENFER			2 000	
4-07	St-Malo	16 000	3 ans			CONSEIL			1 800	
4-07	Vittel	11 500	3 ans			NORROY-SUR-VAIR		1 600		
5-07	Dieppe	22 000	3 ans	M H		BON MOT				2 400
5-07	Dieppe	22 000	3 ans	F		FREEDONIA				2 400
9-07	St-Cloud	22 000	3 ans			MARGOULLAT				3 000
10-07	Sables Ol.	16 000	3 ans			CPT. GEFFLOT				2 700
11-07	Senonnes	11 000	3 ans	M H		FORET ARAIZE			2 100	
11-07	Senonnes	11 000	3 ans	F		SPIDE			2 100	
14-07	Aix Bains	16 000	3 ans			OLIVIER LECERF				
14-07	Aix Bains	16 000	3 ans			DU LAC				2 500
17-07	Dieppe	22 000	3 ans			PETIT BAIGNEUR		1 100		
17-07	Dieppe	22 000	3 ans			FORET D'ARQUES		1 400		
17-07	Dieppe	22 000	3 ans	M H		L'ARSOUILLE			1 800	
17-07	Dieppe	22 000	3 ans	F		LA VAGUELOTTE			1 800	
17-07	Dieppe	22 000	3 ans			CAMILLE ST-SAEN			2 200	
17-07	Mont-de-M.	16 000	3 ans			SOAL		1 400		
17-07	Mont-de-M.	16 000	3 ans			DE LA TESTE				2 450
20-07	St-Malo	16 000	3 ans			DE LA CONCHEE			1 800	
20-07	St-Malo	16 000	3 ans			DE DOL				2 500
20-07	Vichy	16 000	3 ans	M H		WELLINGTON			2 000	
20-07	Vichy	16 000	3 ans	F		CHRISTIANE HEAD			2 000	
28-07	Argentan	16 000	3 ans			EGYPTAND		1 200		
29-07	Lion Angers	16 000	3 ans			COURGEON				3 000
30-07	Touquet	11 000	3 ans			SEA BIRD			2 100	
30-07	Touquet	11 000	3 ans			TREVE				2 700
31-07	Teste Buch	16 000	3 ans			REVERDY		1 600		
31-07	Teste Buch	16 000	3 ans			NOSTALGIE			2 100	
2-08	Vichy	16 000	3 ans			GOUVERNANT		1 600		
2-08	Vichy	16 000	3 ans			CAMBRELENG				2 400
4-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		KALAMOUN		1 600		
4-08	Clairefont.	22 000	3 ans	F		GRIS VITESSE		1 600		
6-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		DES POIRIERS				2 400
6-08	Clairefont.	22 000	3 ans	F		DES POMMIERS				2 400
6-08	Vichy	16 000	3 ans			SAREPTA			2 000	
7-08	Châteaub.	16 000	3 ans			FEDERATION			1 950	
9-08	Vittel	11 000	3 ans			HAREVILLE		1 600		
10-08	Dax	16 000	3 ans			F DUCASSOU		1 400		
10-08	Dax	16 000	3 ans			PAUVRES				2 300
13-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		THE WONDER			1 800	
13-08	Clairefont.	22 000	3 ans	F		HIGHEST HONOR			1 800	
13-08	Pornichet	16 000	3 ans			CLAUDE ROUGET		1 700		
13-08	Pornichet	16 000	3 ans	M H		LUCIEN OLLIVE			2 100	
13-08	Pornichet	16 000	3 ans	F		FRANCOIS ANDRE			2 100	
15-08	Vittel	11 000	3 ans			WISSEMBOURG			2 100	
16-08	Moulins	16 000	3 ans			DE L'ALLIER		1 400		
16-08	Moulins	16 000	3 ans			LA FORTAGNE				2 800
18-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M H		POINTE DU HOC			2 200	
18-08	Clairefont.	22 000	3 ans	F		POINTE PERCEE			2 200	
18-08	Vichy	16 000	3 ans			P. MALDANT			1 850	
19-08	Deauville	22 000	3 ans			DU HAMEL		1 500		
19-08	Deauville	22 000	3 ans			DU LOUVET		1 100		
19-08	St-Malo	16 000	3 ans			ROBERT SURCOUF				2 500
20-08	Teste Buch	16 000	3 ans			CHAT. D'EYRAN			1 800	
22-08	Lion Angers	16 000	3 ans			MOULIN VARENNES				3 000

Courses par âge et catégorie

Maidens 3 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
22-08	Vittel	11 000	3 ans			OMNISPORTS				2 400
23-08	Clairefont.	22 000	3 ans	M	H	TURGEON				2 900
23-08	Clairefont.	22 000	3 ans		F	LADY BERRY				2 900
24-08	Vichy	16 000	3 ans			CHAINE DES PUY				2 400
26-08	Châteaub.	16 000	3 ans			DES ETOILES				2 650
27-08	Clairefont.	22 000	3 ans			MONTAVAL		1 800		
28-08	Deauville	22 000	3 ans			DE CRIQUEVILLE				2 500
29-08	Sables Ol.	16 000	3 ans			PRIOUZEAU		1 950		
30-08	Argentan	16 000	3 ans			TREMPOLINO		1 200		

Handicap 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
14-07	Longchamp	25 000	2 ans			DU VAL PROFOND	Hand.	1 000		
23-07	Vichy	19 000	2 ans			DE SAINT-FELIX	Hand.		1 400	
3-08	Deauville	25 000	2 ans			LA CAUVINIÈRE	Hand.	1 200		
23-08	Clairefont.	23 000	2 ans			NORTH JET	Hand.		1 400	

Handicap 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-06	Strasbourg	18 000	3 ans			DU JAZZ	Hand. Cat. ≤ 320	1 400		
3-06	Longchamp	40 000	3 ans			ALEXANDRE III	Hand.	1 400		
3-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			TORNIBUSH	Hand. Cat. ≤ 340	1 600		
4-06	Compiègne	40 000	3 ans			LA CLAIRIÈRE	Hand.		1 800	
4-06	Compiègne	23 000	3 ans			MONT SAINT-MARD	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e		1 800	
4-06	Compiègne	19 000	3 ans			MONT GANELON	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e		1 800	
5-06	Salon Pro.	18 000	3 ans			D'ARLES	Hand.	1 100		
5-06	Salon Pro.	18 000	3 ans			PARIS-PROVINCE	Hand. Cat. ≤ 340		2 000	
7-06	Marseille PV	18 000	3 ans			CONSEIL DPTAL	Hand. Cat. ≤ 320	1 500		
7-06	Marseille PV	18 000	3 ans			JARDIN EN VILLE	Hand. Cat. ≤ 320			2 600
8-06	St-Cloud	23 000	3 ans			COQUENNE	Hand.			2 400
10-06	Longchamp	55 000	3 ans			BEL AIR	Hand. Div., 1 ^e	1 300		
10-06	Longchamp	23 000	3 ans	F		MUSEE FEMME	Hand. Cat. ≤ 330		1 800	
10-06	Longchamp	28 000	3 ans			DE PICPUS	Hand. Div., 2 ^e	1 300		
11-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			L. DE LEUSSE	Hand.			2 400
12-06	Tarbes	18 000	3 ans			DU PIC DU MIDI	Hand.			2 300
13-06	Aix Bains	15 000	3 ans			DE PARILLY	Hand. Cat. ≤ 300		1 800	
15-06	Compiègne	55 000	3 ans			COMPIEGNE	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
15-06	Compiègne	28 000	3 ans			PIERREFONDS	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
16-06	St-Cloud	55 000	3 ans			BEAUMESNIL	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
16-06	St-Cloud	23 000	3 ans			DU CASTEL	Hand.			3 000
16-06	St-Cloud	28 000	3 ans			BEAUVAIL	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
17-06	Teste Buch	18 000	3 ans			EQUIFORM	Hand.		1 800	
18-06	Dieppe	23 000	3 ans			DE BREAUITE	Hand. Cat. ≤ 330	1 100		
18-06	Teste Buch	18 000	3 ans			TEC RAIL	Hand.	1 400		
19-06	Teste Buch	18 000	3 & +			CAFPI	Hand.	1 100		

Courses par âge et catégorie

Handicap 3 ans et 3 ans et plus										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
21-06	St-Cloud	23 000	3 ans			PLACE COLBERT	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e		2 100	
21-06	St-Cloud	19 000	3 ans			PLACE MONTAIGNE	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e		2 100	
22-06	Nantes	18 000	3 ans			SAINTE-ANNE	Hand. Cat. ≤ 320	1 600		
23-06	Marseille PV	18 000	3 ans			G. BIGENI	Hand.		2 000	
24-06	Longchamp	23 000	3 ans	F		BELLEVEUE	Hand. Cat. ≤ 320		2 200	
26-06	Compiègne	23 000	3 ans			FORET OURSCAMP	Hand. Cat. ≤ 310		1 800	
26-06	Compiègne	23 000	3 ans			BORDS DE LOISE	Hand.	1 400		
26-06	Lion Angers	18 000	3 ans			H. DE BEAUMONT	Hand. Cat. ≤ 340			2 400
27-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			CHATEAU D'EAU	Hand.		2 200	
28-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			VALANJOU	Hand. Cat. ≤ 330	1 350		
29-06	Senonnes	18 000	3 ans			CREDIT MUTUEL	Hand. Cat. ≤ 310		2 100	
30-06	Marseille B.	18 000	3 ans			GRANDS CARMES	Hand. Cat. ≤ 330			2 600
2-07	Compiègne	23 000	3 ans			D'EMEVILLE	Hand.			2 400
3-07	Chantilly	23 000	3 ans			BOIS ST-DENIS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 600		
3-07	Chantilly	19 000	3 ans			QUARTIER VERDUN	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e	1 600		
5-07	Dieppe	23 000	3 ans			HOCQUELUS	Hand. Cat. ≤ 320	1 100		
7-07	Aix Bains	15 000	3 ans			DES HARAS	Hand.		1 800	
7-07	Chantilly	40 000	3 ans			PONT DU CANAL	Hand.		1 900	
8-07	Longchamp	55 000	3 ans			DU PETIT PRE	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
8-07	Longchamp	28 000	3 ans			JARDIN L'AVRE	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
11-07	Aix Bains	18 000	3 ans			HAUTECOMBE	Hand. Cat. ≤ 310			2 500
11-07	Aix Bains	17 000	3 & +			DE ST-INNOCENT	Hand.	1 200		
11-07	Dax	18 000	3 ans			MUSEE BORDA	Hand.			2 300
12-07	Clairefont.	23 000	3 ans			CEDRE BLEU	Hand.			2 900
13-07	Deauville	55 000	3 ans			LE ROI SOLEIL	Hand. Div., 1 ^e	1 300		
13-07	Deauville	28 000	3 ans			SANS SOUCI II	Hand. Div., 2 ^e	1 300		
13-07	Lion Angers	18 000	3 ans			KALDOUN	Hand. Cat. ≤ 320	1 400		
15-07	Chantilly	23 000	3 ans			CHAUSSEE DU ROI	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e		2 100	
15-07	Chantilly	19 000	3 ans			CHAUSSEE NEUVE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e		2 100	
15-07	Chantilly	23 000	3 ans	F		BOIS MOUSSERON	Hand. Cat. ≤ 330	1 600		
16-07	Teste Buch	18 000	3 & +			HIPPO POMPADOUR	Hand.	1 100		
17-07	Mont-de-M.	18 000	3 ans			MICHEL CHARBON	Hand.	1 600		
17-07	Vittel	12 000	3 ans			TERMINUS	Hand.		2 100	
18-07	Chantilly	40 000	3 ans			STATUE SILENE	Hand.	1 400		
18-07	Chantilly	23 000	3 ans	F		DE SENLIS	Hand. Cat. ≤ 320		2 000	
19-07	Argentan	15 000	3 ans			BENJAMIN BOUTIN	Hand. Cat. ≤ 300			2 500
20-07	St-Malo	18 000	3 ans			COMBOURG	Hand. Cat. ≤ 320			2 500
20-07	Vichy	18 000	3 ans			PAUL COUTURIER	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
20-07	Vichy	15 000	3 ans			ROGER CLUZEL	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
21-07	Vichy	55 000	3 ans			IMPERATRICE	Hand. Div., 1 ^e			2 400
21-07	Vichy	28 000	3 ans			HIPP. DE MONS	Hand. Div., 2 ^e			2 400
22-07	Longchamp	23 000	3 ans			DU MAIL	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e		1 800	
22-07	Longchamp	19 000	3 ans			DE GAILLON	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e		1 800	
22-07	Vichy	18 000	3 ans			H. DE CATHEU	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
22-07	Vichy	15 000	3 ans			DE L'ALLIER	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
23-07	Vichy	18 000	3 ans	F		GERARD SAMOUN	Hand. Cat. ≤ 320		1 850	
24-07	Châteaub.	18 000	3 ans			BON ABRI	Hand. Cat. ≤ 330		1 950	
25-07	Teste Buch	18 000	3 ans			GAIA SECU	Hand.		1 900	
25-07	Vittel	12 000	3 ans			NORROY-SUR-VAIR	Hand.	1 600		
26-07	Dieppe	23 000	3 ans	F		DES GUINGUETTES	Hand. Cat. ≤ 320			2 400
27-07	Compiègne	23 000	3 ans			ETOILE LA REINE	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
27-07	Compiègne	19 000	3 ans			EULALIE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
31-07	Teste Buch	18 000	3 ans			AL. GASTON	Hand. Cat. ≤ 320	1 400		
1-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DE JERSEY	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e		2 200	
1-08	Clairefont.	19 000	3 ans			DE GUERNESEY	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e		2 200	
2-08	Dieppe	55 000	3 ans			ROUTE VACHES	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
2-08	Dieppe	23 000	3 ans			CHEMIN AIGLES	Hand.			3 000

Courses par âge et catégorie

Handicap 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr.	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
2-08	Dieppe	28 000	3 ans			JEHAN ANGO	Hand. Div. 2 ^e		1 800	
4-08	Lion Angers	18 000	3 ans			E FRACHON	Hand. Cat. ≤ 320	1 400		
5-08	Deauville	55 000	3 ans			DU CHAMP DURAND	Hand. Div., 1 ^e	1 200		
5-08	Deauville	28 000	3 ans			HAUTTES MOTTES	Hand. Div., 2 ^e	1 200		
5-08	St-Malo	18 000	3 ans			PORTE ST-THOMAS	Hand. Cat. ≤ 310		1 800	
7-08	Châteaub.	18 000	3 ans			VIEUX MANOIR	Hand. Cat. ≤ 310			2 650
7-08	Deauville	40 000	3 ans			VILLA AUGUSTIN	Hand.	1 600		
7-08	Deauville	23 000	3 ans	F		EQUESTRIAN WEEK	Hand. Cat.	1 400		
8-08	Argentan	15 000	3 ans			D'ECOUCHE	Hand. Cat. ≤ 300 J, JJ & A		1 900	
8-08	Deauville	100 000	3 & +			GD HP DEAUVILLE	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
9-08	Clairefont.	23 000	3 ans			BLANGY CHATEAU	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e	1 600		
9-08	Clairefont.	19 000	3 ans			FIERVILLE PARCS	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e	1 600		
9-08	Vittel	12 000	3 ans			CD DES VOSGES	Hand.			2 400
10-08	Deauville	50 000	3 & +			DE BAYEUX	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
10-08	Deauville	25 000	3 & +			DE CREPON	Hand. Div., 3 ^e	1 600		
11-08	Vichy	18 000	3 ans			SAINT-POURCAIN	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
11-08	Vichy	15 000	3 ans			TOURY LURCY	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
12-08	Deauville	23 000	3 ans			PERSEIGNE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e		1 900	
12-08	Deauville	19 000	3 ans			DE MAMERS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e		1 900	
12-08	Deauville	23 000	3 ans			DE LA CORNICHE	Hand. Cat. ≤ 320	1 300		
12-08	Vichy	18 000	3 ans			HAUTERIVE	Hand. Cat. ≤ 330	1 600		
12-08	Vichy	18 000	3 ans			DU GOLF	Hand. Cat. ≤ 320			2 400
14-08	Deauville	55 000	3 ans			VIEUX BASSIN	Hand. Div., 1 ^e			2 500
14-08	Deauville	28 000	3 ans			QUAI CATHERINE	Hand. Div., 2 ^e			2 500
15-08	Deauville	70 000	3 & +			GD HP SPRINTERS	Hand. Div., 1 ^e	1 200		
15-08	Deauville	35 000	3 & +			DE CAGNY	Hand. Div., 2 ^e	1 200		
15-08	Vichy	18 000	3 ans	F		DE RANDAN	Hand. Cat. ≤ 310		1 850	
17-08	Deauville	55 000	3 & +	F		FRANCOIS ANDRE	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
17-08	Deauville	28 000	3 & +	F		DAUGER	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
18-08	Dax	18 000	3 ans			BOUES THERMALES	Hand.	1 400		
18-08	Vichy	18 000	3 ans	F		DE MONTLUCON	Hand. Cat. ≤ 320	1 400		
20-08	Clairefont.	23 000	3 ans	F		PIERRE LEPEUDRY	Hand. Cat. ≤ 330		2 200	
20-08	Teste Buch	18 000	3 ans			CHAT. CARDINAL	Hand.		1 800	
21-08	Deauville	55 000	3 ans			DE BALLEROY	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
21-08	Deauville	28 000	3 ans			BEAUMONT-LE-ROGER	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
21-08	Teste Buch	18 000	3 & +			LECLERC	Hand.	1 100		
22-08	Lion Angers	15 000	3 ans			SEA BIRD	Hand. Cat. ≤ 300	1 400		
24-08	Deauville	40 000	3 ans			GRANDE VILLA	Hand.		2 000	
24-08	Deauville	23 000	3 ans			DE VICTOT	Hand.			3 000
24-08	Vichy	18 000	3 ans			DE ROYET	Hand.		1 850	
25-08	Clairefont.	23 000	3 ans			CHEMIN HIPPO	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e		2 200	
25-08	Clairefont.	19 000	3 ans			CHEMIN MARAIS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e		2 200	
25-08	Dax	18 000	3 ans			DE LA BARRE	Hand.			2 300
26-08	Châteaub.	18 000	3 ans			PARISLONGCHAMP	Hand. Cat. ≤ 310		1 950	
26-08	Deauville	55 000	3 & +			HP DE LA MANCHE	Hand. Div., 1 ^e			3 200
26-08	Deauville	23 000	3 ans			HOULGATE	Hand. Cat. ≤ 320	1 300		
26-08	Deauville	28 000	3 & +			DE BREVEDENT	Hand. Div., 2 ^e			3 200
27-08	Clairefont.	40 000	3 ans			D'ELLON	Hand.			2 400
27-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DES JASMIN	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 600		
27-08	Clairefont.	19 000	3 ans			DES MAGNOLIAS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e	1 600		
28-08	Deauville	55 000	3 ans			DES CHENETTES	Hand. Div., 1 ^e		1 900	
28-08	Deauville	28 000	3 ans			DES BERGERIES	Hand. Div., 2 ^e		1 900	
29-08	Sables Ol.	15 000	3 ans			CH. DU BREIL	Hand. Cat. ≤ 310			2 700
30-08	Moulins	18 000	3 ans			MOULINS	Hand.		2 200	
31-08	Dieppe	50 000	3 & +			NORMANDIE	Hand. Div., 1 ^e	1 100		
31-08	Dieppe	23 000	3 ans			CLUB COYOTES	Hand. Cat. ≤ 320	1 100		
31-08	Dieppe	25 000	3 & +			DU POLLET	Hand. Div., 2 ^e	1 100		

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr.	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-06	Strasbourg	50 000	4 & +			LA MUSIQUE	Hand. Div., 1 ^e			3 000
1-06	Strasbourg	25 000	4 & +			DE LA VILLE	Hand. Div., 2 ^e			3 000
2-06	St-Cloud	50 000	4 & +	F		MAGIC NIGHT	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
2-06	St-Cloud	16 000	4 & +			DE HUEZ	Hand. Cat. ≤ 250			2 400
2-06	St-Cloud	25 000	4 & +	F		CARLING	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
3-06	Longchamp	50 000	4 & +			ILE CITE	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
3-06	Longchamp	25 000	4 & +			ILE ST LOUIS	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
3-06	Lyon Par.	18 000	4 & +			DES BALANCES	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 350		
3-06	Lyon Par.	14 000	4 & +			DU PAVILLON	Hand. Cat. Div., 2 ^e	1 350		
4-06	Toulouse	12 000	4 & +			DES MINIMES	Hand. Cat. ≤ 250	1 600		
5-06	Salon Pro.	18 000	4 & +			FORNAROLI	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			2 400
5-06	Salon Pro.	14 000	4 & +			COTE BLEUE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			2 400
6-06	Chantilly	70 000	4 & +			GRAND HANDICAP	Hand. Div., 1 ^e			2 400
7-06	Marseille PV	18 000	4 & +			DE LA BOSQUE	Hand. Div., 1 ^e	1 500		
7-06	Marseille PV	14 000	4 & +			DE LA BUISSONNE	Hand. Div., 2 ^e	1 500		
7-06	Nantes	18 000	4 & +			DE LORGERIL	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			2 400
7-06	Nantes	14 000	4 & +			BRITISH FRIENDS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			2 400
8-06	St-Cloud	50 000	4 & +			HARAS JARDY	Hand. Div., 2 ^e			2 400
8-06	St-Cloud	25 000	4 & +			HARAS CELLE STC	Hand. Div., 3 ^e			2 400
9-06	Lyon Par.	18 000	4 & +			TETE D'OR	Hand. Div., 1 ^e		2 200	
9-06	Lyon Par.	14 000	4 & +			PARC MIRIBEL	Hand. Div., 2 ^e		2 200	
9-06	Teste Buch	18 000	4 & +			A. AUBERTIE	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
9-06	Teste Buch	14 000	4 & +			A. FREMIOT	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
10-06	Longchamp	21 000	4 & +			VIEUX COLOMB.	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e			2 800
10-06	Longchamp	19 000	4 & +			DES MATHURINS	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e			2 800
11-06	Compiègne	30 000	4 & +			DES FUTAIES	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
11-06	Compiègne	23 000	4 & +			FORET DE LAIGUE	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
11-06	Compiègne	18 000	4 & +			FORET DE RETZ	Hand. Div., 3 ^e		2 000	
11-06	Lyon Par.	18 000	4 & +			ALBERT SWANN	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
11-06	Lyon Par.	14 000	4 & +			A JOSSELME	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
11-06	Lyon Par.	14 000	4 & +			CROIX-LUIZET	Hand.			3 400
12-06	Marseille PV	11 000	4 & +			CIPRIERES	Hand. Cat. ≤ 250			2 600
12-06	Marseille PV	11 000	4 & +			DES GOUDES	Hand. Cat. ≤ 250	1 500		
12-06	Tarbes	14 000	4 & +			LECHEZ	Hand.			3 000
13-06	Aix Bains	16 000	4 & +			DE CHANTILLY	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
13-06	Aix Bains	14 000	4 & +			DE M-LAFFITTE	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
13-06	Aix Bains	12 000	4 & +			DE CHAZEY S/AIN	Hand.			2 500
13-06	Longchamp	50 000	4 & +			MAJOR FRIDOLIN	Hand. Div., 1 ^e		1 400	
13-06	Longchamp	21 000	4 ans			PETITS CHAMPS	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e			2 400
13-06	Longchamp	19 000	4 ans			ETANG BOULOGNE	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e			2 400
13-06	Longchamp	25 000	4 & +			MACKENSIE G.	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
14-06	Salon Pro.	18 000	4 & +			ARMAND MOSSE	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
14-06	Salon Pro.	14 000	4 & +			FRANCOIS BLANC	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
14-06	Salon Pro.	18 000	4 & +			JC NAPOLI	Hand. Div., 1 ^e	1 100		
14-06	Salon Pro.	14 000	4 & +			FRANCE GALOP	Hand. Div., 2 ^e	1 100		
15-06	Compiègne	21 000	4 & +			BEAUX MONTS	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e	1 600		
15-06	Compiègne	19 000	4 & +			DES FRONDAISONS	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e	1 600		
15-06	Compiègne	13 000	4 & +			ST-LEGER BOIS	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 3 ^e	1 600		
17-06	Craon	15 000	4 & +			SEGRE	Hand.			3 000
17-06	Teste Buch	50 000	4 & +			BASSIN ARCACHON	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
17-06	Teste Buch	25 000	4 & +			GRAS BIRABEN	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
18-06	Teste Buch	12 000	4 & +			H. DU GELOS	Hand. Cat. ≤ 250	1 600		
19-06	Marseille PV	10 000	4 & +			TURFISTES	Hand. Cat. ≤ 250		2 000	
19-06	Marseille PV	15 000	4 & +			RHONE-ALPES	Hand. Div., 1 ^e			2 600
19-06	Marseille PV	12 000	4 & +			AUVERGNE	Hand. Div., 2 ^e			2 600
19-06	Teste Buch	18 000	4 & +			JL. HISS	Hand. Div., 1 ^e			2 400
19-06	Teste Buch	14 000	4 & +			LASSUS ET ASS.	Hand. Div., 2 ^e			2 400

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
20-06	Aix Bains	16 000	4 & +			DU GRAND PORT	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
20-06	Aix Bains	14 000	4 & +			GDE CHARTREUSE	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
20-06	Chantilly	70 000	4 & +			GD HP LAMORLAYE	Hand.		1 800	
20-06	Chantilly	15 000	4 & +			REINE M-AMELIE	Hand. Cat. ≤ 250	Cav.	2 000	
20-06	Chantilly	15 000	4 & +			F RACING STAR	Hand. Cat. ≤ 250	J<86 vict.	1 600	
21-06	St-Cloud	50 000	4 & +			HP D'ÊTE	Hand. Div., 1 ^e		1 600	
21-06	St-Cloud	25 000	4 & +			DU TRASQUET	Hand. Div., 2 ^e		1 600	
22-06	Nantes	50 000	4 & +			GD PX SYNERGIE	Hand. Div., 1 ^e		2 200	
22-06	Nantes	25 000	4 & +			BELLAMY	Hand. Div., 2 ^e		2 200	
23-06	Marseille PV	18 000	4 & +			ORAISSON	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 500		
23-06	Marseille PV	14 000	4 & +			BOLLENE	Hand. Cat. Div., 2 ^e	1 500		
24-06	Longchamp	50 000	4 & +			PALAIS DES G.	Hand. Div., 1 ^e		1 850	
24-06	Longchamp	25 000	4 & +			COURS LA REINE	Hand. Div., 2 ^e		1 850	
24-06	Toulouse	12 000	4 & +			DE CURZAY	Hand. Cat. ≤ 250		2 000	
24-06	Toulouse	12 000	4 & +			DE LARDENNE	Hand. Cat. ≤ 250			2 400
25-06	Chantilly	30 000	4 & +			SAGITTAIRE	Hand. Div., 1 ^e	1 200		
25-06	Chantilly	21 000	4 & +			SERPENTAIRE	Hand. Div., 2 ^e	1 200		
25-06	Dax	12 000	4 & +			ST PAUL LES DAX	Hand. Cat. ≤ 250	1 400		
26-06	Compiègne	50 000	4 & +			AU-DELA PISTES	Hand. Div., 1 ^e		2 800	
26-06	Compiègne	25 000	4 & +			IMPERIAL	Hand. Div., 2 ^e		2 800	
26-06	Lion Angers	18 000	4 & +			CONSEIL DEP	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
26-06	Lion Angers	14 000	4 & +			D'ANDIGNE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
28-06	Lyon Par.	50 000	4 & +			FEDERATION	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
28-06	Lyon Par.	25 000	4 & +			CERCLE	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
28-06	Lyon Par.	18 000	4 & +			TERREAUX	Hand. Div., 1 ^e			2 400
28-06	Lyon Par.	14 000	4 & +			D'AINAY	Hand. Div., 2 ^e			2 400
29-06	Senonnes	12 000	4 & +			PIGEON TP	Hand. Cat. ≤ 250		2 100	
30-06	Marseille B.	18 000	4 & +			SAINT-MAURONT	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
30-06	Marseille B.	14 000	4 & +			BELLE DE MAI	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
1-07	Longchamp	50 000	4 & +			PLACE VOSGES	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
1-07	Longchamp	25 000	4 & +			DU PARC ROYAL	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
1-07	Longchamp	20 000	4 & +			PLACE CATHERINE	Hand. Div., 3 ^e	1 400		
2-07	Compiègne	21 000	4 & +			D'HARAMONT	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e		1 800	
2-07	Compiègne	19 000	4 & +			DU BERVAL	Hand. Cat. Div. ≤ 330, 2 ^e		1 800	
2-07	Compiègne	13 000	4 & +			FRESNOY RIVIERE	Hand. Cat. Div. ≤ 330, 3 ^e		1 800	
4-07	St-Cloud	50 000	4 & +			HAUTS SEINE	Hand. Div., 1 ^e			2 400
4-07	St-Cloud	16 000	4 & +			CHEMIN VERT	Hand. Cat. ≤ 250		2 100	
4-07	St-Cloud	25 000	4 & +			SAINT-CLOUD	Hand. Div., 2 ^e			2 400
4-07	Vittel	9 000	4 & +			M. LECZINSKA	Hand. Cat. ≤ 280	Cav. & GR	1 600	
5-07	Dieppe	18 000	4 & +			DU BOUT DU QUAI	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e	1 100		
5-07	Dieppe	15 000	4 & +			BAS FORT BLANC	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e	1 100		
6-07	Compiègne	21 000	4 & +			DE LA DIVETTE	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e			2 800
6-07	Compiègne	19 000	4 & +			DE LAILLETTE	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e			2 800
6-07	Teste Buch	18 000	4 & +			UNIKALO	Hand. Div., 1 ^e		1 900	
6-07	Teste Buch	14 000	4 & +			BEST WESTERN	Hand. Div., 2 ^e		1 900	
7-07	Aix Bains	18 000	4 & +			H DE SEYSSEL	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
7-07	Aix Bains	14 000	4 & +			ANNECY	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
7-07	Chantilly	21 000	4 & +			ROUTE DU DINDON	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e	1 300		
7-07	Chantilly	19 000	4 & +			ROUTE COQUINS	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e	1 300		
7-07	Chantilly	21 000	4 & +			CARTOUCHE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e		2 100	
7-07	Chantilly	19 000	4 & +			CHEMIN POISSON	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e		2 100	
8-07	Longchamp	21 000	4 ans			GRAND TRIANON	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 700		
8-07	Longchamp	19 000	4 ans			PETIT TRIANON	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e	1 700		
8-07	Nantes	12 000	4 & +			PX ELM PARK	Hand. Cat. ≤ 250	1 600		
8-07	Nantes	18 000	4 & +			CHAPELLE ERDRE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			2 400
8-07	Nantes	14 000	4 & +			FRANCE SIRE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			2 400
9-07	St-Cloud	30 000	4 & +			DE REIMS	Hand. Div., 1 ^e		2 000	

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr.	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
9-07	St-Cloud	23 000	4 & +			CHATEAU-THIERRY	Hand. Div. 2 ^e		2 000	
9-07	St-Cloud	16 000	4 & +			D'AINCOURT	Hand. Cat. ≤ 250	1 600		
10-07	Compiègne	21 000	4 ans			DU VIVIER CORAX	Hand. Cat. Div. ≤ 330, 1 ^e			2 400
10-07	Compiègne	19 000	4 ans			VIVIER ROBERT	Hand. Cat. Div. ≤ 330, 2 ^e			2 400
10-07	Sables Ol.	18 000	4 & +			M. GARDIN	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e		1 950	
10-07	Sables Ol.	14 000	4 & +			TARTOUE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e		1 950	
11-07	Aix Bains	14 000	4 & +			J.ET J. RINCK	Hand.		1 800	
11-07	Dax	18 000	4 & +			REGIA SEMPER	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
11-07	Dax	14 000	4 & +			SEVIGNE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
11-07	Deauville	50 000	4 & +			LA PLACE MORNY	Hand. Div., 1 ^e	1 200		
11-07	Deauville	25 000	4 & +			FONTAINE MORNY	Hand. Div., 2 ^e	1 200		
12-07	Clairefont.	21 000	5 & +			ST-LEGER DUBOSQ	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e			2 400
12-07	Clairefont.	19 000	5 & +			DE SAINT-JOUIN	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e			2 400
13-07	Deauville	21 000	4 & +			PORT-DEAUVILLE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e		1 900	
13-07	Deauville	19 000	4 & +			LA PRESQU'ILE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e		1 900	
13-07	Lion Angers	18 000	4 & +			B. LEROYER	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e	1 400		
13-07	Lion Angers	14 000	4 & +			JEAN SAUVAGE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e	1 400		
14-07	Aix Bains	18 000	4 & +			BELLEY	Hand. Div., 1 ^e			2 500
14-07	Aix Bains	14 000	4 & +			LOUIS DE ROUSSY	Hand. Div., 2 ^e			2 500
14-07	Longchamp	50 000	4 & +			HP FETE NATION	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
14-07	Longchamp	25 000	4 & +			DU DEFILE	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
15-07	Chantilly	21 000	5 & +			ETANG LA LOGE	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e	1 600		
15-07	Chantilly	19 000	5 & +			LETANG NEUF	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e	1 600		
17-07	Mont-de-M.	12 000	4 & +			J. LARRIEU	Hand. Cat. ≤ 250		2 000	
17-07	Mont-de-M.	16 000	4 & +			J. BESSE	Hand.			3 000
17-07	Vittel	15 000	4 & +			BEAUVEAU	Hand. Cat. ≤ 270	1 600		
17-07	Vittel	15 000	4 & +			SOCIETE NANCY	Hand. Div., 1 ^e		2 100	
17-07	Vittel	12 000	4 & +			L'ILE VERTE	Hand. Div., 2 ^e		2 100	
18-07	Chantilly	50 000	4 & +			FORET CHANTILLY	Hand. Div., 1 ^e		2 200	
18-07	Chantilly	25 000	4 & +			FORET DU LYS	Hand. Div., 2 ^e		2 200	
19-07	Argentan	16 000	4 & +			HERBAGER	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 1 ^e	1 200		
19-07	Argentan	12 000	4 & +			SICA BOY	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 2 ^e	1 200		
19-07	Vichy	18 000	4 & +			BURGOS	Hand. Div., 1 ^e	1 600		
19-07	Vichy	14 000	4 & +			SOUVIGNY	Hand. Div., 2 ^e	1 600		
19-07	Vichy	12 000	4 & +			LYON LA SOIE	Hand. Div., 3 ^e	1 600		
20-07	St-Malo	12 000	4 & +			PERTRE	Hand. Cat. ≤ 250			2 500
20-07	Vichy	50 000	4 & +			COMMUNAUTE	Hand. Div., 1 ^e			3 000
20-07	Vichy	25 000	4 & +			FORET TRONCAIS	Hand. Div., 2 ^e			3 000
21-07	Mont-de-M.	18 000	4 & +			BASE AERIENNE	Hand. Div., 1 ^e			2 450
21-07	Mont-de-M.	14 000	4 & +			MADELEINE	Hand. Div., 2 ^e			2 450
22-07	Longchamp	50 000	4 & +	F		VENUS DE PARIS	Hand. Div., 1 ^e	FJ	1 900	
22-07	Longchamp	21 000	4 & +			D'IVRY	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e			2 250
22-07	Longchamp	19 000	4 & +			DE CHARENTON	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e			2 250
22-07	Longchamp	25 000	4 & +	F		ROUTE DES DAMES	Hand. Div., 2 ^e	FJ	1 900	
22-07	Vichy	18 000	4 & +			YVES ST-MARTIN	Hand. Div., 1 ^e	1 000		
22-07	Vichy	14 000	4 & +			CLAUDE DELEUZE	Hand. Div., 2 ^e	1 000		
23-07	Vichy	20 000	4 & +			EDMOND MAUPOIL	Hand. Div., 1 ^e			2 000
23-07	Vichy	18 000	4 & +			DU GOLF	Hand. Div., 2 ^e			2 000
23-07	Vichy	16 000	4 & +			SPORTING- VICHY	Hand. Div., 3 ^e			2 000
23-07	Vichy	12 000	4 & +			RENE BARDET	Hand. Div., 4 ^e			2 000
24-07	Châteaub.	18 000	4 & +			E. POURET	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			1 950
24-07	Châteaub.	14 000	4 & +			FRANCE GALOP	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			1 950
25-07	Teste Buch	50 000	4 & +			LE VEINARD	Hand. Div., 1 ^e			2 000
25-07	Teste Buch	25 000	4 & +			CENTURY 21	Hand. Div., 2 ^e			2 000
26-07	Dieppe	50 000	5 & +			SUSSEX	Hand. Div., 1 ^e			2 400
26-07	Dieppe	25 000	5 & +			DU GRAND PONT	Hand. Div., 2 ^e			2 400
26-07	Teste Buch	18 000	4 & +			ASSOC.SUD OUEST	Hand. Div., 1 ^e	1 600		

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
26-07	Teste Buch	14 000	4 & +			LA KANTINE	Hand. Cat. Div. ≤ 340, 2 ^e	1 600		
27-07	Compiègne	50 000	4 & +			HAUTS-DE-FRANCE	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
27-07	Compiègne	25 000	4 & +			COMPIEGNE	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
27-07	Sables Ol.	12 000	4 & +			A.DE MONTILLET	Hand. Cat. ≤ 250		1 950	
27-07	Sables Ol.	18 000	4 & +			DJARVIS	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			2 700
27-07	Sables Ol.	14 000	4 & +			TALMONT	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			2 700
28-07	Argentan	12 000	4 & +			BON MOT	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 1 ^e		2 100	
28-07	Argentan	10 000	4 & +			SUBOTICA	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 2 ^e		2 100	
28-07	St-Malo	12 000	4 & +			ANGLO-NORMANDES	Hand. Cat. ≤ 250		1 800	
30-07	Mont-de-M.	12 000	4 & +			SOURDOIS	Hand. Cat. ≤ 250	1 400		
30-07	Mont-de-M.	12 000	4 & +			PRIX LASTOURS	Hand. Cat. ≤ 250			2 450
30-07	Touquet	12 000	4 & +			LEONCE DEPRez	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 1 ^e	1 300		
30-07	Touquet	10 000	4 & +			HAUTS DE FRANCE	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 2 ^e	1 300		
30-07	Touquet	12 000	4 & +			DALOZ	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 1 ^e			2 700
30-07	Touquet	10 000	4 & +			TOUQUETTOIS	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 2 ^e			2 700
31-07	Teste Buch	12 000	4 & +			SINGAPOUR	Hand. Cat. ≤ 250		1 900	
1-08	Clairefont.	50 000	4 ans			COTE FLEURIE	Hand. Div., 1 ^e			2 400
1-08	Clairefont.	25 000	4 ans			HIPPO. FLEURI	Hand. Div., 2 ^e			2 400
2-08	Vichy	18 000	4 & +			DE RAVEL	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
2-08	Vichy	14 000	4 & +			DE BILLOM	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
3-08	Deauville	50 000	4 & +			LA VILLA LUCIE	Hand. Div., 1 ^e	1 300		
3-08	Deauville	25 000	4 & +			DIEPPE	Hand. Div., 2 ^e	1 300		
4-08	Clairefont.	21 000	5 & +			DES BOCAGES	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 1 ^e			2 400
4-08	Clairefont.	19 000	5 & +			DES PATURAGES	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 2 ^e			2 400
4-08	Lion Angers	18 000	4 & +			ROUGET	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e	1 400		
4-08	Lion Angers	14 000	4 & +			PAS-ROBIN	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e	1 400		
5-08	St-Malo	18 000	4 & +			NANTES	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e		1 800	
5-08	St-Malo	14 000	4 & +			A LEQUEUX	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e		1 800	
6-08	Clairefont.	21 000	4 ans			DES SOURCES	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e			2 400
6-08	Clairefont.	19 000	4 ans			DES ENCLOS	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e			2 400
6-08	Clairefont.	15 000	4 & +			GUY FAUR PIBRAC	Hand. Cat. ≤ 250	GR 1 600		
6-08	Vichy	18 000	4 & +			DU CHAROLAIS	Hand. Div., 1 ^e			2 400
6-08	Vichy	14 000	4 & +			BRIONNAIS	Hand. Div., 2 ^e			2 400
7-08	Deauville	70 000	4 & +			GRAND HANDICAP	Hand. Div., 1 ^e		1 900	
7-08	Deauville	15 000	4 & +			G. COURTOIS	Hand. Cat. ≤ 250	GR		3 400
7-08	Deauville	35 000	4 & +			DE CAMEBERT	Hand. Div., 2 ^e		1 900	
8-08	Argentan	12 000	4 & +			GOULET	Hand. Cat. ≤ 250	1 200		
8-08	Argentan	12 000	4 & +			ABETH MUSSAT	Hand. Cat. ≤ 250		2 100	
9-08	Clairefont.	50 000	4 & +			COTE DE NACRE	Hand. Div., 1 ^e		2 200	
9-08	Clairefont.	25 000	4 & +			COTE D'ALBATRE	Hand. Div., 2 ^e		2 200	
9-08	Vittel	15 000	4 & +			GP VILLE VITTEL	Hand. Div., 1 ^e			2 400
9-08	Vittel	12 000	4 & +			CASINO VITTEL	Hand. Div., 2 ^e			2 400
10-08	Dax	12 000	4 & +			GRAND DAX	Hand. Cat. ≤ 250	1 400		
10-08	Dax	18 000	4 & +			PASTRE	Hand. Div., 1 ^e			2 300
10-08	Dax	14 000	4 & +			ROCHER VIERGE	Hand. Div., 2 ^e			2 300
10-08	Deauville	21 000	4 & +			MESNIL-EUDES	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 1 ^e	1 300		
10-08	Deauville	19 000	4 & +			MESNIL-OGER	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 2 ^e	1 300		
11-08	Clairefont.	21 000	4 ans			LA CROIX BRISEE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 1 ^e	1 600		
11-08	Clairefont.	19 000	4 ans			FONTAINE MARIE	Hand. Cat. Div. ≤ 300, 2 ^e	1 600		
11-08	Vichy	18 000	4 & +			JEAN MOUROT	Hand. Div., 1 ^e			2 000
11-08	Vichy	14 000	4 & +			PARC SOURCES	Hand. Div., 2 ^e			2 000
11-08	Vichy	12 000	4 & +			ST-DIDIER FORET	Hand. Div., 3 ^e			2 000
12-08	Deauville	19 000	4 & +			3/5 FORET BORD	Hand. Cat. Div. ≤ 350, 3 ^e		1 900	
12-08	Deauville	16 000	4 & +			4/5 F ROUVRAY	Hand. Cat. Div. ≤ 350, 4 ^e		1 900	
12-08	Deauville	14 000	4 & +			5/5 F ROUMARE	Hand. Cat. Div. ≤ 350, 5 ^e		1 900	
12-08	Vichy	12 000	4 & +			PARAY LE MONIAL	Hand. Cat. ≤ 250		1 850	
12-08	Vichy	12 000	4 & +			DE POMPADOUR	Hand. Cat. ≤ 250			2 400

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr.	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
13-08	Clairefont.	21 000	4 & +			DE LA VESPIERE	Hand. Cat. ≤ 280			2 900
13-08	Pornichet	12 000	4 & +			PORNICHET	Hand. Cat. ≤ 250			2 400
13-08	Pornichet	16 000	4 & +			S. GUIHENEUF	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 1 ^e	1 700		
13-08	Pornichet	12 000	4 & +			JEAN-CLAUDE ROY	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 2 ^e	1 700		
14-08	Deauville	28 000	4 & +			HOULLEY	Hand. Cat. Div. ≤ 350, 1 ^e		1 900	
14-08	Deauville	21 000	4 & +			2/5 FIQUEFLEUR	Hand. Cat. Div. ≤ 350, 2 ^e		1 900	
15-08	Deauville	21 000	4 & +			QUAI ETIENNE	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e	1 500		
15-08	Deauville	19 000	4 & +			QUAI QUARANT	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e	1 500		
15-08	Vichy	12 000	4 & +			DE BROUT VERNET	Hand. Cat. ≤ 250	1 400		
16-08	Clairefont.	50 000	4 & +			ROBERTET	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
16-08	Clairefont.	16 000	4 & +			D'ESCOVILLE	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 1 ^e		2 200	
16-08	Clairefont.	12 000	4 & +			D'HEROUVILLETTE	Hand. Cat. Div. ≤ 250, 2 ^e		2 200	
16-08	Clairefont.	25 000	4 & +			SCHONBRUNN	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
16-08	Moulins	12 000	4 & +			DE CLUNY	Hand. Cat. ≤ 250	1 000		
16-08	Moulins	12 000	4 & +			DES FRESNES	Hand. Cat. ≤ 250		2 200	
17-08	Lion Angers	18 000	4 & +			DE HAUTE FOLIE	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 1 ^e			2 400
17-08	Lion Angers	14 000	4 & +			MONTBOURCHER	Hand. Cat. Div. ≤ 320, 2 ^e			2 400
18-08	Clairefont.	21 000	5 & +			DE ST-HYMER	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 1 ^e	1 600		
18-08	Clairefont.	19 000	5 & +			DU TORQUESNE	Hand. Cat. Div. ≤ 290, 2 ^e	1 600		
18-08	Clairefont.	23 000	4 & +	F		CRESSONNIERE	Hand.		2 200	
18-08	Dax	18 000	4 & +			VILLATOYA	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
18-08	Dax	14 000	4 & +			FONTAINE CHAUDE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
18-08	Dax	16 000	4 & +			BOIS BOULOGNE	Hand.			3 000
18-08	Vichy	18 000	4 & +			PUY DE DOME	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
18-08	Vichy	14 000	4 & +			PUY EN VELAY	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
19-08	Deauville	50 000	4 & +			DE BARNEVILLE	Hand. Div., 1 ^e			2 500
19-08	Deauville	25 000	4 & +			D'EQUEMAUVILLE	Hand. Div., 2 ^e			2 500
19-08	St-Malo	14 000	4 & +			CHATEAUBRIAND	Hand. Cat. ≤ 270	1 100		
20-08	Clairefont.	21 000	4 ans			MARE CANARDS	Hand. Cat. ≤ 290		1 800	
20-08	Clairefont.	23 000	4 ans			DU GRAND JARDIN	Hand. Cat. ≤ 290		2 200	
20-08	Clairefont.	16 000	4 & +			DES VILLAS	Hand. Cat. ≤ 260			3 400
20-08	Teste Buch	12 000	4 & +			CHAT BEYNAT	Hand. Cat. ≤ 250			2 400
21-08	Deauville	16 000	4 & +			DEAUVILLE YACHT	Hand. Cat. ≤ 250			2 500
21-08	Teste Buch	18 000	4 & +			ASSO. PERMIS	Hand. Div., 1 ^e		1 800	
21-08	Teste Buch	14 000	4 & +			JL KIRCHHOFF	Hand. Div., 2 ^e		1 800	
21-08	Touquet	12 000	4 & +			LINAMIX	Hand. Cat. ≤ 250	1 300		
21-08	Touquet	12 000	4 & +			FRANCE GALOP	Hand. Cat. ≤ 250		2 100	
22-08	Deauville	50 000	4 & +			PONT L'EVEQUE	Hand. Div., 1 ^e		1 900	
22-08	Deauville	25 000	4 & +			DE LIVAROT	Hand. Div., 2 ^e		1 900	
22-08	Lion Angers	14 000	4 & +			R COUETIL	Hand. Cat. ≤ 280	Cav. & GR		3 000
24-08	Deauville	50 000	4 & +			GRENIERS A SEL	Hand. Div., 1 ^e		2 000	
24-08	Deauville	25 000	4 & +			PORT HONFLEUR	Hand. Div., 2 ^e		2 000	
24-08	Vichy	18 000	4 & +			SOURCE LARDY	Hand. Div., 1 ^e		1 850	
24-08	Vichy	14 000	4 & +			SOURCE CHOMEL	Hand. Div., 2 ^e		1 850	
24-08	Vichy	16 000	4 & +			NAPOLEON III	Hand.			3 000
25-08	Clairefont.	21 000	5 & +			DU PRE LE HOUX	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 1 ^e			2 400
25-08	Clairefont.	19 000	5 & +			DU LIEU MALLET	Hand. Cat. Div. ≤ 280, 2 ^e			2 400
25-08	Clairefont.	16 000	4 & +			T.DE CHAUME	Hand. Cat. ≤ 250	1 600		
25-08	Dax	12 000	4 & +			R. DE MONBEL	Hand. Cat. ≤ 250	1 400		
25-08	Dax	18 000	4 & +			SAUBAGNAC	Hand. Div., 1 ^e		2 100	
25-08	Dax	14 000	4 & +			ERMACK	Hand. Div., 2 ^e		2 100	
26-08	Châteaub.	18 000	4 & +			SAINT-CLOUD	Hand. Div., 1 ^e		1 950	
26-08	Châteaub.	14 000	4 & +			GUY RAYNARD	Hand. Div., 2 ^e		1 950	
26-08	Deauville	21 000	4 & +			DE LA BRUYERE	Hand. Cat. ≤ 280	1 300		
27-08	Clairefont.	21 000	4 ans			DE LA GARENNE	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 1 ^e			2 400
27-08	Clairefont.	19 000	4 ans			DE CLOTURE	Hand. Cat. Div. ≤ 310, 2 ^e			2 400
28-08	Deauville	21 000	4 & +			DU THENNEY	Hand. Cat. Div., 1 ^e		1 900	

Courses par âge et catégorie

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
28-08	Deauville	19 000	4 & +			DE GLANVILLE	Hand. Cat. Div., 2 ^e		1 900	
29-08	Deauville	50 000	4 & +			CASINO BARRIERE	Hand. Div., 1 ^e	1 500		
29-08	Deauville	25 000	4 & +			HOTEL ROYAL	Hand. Div., 2 ^e	1 500		
29-08	Deauville	20 000	4 & +			HOTEL GOLF	Hand. Div., 3 ^e	1 500		
29-08	Sables Ol.	12 000	4 & +			DE HILLERIN	Hand. Cat. ≤ 250			2 700
30-08	Argentan	12 000	4 & +			CRAON	Hand. Cat. ≤ 250	1 200		
30-08	Argentan	12 000	4 & +			COMPIEGNE	Hand. Cat. ≤ 250		2 100	
30-08	Argentan	12 000	4 & +			DE SAINT-CLOUD	Hand. Cat. ≤ 250			2 800
30-08	Moulins	18 000	4 & +			LIGNIERES	Hand. Div., 1 ^e		2 200	
30-08	Moulins	14 000	4 & +			PARAY LE MONIAL	Hand. Div., 2 ^e		2 200	

Courses à conditions de 2 ans et 2 ans et plus (Classes 1 & 2)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1 400	1 400 à 1 600	+ 1 600
8-06	St-Cloud	34 000	2 ans			ARBELE	FE.E.		1 400	
9-06	Lyon Par.	27 000	2 ans			DES PIVOINES	Prime FEE, FE.E.	1 200		
16-06	St-Cloud	34 000	2 ans			EPINARD		1 200		
17-06	Teste Buch	27 000	2 ans			E2M	Prime FEE, FE.E.	1 100		
26-06	Lion Angers	27 000	2 ans			VERN D'ANJOU	Prime FEE, FE.E.		1 400	
27-06	Lyon Par.	27 000	2 ans			DES FLEURS	Prime FEE, FE.E.	1 350		
30-06	Marseille B.	27 000	2 ans			P. THOMAS	Prime FEE, FE.E.	1 200		
6-07	Teste Buch	27 000	2 ans			HELLENIQUA	Prime FEE, FE.E.	1 200		
13-07	Deauville	34 000	2 ans	M H		DES YEARLINGS		1 200		
13-07	Deauville	34 000	2 ans	F		DES FOALS		1 200		
13-07	Lion Angers	27 000	2 ans			A SAULOU	Prime FEE, FE.E.		1 400	
15-07	Chantilly	34 000	2 ans	M H		DU LUDE	FE.E.		1 400	
15-07	Chantilly	34 000	2 ans	F		DE LAUNETTE	FE.E.		1 400	
17-07	Mont-de-M.	27 000	2 ans			LANGALERIE	Prime FEE		1 400	
22-07	Vichy	27 000	2 ans			VICHY-REINE	Prime FEE, FE.E.	1 000		
24-07	Châteaub.	27 000	2 ans			DE L'AVENIR	Prime FEE	1 100		
1-08	Teste Buch	27 000	2 ans			I. DESMARAIS	Prime FEE, FE.E.		1 400	
4-08	Clairefont.	34 000	2 ans	M H		PRINCE MAB			1 400	
5-08	St-Malo	27 000	2 ans			VDE GOURNAY	Prime FEE		1 600	
8-08	Deauville	34 000	2 ans			HIPP:SAN ISIDRO		1 200		
10-08	Deauville	34 000	2 ans	M H		D'ETREHAM			1 500	
10-08	Deauville	34 000	2 ans	F		DU MEZERAY			1 500	
15-08	Vittel	27 000	2 ans			BERNARD CHABOT	Prime FEE, FE.E.		1 600	
24-08	Deauville	34 000	2 ans	M H		ROCHES NOIRES	FE.E.		1 600	
24-08	Deauville	34 000	2 ans	F		TANIT	FE.E.		1 600	
24-08	Vichy	27 000	2 ans			DE SEVIGNE	Prime FEE, FE.E.		1 600	
25-08	Dax	27 000	2 ans			TROIS COURONNES	Prime FEE, FE.E.		1 400	
26-08	Deauville	34 000	2 ans			IRISH RIVER	FE.E.	1 300		
2-10	Longchamp	198 000	2 ans			HARAS BOUQUETOT			1 600	

Courses par âge et catégorie

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 1 & 2)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-06	Strasbourg	22 000	3 ans			ROCK'N ROLL	Prime FEE			2 350
2-06	St-Cloud	35 000	3 ans			RELIANCE			2 000	
7-06	Nantes	22 000	3 ans			DE LA CHEZINE	Prime FEE			2 400
8-06	St-Cloud	35 000	3 ans			AVEU				2 400
9-06	Teste Buch	20 000	3 & +			P DUBOSCQ		1 100		
10-06	Longchamp	28 000	3 ans			DE NANTERRE			2 000	
11-06	Lyon Par.	22 000	3 ans			QUINSONAS	Prime FEE	1 600		
17-06	Teste Buch	22 000	3 ans			R PERRIN	Prime FEE	1 600		
21-06	St-Cloud	28 000	3 ans			CORTEIRA		1 600		
23-06	Marseille PV	22 000	3 ans			ETE	Prime FEE	1 500		
24-06	Longchamp	35 000	3 ans			ARTS ET METIERS		1 400		
24-06	Toulouse	30 000	3 ans			AS PROP S OUEST			2 000	
25-06	Chantilly	35 000	3 ans			SANS SOUCI			1 800	
25-06	Chantilly	28 000	3 ans			DE MAGDELEINE		1 200		
26-06	Lion Angers	22 000	3 ans			CH.DE TREDERN	Prime FEE		2 000	
27-06	Lyon Par.	22 000	3 ans			DO RE MI FA SOL	Prime FEE		2 200	
30-06	Marseille B.	30 000	3 ans			NOSTRADAMUS			2 000	
2-07	Compiègne	28 000	3 ans			BETHISY MARTIN			2 000	
4-07	St-Cloud	35 000	3 ans			QUINETTE				2 400
6-07	Teste Buch	30 000	3 ans			A. BELINGUIER		1 600		
8-07	Nantes	30 000	3 ans			DERBY LOUEST				2 400
8-07	Nantes	22 000	3 ans			HUSSE	Prime FEE	1 600		
9-07	St-Cloud	35 000	3 ans			BELFONDS			2 000	
10-07	Compiègne	28 000	3 ans			HAUTEFONTAINE				2 400
11-07	Dax	22 000	3 ans			ALLIANCE	Prime FEE			2 300
12-07	Clairefont.	28 000	3 ans			ARGUMENT		1 600		
13-07	Lion Angers	22 000	3 ans			N ARTU	Prime FEE			2 400
15-07	Chantilly	28 000	3 ans			DU MONT ALTA			2 100	
18-07	Chantilly	28 000	3 ans			PLESSIS-LUZARCHES		1 200		
21-07	Mont-de-M.	22 000	3 ans			JEAN LARRE	Prime FEE	1 400		
21-07	Mont-de-M.	22 000	3 ans			DE LA NAVARRE	Prime FEE		2 000	
22-07	Longchamp	35 000	3 ans			DE BEAUSEJOUR		1 600		
22-07	Longchamp	28 000	3 ans			CANAL ST-MARTIN				2 800
23-07	Vichy	22 000	3 ans			HENRI ROSSI	Prime FEE	1 600		
24-07	Châteaub.	22 000	3 ans			DE PORNICHE	Prime FEE		1 950	
26-07	Dieppe	28 000	3 ans			BANCS COUVERTS			1 800	
29-07	Lion Angers	30 000	3 ans			GP L D'ANGERS			2 000	
31-07	Teste Buch	20 000	3 & +			ANDERNOS		1 100		
4-08	Lion Angers	30 000	3 ans			PAUL SAULOU		1 400		
5-08	Deauville	35 000	3 ans			DE MARTINVAST			1 900	
7-08	Châteaub.	22 000	3 ans			F CHANTEBEL	Prime FEE			2 650
11-08	Clairefont.	28 000	3 ans			KENMARE		1 600		
11-08	Clairefont.	28 000	3 ans			VOIX DU NORD			2 200	
12-08	Deauville	28 000	3 ans			LA LIEUTENANCE		1 300		
15-08	Vichy	22 000	3 ans			C. DE VEAUCE	Prime FEE		2 000	
17-08	Deauville	35 000	3 ans			LOUVIERS AUGE		1 400		
18-08	Clairefont.	35 000	3 ans			MOLVEDO				2 400
18-08	Dax	22 000	3 ans			JARDIN PLANTES	Prime FEE		2 100	
18-08	Vichy	22 000	3 ans			JURIETTI	Prime FEE			2 400
19-08	St-Malo	22 000	3 ans			PORNICHE	Prime FEE		1 800	
21-08	Teste Buch	30 000	3 ans			PIERRE SCHOCRON		1 600		
24-08	Vichy	22 000	3 ans			GRANDE GRILLE	Prime FEE	1 600		
25-08	Dax	22 000	3 & +			GP VILLE DAX				2 300
26-08	Deauville	35 000	3 ans			DE LEUPARTIE		1 200		
28-08	Deauville	28 000	3 ans			DU LITTORAL		1 500		
29-08	Deauville	28 000	3 ans			TROUVILLE			2 000	

Courses par âge et catégorie

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 3 & 4)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
3-06	Longchamp	23 000	3 ans			AQUEDUC				2 250
12-06	Marseille PV	16 000	3 ans			ILE TIBOULEN				3 100
15-06	Compiègne	23 000	3 ans			DE GILOCOURT			2 000	
18-06	Dieppe	23 000	3 ans			PORTE TOURELLES	1 400			
5-07	Dieppe	23 000	3 ans			JETEE EN BOIS			2 200	
6-07	Compiègne	23 000	3 ans			DU PUIITS DU ROY			1 800	
8-07	Longchamp	23 000	3 ans			TOUR ST-JACQUES	1 400			
26-07	Teste Buch	16 000	3 ans			STAR OF AKKAR			1 800	
31-07	Teste Buch	16 000	3 ans			GILBERT MOGA				2 400
1-08	Teste Buch	16 000	3 ans			F SOUBAGNE	1 200			
13-08	Clairefont.	23 000	3 ans			DU TREFLE			2 200	
16-08	Clairefont.	23 000	3 ans			BELLYPHA	1 400			
20-08	Clairefont.	23 000	3 ans			RICARVILLE			1 800	
31-08	Dieppe	23 000	3 ans			OSCAR WILDE			2 200	

Courses à conditions de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus (Classes 1 & 2)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
2-06	St-Cloud	28 000	4 & +			FLYING D.				3 000
3-06	Lyon Par.	20 000	4 & +			TASSIN			2 200	
4-06	Compiègne	28 000	4 & +			ST-JUST CHAUSSE			1 800	
10-06	Longchamp	28 000	4 & +			COLONNE ASTRO	1 300			2 400
15-06	Compiègne	28 000	4 & +			DE SAINT-CREPIN				
17-06	Teste Buch	20 000	4 & +			A. BOINGNERES	1 600			
22-06	Nantes	24 000	4 & +			DU BOIS ROUAUD				2 400
23-06	Marseille PV	50 000	4 & +			GD PX VIVAUX			2 000	
24-06	Toulouse	18 000	4 & +			DU SOUVENIR			2 000	
1-07	Longchamp	33 000	4 & +			DE LAXE MAJEUR			1 800	
3-07	Chantilly	28 000	4 & +			FUTAIE EPINETTE	1 200			
7-07	Chantilly	28 000	4 & +			DE CHAUMONT	1 600			
8-07	Longchamp	33 000	4 & +			DE POITRONVILLE				2 250
10-07	Compiègne	28 000	4 & +			SAINT-CORNEILLE				2 800
14-07	Aix Bains	21 000	4 & +			AIX-LES-BAINS			2 000	
16-07	Teste Buch	20 000	4 & +			OZ IMMO			1 900	
25-07	Teste Buch	30 000	4 & +			GD PX LA TESTE	1 600			
2-08	Dieppe	28 000	4 & +			TOUR AUX CRABES	1 100			
2-08	Dieppe	28 000	4 & +			SARDINIERS				2 400
5-08	Deauville	28 000	4 & +			DU LOGIS			2 000	
6-08	Vichy	21 000	4 & +			ST PLAISIR	1 600			
13-08	Clairefont.	28 000	4 & +			TIP MOSS				2 900
14-08	Deauville	33 000	4 & +			D'HUDIMESNIL	1 300			
15-08	Vichy	21 000	4 & +			M. DE NEXON				2 400
20-08	Clairefont.	28 000	4 & +			PERRAULT			2 200	
20-08	Teste Buch	20 000	4 & +			MARTINON			1 900	
22-08	Deauville	28 000	4 & +			DE LA FORGE	1 600			
26-08	Châteaub.	26 000	4 & +			CHATEAUBRIANT				2 650
28-08	Deauville	28 000	4 & +			DES ROUGES	1 300			
29-08	Deauville	28 000	4 & +			LE NORMANDY			2 000	

Courses par âge et catégorie

Courses à conditions de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus (Classes 3 & 4)										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
1-06	Strasbourg	12 000	4 & +			NATHAN. ARTU			2 100	
5-06	Salon Pro.	15 000	4 & +			DE LA CRAU			2 000	
6-06	Chantilly	24 000	4 & +			ALY KHAN	GR	1 200		
9-06	Lyon Par.	15 000	4 & +			CHAMP DE MARS		1 600		
12-06	Marseille PV	12 000	4 & +			ILE MAIRE				2 600
13-06	Aix Bains	14 000	4 & +			DE GRESY / AIX	A & JJ		1 800	
13-06	Longchamp	20 000	4 & +			DE VILLERON			2 100	
16-06	St-Cloud	20 000	4 & +			ETOILE DU B.		1 600		
17-06	Craon	12 000	4 ans			P. HIERONIMUS		1 650		
18-06	Teste Buch	15 000	4 & +			HARAS DES ROCS		1 600		
18-06	Teste Buch	15 000	4 & +			H. ST VINCENT				3 000
19-06	Marseille PV	12 000	4 & +			VERDON		1 500		
20-06	Aix Bains	9 500	4 & +			JEAN COURTINAT	Cav. & GR		2 000	
24-06	Longchamp	18 000	4 & +			DES CENTAURES	GR			2 400
25-06	Dax	15 000	4 & +			ALPHONSE XIII		1 400		
28-06	Lyon Par.	15 000	4 & +			PART-DIEU		1 350		
3-07	Chantilly	17 000	4 & +			DES LIONS	GR	1 600		
4-07	St-Cloud	18 000	4 & +			CARTERET		1 600		
4-07	St-Malo	9 000	4 & +			ST SERVAN			1 800	
6-07	Compiègne	18 000	4 & +			DE MERCIERES			2 000	
9-07	St-Cloud	18 000	4 & +			VATELLOR		1 300		
10-07	Sables Ol.	15 000	4 & +			POPOF				2 700
11-07	Aix Bains	14 000	4 ans			MONT REVARD				2 500
11-07	Senonnes	12 000	4 & +			COMMUNE		1 350		
11-07	Senonnes	12 000	4 & +			GROUPE PIGEON			2 100	
14-07	Aix Bains	15 000	4 & +			PERCE-NEIGES		1 200		
17-07	Vittel	13 000	4 & +			MELAN-MOUTET				2 400
19-07	Argentan	15 000	4 & +			E. POURET			2 100	
20-07	St-Malo	15 000	4 & +			REMPARTS			1 800	
25-07	Vittel	8 500	4 & +			PATRIMOINE	Cav. & GR		2 100	
27-07	Sables Ol.	15 000	4 ans			SAINT-MARS			1 950	
28-07	St-Malo	15 000	4 ans			DUGUESCLIN				2 500
29-07	Lion Angers	15 000	4 & +			MONTREUIL		1 400		
31-07	Teste Buch	15 000	4 & +			POINT FRANCE			1 900	
1-08	Teste Buch	15 000	4 & +			CAZENAVE		1 400		
1-08	Teste Buch	15 000	4 & +			PROPRIETAIRES				2 400
7-08	Châteaub.	15 000	4 & +			JOSEPH SEVERE			1 950	
7-08	Deauville	17 000	4 & +			DU CLOS FLEURI	Cav.	1 500		
8-08	Deauville	17 000	4 & +			HARAS POMME	Cav.		2 000	
8-08	Deauville	17 000	4 & +			H. MONTESQUIEU	Cav. & GR			2 500
11-08	Clairefont.	18 000	4 & +			LE CONQUERANT				2 900
12-08	Vichy	15 000	4 & +			SERGE MAILLARD			2 000	
13-08	Pornichet	15 000	4 & +			JACQUES FIRINO				2 400
16-08	Moulins	15 000	4 & +			BOURBON-BUSSET		1 600		
17-08	Deauville	18 000	4 & +			DE CLARBEC			1 900	
17-08	Lion Angers	15 000	4 & +			L CARABIN		1 400		
18-08	Clairefont.	18 000	4 & +			R.LE MAGNIFIQUE		1 400		
19-08	St-Malo	15 000	4 & +			R. DE GENNES			1 800	
20-08	Clairefont.	18 000	4 & +			ALWAYS FAIR		1 600		
21-08	Touquet	12 000	4 & +			VINCENT		1 300		
21-08	Touquet	11 000	4 & +			COTE D'OPALE	J, JJ & A		2 100	
22-08	Vittel	8 500	4 ans			JEANNE D'ARC	Cav. & GR		2 100	
25-08	Clairefont.	18 000	4 & +			RICHARD NORMAND			2 200	
28-08	Deauville	18 000	4 & +			DE CANAPVILLE			1 900	
29-08	Deauville	6 000	4 & +			DES ENTRAINEURS		1 500		
29-08	Sables Ol.	15 000	4 & +			LE POMPIER			1 950	
31-08	Dieppe	18 000	4 & +			VERTES SALINES				2 400

Courses par âge et catégorie

Listed Races de 2 ans et 2 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
6-06	Chantilly	60 000	2 ans			LA FLECHE		1 000		
11-07	Deauville	60 000	2 ans			YACOWLEF		1 000		
11-07	Deauville	60 000	2 ans			R.DE CHAMBURE		1 400		
21-07	Vichy	60 000	2 ans			DES JOUVENCEAUX		1 400		
25-07	Teste Buch	60 000	2 ans			CRIT.DU BEQUET		1 200		
7-08	Deauville	60 000	2 ans			VALLEE D'AUGE		1 000		
21-08	Deauville	130 000	2 ans			CRITERIUM F.E.E		1 600		

Listed Races de 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
6-06	Chantilly	55 000	3 ans			MARCHAND D'OR		1 200		
13-06	Longchamp	55 000	3 ans	F		VOLTERRA		1 600		
13-06	Longchamp	55 000	3 ans	F		MELISANDE			2 100	
13-06	Longchamp	55 000	3 ans	M H		RIDGWAY			2 000	
24-06	Longchamp	55 000	3 ans	F		DE THIBERVILLE				2 400
24-06	Toulouse	55 000	3 ans			DERBY LANGUEDOC				2 400
25-06	Chantilly	52 000	3 & +			HAMPTON		1 000		
3-07	Chantilly	55 000	3 ans	M H		DE ST-PATRICK		1 600		
3-07	Chantilly	55 000	3 ans	F		DE BAGATELLE		1 600		
11-07	Deauville	55 000	3 ans			KISTENA		1 200		
11-07	Deauville	55 000	3 ans	F		AMANDINE		1 400		
19-07	Vichy	55 000	3 ans			LAGRANGE				2 400
22-07	Vichy	55 000	3 ans	F		JEAN COUTURIE			2 000	
25-07	Teste Buch	55 000	3 ans	F		LA SORELLINA		1 600		
27-07	Compiègne	55 000	3 ans	M H		PELLEAS			2 000	
1-08	Clairefont.	55 000	3 ans			GD PX CLAIREFON				2 400
5-08	Deauville	55 000	3 ans	M H		DE TOURGEVILLE	Prime FEE	1 600		
5-08	Deauville	52 000	3 & +			DU CERCLE		1 000		
8-08	Deauville	55 000	3 ans			MOONLIGHT CLOUD		1 200		
14-08	Deauville	55 000	3 ans			MICHEL HOUYVET				2 800
15-08	Deauville	55 000	3 ans			NUREYEV			2 000	

Listed Races de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
22-06	Nantes	52 000	4 & +			ANJOU BRETAGNE		1 600		
25-06	Chantilly	52 000	4 & +			LA MOSKOWA				3 000
26-06	Compiègne	60 000	4 & +			GD PX COMPIEGNE			2 000	
27-06	Lyon Par.	60 000	4 & +			GD PX DE LYON				2 400
11-07	Deauville	48 000	4 & +	F		DE LA CALONNE	Prime FEE	1 600		
18-07	Chantilly	48 000	4 & +	F		DE LA PEPINIERE	Prime FEE		2 100	
20-07	Vichy	52 000	4 & +			H. BAGUENAUT				2 400
23-07	Vichy	52 000	4 & +			J. DE BREMOND		1 600		
1-08	Clairefont.	52 000	4 & +			DU PAYS D'AUGE			1 800	
1-08	Clairefont.	48 000	4 & +	F		LUTH ENCHANTEE	Prime FEE			2 400
3-08	Deauville	52 000	4 & +			DU CARROUSEL				3 000

Courses par âge et catégorie

Courses de groupes de 2 ans et 2 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (catégorie)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
20-06	Chantilly	80 000	2 ans			DU BOIS	Groupe III	1 200		
18-07	Chantilly	130 000	2 ans			ROBERT PAPIN	Groupe II	1 200		
3-08	Deauville	80 000	2 ans			DE CABOURG	Groupe III	1 200		
3-08	Deauville	80 000	2 ans	F		SIX PERFECTIONS	Groupe III	1 400		
15-08	Deauville	80 000	2 ans			FRANCOIS BOUTIN	Groupe III	1 400		
21-08	Deauville	130 000	2 ans	F		DU CALVADOS	Groupe II	1 400		
22-08	Deauville	350 000	2 ans	M F		MORNY	Groupe I	1 200		

Courses de groupes de 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (catégorie)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
6-06	Chantilly	1,5 M	3 ans	M F		DU JOCKEY CLUB	Groupe I		2 100	
6-06	Chantilly	130 000	3 ans	F		DE SANDRINGHAM	Groupe II	1 600		
6-06	Chantilly	80 000	3 ans	F		DE ROYAUMONT	Groupe III			2 400
6-06	Chantilly	130 000	3 & +			DU GROS-CHENE	Groupe II	1 000		
20-06	Chantilly	1,0 M	3 ans	F		DE DIANE	Groupe I		2 100	
20-06	Chantilly	80 000	3 ans			PAUL DE MOUSSAC	Groupe III	1 600		
20-06	Chantilly	80 000	3 ans			DU LYS	Groupe III			2 400
1-07	Longchamp	80 000	3 & +			LA PTE MAILLOT	Groupe III	1 400		
4-07	St-Cloud	130 000	3 ans			EUGENE ADAM	Groupe II		2 000	
11-07	Deauville	400 000	3 ans	M F		JEAN PRAT	Groupe I	1 400		
11-07	Deauville	80 000	3 & +			DE RIS-ORANGIS	Groupe III	1 200		
14-07	Longchamp	600 000	3 ans	M F		GD PRIX PARIS	Groupe I			2 400
14-07	Longchamp	130 000	3 ans	F		DE MALLERET	Groupe II			2 400
18-07	Chantilly	80 000	3 ans	F		CHLOE	Groupe III		1 800	
18-07	Chantilly	80 000	3 & +			MESSIDOR	Groupe III	1 600		
21-07	Vichy	80 000	3 & +			GRAND PX VICHY	Groupe III		2 000	
3-08	Deauville	300 000	3 & +			ROTHSCHILD	Groupe I	1 600		
3-08	Deauville	80 000	3 ans	F		DE PSYCHE	Groupe III		2 000	
8-08	Deauville	380 000	3 & +			M. DE GHEEST	Groupe I	1 300		
8-08	Deauville	80 000	3 & +			DE REUX	Groupe III			2 500
14-08	Deauville	400 000	3 ans			G. D'ORNANO	Groupe II		2 000	
14-08	Deauville	80 000	3 ans	F		DE LIEUREY	Groupe III	1 600		
15-08	Deauville	1,0 M	3 & +	M F		JACQ. LE MAROIS	Groupe I	1 600		
15-08	Deauville	80 000	3 ans	F		MINERVE	Groupe III			2 500
21-08	Deauville	130 000	3 ans	F		LA NONETTE	Groupe II		2 000	
21-08	Deauville	80 000	3 ans			DAPHNIS	Groupe III	1 600		
22-08	Deauville	130 000	3 & +	F		DE POMONE	Groupe II			2 500
22-08	Deauville	130 000	3 & +			KERGORLAY	Groupe II			3 000
29-08	Deauville	200 000	3 & +			GD PX DEAUVILLE	Groupe II			2 500
29-08	Deauville	80 000	3 & +			DE MEAUTRY	Groupe III	1 200		
3-10	Longchamp	5,0 M	3 & +	M F		ARC DE TRIOMPHE	Groupe I			2 400

Courses par âge et catégorie

Courses de groupes de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (catégorie)	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
6-06	Chantilly	130 000	4 & +			GD PX CHANTILLY	Groupe II			2 400
13-06	Longchamp	80 000	4 & +			LA COUPE	Groupe III		2 000	
20-06	Chantilly	80 000	4 & +			BERT. DU BREUIL	Groupe III	1 600		
4-07	St-Cloud	400 000	4 & +			SAINT-CLOUD	Groupe I			2 400
14-07	Longchamp	130 000	4 & +			MAUR.DE NIEUIL	Groupe II			2 800
15-08	Deauville	80 000	4 & +			GONTAUT-BIRON	Groupe III		2 000	
22-08	Deauville	250 000	4 & +		F	JEAN ROMANET	Groupe I		2 000	
29-08	Deauville	80 000	4 & +			QUINCEY	Groupe III	1 600		

A.Q.P.S.

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
13-06	Strasbourg	12 000	4 & 5			• BELLE STRASBOUR				3 000
17-06	Craon	14 000	3 ans			• LA MAROUTIERE				2 400
22-06	Nantes	25 000	4 & 5			• GD PX DES AQPS				2 400
10-07	Sables Ol.	22 000	4 ans	F		• ALTESSE V				2 700
13-07	Lion Angers	30 000	3 ans			LISLE BRIAND				2 400
14-07	Vittel	11 500	3 ans			• UNION ELEVEURS				2 400
14-07	Vittel	9 500	4 & 5			• REPUBLICAIN				2 400
20-07	St-Malo	18 000	3 ans			• J. SEVERE				2 500
21-07	Vichy	32 000	4 & 5			DE L'UNION AQPS				2 400
27-07	Sables Ol.	16 000	3 ans	M H		• RENE BIZARD				2 700
28-07	Argentan	15 000	4 & 5			• CADOUDAL				2 800
29-07	Lion Angers	17 000	4 ans			• DE FENEU				3 000
2-08	Vichy	18 000	3 ans			• BORT LETANG				2 400
4-08	Lion Angers	16 000	3 ans	F		• AUBINIERE				2 400
6-08	Vichy	15 000	4 & 5			• FDE MALHERBE				2 600
7-08	Châteaub.	15 000	4 ans			• LE PONTET				2 650
8-08	Argentan	16 000	3 ans	M H		• HUBERT BASSOT				2 500
11-08	Clairefont.	25 000	4 & +			BUVEURS D'AIR				2 400
17-08	Lion Angers	15 000	3 ans			• Y POIRIER				2 400
18-08	Vichy	30 000	3 ans			VAZELHES				2 400
22-08	Lion Angers	13 000	4 ans			• ANDEGAVES				3 000
22-08	Vittel	11 500	3 ans			• LE CHEVAL				2 400
22-08	Vittel	10 500	4 & 5			• SURIAUVILLE				3 400
26-08	Châteaub.	18 000	4 & 5			• USEFUL				2 650
29-08	Sables Ol.	25 000	4 & 5			• COLINS				2 700
30-08	Moulins	15 000	3 ans			• VIDEO ROCK				2 400

Cav. & GR

Anglo-Arabs

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
4-06	Toulouse	30 000	3 ans	M F		• CRITERIUM 12,5%	AA 12,5% à -37,5%		2 000	
12-06	Tarbes	14 000	4 & 5	F		• DE LALOUBERE	AA 12,5% &+			2 300
12-06	Tarbes	15 000	3 ans	F		• DUNAMISSETTE	AA 12,5% &+		2 100	
18-06	Teste Buch	42 000	4 & 5			• OMNIUM 37,50%	AA 37,5% &+			2 400
19-06	Teste Buch	40 000	4 & 5			• OMNIUM 12,50%	AA 12,5% à -37,5%			2 400

Courses par âge et catégorie

Anglo-Arabes										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
25-06	Dax	20 000	4 & +		•	FARIDA IV	AA 37,5% &+			2 300
17-07	Mont-de-M.	20 000	3 ans		•	THALIAN	AA 37,5% &+	2 150		
17-07	Mont-de-M.	20 000	3 ans		•	BAS ARMAGNAC	AA 12,5% &+	2 150		
21-07	Mont-de-M.	32 000	4 & +		•	CRIT. LANDES	AA 37,5% &+			2 450
26-07	Teste Buch	32 000	4 & 5		•	CRIT ATLANTIQUE	AA 12,5% à -37,5%			2 400
10-08	Dax	16 000	3 ans		•	FLORESTAN II	AA 12,5% &+			2 300
18-08	Dax	16 000	3 ans		•	GAL COURREGES	AA 37,5% &+			2 300
20-08	Teste Buch	26 000	4 & 5	F	•	CHANTEGRIVE	AA 12,5% &+			2 400
21-08	Teste Buch	40 000	3 ans	M F	•	P. ESSAI 12,5%	AA 12,5% à -37,5%	2 200		
21-08	Teste Buch	42 000	3 ans	M F	•	P. ESSAI 37,5%	AA 37,5% &+	2 200		

Arabes Purs										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
4-06	Toulouse	16 000	3 ans			QUITAINÉ			2 000	
4-06	Toulouse	14 000	4 & +	F		AISSA			2 100	
9-06	Teste Buch	14 000	4 & +			BA TOUSTEM			1 900	
20-06	Chantilly	150 000	4 ans			QATAR DERBY PS			2 000	
25-06	Chantilly	50 000	3 ans			COUPE FRANCE		1 600		
25-06	Dax	14 000	4 & +			LAFAC		1 400		
6-07	Teste Buch	18 000	3 ans			BENGALI		1 400		
6-07	Teste Buch	20 000	4 & +			COUPE SUD-OUEST			1 900	
6-07	Teste Buch	30 000	4 & +	F		CRIT POULICHE			1 900	
16-07	Teste Buch	25 000	3 ans	M H		TIDJANI			1 900	
16-07	Teste Buch	25 000	3 ans	F		RAZZIA III			1 900	
16-07	Teste Buch	16 000	3 ans			NEZ D'OR			1 900	
16-07	Teste Buch	14 000	4 & +	F		MANDORE			1 900	
21-07	Mont-de-M.	16 000	3 ans			DUNIXI		1 600		
26-07	Teste Buch	16 000	3 ans	M H		AKBAR			1 900	
26-07	Teste Buch	16 000	3 ans	F		M. D'ALBRET			1 900	
30-07	Mont-de-M.	20 000	4 & +			BURKEGUY		1 600		
1-08	Teste Buch	14 000	4 ans			ARCA		1 600		
10-08	Dax	16 000	3 ans			DAHMAN				2 300
10-08	Deauville	50 000	3 ans			AL RAYYAN CUP			2 000	
10-08	Deauville	50 000	4 & +			DOHA CUP			2 000	
15-08	Vichy	16 000	3 ans			LIFAHR		1 400		
15-08	Vichy	14 000	4 & +			LACA			2 000	
20-08	Teste Buch	20 000	4 ans	F		NEVADOUR			1 900	
20-08	Teste Buch	16 000	3 ans			DJOURMAN			1 900	

Filière obstacle										
date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1 800	1 800 à 2 200	+ 2 200
14-07	Dieppe	14 000	4 & 5		•	DU PUIITS SALE	Cav. & GR			3 400

Bureaux Techniques Régionaux

OUEST

8, boulevard Lelasseur, BP 20.101 – 44001 Nantes Cedex 01
Tél.: 02.40.40.19.48
Fax: 02.40.40.00.08

ANJOU-MAINE

Hippodrome d'Eventard, BP 63.081, chemin Chabolais – 49017 Angers Cedex 02
Tél.: 02.41.21.18.28
Fax: 02.41.21.18.29

BASSE-NORMANDIE

4, rue des Ecuycères – 14500 Vire
Tél.: 02.31.68.09.04
Fax: 02.31.68.51.73

HAUTE-NORMANDIE

70, avenue Gustave Flaubert – 76000 Rouen
Tél.: 02.35.66.58.28
Fax: 02.35.65.09.66

SUD-OUEST

Toulouse: Hippodrome de La Cépière, 1 chemin des Courses – 31100 Toulouse
Tél.: 05.61.49.63.63
Fax: 05.61.49.09.96

SUD-EST

Hippodrome de Marseille-Borély, 16 avenue Bonneveine – 13008 Marseille
Tél.: 04.91.25.50.32
Fax: 04.91.79.47.33

CENTRE-EST

Hippodrome de Parilly, 4 avenue Pierre Mendès-France – 69676 Bron Cedex
Tél.: 04.78.77.45.55
Fax: 04.78.74.44.28

NORD

Hippodrome du Petit Saint-Jean, BP 0.834 – 80008 Amiens Cedex 01
Tél.: 03.22.52.22.70 ou 03.22.52.23.84
Fax: 03.22.43.53.03

EST

Hippodrome, 4 avenue de La Forêt de Haye, BP 82 – 54503 Vandœuvre Les Nancy
Tél.: 03.83.44.20.44
Fax: 03.83.44.23.18



FRANCE
GALOP

Brochure éditée par FRANCE GALOP